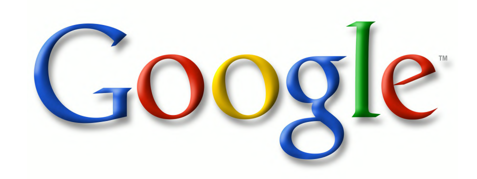





THE
PACIFIC-UNION
CLUB
SHELF NO. 81
SAN FRANCISCO
EX LIBRIS

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS;

ÉDITION ORNÉE DE VINGT-CINQ PORTRAITS DESSINÉS PAR DEVÉRIA,
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS LETTRES INÉDITES,
DES CENT CINQ LETTRES PUBLIÉES EN 1814, PAR KLOSTERMANN,
DES NOTES ET NOTICES DE GROUVELLE,
ET DES RÉFLEXIONS DE L'ABBÉ DE VAUXELLES;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOUVELLE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ,
ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES,
POLITIQUES, CRITIQUES ET DE MOEURS,

PAR M. GAULT-DE-SAINT-GERMAIN.

TOME DIXIÈME.



A PARIS,
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.
M.DCCC.XXIII.

10

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRE MCLXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 25 septembre 1689.

Je m'accommode assez mal de la contrainte que me donne M. de Grignan ; il a une attention perpétuelle sur mes actions ; il craint que je ne lui donne un beau-père : cette captivité me fera faire une escapade, mais ce ne sera pas pour *monsieur* le comte de Revel ; oui, *Monsieur*, c'est non-seulement *Monsieur*, mais c'est *monsieur le comte* de Revel. Nous ne savons ce que c'est dans cette province que de nommer quelqu'un *sans titres*[1] : cependant nous nous oublions quelquefois, et nous l'appelons *Revel;* mais c'est sous le sceau de la confession. Je ne veux point l'épouser, soyez en repos ; il est trop galant. Vous voulez

[1] M. de Coulanges disoit que les enfants du parlement de Rennes naissoient tous *marquis et comtes. D. P.*

donc savoir, ma chère belle, qui sont *ces Chimènes*. Vous en nommez deux très-bretonnes : en voici trois autres : une jeune sénéchale qui étoit ici, et qui n'est point parente de celle que vous avez vue ; mademoiselle de K..... fort jolie, qui étoit à Rennes ; et sur le tout, une petite madame de M. C..... *votre nièce*, car elle est petite-fille de *votre père* Descartes : elle a bien de l'esprit, et a toute la mine de croire que le feu est chaud, et qu'elle peut brûler et être brûlée. Cependant tout cela est si honnête que leur amant commun paroît s'ennuyer mortellement à Rennes. Il mandoit l'autre jour à M. de Louvois, que s'il avoit besoin pour quelque guerre d'hiver de l'officier du monde le plus reposé, il le faisoit souvenir de lui.

Parlons tout d'un train, ma fille, de la prévention de M. le chevalier ; l'amitié fait-elle un tel aveuglement ? Je crois la connoître ; mais il me semble qu'elle se laisse toujours convaincre par la lumière : on n'en aime pas moins ceux qui ont tort ; mais on voit clair. Quoi ! une inconnue nommée *la raison*, soutenue de la vérité, heurtera à la porte, et elle en sera chassée comme de l'université de Paris (vous avez vu le charmant ouvrage de Despréaux [1]), et on ne voudra pas seulement l'entendre, accompagnée de ses

[1] *Voyez* l'arrêt burlesque donné en la grand'chambre du Par-

(*pièces*) justificatives! quoi, deux et deux ne feront plus quatre! une gratification donnée par le maréchal de La Meilleraie, de cent écus en deux ans, qui n'a jamais été sur aucun état de pension, et qu'on ne savoit pas, fera un crime de n'être pas continuée, quand on dit: « Mon- « sieur, il faudra voir aux états prochains; si je « m'étois trompé, cela seroit aisé à réparer. » Car pour celle du mort rayée et donnée aux états de 71, Coëtlogon n'en disconvient pas. Peut-on avoir tort quand on fait voir clairement toutes ces choses? Ah! si M. le chevalier avoit une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait la goutte et les héros, il la sauroit bien soutenir d'une autre manière que je ne fais. Mais peut-on, avec un si bon esprit, fermer les yeux et la porte à cette pauvre vérité? Non vraiment, ma chère Comtesse, ce n'est point sur ce chapitre que M. le duc de Chaulnes a tort; c'est son chef-d'œuvre d'amitié; il en a rempli tous les devoirs, et au-delà: c'est avec nous qu'il a tort, et qu'il a un procédé qui m'est entièrement incompréhensible: telle est la misère des hommes; tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde. Ce bon duc m'a encore écrit de Toulon[1]: il ne

nasse en faveur des maîtres-ès-arts, pour le maintien de la doctrine d'Aristote. *OEuvres de Boileau. D. P.*

[1] C'est de là où le duc de Chaulnes s'embarqua pour se rendre à Rome.

cesse de penser à moi, sans y avoir songé un seul moment pendant huit jours qu'il a été à Paris; pas un mot au roi de cette députation tant de fois promise, et avec tant d'amitié et de raison de croire qu'il en faisoit son affaire; pas un mot à M. de Croissi, dont il emmenoit le fils, et qui auroit nommé votre frère : il dit une parole en l'air à M. de Lavardin : mais croyoit-il qu'il eût plus de pouvoir que lui pour faire un député? Nous étions persuadés que c'étoit après en avoir dit un mot au roi. Enfin, il part, il apprend que Lavardin ne tiendra point les états ; il falloit donc écrire. Il va à Grignan, vous lui en parlez; il semble qu'il ait quelque envie d'écrire, mais cela ne sort point; il m'écrit de Grignan et de Toulon, il ne m'en dit pas un mot. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi, mais ce sera trop tard; la place sera prise par M. Coetlogon. Pour M. le maréchal d'Estrées, il ne s'est engagé qu'à madame de La Fayette avec une joie sensible, pourvu que la cour le laisse le maître; nous étions trop bien de ce côté-là; mais, ma fille, nous n'y songeons plus : M. de Cavoie aura la députation pour son beau-frère, et fera bien [1]. La bonne duchesse a trop perdu de temps; elle est timide, elle trouvera les chemins barrés; tout

[1] *Voyez* la lettre du 21 septembre, et la note sous l'apostille de M. de Sévigné.

le monde ne sait pas parler. De vous dire que je concilie ce procédé léthargique avec une amitié dont je ne saurois douter, non très-assurément, je ne le comprends pas, ni mon fils non plus : mais notre résolution, c'est d'être assez glorieux pour ne nous point plaindre; cela donneroit trop de joie aux ennemis de ce duc, ce seroit un triomphe. Nous sommes dans ces bois; il nous est aisé de nous taire; il peut arriver des changements pour une autre année: ainsi, ma chère enfant, nous sommes fort aises que vous l'ayez reçu si magnifiquement; nous ne romprons nous-mêmes aucun commerce; je dirai seulement le fait, et demanderai *à son excellence* comment elle a pu faire pour penser sans cesse à nous, et pour nous oublier et s'oublier elle-même. Nous n'irons point du tout aux états, et nous nous moquerons de l'arrière-ban, qui ne nous est bon qu'à nous donner du chagrin. Voilà nos sages résolutions : si vous les approuvez, nous les trouverons encore meilleures. Cependant nous sommes très-sensibles à la perte que vous allez faire de votre aimable Comtat; nous ne saurions trop regretter tant de belles et bonnes choses qui en revenoient, ni vous voir sans peine rentrer dans la sécheresse et l'aridité des revenus. Je sens ce coup tout comme vous, et peut-être davantage; car vous êtes *sublime*, et je ne le suis pas.

A propos de sublime, M. de Marillac[1] ne fait point mal, ce me semble. La Fayette est joli, exempt de toute mauvaise qualité; il a un bon nom, il est dans le chemin de la guerre, et a tous les amis de sa mère qui sont à l'infini : le mérite de cette mère est fort distingué; elle assure tout son bien, et l'abbé[2] le sien. Il aura un jour trente mille livres de rente : il ne doit pas une pistole : ce n'est point une manière de parler. Qui trouvez-vous qui vaille mieux, quand on ne veut point de la robe? La demoiselle a deux cent mille francs, bien des nourritures; madame de La Fayette pouvoit-elle espérer moins? Répondez-moi un peu, car je ne dis rien que de vrai. M. de Lamoignon est le dépositaire des articles qui furent signés il y a quatre jours entre M. de Lamoignon, M. le lieutenant-civil, et madame de Lavardin qui a fait le mariage.

Mais que dites-vous de tout ce mouvement de magistrature ? Je suis au désespoir que notre M. de Lamoignon n'ait point trouvé de place; cela est sensible pour lui et pour ses amis. Votre

[1] René de Marillac, doyen des conseillers d'état, marioit Marie-Madeleine de Marillac, sa fille, avec René-Armand Mothier, comte de La Fayette, fils puîné de Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, et colonel du régiment de La Fère. *D. P.*

[2] Louis Mothier, abbé de La Fayette, fils aîné de madame de La Fayette. *D. P.*

M. de Torcy[1] est bien né coiffé : ah! et que vous l'auriez bien fait écrire d'une bonne encre! mais tout cela n'étoit point rangé pour nous faire profiter de la chaleur de cette amitié : Dieu ne le vouloit point, cela est visible, et nous n'y pensons plus. Voilà M. de Pontchartrain contrôleur général; je le croyois bien, mais pas sitôt : nous allons lui écrire; vous n'y manquerez pas, et à madame de Moucy; la voilà sœur du premier président *(Ach. de Harlay)*, elle n'en sera pas plus glorieuse.

Que Pauline est heureuse d'être auprès de vous! vous la repétrissez toute; c'est bon signe qu'elle prenne goût aux louanges que vous donnez à madame de Dangeau. Cette petite fille est capable et digne de tout ce que vous voudrez bien lui faire connoître : j'en ai jugé ainsi, dès que vous m'avez dit qu'elle avoit de l'esprit et une grande envie de vous plaire. Encore une fois, qu'elle est heureuse d'être avec vous, de vous regarder et de vous entendre! Coulanges m'en paroît charmé, et de vous, et de M. de Grignan, et de votre château, et de votre magnificence : cette manière de faire les honneurs de la maison a fait de profondes traces dans son

[1] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, reçu secrétaire d'état en survivance de Charles Colbert, marquis de Croissi, son père. *D. P.*

cerveau ; il vous reconnoît pour duc et duchesse de *Campo-Basso* pour le moins. Enfin, ma chère Comtesse, que ne faites-vous point, quand vous le voulez, et avec quel air, et quelle bonne grace? Mon fils a lu avec plaisir ce que vous lui mandez; il vous a écrit depuis peu ce qu'il pensoit; il trouve que je vous ai dit aujourd'hui tout ce qu'il pourroit vous dire; il vous prie d'être persuadée que ma santé est parfaite, et que l'air des Rochers est excellent. M. d'Aix n'est guère honnête de n'être pas venu nous voir; quelle folie de vouloir être premier président (*d'Aix*)! mais c'est qu'il est fou; par bonheur, ceux de qui cela dépend ne le sont point. Si, malgré le bon parti que vous prenez de vouloir bien vivre avec lui, sa conduite vous déplaît, je vous conseille d'en écrire à madame de La Fayette; elle n'est pas persuadée qu'il puisse avoir raison contre vous, et il n'y a guère de choses qu'il craigne davantage, que de paroître extravagant à ses yeux. Je sens le mépris que l'on a pour votre parlement, en lui laissant le chef que nous connoissons : voyez un peu ce que sont devenus ceux qu'on a donnés à cette province, MM. d'Argouges, Pontchartrain, Boucherat; voilà des hommes; et non pas un cheval *marin*[1] qui rue et

[1] Équivoque sur M. Marin, premier président du parlement d'Aix.

fait cent folies. Je nommerai aussi La Faluère [1], dont tout le monde est content au dernier point. Adieu, mon enfant, je vous embrasse avec une tendresse infinie,

LETTRE MCLXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 28 septembre 1689.

Vous m'étonnez de me conter la sorte d'incommodité de M. de La Trousse; on m'avoit bien mandé que depuis la ceinture en bas c'étoit une espèce de paralysie : mais cette circonstance est affreuse, et le met hors de combat, c'est-à-dire, hors de toute société, et par conséquent sans consolation. C'est une infirmité que je ne comprends pas que les eaux de Bourbon puissent guérir : où va-t-on prendre que des eaux qui ne font qu'ouvrir, soient propres à rajuster et à resserrer ce qui est relâché et insensible ? Enfin, ma fille, voilà un mal des plus extraordinaires : je plains M. de La Trousse plus qu'il ne me plaindroit. Je souhaite que M. le chevalier se trouve aussi bien des eaux de Balaruc qu'on

[1] Premier président du parlement de Bretagne.

le lui fait espérer. Il faut qu'elles soient d'une grande force : quoi ! c'est pour se baigner une heure et demie en trois jours, qu'on vient du bout du monde chercher ce remède ; car on ne boit point de ces eaux : mandez-moi l'effet qu'elles font, et surtout si M. le chevalier y aura trouvé du soulagement. Ce voyage doit être court, si l'on ne se baigne que trois jours : si, après cela, le chevalier étoit en état de servir, vous auriez tous grande raison de souhaiter pour lui la guerre du Dauphiné ; votre beau château seroit sa retraite et son lieu de repos. Voilà une lettre de Coulanges ; vous y verrez qu'il est toujours fort entêté de votre magnifique réception et de Pauline.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a parlé à M. de Croissi, qui fera de son mieux, et qu'elle enverra une lettre de M. le duc de Chaulnes à M. de Pommereuil : tout cela est si mal bâti, que je ne compte plus sur cette affaire. M. de Pommereuil et le maréchal d'Estrées sont tout à nous ; ce dernier ne souhaite que d'entrevoir si le nom de mon fils sera agréable à nommer : c'est ce que M. de Chaulnes devoit faire, ou madame de Chaulnes après le départ de son mari ; c'est ce qu'il devoit écrire après qu'il eut appris à Lyon que M. de Lavardin ne tiendroit point les états. Enfin, je ne compren-

drai jamais cette léthargie après toute la suite de leur amitié; nous ayant dit cent fois, *c'est notre affaire plus que la vôtre.* Pour moi, je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre contre M. de Coëtlogon, aux soins duquel on attribue le retour du parlement, et le présent que fait la ville de Rennes [1], quoiqu'il n'y fasse rien du tout: car les volontés vont toutes seules : mais comme il est gouverneur de Rennes, il a un air de s'empresser, et ils ont été embarrassés de me mander cette raison chagrinante pour eux. Mais pourquoi donc recommander mon fils à M. Lavardin? c'est à quoi je ne comprends rien, et à quoi je ne veux plus penser, sans pouvoir croire néanmoins qu'ils ne m'aiment plus : il y a de la timidité plus que de l'indifférence, et je vois que cette bonne duchesse est battue des furies. Ne vous ai-je pas dit que son mari m'avoit écrit de Toulon? Je lui ferai réponse à Rome, quand je verrai encore un peu plus clair à ce que j'aurai à lui mander : mais je ne veux point du tout me plaindre d'eux : ce seroit un mauvais personnage; tout est brouillé et caché sous le voyage de Rome : Nous ne sentons aucune sorte d'humiliation à l'égard du public, et mon cœur les justifie, ne pouvant pas douter qu'ils ne nous aimassent mieux que M. de Coëtlogon.

[1] *Voyez* la lettre ci-dessus, 14 septembre, et la note.

Nous avons ici un abbé de Francheville, qui a bien de l'esprit, agréable, naturel, savant sans orgueil; Montreuil[1] le connoît. Il a passé sa vie à Paris, il vous a vue deux fois, vous êtes demeurée dans son cerveau, comme une divinité : il est grand cartésien; c'est le maître de mademoiselle Descartes; elle lui a montré votre lettre, il l'a admirée et votre esprit tout lumineux; le sien me plaît infiniment : il y a longtemps que je ne m'étois trouvée en si bonne compagnie. Il appelle mon fils, *nate deâ*; et il me trouve aussi une espèce de divinité, non de *la plebe degli dei*[2]; pour moi, je ne me crois qu'une divinité de campagne : mais voulant rassurer M. de Grignan, qui peut craindre que je ne l'épouse, je l'avertis qu'une autre veuve, jeune, riche, d'un bon nom, l'a épousé depuis deux ans, touchée de son esprit et de son mérite, ayant refusé des présidents à mortier, c'est tout dire; et lui, après avoir été recherché de cette veuve, comme il devoit la rechercher, a enfin cédé à l'âge de soixante ans, et a quitté son abbaye, pour n'avoir plus d'autre emploi que

[1] L'abbé de Montreuil étoit secrétaire et ami de l'archevêque d'Aix, Cosnac; c'est de lui dont nous avons quelques jolis madrigaux. *A. G.*

[2] Citation de l'*Aminte du Tasse*. Les mots *nate deâ* sont de l'*Énéide de Virgile*. *A. G.*

d'être un philosophe chrétien et cartésien, et le plus honnête homme de cette province. Il est toujours à son château, et sa femme jeune et bien faite ne croit rien de bon que d'y être avec lui. Il est venu voir mon fils et moi; et si nous sommes fort aises de causer avec lui, nous croyons qu'il est ravi de causer avec nous. Cet homme ne vous déplairoit pas; il s'appelle présentement M. de Guébriac; il est venu de quatorze lieues d'ici nous faire une visite; l'idée qu'il a de vous me fait plaisir: je ne pourrois guère m'accommoder d'un mérite qui n'auroit aucune connoissance du vôtre.

Ma chère Pauline, j'ai été ravie de revoir de votre écriture, je craignois que vous ne m'eussiez oubliée dans votre prospérité: c'en est une si grande pour vous que d'être bien avec votre chère maman, et d'en être devenue digne, qu'une petite tête comme la vôtre pourroit fort bien en tourner. Je vous conseille de continuer l'exercice de toutes vos petites perfections, qui vous conserveront l'amitié de votre maman, et, en chemin faisant, l'estime de tout le monde. En vérité, ma fille, je suis fort aise que, pour vôtre amusement et pour l'honneur de ma prophétie, Pauline soit devenue aimable et douce, et comme vous la souhaitiez.

Je ne comprends pas que mademoiselle Le

Camus puisse être moins bonne à épouser, parce que son oncle ne va point à Rome: quelle vision! l'a-t-on regardée comme nièce d'un ministre d'état? Il n'est qu'un cardinal d'un grand mérite, et un saint : il n'y a rien de changé à tout cela.

LETTRE MCLXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 2 octobre 1689.

Il y aura demain un an que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendue parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu! que ce jour est présent à ma mémoire! et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée tout entière! voilà ce que je sens, et ce que je vous dis, ma chère enfant, sans le vouloir, et en solennisant ce bout de l'an de notre séparation.

Je veux vous dire, après cela, que votre dernière lettre est d'une gaieté, d'une vivacité, d'un

currente calamo qui m'a charmée, parce qu'il est impossible de penser et d'écrire si plaisamment, sans être gaie et en parfaite santé. Parlons d'abord de M. le chevalier; je trouve son état très-différent de celui où je l'ai vu : comment! je pourrois entendre frapper le pied droit! car pour le gauche, nous trouvions qu'il faisoit souvent l'entendu et le glorieux, quoiqu'il fût assez humilié par la contenance de l'autre, qui nous donnoit autant de chagrin qu'à lui. En vérité, c'est un vrai miracle de voir ce pied-là redressé; car il s'en alloit dans cet air de M. de La Rochefoucauld, qui faisoit pleurer; et tout ce changement par trois quarts d'heure de bain dans cette eau salutaire, s'est fait en trois jours : le Mont-d'or, ni Barège, n'en savent pas tant. On est donc quitte en trois jours de ce remède. Assurez bien M. le chevalier de la joie sincère que j'ai du soulagement qu'il a trouvé dans l'usage de ces eaux admirables, en attendant que nous disions *guérison*. Vous louez beaucoup les soins de M. de Carcassonne, en les comparant à ceux que vous auriez de moi; j'en puis juger, il n'y en a jamais eu de si tendres, ni de si consolants. M. le chevalier trouva donc madame de Ganges [1] bien changée, cela est fort plaisant : elle avoit

[1] Belle-sœur de l'infortunée madame de Ganges. Le nom de celle-ci étoit *Gevaudan*. *D. P.*

grand tort, en effet, de ne pas ressembler à l'idée qu'il s'en étoit faite : pour moi, je l'ai vue assez tournée sur ce beau moule, mais cent mille lieues au-dessous ; car après le visage, tant de choses manquent, et de l'air, et de la grace, et de ce qui fait valoir la beauté, que cette ressemblance devient à rien. Si j'avois su qu'elle eût été femme de mon Ganges que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurois regardée tout d'une autre façon : mais cela est fait.

Parlons de votre madame de Montbrun ; bon Dieu ! avec quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme ! Votre frère en est ravi, mais il ne vous le dira pas ; il vous embrasse seulement, il est avec son honnête homme d'ami ; et c'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter, pour venir impétueusement me redonner cette personne ; le plaisant caractère ! toute pleine de sa bonne maison qu'elle prend depuis le déluge, et dont on voit qu'elle est uniquement occupée : tous ses parents, Guelphes et Gibelins, amis et ennemis, dont vous faites une page la plus folle et la plus plaisante du monde ; ses rêveries d'appeler le marquis d'Uxelles, les ennemis ; elle croit parler des Allemands ; et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe ; son étonnement à la vue de votre teint naturel ; elle vous trouve bien négligée de laisser voir la

couleur des petites veines et de la chair qui composent le vrai teint : elle trouve bien plus honnête d'habiller son visage ; et parce que vous montrez celui que Dieu vous a donné, vous lui paroissez toute négligée et toute déshabillée. MM. de Grignan sont bien habiles d'avoir trouvé son teint tout naturel : voilà comme sont les hommes; ils ne savent, ni ce qu'ils voient, ni ce qu'ils disent; j'en ai vu qui admiroient des beautés bien peu admirables.

Vous avez fait un joli voyage au Saint-Esprit; vous avez vu M. de Bâville, la terreur du Languedoc[1]; vous y avez vu encore M. de Broglio[2]. Je crois notre Revel *le César*, et Broglio *le Laridon négligé*[3]. Ils n'ont pas toujours été bien ensemble. M. le chevalier ne les a-t-il pas vus tous deux dans les chaînes de mademoiselle du Bouchet? Broglio étoit un si furieux amant, qu'il

[1] C'est ce même Bâville, l'instigateur des dragonnades, qui, durant son intendance absolue dans cette province, fit exterminer des réformés par des chrétiens. Le temps qui nous éloigne de cette pieuse tyrannie ne sauroit en effacer le souvenir ; une voix lugubre semble sortir de ses ruines pour nous annoncer que le génie dominateur des consciences a dévoré des générations, et qu'il survit à elles ! *G. D. S. G.*

[2] Victor-Maurice, comte de Broglio, commandoit en Languedoc. Il étoit frère de Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel. *D. P.*

[3] *Voyez* la fable de l'*Éducation*, par La Fontaine, fable XXIV, livre VIII. *D. P.*

fut une des raisons qui la jetèrent aux Carmélites.

Au reste, ma belle, nous ne sommes plus fâchés contre nos bons gouverneurs; j'en suis ravie; j'étois au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que ce duc ne put pas dire un seul mot au roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé; Rome occupoit tout. Il parla à M. de Lavardin; il a écrit au maréchal d'Estrées : madame de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qui se peut dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils avoient l'un et l'autre de réussir; mais nous n'y pensons plus; et si, par hasard, la chose revenoit à nous, elle nous paroîtroit miraculeuse. Ce n'est pas le plus grand mal que me cause la mort du pape; je suis véritablement affligée, quand je pense à la perte que vous allez faire par cette mort.

Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société, en me disant ce qui s'y passe; rien ne m'est si cher que ce qui vient de vous et de votre famille. Je vous recommande votre belle santé, et de conserver votre jeunesse, et pour cause. Je suis fort aise de la goutte de M. de Grignan, j'en ris avec vous; voilà une belle consolation pour un pauvre homme qui crie; mais tout est moins mauvais

que de méchantes *entrailles*[1]. Dieu vous conserve tous! mes compliments, mes amitiés, mes caresses où elles doivent être; et pour vous, ma chère enfant, vous savez votre part, c'est moi tout entière.

LETTRE MCLXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 5 octobre 1689.

Je ne m'étois jamais avisée, ma fille, d'accuser certains fers qu'on met à la coiffure, de la longueur du visage; cet avis sera fort bon à donner à de certaines personnes que nous connoissons. J'avois ouï dire que c'étoit signe de bonne amitié, mais non, c'est que deux petits fers s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès : les unes en meurent; les plus heureuses n'ont que le visage allongé d'une aune, pâles comme des mortes : mais la jeunesse, qui revient de loin, se remet avec le temps. Je mettrois bien volontiers ce conte avec de certains que me faisoit autrefois la bonne princesse de Tarente; enfin il est bon de tout savoir.

[1] *Voyez* la lettre du 14 septembre précédent.

Je ne doute pas que M. de La Garde, qui n'a jamais refusé de remède, ne se serve de celui de cette Madame dont vous me parlez. Vous le verrez la tête en bas, les pieds en haut, *tourner une affaire*[1] comme celle-là ; je crois, en effet, que si on étoit long-temps dans ce régime, on n'auroit plus mal aux yeux ; je n'ai rien à opposer au récit de cette visite.

Nous avons eu un fort honnête homme, bien du bon esprit, du plus commode, du plus aisé, du plus savant, du plus tout ce qu'on veut, capable et digne de toutes sortes de conversations ; il a été ici huit jours, un de ses beaux-frères y est venu, l'abbé de Marbeuf, qui ne gâte rien, un autre beau-frère du beau comte de Lis, qui gâteroit tout s'il parloit : c'est un misantrope intérieur, car son chagrin ne sort point ; il est fort bien fait, et chante comme Beaumaviel, à s'y méprendre. Quand notre honnête homme fut parti, ce fut la plus simple et la plus plate chose du monde : nous renouvelâmes la vérité que nous avions sentie en ce pays avec vous sur la bonne et sur la mauvaise compagnie ; nous trouvâmes que la mauvaise étoit incomparablement plus souhaitable ; elle fait respirer agréablement, elle rend heureux ceux qu'elle laisse ; et les gens

[1] On a déjà observé que c'étoit une expression familière à M. de La Garde. *D. P.*

qui plaisent, vous laissent comme tombés des nues : on ne sait plus comment reprendre le train de sa journée, enfin c'est un grand malheur que d'avoir des gens raisonnables ; mais ce malheur n'arrive pas souvent.

Vous me demandez des nouvelles de notre députation ; nous ne voulons plus y songer. Madame de Chaulnes a parlé deux fois très-bien à M. de Croissi. l'abbé Têtu est poussé par madame de La Fayette pour faire souvenir le ministre, et repasse si bien sur tout ce qu'a dit madame de Chaulnes, qu'on peut tout espérer de sa chaleur et des bons tons qu'il a pour tout ce qu'il entreprend. Madame de Chaulnes lui a laissé le soin de cette affaire, car elle n'est pas toujours à Versailles : madame de La Fayette fait des merveilles ; M. le duc de Chaulnes a écrit au maréchal d'Estrées, qui ne demande pas mieux qu'à nous faire plaisir : voilà où nous en sommes. Pour moi, je crois que M. de Coëtlogon l'emportera par les raisons que je vous dis l'autre jour [1]. Il y a encore MM. de Lannion et de Château-Regnault ; nous regardons tout ce dénouement d'un œil et d'un cœur tranquilles. Je vous remercie d'avoir empêché M. le chevalier d'écrire à M. de Cavoie [2] pour cette affaire, cela seroit mal.

[1] *Voyez* la lettre du 28 septembre.

[2] Beau-frère de M. Coëtlogon. *D. P.*

Mon fils a ri à pâmer de votre madame : il a ouï parler d'un certain visage long à Rennes ; il veut savoir d'où cela lui vient ; il est allé à Rennes voir le maréchal d'Estrées. Vous demandez, ma fille, ce que nous avons fait de vos trente vaisseaux ; hélas ! ce qu'on en a fait toujours. On fut ravi de les recevoir à Brest ; c'étoit la plus grande affaire du monde : ils sont tous sortis ensemble, ils ont croisé jusqu'à l'île d'Ouessant ; après quoi ils sont revenus à Belle-Isle, puis à Brest, et voilà tout. Vous voyez bien que cette personne qui dit qu'il n'y a jamais rien eu de décidé sur mer depuis la bataille d'*Actium*, a tout-à-fait raison. Madame de Lamoignon étoit accouchée à Bâville d'un fils : comme on l'envoyoit à Paris, le cocher qui le menoit a versé sur ce grand chemin, et ce pauvre enfant en est mort ; que dites-vous d'avoir ou de n'avoir pas un bon cocher ? Vous avez raison d'être bien aise de la diversion que la goutte fait aux entrailles de M. de Grignan : Dieu conserve le dedans de cette place, et empêche les dehors d'être si terriblement insultés, car tout ce qui s'appelle douleur est bien rude à souffrir : M. le chevalier ne m'en dédira pas. Mandez-moi toujours comme il se porte de son Balaruc, et en quel temps vos états de Languedoc commenceront ; les nôtres commenceront le 20 de ce mois à Rennes. Adieu, ma très-

chère: ah! que de tout mon cœur j'irois bien me promener avec vous tous sur cette belle terrasse!

LETTRE MCLXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 9 octobre 1689.

Point de vos lettres, ma fille; je suis toute triste quand ce plaisir me manque: j'en aurai demain deux à-la-fois; il faut que je m'accoutume à ce chagrin, puisque la plainte est inutile. Je suis seule ici, mon fils est à Rennes pour voir le maréchal d'Estrées, ma belle-fille, pour voir sa mère. J'aurai demain une femme de Vitré, que j'aime assez; vous l'avez vue une fois à Paris, elle est très-raisonnable; ainsi je ne serai pas tout-à-fait seule. M. de Pommereuil a donné au maréchal d'Estrées la lettre de M. le duc de Chaulnes. Madame de Chaulnes a parlé deux fois tout de son mieux à M. de Croissi; l'abbé Têtu fait valoir les paroles et le souvenir de cette duchesse auprès du ministre: si après cela nous n'avons notre députation, je dirai que M. de Chaulnes est à Rome; que M. de Lavardin n'a point tenu les

états; que M. de Château-Regnault, M. de Coëtlogon, dans le service, ont été préférés; enfin, que Dieu n'a pas voulu, car nous avons fait de notre côté au-delà de toutes nos petites forces; et je ne m'amuserai point à haïr des gens que je suis assurée qui en sont aussi fâchés que moi: voilà un chapitre fini.

Que dites-vous de M. de Seignelai, ministre d'état à trente-six ans[1]? Madame de Lavardin me mande des merveilles de madame de Mouci et de son frère[2], qui a défendu à son secrétaire, d'un ton à être obéi, de prendre quoi que ce soit au monde, ni directement, ni indirectement; et, pour l'y disposer plus agréablement, il lui a donné, d'entrée de jeu, deux mille écus comptant, et a augmenté ses appointements, qui étoient de huit cents francs, d'une fois autant; il a traité ses autres domestiques à proportion, afin de les mettre à couvert de toutes sortes de tentations.

[1] Madame de Cornuel revenant de Versailles, on lui demanda ce qu'elle avoit vu; elle répondit: *J'ai vu des choses très-curieuses; c'est l'amour au tombeau, et des ministres au berceau.* (*Voyez* la note sur cette femme intéressante, tome V, page 114.)

[2] Achille de Harlay venoit d'être nommé à la place de premier président du parlement de Paris, où il étoit procureur général. *D. P.* Ce magistrat, tartufe, courtisan, ambitieux, dur et absolu, a, pour ainsi dire usurpé la grande réputation qui se rattache à sa mémoire. (*Voyez* le portrait énergique qu'en fait Saint-Simon dans son Dictionnaire, tome II.)

Vous m'avouerez que voilà un beau et noble changement, et dont une belle ame, comme celle de ce magistrat, est bien flattée. Madame de Mouci, sa digne sœur, voyant sa dépense et sa table augmentées, lui donna, l'autre jour, pour douze mille francs de vaisselle d'argent toute neuve, et ne veut pas que son frère la remercie, parce qu'elle dit qu'elle n'en a que faire, et que ce n'est rien du tout. Franchement, ma fille, voilà ce que j'envie, voilà ce qui me touche jusqu'au cœur, de voir des ames de cette trempe; c'est faire un bon usage des richesses, c'est mettre la vertu au premier rang; j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ce détail d'une famille que vous aimez. Je mandois aussi à madame de Mouci qu'il falloit écrire au roi, au parlement, à la France, à tous les plaideurs, pour se réjouir de voir un tel homme dans une telle place. Je suis assurée que ma lettre ne lui a pas déplu; mais on voit clairement qu'elle n'y veut pas répondre, et qu'elle ne se permet pas le moindre badinage; Dieu la bénisse et la conduise, puisqu'elle veut être en paradis dès ce monde; elle n'est plus d'avec nous, elle est bienheureuse.

On me mande que le marquis d'Uxelles a été fort bien reçu à la cour[1], que cette cour est à

[1] *Voir* la lettre du 18 septembre précédent, et la note sur la reddition de Mayence. *G. D. S. G.*

Fontainebleau, et que M. le duc de Bourgogne et son gouverneur (*M. de Beauvilliers*) ont la fièvre tierce; vous savez tout cela, ma chère comtesse. Si j'avois reçu votre lettre, j'y répondrois, et ne m'amuserois pas ainsi à battre ridiculement la campagne. S'il m'étoit venu une madame de Montbrun[1], je vous ferois des volumes infinis; mais tout est si uni ici, que la matière manque. Je crois que les états ne seront que le 25 à Rennes. Je ne sais pas encore précisément le temps que le parlement y reviendra. On a fait des créations d'un président et de quatre conseillers; on attend peut-être que ces charges soient remplies. M. de Bailleul a remis sa charge à son fils, M. de Mesmes exerce la sienne; me revoilà dans la gazette. Parlons de Grignan: comment se porte ce pauvre comte? Où sont les ennemis? est-ce au-dedans ou au-dehors de la place? Il faut qu'il souffre que nous lui souhaitions des douleurs à son bras, pour sauver ses entrailles; mais nous voudrions bien que toute la place fût en bon état. M. le chevalier retournera-t-il à Balaruc? ce seroit une bonne provision pour cet hiver? Où est M. de Carcassonne? M. de La Garde a-t-il la tête en bas, les pieds en haut[2]? Pauline est-elle coiffée, ou si ce n'est que

[1] *Voir* la lettre du 2 octobre.

[2] *Voyez* la lettre précédente.

quelquefois? et vous, ma fille, êtes-vous belle, c'est-à-dire, vous portez-vous bien? Je pense sans cesse à Grignan, à vous tous, à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue : je sors de mes bois pour me promener avec vous; mais dans ce grand nombre de pensées, j'en trouve qui me font crier; car, comment s'imaginer qu'on ne travaille à Rome que pour vous ôter ce beau Comtat? ah! *ne parlons point de cela.* Embrassez-moi, aimez-moi, et croyez que je suis tout à vous, et qu'il y a un an, un an tout entier, que je ne vous ai ni vue, ni rencontrée.

LETTRE MCLXXVIII.

DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 octobre 1689 [1].

Mon style sera laconique; je n'ai point de tête : j'ai eu la fièvre; j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède : l'on y a fait des merveilles de toutes parts; je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire.

[1] Cette lettre étoit mal datée dans quelques éditions précédentes On la met ici après une lettre du 9, parce qu'il en est parlé dans une lettre suivante. *A. G.*

Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné; mais il étoit engagé il y a long-temps, et il l'a dit à tous ceux qui pensoient à la députation : il faut laisser nos espérances jusqu'aux états prochains; ce n'est pas de quoi il est question présentement. Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit; vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois; les catarres et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage; vous venez à Malicorne, vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes : vous voilà à Paris; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes; votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant; à votre loisir, vous vous remettez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné; vous avez ici un ménage : mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent, car votre louage de maison va toujours. Vous direz, mais je dois, et je paierai avec le temps : comptez que vous trouvez ici mille écus, dont vous payez ce qui vous presse; qu'on vous

les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit comme vous voudrez. Ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est[1]; on ne vous le dira pas; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas; et en un mot, ma belle, il faut, ou venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin : nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute. Il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite; il faut venir dès qu'il fera beau.

LETTRE MCLXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12 octobre 1689.

Les voilà toutes deux; mais, mon Dieu! que la première m'auroit donné de violentes inquiétudes, si je l'avois reçue sans la seconde, où il

[1] Dans la lettre du 23 octobre on découvre que c'étoit madame de Chaulnes qui prêtoit ces mille écus.

paraît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos! cela ôte l'horreur d'une fièvre continue avec des redoublements et des suffocations, et des rêveries, et des assoupissements, qui composent une terrible maladie. Quel sang! quel tempérament! quelle cruelle humeur de goutte s'est jetée dans tout cela! Quelle pitié que ce sang si bouillant, qui fait de si belles choses, en fasse quelquefois de si mauvaises, et rende inutiles les autres! Enfin, voilà une grande tristesse pour vous tous, et pour vous particulièrement, dont le bon cœur vous rend la garde de tous ceux que vous aimez. Me voilà encore bien plus avec vous à Grignan, quoique j'y fusse beaucoup, par le redoublement d'intérêt que j'y prends depuis cette maladie. On est exposé, quand on est loin, à écrire d'étranges sottises; elles le deviennent en arrivant mal-à-propos; on est triste, on est occupé, on est en peine; une lettre de Bretagne se présente; toute libre, toute gaillarde, chargée de mille détails inutiles; j'en suis honteuse: mais je vous l'ai dit cent fois, ce sont les contre-temps de l'éloignement.

Je vous ai mandé comme je ne suis plus du tout fâchée contre M. et madame de Chaulnes. Il est certain, et mes amies me l'ont mandé, qu'il ne pouvoit parler des affaires de Bretagne, sans

prendre fort mal son temps. Il recommanda mon fils à M. de Lavardin, croyant qu'il auroit la même envie que lui de nous servir, et cela étoit vrai. Il a depuis écrit à M. le maréchal d'Estrées, et cette lettre feroit son effet si le roi n'avoit dit tout haut à tous les prétendants à cette députation, qu'il y avoit long-temps qu'il étoit engagé; madame de La Fayette me le mande, sans me dire à qui; on le saura bientôt. Elle m'ajoute que M. de Croissi a nommé mon fils au roi, qu'il ne marqua nulle répugnance à cette proposition; mais que le même jour Sa Majesté se déclara; et voilà ce qu'attendoit le maréchal, qui se soucie fort peu que le gouverneur de Bretagne perde ce beau droit, pourvu qu'il fasse sa cour. Madame de La Fayette lui a rendu tous ses engagements, et l'affaire finit ainsi. Mon fils est à Rennes, agréable au maréchal qu'il connoît fort, et qu'il a vu cent fois chez la marquise d'Uxelles, contestant hardiment Rouville; il joue tous les soirs avec lui au trictrac: il attend M. de La Trémouille, afin de rendre tous ses devoirs, et puis revenir ici avec sa femme; c'est le plus honnête parti qu'il puisse prendre. Je suis encore seule, je ne m'en trouve point mal; j'aurai demain cette femme de Vitré: elle avoit des affaires.

Il faut que je vous conte que madame de La Fayette m'écrit du ton d'un arrêt du conseil d'en

haut, de sa part premièrement, puis de celle de madame de Chaulnes et de madame de Lavardin, me menaçant de ne me plus aimer, si je refuse de retourner tout-à-l'heure à Paris; et me disant que je serai malade ici, que je mourrai, que mon esprit baissera, qu'enfin, point de raisonnements, il faut venir, et qu'elle ne lira seulement pas mes méchantes raisons. Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir, et puis elle continue; voici les moyens, j'irai à Malicorne avec l'équipage de mon fils; madame de Chaulnes y fait trouver celui de M. le duc de Chaulnes; j'arriverai à Paris, je logerai chez cette duchesse; je n'achetterai deux chevaux que ce printemps; et voici le beau : je trouverai mille écus chez moi de quelqu'un qui n'en a que faire, qui me les prête sans intérêt, qui ne me pressera point de les rendre; et que je parte *tout-à-l'heure.* Cette lettre est longue au sortir d'un accès de fièvre; j'y réponds aussi avec reconnaissance, mais en badinant, l'assurant que je ne m'ennuierai que médiocrement avec mon fils, sa femme, des livres, et l'espérance de me mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez moi, sans avoir besoin d'équipage, parce que j'en aurai un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle ame et le beau procédé me presseroient plus que tous les sergents du monde; qu'au

reste, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours, malgré sa menace: voilà comme j'ai répondu à ces trois bonnes amies. Je vous montrerai quelque jour cette lettre de madame de La Fayette[1]. Mon Dieu! la belle proposition de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage et de devoir mille écus! En vérité, ma chère enfant, j'aime bien mieux sans comparaison être ici: l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin; de près ce n'est pas de même. Mandez-moi si vous ne m'approuvez point: si vous étiez à Paris, ah! ce seroit une raison étranglante: mais vous n'y êtes point. J'ai pris mon temps et mes mesures là-dessus; et si, par miracle, vous y voliez présentement comme un oiseau, je ne sais si ma raison ne prieroit point la vôtre, avec la permission de notre amitié, de me laisser achever cet hiver certains petits paiements qui feront le repos de ma vie. Je n'ai pu m'empêcher de vous conter cette bagatelle, espérant qu'elle n'arrivera point mal-à-propos, et que M. le chevalier se portera aussi bien que je le souhaite.

Vous m'étonnez de me dire que M. de Chaulnes vous a paru tel que vous me le dépeignez. Je vous assure que, pendant notre voyage, il étoit

[1] *Voyez* la lettre précédente.

d'aussi bonne compagnie qu'il est possible : je ne sais si c'étoit votre *génie* qui lui donnoit de la vivacité [1]; mais vous l'eussiez trouvé assurément comme je vous le dis; je ne le connois plus au portrait que vous m'en faites. Mon fils s'imaginoit que cette *ricaneuse* [2] l'avoit prié de ne point parler pour lui; mais il voit bien qu'il s'étoit trompé.

J'ai été surprise de votre songe : vous le croyez un mensonge, parce que vous avez vu qu'il n'y avoit pas un seul arbre devant cette porte : cela vous fait rire; il n'y a rien de si vrai : mon fils les fit tous, je dis tous, couper il y a deux ans; il se pique de belle vue, tout comme vous l'avez songé, et à tel point, qu'il veut faire un mur d'appui dans son parterre, et mettre le jeu de paume en boulingrin, ne laisser que le chemin, et faire encore là un fossé et un petit mur. Il est vrai que si cela s'exécute, ce sera une très-agréable chose, et qui fera une beauté surprenante dans ce parterre, qui est tout fait sur le dessein de M. Le Nôtre, et tout plein d'orangers dans cette place *Coulanges* [3]. Vous deviez avoir vu cet avenir dans votre songe, puisque vous y avez vu le passé. Je garde vos lettres et votre songe à mon

[1] *Voyez* les lettres des 2 et 17 août.

[2] *Voyez* la note sous l'apostille de M. de Sévigné, lettre du 21 septembre précédent. *G. D. S. G.*

[3] Ces travaux furent exécutés, ils existent encore à-peu-près dans l'état où madame de Sévigné les décrit ici. *M.*

fils et à sa femme, qui seront ravis d'y avoir vos aimables amitiés.

Je ne suis point du tout mal avec M. et madame de Pontchartrain[1]; je les ai vus à Paris depuis que vous êtes partie : je leur ai écrit à tous deux; le mari m'a déjà répondu et à mon fils, très-agréablement; je n'ai rien du tout de marqué à leur égard; car ce n'est pas un crime d'être amie de nos gouverneurs. Je rends au double toutes les amitiés de mon cher comte, je salue et honore le sage La Garde, je donne un baiser à Pauline, et mon cœur à ma chère bonne. Dieu guérisse M. le chevalier, et que cette lettre vous trouve tous en joie et en santé. Dites-moi la chambre du chevalier, afin que j'y sois avec vous. L'abbé Bigorre me mande que M. de Niel tomba, l'autre jour, dans la chambre du roi; il se fit une contusion; Félix le saigna, et lui coupa l'artère; il fallut lui faire à l'instant la grande opération : M. de Grignan, qu'en dites-vous? Je ne sais lequel je plains le plus, ou de celui qui l'a soufferte, ou d'un premier chirurgien du roi, qui pique une artère[2].

[1] Louis Phelipeaux, comte de Pontchartrain, venoit de succéder à M. Le Pelletier, contrôleur-général des finances, qui avoit demandé la permission de se retirer. *D. P.* (*Voir* la lettre du 5 juin 1689, et la note.)

[2] Madame de Sévigné sort ici de sa plume un dilemme sans

LETTRE MCLXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 16 octobre 1689.

Quelle joie, ma chère enfant, que le quinquina ait produit ses effets ordinaires! Je vous avoue que je tremblois en ouvrant votre lettre, car tout est à craindre d'un tempérament comme celui de M. le chevalier. Quel bonheur qu'un remède si chaud se soit accommodé avec la chaleur de son sang! Vous avez grande raison de croire que je prenois un extrême intérêt à la suite de cette terrible maladie. Mais comme vous êtes le centre de toutes les conduites et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, car M. de Grignan s'en veut mêler aussi. Savez-vous bien que je suis encore plus surprise que la goutte ait guéri les entrailles de M. de Grignan, et que le beau temps ait chassé la goutte, que je ne suis étonnée que le quinquina ait guéri la fièvre? Vous pouvez donc vous

réplique sur l'ignorance des docteurs de son siècle, et qui prouve en même temps qu'on feroit un gros volume de leurs âneries. C'est cependant ce même Félix qui, en 1686, fit fort habilement au roi l'opération de la fistule. *G. D. S. G.*

applaudir du régime du riz qui est si adoucissant, et qui peut avoir fait tous ces miracles. Je n'ai garde de m'éloigner de Grignan, pendant que vous avez la joie de voir vos Grignan en si bonne santé; j'y prends trop de part. Je ne veux pas même aller à Paris, de peur de me distraire: c'est une chose plaisante que la manière dont madame de Lavardin m'en presse, et m'en facilite tous les moyens, et de quels tons madame de Chaulnes se sert aussi; il semble qu'elle soit gouvernante de Bretagne; mais je lui ferai bien voir que c'est à présent la maréchale d'Estrées[1], et que je ne suis plus sous ses lois. En vérité, elles sont aimables; je ne crois pas qu'on puisse employer des paroles plus fortes, ni plus pressantes, ni trouver de plus solides expédients; et le tout, parce qu'elles craignent que je ne m'ennuie, que je ne sois malade, que mon esprit ne se rétrécisse, que je ne meure enfin; elles veulent me voir, me tenir, me gouverner: M. du Bois s'en mêle aussi. Cette conspiration est trop jolie; je l'aime, et je leur en suis très-obligée, sans en être émue. Je veux vous garder leurs lettres; vous verrez si l'amitié et la vérité n'y brillent pas.

On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui

[1] Le maréchal d'Estrées commandoit en Bretagne en l'absence de M. de Chaulnes. *D. P.*

aura la députation; je n'en ai pas douté, et je crois que M. de Chaulnes n'en doutoit pas non plus. Il avoit bon esprit, il voyoit le retour du parlement, le présent de la ville de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paroissoit avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les états[1] : tout parle pour lui; il fait une dépense enragée : c'est un bonheur que le voyage de Rome brouille et confonde tout cela; je doute que ce bon duc en corps et en ame eût pû l'emporter; ainsi Dieu fait tout pour le mieux. Mais quand j'ai accusé M. de Chaulnes de négligence, je n'étois pas moins pour lui dans *les pièces justificatives* : quoi, ma fille! vous toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans vos pensées, je vous attraperois à juger qu'il a tort sur un sujet où il a raison, parce qu'il auroit manqué d'activité dans une autre occasion! et cet endroit vous empêcheroit de voir les autres! Voilà une étrange justice! vous seriez bien fâchée que la quatrième des enquêtes eût jugé ainsi votre procès : moi misérable, je me trouvai toute telle à cet égard que si nous avions eu la députation. Je sentis pourtant cet endroit en l'écrivant, mais je crus qu'il trouveroit son passe-port auprès de vous, et que vous vous souviendriez d'une chose que je dis souvent : *ce qui est bon, est bon, ce*

[1] *Voyez* la lettre du 14 septembre précédent.

qui est vrai, est vrai: cela doit être toujours vu de la même façon : s'il y a des facettes sur d'autres sujets, il ne faut point les mêler non plus que de certaines eaux dans certaines rivières. Je crus encore que vous vous souviendriez que l'ingratitude est ma bête d'aversion ; de bonne foi, je ne la puis souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve : mais je vois bien que vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose *de forcé* dans ce que je vous disois : je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'ai voulu me parer de cette sotte générosité de province; je serois fâchée que vous me crussiez si changée : je trouvai ce beau sentiment si naturellement au bout de ma plume, que je vous en reparle fort naïvement, et je vous conjure qu'avec la même justice, vous soyez persuadée que si la lenteur et la négligence ont paru dans cette dernière occasion, *les justificatives* n'en sont pas moins vraies, ni les ingrats moins ingrats ; en vérité, cela ne se doit point confondre, et même vous voyez présentement que ces bons gouverneurs n'ont pas tort.

Je ne suis pas encore revenue de mon étonnement au sujet de l'esprit de M. de Chaulnes, et du changement que vous me dites y avoir remarqué : en vérité, je ne le reconnois pas; il étoit tout un autre homme dans notre petit

voyage; c'étoit votre *génie* qui le ressuscitoit, votre présence étoit trop forte, jointe avec les affaires de Rome; il en étoit accablé. Il y a un cardinal vénitien, nommé *Barbarigo*, évêque de Padoue, qui avoit plus de voix qu'il ne lui en falloit au scrutin pour être pape; mais *l'accessit*[1] gâta tout; je ne sais ce que c'est; je vois bien seulement que c'est quelque chose qui empêche qu'on ne soit pape : cependant il n'y en aura un que trop tôt; je me promène souvent avec cette triste pensée.

J'aime tout-à-fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline; elles lui conviennent fort, et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément, bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur *nez*[2] mal-à-propos : si ce comte avoit voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline auroit *brûlé le monde*[3]. Cet excès eût

[1] L'arrivée du duc de Chaulnes à Rome, muni d'une lettre de créance qui lui donnoit la qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi, près le conclave, accompagné des cardinaux et des membres de la faction de France vers le sacré collége. On dit que le duc de Chaulnes étoit chargé de beaucoup d'argent, sans doute pour hâter les succès de son influence en faveur du cabinet de Versailles. (*Voir* la lettre du dimanche, 28 août précédent, et la note.) *G. D. S. G.*

[2] Pauline avoit un nez comme sa grand'mère, madame de Sévigné. *G. D. S. G.*

[3] C'est l'expression dont s'étoit servi M. de Tréville pour ma-

été embarrassant : ce joli mélange est mille fois mieux, et fait assurément une aimable créature. Sa vivacité ressemble à la vôtre ; votre esprit *déroboit tout*, comme vous dites du sien ; voilà une louange que j'aime. Elle saura l'italien dans un moment, avec une maîtresse meilleure que n'étoit la vôtre. Vous méritiez bien une aussi parfaitement aimable fille que celle que j'avois : je vous avois bien dit que vous feriez de la vôtre tout ce que vous voudriez, par la seule envie qu'elle a de vous plaire ; elle me paroît fort digne de votre amitié. Me revoilà seule ; mon fils et sa femme sont encore à Rennes ; ma femme de Vitré s'en est allée ; je suis fort bien, ne me plaignez pas. Mon fils attend M. de La Trémouille qui vient incessamment. Il est avec ce maréchal (*d'Estrées*), comme avec un homme dont il est connu ; il joue tous les soirs au trictrac avec lui. Tout brille de joie, à Rennes, du retour du parlement, qui sera le premier de décembre ; les états s'ouvriront le 22 de ce mois ; le maréchal a des manières agréables et polies ; les Bretons en sont fort contents ; on aime le changement : voilà, ma très-chère, tout ce que je sais. Ne soyez point en peine de ma solitude, je ne la hais pas ; ma belle-fille reviendra incessamment. J'ai soin de ma

dame de Grignan elle-même, lorsqu'elle parut à la cour dans le premier éclat de sa beauté. *A. G.*

santé; je ne voudrois point être malade ici; quand il fait beau, je me promène; quand il fait mouillé, quand il fait brouillard, je ne sors point; je suis devenue sage : mais vous, la reine et la *cause efficiente* de la santé des autres, ayez soin de la vôtre, reposez-vous de vos fatigues, et songez que votre conservation est encore un plus grand bien pour eux, que celui que vous leur avez fait.

Madame de Mouci [1] a encore donné à son frère une belle tapisserie de ces Bellièvres, *de la décollation de S. Jean*, qui vaut deux mille pistoles. Qu'elle est heureuse de pouvoir faire de si beaux présents! Je trouve que M. de Grignan donne de fort bons ordres contre les *mal convertis*. Vous aurez donc M. de Vins dans votre voisinage; son grand-père [2] y brilloit beaucoup autrefois. On dit ici que le roi d'Angleterre a battu M. de Schomberg : j'en douterai jusqu'à ce que la nouvelle en soit venue à Saint-Germain.

[1] C'étoit une femme d'esprit, dévote de profession, dont les manières guindées, affectées, faisoient de sa personne une espèce d'automate qui n'agissoit que par ressorts. Tel est à-peu-près le portrait que fait Saint-Simon de cette dame de Mouci.

G. D. S. G.

[2] Hubert de Vins s'étoit rendu recommandable dans le parti de la ligue en Provence et en Dauphiné. (*Voyez* les *Mémoires de Castelnau*, page 606 et suivantes, tome II, Bruxelles, 1731. *Voyez* aussi *Nostradamus et Bouche*, Histoire de Provence.) *D. P.*

LETTRE MCLXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 19 octobre 1689.

Ho bien! ma fille, soyez donc en colère contre M. de Chaulnes: pour moi, je ne le saurois; vous me l'avez justifié, vos paroles sont efficaces sur mon esprit, je ne changerai point d'avis, et d'aûtant plus que son souvenir continuel, et de Grignan, et de Toulon, et de Rome d'où il m'écrit du 4, fait sur mon cœur comme s'il me graissoit la patte: je ne vois que des soins aimables; et tout au plus, je disois au commencement, je n'ai jamais tant vu se souvenir d'une personne qu'on oublie. Mais présentement je vois sa politique, et je ne comprends pas que vous, MM. les Grignan, MM. les courtisans, surtout M. le gouverneur de Provence, vous puissiez trouver étrange qu'ayant vu plutôt que nous que cette députation iroit à M. de Coëtlogon par mille raisons, il se soit contenté en partant de marquer simplement son intention à M. de Lavardin, et d'en écrire au maréchal d'Estrées. On conçoit aisément qu'il n'a pas voulu se montrer, ni se faire un

dégoût de ne pouvoir plus nommer un député, quand il est assez heureux pour cacher dans cette occasion le gouverneur de Bretagne derrière l'ambassadeur de Rome, et de brouiller tout par son éloignement. C'est un bonheur que ce soit M. de Coëtlogon, quand il n'y a point de part! s'il n'eût pu l'éviter, c'eût été encore une couleuvre à avaler; et je dis plus encore, s'il n'avoit point été ambassadeur, je crois qu'en bonne politique de courtisan, le roi étant engagé à M. de Cavoie, il eût fallu faire un fagotage de réconciliation, plutôt que de vouloir paroître dans son gouvernement avec un député qui l'eût été malgré lui. Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, et je ne reçois le jugement tumultueux qui me paroît dans votre lettre que comme un effet de votre amitié à tous, et point du tout de vos réflexions : au nom de Dieu, mandez-moi si je vous persuade; pour moi, je trouve que je dis fort bien. Autrefois c'étoit la plus agréable chose du monde : M. le gouverneur choisissoit qui il vouloit, et le roi le recevoit sans aucune difficulté : ce beau droit s'est évanoui par degrés. M. de Charost y voulut donner atteinte le premier, et fit écrire MONSIEUR; et à cause de ce détour, il ne fut député, c'est-à-dire, son fils, que deux ans après : ensuite les ennemis se sont rendus puissants; on a pesé lourdement sur la Bretagne

et sur le gouverneur. Gacé[1] acheva de tout gâter par M. de Cavoie, et il fallut courir vitement à une paix plâtrée pour éviter cette mortification; et enfin, cette députation se confond cette année; et on la donne à un homme qui de bonne foi la doit avoir, qui ne l'a jamais eue; et M. de Chaulnes n'a point été forcé d'y consentir. Tout cela est dans les règles; ne faut-il point être juste, et se mettre à la place des gens? c'est ce qu'on ne fait jamais. Mon fils est joli; il a plus de qualité qu'il n'en faut: mais il a quitté le service, et on le faisoit valoir par l'arrière-ban. Cependant M. de Chaulnes espéroit donner un bon tour à toutes ces choses, à cause des circonstances qui font que la Bretagne est en faveur cette année. Dieu nous envoie un voyage de Rome à point nommé; on n'ose parler d'autre chose au roi que de Rome, toujours Rome; que voulez-vous qu'on fasse? c'est un arrangement de la Providence; c'est un cruel voyage pour nous, également mauvais pour mon fils et pour ma fille. Voici, ma chère enfant, qui est un peu long et ennuyeux, je le sens; mais il est dangereux de me mettre en train de parler: encore un mot, ce duc ne vous a-t-il point écrit de Rome? Madame de Chaulnes est transportée de joie; car non-seulement il se porte bien, mais il a été reçu au bruit du canon comme ambas-

[1] Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon.

sadeur, sans avoir renoncé aux franchises[1], dont l'ambassadeur d'Espagne a été enragé; il avoit sollicité tous les cardinaux pour l'empêcher. La cour est fort contente de cet heureux commencement, et le prend comme un présage de la suite. Un mot à cette duchesse sur cela seroit trop joli. Voilà le billet de l'abbé Bigorre; mais voyez comme je me corrige, oh! c'est tout de bon pour cette fois.

Je suis encore seule ici, je ne m'ennuie point; ma belle-fille reviendra dans quatre ou cinq jours. Mon fils est favori du maréchal; il trouve que la province ne l'a pas encore gâté; il joue au trictrac : Revel qui s'en va, le retient jusqu'à ce qu'il ait vu l'ouverture des états; il attend aussi M. de La Trémouille.

[1] Ce qui n'eut lieu qu'après des négociations épineuses et au moyen d'un subterfuge qui ne fit que plâtrer les réserves du conclave sur les franchises de quartiers et les prétentions de l'ambassadeur à maintenir un droit auquel Louis XIV attachoit une grande importance. (*Voyez* les Mémoires de Coulanges, édition de 1820, page 121.) *G. D. S. G.*

LETTRE MCLXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 23 octobre 1689.

Je suis toujours seule, ma chère enfant, et sans aucun ennui; j'ai de la santé, des livres à choisir, de l'ouvrage et du beau temps; on va bien loin avec un peu de raison mêlée dans tout cela. Je vois, au travers de tout ce que mon fils et sa femme me mandent sur l'envie d'être avec moi, qu'ils sont ravis d'être à Rennes; et moi, dès ce moment il me prend une véritable envie qu'ils y soient. Je leur défends de venir, je trouve même qu'ils ont raison; il y a très-bonne compagnie à Rennes, tout y brille de joie; les Bretons ne sentent pas tous les millions qu'on va demander à la province; ils ne songent qu'au retour du parlement dans cette pauvre ville, et dans ce palais le plus beau de France; c'est où l'on tient les états, rien n'est plus magnifique : la curiosité y attire bien du monde aussi, pour voir des visages tout nouveaux, le maréchal d'Estrées, M. de Pommereuil, M. d'Aubonne, M. de Lezonnet, au lieu de MM. de Chaulnes, de Fieubet ou de

Harlay, d'Harouïs [1]; les hommes aiment le changement. M. de La Trémouille passa, il y a trois jours, à Vitré; il y fut reçu à grand bruit, à cause de sa chevalerie : c'est une des occasions où l'on redouble les honneurs et même les redevances, selon le droit de certaines terres. Il a une *terrible* mine avec sa belle taille et ce cordon bleu; il n'y a que M. de Grignan qui puisse lui être comparé, je dirois même par *la beauté*, si je ne craignois d'offenser ce comte; car il est certain que M. de La Trémouille le surpasse. Il m'a fait faire bien des compliments, et qu'il seroit venu me voir, sans que son équipage étoit fatigué; et moi, sans que je n'en ai point. L'abbé de Roquette est avec lui; il m'a écrit une lettre de bel-esprit, toute pleine de louanges et d'affection, comme auroit fait son oncle d'Autun. Ce fut hier qu'on ouvrit les états; je doute de la beauté des harangues. La noblesse aime que M. de La Trémouille les préside; elle n'aime point M. de Rohan, quoique de bonne maison; quand on le verra sans Saint-Esprit, ce sera un rabaissement; car du moins il ne faut pas ne l'avoir point, c'est un démérite à un duc et pair.

Voilà bien parler de la Bretagne; vous en serez peut-être ennuyée : mais cela est naturel; ce sont des fruits de notre jardin; nous parlerons après

[1] Ex-trésorier des états de Bretagne.

de la Provence. Disons quelque chose du pape, en voilà donc un : si j'avois été à Paris, j'aurois été lui baiser la mule dans la chambre de l'abbé Bigorre : il y est peint en perfection. C'est le cardinal Ottobon, Vénitien [1], intime ami de M. et de madame de Chaulnes, et de madame de Kerman, dont il adoroit le mérite, joint à une beauté de dix-huit ans [2]. Voilà l'homme à qui nous avons affaire; voilà ce duc dans le démêlement des plus

[1] Le cardinal Ottoboni, élu pape, « fut exalté le sixième d'octobre 1689, jour de saint-Bruno, en sorte que les négociations « de cette élection ne durèrent que douze jours, depuis que les « cardinaux françois furent entrés dans le conclave. Il prit le « nom d'Alexandre VIII, et fut couronné le seizième du mois, à « l'âge de soixante-dix-neuf ans et demi. » (Mémoires de Coulanges, page 157, édition de 1820.) On dit que M. de Chaulnes eut près de trois millions à distribuer pour faire ce pape. D'Avrigny n'ose nier formellement ce fait, qu'une majorité si grande et si promptement obtenue rend très-vraisemblable. Ce fut de l'argent perdu, ou peu s'en falloit. A ce sujet M. de Monmerqué fait la part des honnêtes gens en réfutant Grouvelle et son autorité avec de solides raisons : mais il ne sauroit ruiner le grand ressort de toutes les séductions, l'or, d'un si facile accès sur les consciences, et dont chaque siècle n'offre que trop d'exemples dans les réunions les plus solennelles que rassemblent la morale et la politique. *G. D. S. G.*

[2] Madame de Kerman étoit à Rome avec M. et madame de Chaulnes en 1667. Elle étoit alors mademoiselle de Murinais. Le cardinal Ottoboni se ressouvint de cette première ambassade du duc de Chaulnes, et à l'audience même du sacré collége, il lui témoigna à bas bruit le plaisir qu'il éprouvoit de le revoir, s'informa de la santé de son épouse et de mademoiselle de Murinais,

grands intérêts, le voilà qui vous ôte votre cher Avignon; je souhaite qu'il retrouve dans cette occasion tout le bon esprit que je lui ai vu, et je ne crois point qu'il doive en laisser derrière lui. Madame de Lavardin me mande que cet Ottobon est le plus honnête homme et le plus habile du sacré collége : mais il a soixante dix-neuf ans; un esprit n'est-il point au-dessous de la barre à cet âge? Le pauvre bon abbé me dit que oui : feu M. d'Arles me dit que non [1]. Ainsi nous devons croire qu'étant choisi, il tiendra encore fort bien cette grande place. Pour moi, je penserois, comme Patrix, que ce n'est pas la peine de s'habiller en pape, non plus que de se rhabiller au retour d'une grande maladie qu'eut Patrix à cet âge [2]. Madame de Chaulnes aura peur qu'on ne laisse à Rome son mari, tout porté pour le prochain conclave. Parlons de cette duchesse; voici

depuis marquise de Kerman Maillé. (Madame de Sévigné écrit *Carman* dans sa lettre originale. (*Voir* les *Mémoires de Coulanges*, page 123, édit. de 1820.) *G. D. S. G.*

[1] Madame de Sévigné cite l'exemple de l'abbé de Coulanges, son oncle, mort le 23 août 1687, âgé de 80 ans; et celui de M. d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689, âgé de 86 ans, pour en conclure que l'esprit de ceux qui arrivent aux environs de 80 ans baisse plus sensiblement dans les uns que dans les autres. *D. P.*

[2] *Voir* la lettre du 13 octobre 1677, et la note sur Patrix, page 431, note 1 de notre tome V.

un petit secret, vous allez l'aimer. Il faut qu'avant toutes choses vous croyiez que s'ils avoient pu, ils auroient été ravis de donner la députation à mon fils : on peut croire aisément qu'ils l'auroient mieux aimé que M. de Coëtlogon. On ne doit pas imaginer aussi qu'ils aient pu parler pour ce dernier, comme vous dites tous par exagération, puisque M. de Chaulnes a nommé mon fils à M. de Lavardin, qu'il a écrit au maréchal pour lui, et que madame de Chaulnes, soutenue de la vivacité de l'abbé Têtu, a parlé deux fois à M. de Croissi : cela paroît bien clair; mais voici la suite. Cette bonne duchesse, véritablement fâchée que la présence de M. de Chaulnes, avant son départ, n'eût pas fait pour cette députation ce qu'ils avoient tous deux espéré, s'est mis dans la tête, avec madame de La Fayette et madame de Lavardin, de me faire aller à Paris, ayant sur le cœur que c'est le défaut de cette affaire qui me retient en Bretagne, et que son absence de Rennes me jette aux Rochers; car si elle tenoit les états, elle compte bien que je ne l'aurois pas quittée. Toutes ces pensées l'agitoient, et donnoient une telle force à toute cette conspiration de mes amies, que j'en étois importunée; et en un mot, c'étoit madame de Chaulnes qui prêtoit ces mille écus, mais de si bon cœur et de si bonne grace, avec tant d'envie que cette offre

au-delà de nos espérances, c'est de lui rendre cet admirable morceau, qui étoit si fort à votre bienséance: cette pensée fait la douleur de mon cœur. Voilà un petit détail de notre abbé Bigorre, que vous ne serez point fâchée de voir. M. de Chaulnes est trop heureux: on ne peut plus lui disputer d'être l'homme du monde qui fait le mieux un pape. Celui-ci est si bon, que nous n'osions l'espérer; il est Vénitien: c'est celui qui répondit le quatre d'octobre au compliment de M, l'ambassadeur; et le six, pour l'en remercier, M. de Chaulnes le fait pape: car cette exaltation a été faite brusquement à la françoise, et contre l'avis des Espagnols et des Allemands. C'est le meilleur esprit du sacré collége; il n'a de défaut que quatre-vingts ans. Madame de Chaulnes en est transportée: le saint père a demandé de ses nouvelles et de celles de madame de Kerman, disant qu'il mourroit content s'il les avoit vues encore une fois [1]. Toute la France a été chez cette duchesse: je crois que vous lui aurez écrit un petit mot de cet heureux succès, et à ce duc aussi, quoiqu'il vous ôte Avignon. Voilà la chose du monde la plus heureuse pour lui: vous savez tout cela; mais on cause.

Vous avez présentement M. d'Arles; il m'a écrit de Paris, je lui ferai réponse à Grignan; et comme

[1] *Voyez* la note de la lettre précédente.

il me parle de son abdication[1], je n'hésiterai point à lui mander ce que j'en pense, quoique ce soit une chose faite, et qu'il me dise que M. de Pomponne et madame de Vins l'ont approuvée; il est si aisé d'escroquer des approbations, qu'elles ne doivent pas faire une autorité. Il me mande que cela n'étoit bon que pour M. de Grignan; je ne veux que cela pour le confondre: n'est-ce donc rien que d'être bon à son aîné, dans une place comme celle-là? Il n'aura qu'à voir combien cela fera plaisir à M. d'Aix, pour juger combien cela est mauvais à M. de Grignan. Et depuis quand un Grignan compte-t-il pour rien d'être utile à sa maison? Eux que vous dites qui en aiment jusqu'à la moindre goutte, sous quelque figure que ce puisse être, n'ont-ils point assez marqué dans les occasions publiques qu'ils ne sont qu'un? D'où vient qu'il plaît à M. l'archevêque de se démentir, et de renoncer à cette belle et heureuse réputation? Je trouve, comme vous, qu'il faut être pointilleux pour être blessé d'un petit

[1] Il s'agissoit de la place de président des états de Provence, que M. d'Arles (*Jean-Baptiste-Adhémar de Monteil*) avoit occupée après M. de Marseille (*Toussaint de Forbin*). Mais par la nomination de M. de Valence (*Daniel de Cosnac*) à l'archevêché d'Aix, M. d'Arles étant obligé de lui céder la place de président, il crut dès-lors ne devoir point assister à l'assemblée des états, pour ne s'y trouver qu'à la *seconde place*, suivant le rang de son archevêché. *D. P.*

morceau de bois sur un banc, qui fait la différence des places, qui ne tombe, ni sur la personne, ni sur le nom, et qui n'est fondée, dans cette *assemblée* seulement et pendant quelques jours, que sur les rangs de l'archevêque d'Aix et de l'archevêque d'Arles. Cela doit-il faire prendre la résolution de parler au roi, comme un homme qui a fait long-temps un sacrifice, dont le poids et le dégoût lui sont enfin devenus insupportables? Est-il possible que le roi soit entré véritablement dans cette peine, et qu'il n'ait point été surpris que l'honneur de le servir, qu'on avoit tant fait valoir en prenant cette place, ne puisse plus le soutenir contre un chagrin qui n'est que dans son imagination? Enfin, ma fille, je suis blessée de cette abdication, et je souhaite à celle-là le même repentir qu'aux autres, afin de nous venger. Mais je vous en dis tant, que j'y renverrai M. l'archevêque, s'il me fait l'honneur de vouloir que je lui dise mon sentiment sur ce qu'il me mande, et je ne lui ferai qu'une légère mention de cet article dans ma réponse.

Disons un mot de madame Reinié [1]. Quelle furie! ne crûtes-vous point qu'elle étoit morte

[1] Madame Reinié, marchande de Paris, créancière de M. de Grignan, dont elle ne pouvoit arracher de l'argent qu'en faisant elle-même beaucoup de frais. Madame de Sévigné n'ignoroit pas

et que son esprit et toutes ses paroles vous revenoient persécuter, comme quand elle étoit en vie? pour moi, j'aurois eu une frayeur extrême, et j'aurais fait le signe de la croix [1] : mais je crains qu'il ne faille autre chose pour la chasser. Comment fait-on cent cinquante lieues pour demander de l'argent à une personne qui meurt d'envie d'en donner, et qui en envoie quand elle peut? nulle personne arrivée à Grignan ne pouvoit tant m'étonner que celle-là; j'en fis un cri. Vous faites bien cependant de ne pas la maltraiter, vous êtes toute raisonnable [2] : mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes, et de ces inondations de paroles, où l'on se trouve noyée, abymée? Je suis fort aise d'être instruite sur Balaruc [3]; je l'ai vu sur la carte. C'est une chose bien triste, que M. le chevalier ne soit point soulagé, et que sa maladie ait gâté tout le bien que vous pensiez d'abord que les eaux avoient fait; je suis très-sensible à ce malheur. Ces eaux sont d'une grande

ce désordre; à ce sujet, elle est ailleurs moins relâchée que dans ce passage où elle se livre plus à la morale des gens du monde, que dans sa lettre du 6 octobre 1679. *G.D. S. G.*

[1] Au fait il n'y a point de diable plus noir qu'un créancier aux yeux d'un débiteur de mauvaise foi. *G. D. S. G.*

[2] C'étoit effectivement une grande modération, car souvent les gens du haut parage menaçoient de faire passer par la fenêtre les créanciers trop importuns. *G. D. S. G.*

[3] *Voyez* ses eaux minérales, sous la date du 6 juillet précédent.

violence; je n'y voudrois confier aucun de mes membres, d'autant mieux que je n'ai plus aucun mal à mes mains. Je ne sais plus où se sont cachés tous ces petits maux extravagants : je crois quelquefois qu'il y a de la trahison, tant je suis parfaite sur le sujet de ma santé. Je vous trouverai bien à plaindre, quand vous vous séparerez tous : ce sera vraiment alors que vous voudriez n'avoir eu pour compagnie que madame Reinié, et une autre que j'avoue qui m'est insupportable aux yeux, tout comme à vous. Mais vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos; vraiment je me garderai bien de leur confier la moindre chose : nous en avons un dans cette place *Coulanges*, qui est comme celui de La Trousse, et qui est petit rediseur mot à mot jusque dans l'oreille [1]. A propos de La Trousse, M. de La Trousse n'est guère soulagé des eaux de Bourbon.

Le lendemain du jour que je vous eus écrit, je vis revenir ma belle-fille, à l'heure que j'y pensois le moins : elle quitta Rennes, malgré tout le monde et tous les plaisirs qui y sont, pour venir, dit-elle, auprès de moi, préférant ce plai-

[1] Cet écho est très-sonore; un carreau de marbre indique dans le parterre des Rochers le lieu où il faut se placer pour l'interroger. On voit à côté un cadran solaire qui paroît avoir été construit du temps de madame de Sévigné; il porte cette inscription : *unam time. M.*

sir-là à tous les amusemens des états. Cela me surprit, et m'auroit inquiétée, si je ne voyois clairement qu'elle en est fort aise, et que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grace qu'elle a fait cette expédition. Du Mesnil a fait venir l'opéra d'*Atys* à Rennes; il n'est pas en si grand volume, mais il est fort joli. Ma belle-fille y a été une fois, elle en est contente, et plus encore d'être revenue ici : elle me dit : « Tout le monde « me tourmentoit à Rennes sur l'envie que j'avois « de revenir aux Rochers; mais, Madame, quand « je les ai fait souvenir que c'étoit pour être au- « près de vous, ils ont fort bien compris que j'a- « vois raison, surtout M. le maréchal d'Estrées, « M. de Rennes, M. de la Trémouille, et M. de « Pommereuil. » Enfin, la voilà : j'ai cru que ce petit récit ne la brouillerait pas avec vous. Pour mon fils, M. le maréchal n'a pas voulu le laisser venir : c'est le seul avec qui il cause de toutes choses [1]. Il est au désespoir que mon fils ne soit

[1] On trouve ce maréchal sur la liste des amants de Ninon dans le temps qu'il n'étoit encore que comte d'Estrées. De là renaît en partie la liaison avec M. de Sévigné. C'étoit comme une amitié de collége. C'est le même comte d'Estrées qui ayant eu Ninon après Villarceaux, disputoit à celui-ci la paternité de l'enfant dont elle accoucha dans ce temps. Ne pouvant s'accorder, ils firent comme le juge de Rabelais, ils prirent des dez. Le sort donna au comte d'Estrées cet enfant, qui depuis se distingua dans la marine sous le nom de La Boissière. Grouvelle, en rapportant cette

pas député; il avoit une sincère envie de nous faire ce plaisir et à madame de La Fayette, qui l'en avoit prié. Il n'aime guère le choix de M. de Cavoie, intime ami de M. de Seignelai : vous voyez le reste.

Nos états furent ouverts samedi 22 : ce fut une foule, une presse, une confusion : mais enfin, le maréchal parla fort bien, mieux qu'on ne pensoit. Le premier président *de communi martyrum:* M. de Pommereuil fort vivement à sa mode, moins bien que Fieubet et de Harlay, qui enlevoient par la beauté de leurs harangues; et dans toutes, il fut dit des merveilles de M. le duc de Chaulnes, et de cette exaltation arrivée le même jour tout à propos. Le lendemain, M. de Pommereuil demanda trois millions pour le roi : ils furent accordés sur-le-champ, quoiqu'en vérité on ne sache pas trop bien où les prendre avec le conflit de M. d'Harouïs : mais enfin, pour la bonne grace au moins, il ne peut rien s'y ajouter. Après avoir vu ces bons commencements, Revel est parti pour reprendre, comme il espère, son premier métier. Il passa ici lundi, il ne fit qu'y dîner, il alla coucher à Laval. Nous lui demandâmes quel genre de mort auroient choisi toutes ses maîtresses : il

anecdote, commet une erreur : elle ne s'applique point à M. de Sévigné, comme il le fait entendre, mais à l'abbé d'Effiat l'exilé, et dont parle souvent madame de Sévigné. *G. D. S. G.*

nous répondit fort bien qu'elles le choisiroient avec M. de La Trémouille et le comte d'Estrées, entre les mains desquels il les avoit laissées. Nous parlâmes de M. le chevalier : il me parut bien dégelé sur l'estime parfaite qu'il a de lui : il se vante de l'avoir vu en guerre et en marchandise; je l'assurai aussi qu'il n'aimait pas un ingrat. Il espère qu'il ira en Allemagne avec le maréchal de Lorges : je lui recommandai le marquis de Grignan : il me dit que c'étoit lui qui demandoit sa protection, tant il étoit hors d'exercice. Quelle cruauté, ma chère bonne, si vous ne pouviez pas voir cet hiver ce pauvre enfant! n'est-ce pas dix-huit ans qu'il a ce mois-ci? les Allemands sont fâcheux avec leur guerre d'hiver.

Nous passons ici fort tranquillement nos jours, vous n'en doutez pas, mais fort vite, c'est ce qui surprend : de l'ouvrage, de la promenade, de la conversation, de la lecture; tout cela vient à notre secours. A propos de livres, vous dites des merveilles des derniers de M. Nicole; j'en ai lu des endroits qui m'ont paru très-beaux : le style de l'auteur *éclaire*, comme vous dites, et nous fait rentrer dans nous-mêmes d'une manière qui découvre la beauté de son esprit et la bonté de son cœur, car il ne gronde point mal à propos, qui est la plus mauvaise chose du monde, et qui fait le moins ce qu'on veut. Je ne l'achetai point

alors, c'étoit ce carême dernier; je me contentai du bon Le Tourneux [1]. Nous lisons un traité de ce saint homme de Port-Royal [2], *de la prière continuelle*, qui est une suite de certains ouvrages de piété, qui sont fort beaux: mais, mon enfant, celui-ci, qui est bien plus gros, est si spirituel, si lumineux, si saint, qu'encore qu'il nous passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous charmer. On est bien aise de voir qu'il y ait eu, et qu'il y ait encore des gens au monde, à qui Dieu communique son saint esprit et sa grace avec une telle abondance; mais, mon Dieu! quand en aurons-nous quelque étincelle, quelque degré? Quelle tristesse de s'en trouver si loin et si près d'une autre chose! Ah! fi, ne parlons point de ce malheur; il en faut soupirer et gémir et s'en humilier cent fois par jour.

Il y a un mois que la nouvelle de la défaite de M. de Schomberg roule en ce pays; elle fut mandée de Saint-Malo à M. de Louvois; mais comme elle n'a point été confirmée par un courrier à la reine d'Angleterre, on la croit fausse [3]. J'embrasse ma très-aimable comtesse.

[1] Nicolas Le Tourneux, confesseur de Port-Royal. (*Voir* la lettre du 11 novembre 1688, et la note.)

[2] Jean Hamon, médecin de Port-Royal. (*Voir* la lettre du 10 juillet, et la note.)

[3] Elle l'étoit en effet. Schomberg éprouva un revers en Irlande

DE MADAME DE SÉVIGNÉ BELLE-FILLE.

J'ai vu, ma chère sœur, tout ce que vous dites pour M. de Sévigné et pour moi. Il est demeuré à Rennes, et j'ai eu assez d'esprit pour ne pas balancer un moment à me rendre auprès de madame de Sévigné. Je suis sûre que vous ne désapprouverez pas mon goût, et que cette préférence ne me mettra point mal avec vous. Je ne vous parlerai point de la députation; nous avons épuisé cette matière : nous soutenons si bien cette petite disgrace, que cela fait voir que nous étions dignes de ce que nous espérions. Je suis ravie, ma chère sœur, que notre chambre soit toute prête à Grignan; je vous embrasse très-tendrement : ne le voulez-vous pas bien? Si j'osois, j'embrasserois aussi M. de Grignan; mais l'amitié que j'ai pour lui est tellement vive, que je fais scrupule de tout.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

En vérité, je reprends la plume à regret, car elle disoit fort bien; ce n'est que pour vous embrasser encore une fois.

plutôt par la maladie dans ses armées, que par la force des armes. Mais Jacques II, qui ne savoit profiter de rien, ne tira aucun succès de ce revers, et on verra plus tard qu'il ne put seconder les secours du roi de France. *G. D. S. G.*

LETTRE MCLXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 30 octobre 1689.

Parlons de la douleur de toutes vos séparations; il y a long-temps que je les sens pour vous, et que j'ai dit que vous éprouveriez bien le malheur d'avoir eu une si bonne compagnie: mais vous avez changé d'amis. Je vous mandai cet été que M. le chevalier pourroit passer son hiver à Avignon ou à quelqu'autre lieu de Provence, pour jouir de votre beau soleil, et mettre un hiver si gracieux au bout des eaux de Balaruc, comme font bien des gens qui craignent les froids de Paris: vous me renvoyâtes bien loin, et vous me dites que c'étoit lui souhaiter le pis qui pût lui arriver; que s'il y demeuroit, ce seroit signe qu'il seroit trop malade pour s'en retourner; que sans cela il iroit revoir ses amis et le monde. Dites-moi donc ce qui est arrivé, qui vous fait croire aujourd'hui qu'il feroit bien de passer l'hiver en Provence; car pour moi, je suis persuadée, comme vous, que les eaux n'ayant pas trop réussi, il passera bien tristement son hiver

à Paris dans cette petite chambre, avec votre beau portrait qui ne dit pas un mot, quelque chose qu'on puisse lui dire; et je pense que si Dieu veut qu'il soit malade, et qu'il crie les hauts cris, en ce cas il doit vous regretter infiniment, car il n'est pas homme qui s'accommode des consolations médiocres; il faut espérer un état plus doux pour moi, j'eusse opiné à tâter du climat de Provence, cette année seulement, puisqu'il y étoit tout porté. Vous me manderez comme toutes vos séparations se seront faites.

Vous avez M. d'Arles, vous lui avez donné ma lettre : je suis plus aise que jamais de lui avoir dit librement mon sentiment sur son abdication[1]. Il s'étoit vanté de l'approbation de madame de Vins : mais elle me mande qu'il lui a caché cette résolution, croyant bien qu'elle l'improuveroit à cause de M. de Grignan, et plusieurs choses encore sur ce ton; c'est donc ainsi que madame de Vins et M. de Pomponne l'approuvent. Vous ne m'avez point appris cette réponse du roi, dont vous étiez si curieuse; pour moi, je ne me dédis point de tout ce que j'ai dit sur ce sujet.

On assure que la première chose que M. de Chaulnes a faite le lendemain de l'exaltation, ç'a été de rendre Avignon. Mon Dieu, ma fille, que cette pensée me touche et me trouble! c'est

[1] *Voyez* la lettre précédente, et la note.

ma seule peine, et elle ne peut être mieux fondée que sur l'état où vous allez être. Quand je réfléchis et parle sur ce sujet, ce sont mes véritables affaires, je n'en connois point d'autres. Mais il faut épargner cette amertume dans les lettres, elle ne feroit que renouveler celle de votre cœur; cela échappe quelquefois. On dit que M. de Lorraine va mettre ses troupes en quartier d'hiver : nous en ferons autant, et si cela est, vous reverrez bientôt votre cher enfant; je vous souhaite consolation.

La prise de Bonn, et la mort du baron d'Asfeld[1] ont donné du chagrin : le roi et M. de Louvois l'ont regretté, et loué hautement comme un homme capable de tout, et des plus grandes négociations. Celles de M. de Chaulnes pourroient être plus longues qu'on ne pense, étant le seul qui puisse inspirer à sa sainteté le véritable désir de donner la paix aux princes chrétiens; sa sainteté n'aime point du tout le cardinal d'Estrées que l'on croit qui reviendra à la cour. Nous verrons ce que Dieu a réglé : *Laissons-le faire*, dit

[1] Frère aîné du maréchal et de l'abbé d'Asfeld. Il commandoit dans Bonn, où il fit une très-vigoureuse défense, et soutint un assaut où il fut blessé à mort : il se rendit le 12 d'octobre, et fit une capitulation honorable après 27 jours de tranchée ouverte, et un blocus de plus de trois mois, pendant lequel les ennemis avoient ruiné cette ville par le canon et par les bombes avant que de l'assiéger dans les formes. *D. P.*

le saint évêque d'Angers (*Henri Arnauld*) qui vient de faire sa visite à quatre-vingt-douze ans, avec le même bon esprit qu'autrefois. Adieu, ma chère enfant, pourquoi dites-vous que vous n'êtes plus belle? pourquoi êtes-vous allumée? pourquoi votre sang est-il en colère? le mien en est ému; vous êtes trop vive, vous êtes trop sensible, vos nuits se sentent de l'agitation des jours; tâchez de vous tranquilliser, servez-vous de votre courage, de votre philosophie, de votre christianisme, pour soutenir le fardeau des peines que la Providence vous destine; elle aide elle-même à les soutenir. Votre belle-sœur vous dit mille choses honnêtes et tendres; une de ses folies, c'est de me faire parler de vous. J'embrasse M. de Grignan : je ne sais plus où j'en suis des autres : je crains bien qu'à l'arrivée de cette lettre tous les oiseaux ne s'en soient envolés. Nous avons eu ici quelque temps votre soleil; vous aviez nos pluies : mais depuis deux jours je crois que tout retourne à sa place; ainsi, vous avez beau temps. Pauline m'a écrit une lettre charmante; elle me dit audacieusement qu'*elle ne craint point de détruire* [1], qu'au contraire elle prétend surpasser les louanges que Coulanges

[1] Allusion à cette tournure banale d'une fausse modestie.... *Je crains en vous écrivant* (ou en vous parlant) *de détruire l'idée avantageuse que vous avez prise de moi. A. G.*

lui donne, et qu'elle apprend l'italien, que vous êtes sa maîtresse, qu'elle lit le *pastor fido;* et puis me fait une question fort plaisante, la friponne! Vraiment, je la renvoie bien chez ses parents.

LETTRE MCLXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 2 novembre 1689.

Je reçois toutes vos lettres, ma fille, mieux que quand il faisoit beau. Cependant le ciel de votre Provence est dans un désordre qui fait peur; vous n'êtes point accoutumée à ces déluges; vous me représentez votre château dans un état qui me donne beaucoup de peine, et si vous n'avez pas sauvé tous vos beaux meubles, et surtout celui de votre cabinet, digne de Versailles[1], je

[1] Le cabinet de Grignan étoit orné de tableaux des différentes écoles, de bustes, marbres antiques et modernes, etc. La plupart des tableaux précieux de ce cabinet, ont passé dans la collection de M. Boyer d'Aiguilles, procureur du roi au parlement de Provence. J'ai puisé ce renseignement dans un manuscrit de la main du célèbre Mariette, honoraire amateur de l'académie royale de peinture. Ce manuscrit m'a été communiqué par M. Deloynes, ancien auditeur des comptes, décédé dans sa maison, rue Culture-Sainte-Catherine, il y a environ onze ans. (Voyez M. Deloynes dans mes *Vies choisies de la Peinture en France*, etc., p. [illegible])
G. D. S. G.

serai bien affligée. Nous commençons à sentir les pluies; mais comme il y a encore de beaux rayons de soleil, j'en profite avec plaisir, parce que ce terrain est aussi sec et aussi agréable que celui de notre pauvre Livry : ainsi, je me promènerai souvent. Le commencement de votre lettre dit de grandes choses en peu de mots : Ottobon, *pape;* le Comtat *rendu;* le roi et M. de Chaulnes *triomphants;* et madame de Grignan *ruinée :* voilà l'endroit qui me fait bien du mal, et qui n'est que trop sensible à mon cœur; il faudra tâcher de mettre au moins une espérance à la place de cette solide consolation que sa majesté vous avoit donnée. Si le temps d'y travailler étoit à la fin de l'année qui vient, et que vous vinssiez tous deux à Paris, ce seroit bien mon compte, car la chevalerie se feroit en même temps. Mais je ne comprends point la pensée de M. de Grignan, *seul à Pâques :* j'entends mieux celle de revenir passer l'hiver à Grignan, après l'assemblée, malgré la bise qui devient plus intraitable en ce temps-là : cela s'accommoderoit du moins avec la santé de M. le chevalier et avec vos affaires. Enfin, ma belle, vous êtes tous sages; votre conciliabule est assemblé, vous prendrez les bonnes résolutions : il faut s'en fier à de si bonnes têtes. J'ai grande envie que M. d'Arles vous ait dit ses raisons : je

veux aussi qu'il voie ma lettre [1]; nous sommes en assez bon ménage pour que je puisse lui dire mon sentiment sur un sujet dont il me parle le premier : ne lui laissez point mettre, je vous prie, madame de Vins au nombre de ceux qu'il a consultés, et qui l'approuvent. Vous avez trouvé les propositions de mes amies bien aimables [2]; vous avez raison, elles l'étoient fort : mais c'est assez d'avoir eu le plaisir de voir leur cœur, leur amitié; car du reste, c'eût été faire peu d'honneur à mes premières résolutions que de les changer, et de vouloir m'accabler encore d'une dette de mille écus. En vérité, ma fille, il ne falloit faire sur cela que ce que j'ai fait, c'est-à-dire, sentir leur bonté, et en avoir beaucoup de reconnoissance. Si je vous faisois une gazette de l'état de ma santé en détail, vous seriez persuadée que je tiendrai la parole que j'ai donnée à madame de La Fayette. Vous verriez dans l'article de *la vessie*, que tout ce pays est dans une parfaite tranquillité; que les peuples sablonneux qui avoient fait autrefois quelques entreprises, font à présent leurs efforts en d'autres pays lointains; qu'on a reçu des lettres des extrémités de ce royaume, qui portent que les jambes ne furent jamais, ni mieux faites, ni plus en état de servir;

[1] *Voyez* la lettre du 26 octobre.

[2] *Voyez* la lettre du 12 octobre.

que les mains qui sont sur les frontières ne sont plus sujettes aux fantaisies des nerfs leurs voisins, ni aux vapeurs qui leur donnent du secours; qu'enfin cet état seroit un pays parfait, si l'on y pouvoit trouver la fontaine de Jouvence: voilà tout le malheur. Après cette ridicule gazette que vous m'avez demandée, je crois que vous devez avoir l'esprit en repos de ma santé.

Il me paroît que vous faites une réparation à l'esprit de M. de Chaulnes; vous trouvez qu'il l'a si bon à Rome, que vous devez croire qu'il rêvoit, à Grignan, à toutes ces grandes affaires; ainsi, le voilà rétabli dans votre estime à cet égard : il faut qu'il le soit aussi sur le sujet des députations. Il n'avoit pas tort de les donner quinze ans durant, sans en parler au roi, comme avoit toujours fait le maréchal de La Meilleraie[1]. Cela est changé depuis quatre ou cinq ans, comme tout le reste. Quelles couleuvres n'a-t-il point avalées! vous l'avez vu. Il sait fort bien que ses bons amis ont détourné le chemin des députations; il le sent, et il a toujours dit à mon fils[2], hormis cette année, qu'il falloit présentement être courtisan, parce que les temps sont changés. Pour cette année, il avoit cru que la noblesse

[1] Il étoit gouverneur de Nantes et de Brest, et lieutenant-général de la haute et basse Bretagne. *D. P.*

[2] M. de Sévigné avoit quitté la cour en se retirant du service. *D. P.*

de Bretagne, et celui qui la commande, pouvoient être considérés. Il avoit raison de croire, au moins, que sa recommandation pourroit y faire quelque chose, soit en écrivant de la province où il servoit agréablement, soit en partant pour Rome. Sa timidité ou l'impossibilité de parler de Bretagne, l'a empêché de proposer la députation au roi; il n'a fait que la recommander à M. de Lavardin, et en écrire au maréchal d'Estrées : que sais-je encore s'il n'a pas compris qu'il trouveroit M. de Coëtlogon sur son chemin, et s'il n'a pas craint de se commettre? Pour moi, je crois que voilà le fond du sac. Il est tellement vrai que l'on ne songe qu'à faire plaisir à la ville de Rennes, que par une conduite inouïe, et dont je suis fort aise, on a donné la députation du clergé à M. de Rennes par une lettre de cachet : c'est une sorte de paquet qui n'étoit jamais entré dans la Bretagne pour une telle chose; car on suit le rang des évêques, et c'étoit cette année le tour de M. de Vannes ou de M. de Tréguier, qui sont si étonnés qu'ils ne savent où ils en sont mais c'est assez d'être M. de Rennes; il en est tout étonné aussi, et demande s'il est bien vrai que ce paquet soit pour lui; car on n'en a jamais envoyé pour une députation : jugez si le gouverneur de Rennes ne devoit pas l'obtenir avec plus de justice. Madame de Chaulnes est si sur-

prise de tout cela, qu'elle se rejette à Rome, et fait fort bien. Le roi lui dit la semaine passée : « Madame, M. de Chaulnes n'a pas été long-temps « à Rome sans faire parler de lui; il y a trouvé « encore de bons amis, il y a été fort bien reçu. » Elle lui répondit : « Sire, quand on porte les « ordres de Votre Majesté, on est toujours bien « reçu. » Toute la cour pensa l'étouffer de compliments et d'amitiés ; j'espère que vous lui aurez écrit. Je crois comme vous, ma chère enfant, que M. de Chaulnes demeurera là pour une autre conclave, ou plutôt pour terminer avec ce pape qui l'aime, les grandes choses qu'ils ont à traiter ensemble, et celles qu'il a dessein de lui inspirer, ou dans lesquelles il veut tâcher de le confirmer pour la paix générale; c'est cela qui seroit un beau coup de filet. Si madame de Chaulnes et madame de Kerman étoient à Rome, elles seroient bien propres à le seconder[1]. Mais ce pape hait autant le cardinal d'Estrées[2], qu'il aime

[1] *Voyez* la lettre du 23 octobre.

[2] Coulanges, dans sa relation des conclaves, donne au cardinal d'Estrées une conduite dissimulée et toujours en opposition avec l'ambassadeur, jusqu'à le desservir près du cabinet de Versailles. Mais si on saisit bien la conversation du cardinal Ottoboni avec le cardinal de Bouillon, qui se trouve dans cette même *Relation* de Coulanges (page 133, édition 1820), on ne tardera pas à voir que le premier vouloit faire tourner l'élection à son profit et en écarter le cardinal Delfini, qu'il savoit être désigné dans les instructions

l'ambassadeur, et l'on croit que cette éminence reviendra en France : si cela est, le retour de M. de Chaulnes en sera reculé. Je suis affligée, comme vous, que ce dernier pape qui nous laissoit Avignon, n'ait pas autant vécu que M. d'Angers, que M. d'Arles[1] : mais cette longue vieillesse vous eût été trop bonne ; Dieu ne l'a pas voulu. Je vous avois mandé que M. de Chaulnes étoit entré, comme ambassadeur dans Rome, *al dispetto* de l'ambassadeur d'Espagne, qui avoit travaillé auprès des cardinaux pour l'empêcher : mais de cinquante-six voix, il n'en eut que cinq.

Je ne donne point la mienne à M. de La Garde pour prêcher ni pour gronder : je sais bien que Jésus-Christ, saint Paul et saint Augustin, ont prêché et exhorté; c'étoit à eux à le faire : ce dernier en dit de si bonnes raisons. Mais un pauvre pécheur, revenu depuis trois jours d'un état pire que les nôtres, devroit se tenir dans le silence, pénétré de la miséricorde de Dieu sur

que Louis XIV avoit données. La suite de cette relation prouve encore que l'influence du cardinal de Bouillon fut d'un grand poids dans l'élection d'Ottoboni, et qu'il en usa avec la plus grande sincérité pour les intérêts de la France. Toutes les espérances à cet égard furent désappointées. A qui devoit-on s'en prendre, au pape lui-même, qui, sous la tiare d'Alexandre VIII, fut moins flexible que sous le chapeau d'Ottoboni. (*Voyez* la lettre suivante.)
G. D. S. G.

[1] Ces deux prélats ont vécu l'un 95 et l'autre 86 ans.

lui, uniquement occupé de son bonheur, et de la sensible reconnaissance qu'il doit à son sauveur, de l'avoir séparé et distingué entre tant d'autres, sans aucun mérite, et par une grace toute gratuite : voilà de quoi son cœur doit être plein, et si la charité lui fait prendre intérêt à son prochain, que ce soit en gémissant devant Dieu, et en demandant pour les autres les mêmes graces dont il a été comblé. Telle étoit madame de Longueville, cette pénitente et sainte princesse : elle n'oublioit point son état, ni les abîmes dont Dieu l'avoit tirée; elle en conservoit le sentiment pour fonder sa pénitence, et sa vive reconnoissance envers Dieu. C'est ainsi que l'on conserve l'humilité chrétienne, et que l'on fait honneur à la grace de Jésus-Christ. Cela n'empêche pas les réflexions, les conversations chrétiennes avec ses amis; mais point de sermon, point de gronderies, cela révolte et fait qu'on se souvient, et qu'on les renvoie à leur vie passée, parce qu'on voit qu'ils l'ont oubliée. Je suis étonnée que les gens de bon esprit tombent dans cette injustice; mais il ne faudroit s'étonner de rien; car que ne trouve-t-on point dans son chemin?

Notre marquis me paroît un petit homme qui sera bientôt en quartier d'hiver, comme les autres, et qui pourra vous aller voir : je le souhaite, ma chère enfant, c'est la plus grande

consolation que vous puissiez avoir : j'ai bien envie de l'embrasser, aussi-bien que ma chère comtesse. Je suis fort aise que ce comte soit engraissé; je le voyois toujours maigre, et j'en étois en peine. La peinture que vous me faites de vos oranges est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie.

LETTRE MCLXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 6 novembre 1689.

Monsieur de Chaulnes m'écrit fort tendrement et fort plaisamment : il me mande qu'il pourroit se vanter d'avoir fourni une assez belle carrière, sans la douleur mortelle qu'il a d'avoir été contraint d'offrir au pape le charmant Comtat; qu'il le fit de si mauvaise grace, qu'il crut que sa sainteté le refuseroit; mais qu'il fut assez malheureux pour être trompé, et que le pape le reçut, au contraire, avec un plaisir qui lui renouvela la bonne opinion qu'il avoit déjà de ce présent. Enfin, ma fille, voilà qui est fait: *Dieu vous l'avoit donné, Dieu vous l'a ôté ;* il faut soutenir cette privation comme tant d'autres.

Je veux vous dire encore une fois que si vous êtes juste, vous comprendrez que ce duc ne nous a point trompés. Il nous disoit, avant ces derniers états, que les choses avoient bien changé, qu'il n'étoit plus le maître comme autrefois, qu'il falloit venir un peu montrer son visage à la cour : je vous ai dit sur quoi il se fondoit présentement. Il avoit quelque raison de croire qu'au moins, cette année, sa sollicitation devoit être aussi bonne que celle d'un autre. Il en parla ainsi à M. de Rennes en passant à Malicorne, et je ne saurois douter de l'envie qu'il avoit de me faire plaisir, et à mon fils. Il ne crut pas à Versailles devoir parler de la Bretagne : il a dit un mot à M. de Lavardin, il a écrit à M. le maréchal d'Estrées, madame de Chaulnes à M. de Croissi, et M. de Cavòie a fait ce que vous savez. L'ambassadeur est heureux que tout le dégoût qu'il auroit pu avoir là-dessus, soit caché et confondu dans son absence, et nous ait fait en ce pays le même honneur; car tout le monde à Rennes regarde mon fils comme le député que vouloit faire M. de Chaulnes; et M. de Coëtlogon, comme celui qu'a fait son voyage à Rome : ainsi, nous n'avons aucun sujet de nous plaindre, nous en sommes bien éloignés aussi. Je vous avoue que je ne connois plus, ni M. le chevalier, ni vous, ni vous autres, messieurs les

grands seigneurs, ni messieurs les gouverneurs de province, de trouver que c'est une belle chose d'avoir ôté au gouverneur de Bretagne le beau droit de nommer les députés sans aucune dépendance, et de dire que M. de Chaulnes faisoit le roi : vraiment, il auroit eu grand tort de ne le pas faire, puisque tous les autres l'avoient fait. Depuis notre mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, cette belle et grande province avoit bien d'autres prérogatives. M. de Chaulnes a suivi quinze ou seize ans les dernières traces du maréchal de La Meilleraie[1]. Trouvez-vous bien noble et bien juste de se faire un mérite de dégrader ce beau gouvernement! n'est-ce pas l'intérêt commun des grands seigneurs, des grands gouverneurs? ne doivent-ils point se mirer dans cet exemple? j'en connois deux ou trois qui l'ont vivement senti par rapport à eux, et ce ne peut pas être un de ce corps, qui se soit fait un tel divertissement. Hélas! ces pauvres gouverneurs, que ne font-ils point pour plaire à leur maître? avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service : comptent-ils pour quelque chose leurs santés, leurs plaisirs, leurs affaires, leurs vies, quand il est question

[1] Charles de La Porte, duc de La Meilleraie, maréchal de France, gouverneur de Bretagne, et grand-maître de l'artillerie, étoit mort à Paris, à l'Arsenal, le 8 février 1664. *M.*

de lui obéir et de lui plaire ? et on leur plaindra un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une province! Et pourquoi veulent-ils être aimés et honorés, et faire donc les rois? n'est-ce pas pour le service du vrai roi? est-ce pour eux? hélas! ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie, pour le venir regarder à Versailles, quand même ils devroient n'en être pas regardés, et on leur plaindra des grandeurs dont ils font un si bon usage! Mais, mon enfant, est-il possible que vous ne pensiez point comme moi? M. de Grignan, venez donc à mon secours, soutenez-moi, c'est votre affaire : si vous m'abandonnez, je vous souhaiterai toutes sortes de dégoûts dans votre Provence, et je louerai et admirerai ceux qui, par leur industrie, sauront vous mettre au rang des autres. Je ne veux plus parler; pourquoi aussi me faites-vous dire ce que je pense? C'est à vous, au moins, que je me fie; car ailleurs je ne trouve rien de si joli que de savoir ainsi mettre les grands à la raison. M. de la Rochefoucauld et M. de La Feuillade ne me feroient pas mon procès sur ce que je pense là-dessus.

Parlons de nos états. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit Fra-Paolo, au concile de Trente;

la députation est venue dans une lettre de cachet à M. de Rennes : ces voitures sont également extraordinaires. M. le maréchal d'Estrées ne veut pas que mon fils le quitte d'un moment ; il ne connoît que lui, il ne parle qu'à lui, il fait ses visites avec lui ; enfin il connoît si peu la Bretagne, que s'il n'y avoit trouvé un commensal de la marquise d'Uxelles, il auroit été dans le dernier embarras. Il fait une chère épouvantable, ce maréchal ; il surpasse M. de Chaulnes : ce sont deux tables de dix-huit personnes matin et soir, de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée au fruit ; enfin, c'est à qui pis fera, à qui pis dira ; il y a vingt tables quasi de cette furie ; et l'opéra d'*Atis* que du Mesnil rend agréable, et des comédiens.

Que je suis fâchée, ma fille, de la mauvaise santé de M. le chevalier ! quelle cruauté que cette fièvre ! mon Dieu ! que je le plains ! Il fait bien de ne point venir à Paris dans cet état ; que j'y aurois été décontenancée sans vous et sans lui ! votre séjour en Provence a bien assuré le mien ici. Voici la lettre de madame de La Fayette, et celle de madame de Lavardin : pour celle de madame de Chaulnes, c'étoit un volume, elle ne finissoit point, d'autant plus qu'étant persuadée que c'est son absence qui me fait passer l'hiver aux Rochers, au lieu de Rennes, elle met sur

elle tout ce qui pourroit m'y arriver; et elle avoit une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus, qu'elle ne se lassoit point de me conjurer de partir : mais, ma fille, voilà qui est fait, je me trouve très-bien ici, surtout quand vous êtes à Grignan.

On me mande que le pape a assemblé ses amis pour finir l'affaire des franchises avec la France et avec toutes les couronnes [1], et une autre congrégation pour prendre les moyens de faire la paix générale dans la chrétienté. On croit que le cardinal d'Estrées reviendra, et que le cardinal de Bouillon pourroit bien demeurer pour les affaires de France. Moi, je suis persuadée que M. l'ambassadeur n'est pas près de revenir.

Sainte-Marie, mon vieux ami, lieutenant de roi de Saint-Malo, m'est venu voir. Il m'a dit qu'il vous avoit écrit pour une sollicitation; je vous conjure, qu'il soit content de vous : c'est un homme qui se mettroit en pièces pour moi; tout le monde l'aime en ce pays; il est la consolation de tous les exilés, de tous les prisonniers de Saint-Malo; en un mot, un petit Artagnan qui est fidèle au roi, et humain à ceux qu'il est obligé de garder. Il a mille bonnes qualités; il dit que c'est moi qui les lui ai données. Vous

[1] *Voyez* la *Relation des conclaves*, par Coulanges, page 178, édition 1820.

[illegible] sa femme a
[illegible] M. de Lauzun
[illegible] Irlande avec six
[illegible] ma très-chère,
[illegible] tendresse qui est faite

CCLXXXVII.

[illegible] À MADAME DE GRIGNAN.

[illegible] novembre 1689.

[illegible] passé au travers de
[illegible] grands fantômes, de
[illegible] tout cela défendoit le
[illegible] que des lanternes

[illegible]

sèches et stériles, voilà qui est bien triste. Pour moi, j'espérois que nous y trouverions du bois pour faire la charpente de notre dernier étage, et qu'ainsi M. d'Arles verroit son appartement habitable, et M. de Grignan seroit hors de la nécessité de monter dans les gouttières, chose dont il me paroît désabusé depuis long-temps. Ainsi, ma belle, tout seroit fini; mais comment peut faire M. de Carcassonne de résister à la vivacité de M. d'Arles, qui prend le lièvre au corps en lui disant : Donnez-moi quatre cents écus, et rendormez-vous, et laissez-moi faire? Pour moi, je le crois en léthargie; il y a de la vapeur épaisse à ne pas répondre un seul mot à de si fortes raisons, et il faut assurément qu'on le secoue davantage, et qu'on le tourmente pour le réveiller. Je crois que M d'Arles recevra à Grignan la lettre que je lui écris : répondra-t-il bien aisément sur cette noble fierté que je blâme; et qui lui fait sentir personnellement une préféférence de siége [1], qui ne regarde que son bénéfice, et qui déshonore aussi peu l'abbé de Grignan, qu'elle honore l'abbé de Cosnac? Enfin,

n'a rien de surprenant. Mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est qu'une mère soit assurée, comme l'étoit madame de Sévigné, de trouver dans une fille digne d'elle autant d'esprit et autant de goût qu'il en falloit pour bien entendre toute la finesse de certaines applications. *D. P.*

[1] *Voyez* la lettre du 26 octobre.

ma fille, ce sont des tours d'imagination où l'on ne sauroit que faire.

J'ai trouvé la lettre que vous écrit M. de Chaulnes fort jolie : il vous paye de raison; vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu. Mais le moyen de se résoudre à ne vous jamais voir? c'est ce qui l'a décidé; j'entre dans son sentiment. Madame de Chaulnes m'a envoyé, mais pour moi seule, dit-elle, une petite relation d'une conversation qu'a eue l'ambassadeur avec le pape : je trouve une présence d'esprit dans la reponse que lui fit le saint-père, et une vivacité qui m'a surprise, et qui fait bien voir qu'il a tout son esprit, et qu'il vivra encore bien long-temps. Je vous envoie cette relation; peut-être serez-vous bien aise de l'avoir. Cette duchesse me mande qu'elle souhaite que vous pardonniez à son mari le mal qu'il vous a fait, et que les armées prennent le chemin de vous envoyer bientôt votre enfant. Elle est affligée de la douleur de madame de Soubise, qui a enfin perdu le sien[1] après des souffrances incroyables; et de madame de Guénégaud, qui a non-seulement perdu son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimoit plus que sa vie; elle n'a plus

[1] Louis, prince de Rohan, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, mort le 5 novembre d'une blessure qu'il avoit reçue au mois de juillet près du camp de Lessine en Flandre. (*Voyez* la lettre du 6 août.) *D. P.*

que l'abbé de Guénégaud, et un autre qui est prêtre aussi. Ainsi nous avons souvent des prévoyances pour l'avenir qui nous font des peines inutiles, parce que Dieu nous en prépare d'autres.

Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion, car ce sont des festins : le même jour dîner chez M. de La Trémouille, souper chez le premier président; dîner chez M. de Pommereuil, souper chez M. de Rennes ; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo; ainsi tous les jours; comment vous en portez-vous? il y a vingt tables de cette force; *Tu manges tout mon bien*[1]. Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort, et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs. Elle lui répond en colère qu'elle se trouve offensée de ce discours; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici, qu'elle connoît la vie des états; que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle préfère à toutes choses; que si elle avoit la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en feroit autant, et tout cela si naturellement, que je lui en suis très-obligée, sans qu'il me reste aucun scrupule de

[1] Mot d'Harpagon à maître Jacques, dans l'*Avare* de Molière.

la voir ici. Nous lisons fort, et le temps se passe si vite, que ce n'est pas la peine de se tant tourmenter, au moins jusqu'à celui que je pourrai vous embrasser; car pour celui-là, j'avoue que je le souhaite ardemment. Adieu, il fait le plus beau temps du monde; je crois que le vôtre est encore plus charmant : nous sentons l'été de Saint-Martin, et vous, la canicule. J'embrasse et je baise mon aimable fille des deux côtés.

LETTRE MCLXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 13 novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre; c'est toujours une tristesse pour moi, quoique je me sois mise au-dessus de la crainte que ce retardement me donnoit autrefois : c'est la fantaisie de la poste, il n'y a qu'à la souffrir; mais comme je suis toujours à Grignan avec vous, je perds la suite de la conversation : c'est ce qui me fâche. Je ne sais si vous allez à l'assemblée avec M. de Grignan, ou si vous demeurez à votre château. Je suis en peine de la santé de M. le chevalier, et de l'effet du quinquina, redonné dans sa dose ordinaire : sa chaleur contre celle du sang du chevalier me

fait souvenir de ce qu'on dit quelquefois, *quand brave rencontre brave, brave demeure.* Nous espérons aussi que ce brave quinquina fera demeurer tout court ce brave sang. Dieu le veuille! il est bien difficile à dompter.

Dites-moi donc ce que vous avez fait de madame Reinié[1] : parle-t-elle encore? avec quoi l'avez-vous fait taire? Je ne veux point me lâcher la bride à vous parler de mon amitié tendre et sensible, de tout l'intérêt vif que je prends à tout ce qui vous touche de près ou de loin : comme tout cela se trouve naturellement dans le premier rang de ce qui m'est cher et précieux, je le mets bien au-dessus de mes petites affaires, qui me paroissoient de l'hysope en comparaison de vos grands cèdres. Le moyen de ne pas sentir tout ce que vous me dites sur ce voyage de Paris, dont vous enviez la proposition à mes amies! J'étois bien forte pour leur résister, quand vous étiez à Grignan : si vous aviez été à Paris, il n'eût point été besoin de leurs offres; vous rompiez toutes mes mesures, je le sens, mais les ayant si bien prises sur les vôtres, il n'étoit pas aisé de me déranger. Voilà, ma chère enfant, de quoi je m'entretiens, et de quoi je subsiste, et de quoi je ne voulois pas vous parler, et dont

[1] Créancière de madame de Grignan. (*Voyez* la lettre du 26 octobre.)

je parle, en vous regardant comme la douceur et lá consolation de la fin de ma vie ; Dieu et sa providence surtout. On me mande la mort de l'évêque de Nîmes, si bon et si honnête homme : voilà encore notre Livry à donner ; je le souhaite à l'abbé Pelletier.

J'ai reçu une grande lettre de mon nouvel ami Guébriac, *loup-garou*[1] ; je vous l'aurois envoyée, parce que son style, qui est naturel, seroit assez aimable, sans qu'il me loue trop : de bonne foi, ma modestie n'a pu s'en accommoder : il est si étonné d'avoir trouvé une femme qui a quelques qualités, quelques principes, et qui a eu dans sa jeunesse quelques agréments, qu'il semble qu'il ait passé un vie toujours agitée de passions dans un coupe-gorge où il n'y avoit ni foi, ni loi, et où l'amour régnoit seul, dénué de toutes sortes de vertus : cela nous fait dire des choses plaisantes. Il me prie de lui donner ma protection auprès de vous, pour vous supplier, en M. Descartes, de le vouloir véritablement instruire de cette *Cour d'amour*[2] dont il a entendu

[1] *Voyez* la lettre du 28 septembre.

[2] La Cour d'amour n'étoit autre chose qu'une société de gens d'esprit des deux sexes qui s'étoit formée en Provence vers la fin du onzième siècle. Ils se communiquoient leurs ouvrages, et ils s'entretenoient sur différentes matières, où l'amour avoit toujours part. Les brouilleries et les jalousies des amants étoient l'objet le

parler, et qu'il a prise pour une fable. Il est homme de cabinet et curieux; il veut savoir cette vérité de la gouvernante de Provence, et si l'on se venoit plaindre à cette cour, si l'on rendoit des sentences, si c'étoient les femmes qui jugeoient; vous avez de beaux esprits d'Arles, et un M. le prieur de Saint-Jean à Aix, n'est-ce pas? qui vous dira la vérité de ce fait?[1] Guébriac a trouvé cette feuille pour préface à un livre de *François Barberin*[2] qui en parle : je l'envoie à Pauline; peut-être entendra-t-elle cette prose comme le *Pastor fido*. Voilà une bagatelle, dont

plus ordinaire de leurs jugements; on y faisoit décider les disputes que les *tensons* faisoient naître sur ce sujet. Les *Tensons* étoient une sorte de poésie que les *Troubadours* ou *Trouverres* avoient mise en crédit, et où ils traitoient des questions curieuses et sur l'amour et sur les amants. Martial d'Auvergne donna dans la suite un recueil de pareils jugements, intitulé: *Arresta amorum*, et sur lesquels Benoît de Court, fameux jurisconsulte, fit paroître, en 1533 un savant commentaire en latin. (*Voyez* la note ci-après.) *D. P.*

[1] M. de Grignan n'ignoroit pas que les comtes de Sault, les barons de Grignan, ceux de Castellane, étoient du nombre des seigneurs de Provence qui figuroient dans la société, dite *Cour d'amour*, et parmi les troubadours, dont ils se déclarèrent les protecteurs insignes, jusqu'à la fin du règne de Jeanne, reine de Naples et de Sicile, vers 1382. (*Voyez* les *Vies des anciens poëtes Provençaux*, dits *troubadours*, par Jean Nostradamus, imprimées, à Lyon en 1575, et les *Recherches sur les prérogatives des dames*, par le président Rolland (Paris 1787), auteur d'un Rapport du Conseil de perfectionnement de l'école polythecnique, très-estimé. *G. D. S. G.*

[2] C'est peut-être des *Préceptes d'amour*, poëme moral, dont il

vous donnerez le soin à quelqu'un, sans vous en inquiéter. Si vous étiez à Aix, Montreuil[1] feroit cette affaire pour son ancien ami, dont l'esprit est très-différent du sien : mais enfin, vous ferez, sans vous peiner, tout ce que vous voudrez.

Ce bel abbé de Rohan[2], si beau et trop beau, est présentement le chef de la maison de M. de Soubise; et ses bénéfices à son cadet[3]. Nos états finirent hier; mon fils reviendra : il vous en mandera lui-même des nouvelles. La dépense du maréchal a été tout auprès d'être ridicule, à force d'être excessive; il y avoit tous les jours soixante personnes à dîner et à souper chez lui, et un air de magnificence en toutes choses, dont M. de

s'agit, par François Barberin, qui vivoit dans le XIV$_e$ siècle, souche de l'illustre maison des Barberins, laquelle a donné un pape, *Maffeo Barberini*, qui prit le nom d'Urbain VIII, si savant dans la langue grecque qu'on l'appeloit l'*Abeille attique.* (*Voyez* le *Dictionnaire* de Baile, article *Barberin.*) *G. D. S. G.*

[1] Mathieu Montreuil, poëte françois, déjà nommé (tome III, page 77). Après s'être ruiné en frais de voyage et de plaisirs, il devint secrétaire de M. de Cosnac, évêque de Valence, et depuis archevêque d'Aix. (*Voyez* Moreri, article *Montreuil.*) Sa lettre sur le voyage de la cour de France vers les frontières d'Espagne, pour le mariage de Louis XIV, est charmante et pleine d'esprit; du reste, ses poésies sont médiocres. *G. D. S. G.*

[2] Hercules-Mériadec, prince et duc de Rohan-Rohan, devenu l'aîné par la mort de Louis, prince de Rohan, son frère. *D. P.*

[3] Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, depuis évêque de Strasbourg, cardinal et grand aumônier de France. *D. P.*

Chaulnes n'approchoit pas, il en aurait été bien fâché. Adieu, ma très-aimable chère, en voilà assez pour aujourd'hui : comment vous portez-vous en détail? votre côté, vos coliques, une petite *gazette;* la mienne est toujours comme vous l'avez lue [1]. Ma belle-fille vous embrasse, et continue ses soins pour moi.

LETTRE MCLXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 16 novembre 1689.

Les voilà toutes deux; celle du 3 étoit allée à Rennes, sans savoir pourquoi : cette faute vient de Paris : je la reçus dimanche après avoir envoyé mes lettres. Je veux commencer par entrer dans le mouvement où vous êtes tous, et qui est si raisonnable, de savoir vitement si le compliment de madame de Maisons est bien fondé : elle nous a donné quelquefois d'assez méchantes nouvelles, je m'en souviens; quelquefois de bonnes aussi. Mais quand nous espérons d'apprendre que le ré-

[1] Dans la lettre du mercredi 2 novembre, madame de Sévigné y emprunte le style topographique en parcourant toutes les régions saines de son corps. *G. D. S. G.*

giment de M. le chevalier tombera à son neveu, cela est si naturel et si aisé à croire, qu'il faudroit se faire violence pour en douter ; vous-même qui êtes si habile à vous *dragonner*, vous aurez peine à trouver des sujets de désespoir dans une occasion où tout parle pour le marquis ; des exemples, son nom, le mérite de père et d'oncle, le sien personnel, tout cela le met à la tête de cette belle troupe. Vous ne doutez pas, mon enfant, que je ne sois tout comme vous dans ce qui vous touche; vous ne sauriez trop m'en parler, ni trop me conter toutes vos pensées, ni tous vos raisonnements pour et contre, ni le dialogue de la crainte et de l'espérance : je suis de moitié de tout cela, c'est mon affaire, vous ne sauriez en douter. J'attends donc, comme vous, avec toute l'émotion que donne la véritable et tendre amitié.

Je sais maintenant ce qui est arrivé du moulin à parolés de madame Reinié. Je sais que vous êtes résolue d'aller à l'assemblée, et de revenir ensuite à Grignan. Me voilà instruite de la santé de M. le chevalier, à qui je demande pardon si je ne puis entrer dans son sentiment sur la démission de M. d'Arles [1]. J'aurois fait valoir au roi cette *seconde place*, que je souffrirais par la seule raison de son service : mais dans le fond je n'en

[1] *Voyez* la lettre du dimanche 26 octobre.

aurois pas été émue : j'aurois été ravie d'y soutenir et d'y servir mon aîné. Plus je me sentirois Grignan, et au-dessus de M. d'Aix partout ailleurs, plus j'aurois été insensible à ce moment de l'assemblée, dont la prérogative d'un archevêché sur l'autre fait la différence dans cette seule occasion[1]. je vous avoue enfin que c'est là mon sentiment, et que je croyois que, par noblesse même et par hauteur, ce seroit celui de M. le chevalier; je me suis trompé; mais quelque estime que j'aie de son bon esprit, je ne changerai pas. Je loue d'ailleurs M. l'archevêque d'avoir le courage d'achever son bâtiment, et je l'admire d'avoir obtenu quatre cents écus de M. de Carcassonne.

Votre belle-sœur me prie de vous dire qu'elle se trouve trop heureuse d'avoir su vous plaire, comme elle a fait, en suivant son inclination dans une chose qu'elle a faite avec tant de plaisir[2]. Vous augmentez bien par votre approbation la joie qu'elle a eue de faire ce qu'elle appelle son devoir. Elle n'a point senti l'absence de son mari; il étoit si près d'elle, elle avoit si souvent de ses nouvelles, elle savoit si bien qu'elle l'auroit bientôt, que nul chagrin n'a troublé la

[1] L'archevêque d'Aix est premier procureur-né du pays de Provence, et, en cette qualité, il préside toujours à l'assemblée des états qui s'y tiennent tous les ans à Lambesc, petite ville à trois lieues d'Aix. *D. P.*

[2] *Voyez* la lettre du 26 octobre.

belle action qu'elle a faite. Vous parlez sur tout cela avec une amitié si naturelle et si tendre, que toute ma tendresse en est renouvelée.

Voilà donc votre Comtat rendu. Je voudrois que cette principauté d'Orange, qui se donne si sincèrement au roi, vous pût récompenser de ce que vous avez perdu; mais il y a long-temps qu'elle est dans votre gouvernement, sans que vous en soyez mieux. Je suis ravie que vous ayez écrit à madame de Chaulnes. Ne trouvez-vous pas jolie la petite conversation qu'elle m'a envoyée, et que vous avez? On me mande que Coulanges est le favori du pape, que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, et qu'il tient une table comme aux états: voilà un air d'établissement. A propos, nos états finirent lundi : on a donné dix mille écus au maréchal d'Estrées; il les a dépensés et au-delà. Les députations à M. de Rennes [1], à M. de Coëtlogon; *le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.* Votre frère sera ici demain; il m'amène l'abbé Charrier, et mon fermier du Buron, qui est un gros monsieur, qui a part dans les fermes; madame de Marbeuf, et encore d'autres: nous avons plus de peur de tout ce monde que de notre solitude. Assurément mon fils se donne la liberté de citer assez souvent les bons frères qui ordonnent le lit à part dans la

[1] Jean-Baptiste de Beaumanoir, évêque de Rennes.

canicule ; les romans sont dans la grande règle, en comparaison de ce fou de livre. Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline pour les romans : je les ai eus avec tant d'autres personnes qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des effets bons et mauvais de ces sortes de lectures : vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi ; je les aimois, je n'ai pas trop mal couru ma carrière ; *tout est sain aux sains*, comme vous dites. Pour moi, qui voulois m'appuyer dans mon goût, je trouvois qu'un jeune homme devenoit généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenoit honnête et sage en lisant Cléopâtre. Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers ; mais elles ne feroient peut-être guère mieux, quand elles ne sauroient pas lire : ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait ; on n'est pas aisée à gâter ; madame de La Fayette en est encore un exemple. Cependant il est très-assuré, très-vrai, très-certain que M. Nicole vaut mieux. Vous en êtes charmée ; c'est l'éloge de son livre : ce que j'en ai lu chez madame de Coulanges me persuade aisément qu'il vous doit plaire. Vous serez bien heureuse et bien digne d'envie, si Dieu se sert de cet aimable livre pour vous donner son amour : j'en retire au moins la grace d'être persuadée qu'il n'y a que cela de

véritablement souhaitable en ce monde. Cela supposé, je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, dans lesquelles je comprends les histoires; autrement votre goût auroit les pâles couleurs. Nous lisons l'histoire de l'église de M. Godeau[1] : vraiment, c'est une très-belle chose; quel respect cela donne pour la religion! avec *Abbadie*, on seroit toute prête à souffrir le martyre. Chaque chose a son temps : *Corisque*[2] est bien jolie et bien friponne; *altri tempi, altre cure.* Aimez-moi toujours, ma chère; mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre; vous avez un cœur du premier ordre, dont personne ne peut approcher.

[1] Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, poëte, orateur, historien. On a de ce prince de l'église, par la grace du cardinal de Richelieu, une *Histoire Ecclésiastique* qui a été assez bien accueillie, et plus estimée que son poëme sur les *Fastes de l'Église*. G. D. S. G.

[2] L'un des personnages du *Pastor fido*, pastorale de Guarini, que Pauline lisoit alors.

LETTRE MCXC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Vous me tirez d'une grande peine en m'apprenant que voilà notre marquis colonel du bon et beau régiment de son oncle; rien ne sauroit être plus avantageux pour lui; à dix-huit ans, il seroit difficile d'être plus avancé. Mais voilà vos inquiétudes bien dissipées, et voilà le dialogue de la crainte et de l'espérance bien heureusement fini. Je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus : il n'est plus question, ma chère Comtesse, que de soutenir cette place qui emporte plus de dépense que celle de capitaine. Il faut payer M. le chevalier; combien est-ce? Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains[1]. Enfin, ma fille, les biens et les maux sont mêlés, les honneurs augmentent la dépense; on seroit bien fâchée que cela ne fût pas; on est bien embarrassée quand cela est; voilà parfaitement le monde. Votre

[1] *Voyez* la lettre du 3 janvier.

colonel ne viendra-t-il point vous voir? il me semble qu'il en auroit le temps. J'ai bien envie de lui écrire, et de pouvoir mettre le dessus de sa lettre à ma fantaisie. Vous êtes donc ordinairement cent à Grignan, et quatre-vingts dans les grands retranchements; je trouve qu'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambesc exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite-vérole; c'est un mal qu'on ne sauroit trop éviter. Vous m'avez donné une si terrible idée de la bise de Grignan pendant l'hiver, que j'en suis effrayée. Je crois que M. de Grignan se résoudra difficilement à ne point passer ces trois mois à sa bonne ville d'Aix : il faut quelquefois céder à l'impossibilité; mais que cette pensée est triste! et que c'est un grand malheur de se trouver si épuisée, quand on auroit si grand besoin de ne pas l'être! voilà des objets bien sensibles, et sur lesquels je vous souhaite, comme à moi, tout le courage nécessaire. M. le chevalier vous donnera du sien; il en a tant dont sa goutte lui ôte l'usage, qu'il en a de reste, et le doit donner à ses bons amis. Mandez-moi toujours bien tous vos desseins et les siens.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a reçu de vous une fort jolie lettre. Madame de Lavardin étoit affligée, M. de Châlons se mouroit, et sa

sainte mère[1] étoit abymée de douleur au pied du crucifix. M. de Senlis[2], et Villeneuve, et tous les Sanguin, sont dans la joie; ils ont notre petite abbaye (*de Livry*); ils ont donné un prieuré pour se libérer de la pension. Cela leur convient si fort qu'il me semble qu'elle est moins loin de moi, que si elle étoit à un autre, ce sont tous nos anciens voisins.

Mon fils est enfin revenu des états; il est fort aise d'être avec nous. Madame de Marbeuf est ici pour quelque temps, et l'abbé de Quimperlé (*Charrier*) qui ne songe qu'à me rendre service. Nous attendons notre fermier, avec qui nous ferons un beau compte sans argent. M. le comte d'Estrées[3] a soupé et couché ici; il est parti ce matin pour Paris, je l'ai trouvé fort joli, fort vif: son esprit est si noble, et si fort tourné sur les sciences, et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, que s'il n'avoit une fort bonne réputation, et sur mer, et sur terre, demandez à M. le chevalier, je le croirois du nombre de ceux que le bel-esprit empêche de faire leur fortune; mais il sait

[1] Louise Boyer, duchesse de Noailles, mère de Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal. *D. P.*

[2] Denis Sanguin, évêque de Senlis.

[3] Victor-Marie, puis duc d'Estrées, vice-amiral et maréchal de France.

fort bien ajuster l'un et l'autre aux dépens de ses nuits ; car il les passe à lire; c'est trop : je voudrois que notre marquis eût seulement la moitié de cette inclination, ce seroit assez. C'étoit un plaisir d'entendre ce comte causer avec mon fils, et sur les poëtes anciens et modernes, et sur l'histoire, la philosophie, la morale; il sait tout, il n'est neuf sur rien; cela est joli. Les ignorants furent frondés, et les G. et les comtes de R. et de R. et leurs bons mots; cela nous fit fort rire : cette soirée fut agréable. Madame de Marbeuf vous fait mille tendres compliments; l'abbé Charrier dix mille respectueux. Votre M. d'Aix a une abbaye de six mille livres de rente, qui étoit à l'abbé de Soubise; il vous dira qu'elle en vaut douze, rabattez la moitié. Je vous quitte, ma très-aimable; votre frère veut vous écrire. Parlez-moi de votre *gazette* de santé; c'est cela qui est la source de mon repos, comme vous dites que la fontaine de Jouvence chez moi, seroit la source du vôtre; voilà une pensée que je trouve digne de votre amitié.

LETTRE MCXCI.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de maman mignone, ravi de la retrouver en parfaite santé, ravi de me revoir en repos aux Rochers, et hors de la frénésie des états, et ravi encore de rentrer en commerce avec vous. Ma mère m'a gardé toutes vos lettres, qui ont encore pour moi les graces de la nouveauté; en sorte que je ne sais que depuis un jour tout ce que vous avez pensé sur mon sujet. Je ne vous ferai, ni compliments, ni remercîments sur ce que vous avez écrit à ma mère et à moi, puisque vous savez à quel point je suis sensible aux marques de votre amitié. J'ai été tout consolé de n'avoir pas la députation, dès que j'ai vu que je n'avois pas été abandonné de M. de Chaulnes, comme je le croyois. Vous savez que je me suis toujours plaint des contre-temps; celui qui m'est arrivé cette année est tel, qu'il étoit impossible de le prévoir; car il est certain que des trois puissances de la province, il n'y en a aucune

qui ne fût vivement pour moi, et dont les intérêts ne fussent liés avec les miens au sujet de la députation; en sorte que c'étoit bien plus leur affaire que la mienne de la faire réussir. M. de Chaulnes, M. le maréchal d'Estrées, et M. de Lavardin, se sont également opposés à M. de Seignelai, à M. de Cavoie, et aux Coëtlogon; et tous trois vouloient ôter à leurs ennemis le plaisir de faire un député, et en avoir un qui le fût de leur main. J'étois le seul sur qui tous trois pussent jeter les yeux; c'étoit, en effet, leur dessein. Le maréchal d'Estrées a espéré, tant qu'il a pu; il m'a défendu de me retirer des états, tant qu'il a espéré; il a reçu enfin cet ordre qu'il craignoit tant, et qui étoit cependant inévitable depuis plus de quatre mois, à ce que j'ai appris. Vous croyez bien qu'étant ainsi avec lui, je n'ai pas eu de désagrément pendant les états. Je vous dis ceci en confidence; car il ne seroit pas à propos de publier l'extrême envie qu'avoit le maréchal d'Estrées que M. de Seignelai et les amis de ce ministre ne réussissent point dans cette occasion, quoique la mésintelligence qui est entre eux et lui soit connue dans tout le monde [1].

J'ai appris avec joie qu'enfin je vais être oncle d'un *colonel*, et peut-être serai-je au premier jour grand-oncle, non pas à la vérité d'un of-

[1] *Voyez* la lettre du 2 juillet.

ficier si considérable : je m'en consolerai, puisque cet affront ne peut m'arriver, qu'il ne tire à conséquence pour vous. Adieu, ma très-belle petite sœur, je vais reprendre mon train ordinaire auprès de ma mère, l'amuser, lui lire des histoires, avoir soin de sa santé, et je n'aurai pas beaucoup de mérite auprès de vous, pour peu qu'elle continue comme elle est à l'heure que je vous parle.

LETTRE MCXCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 23 novembre 1689.

Que je suis ravie, ma chère enfant, que vous ayez fait une petite course à Livry [1] ! vous y avez tant de fois passé cette fête, que si vous m'y aviez trouvée, vous n'y auriez rien trouvé de changé, pas même tous ces Sauguin que nous y avons tant vus autrefois, et qui en sont présentement les maîtres ; et tous nos vieux meubles qui sont passés d'abbés en abbés, et qui demeureront long-temps en l'état où vous les connois-

[1] Madame de Grignan avoit songé qu'elle faisoit la Saint-Martin à Livry. *D. P.*

sez ; car cette abbaye va devenir un patrimoine dans cette famille. Vous avez un temps charmant ; nous l'avons de même ici, un beau soleil, une douceur, madame de Marbeuf est contrainte de se promener, quoiqu'elle ne marche pas comme moi. Nous avons été deux jours, l'abbé Charrier et moi, à compter avec notre *monsieur* le fermier : il est fort honnête homme ; mais comme celui qui l'a précédé a ruiné notre terre, ce ne sont que réparations et abymes ; je ne toucherai jamais rien des mille pistoles qu'il me doit ; il y a deux ans que le revenu est employé à remettre tout en état : ce sont d'étranges mécomptes, mais soyez-en consolée, ma fille, comme moi ; cela ira mieux à l'avenir. J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite-vérole ; c'est la chose du monde qu'on doit le plus éviter. Je ne serai point étonnée si M. le chevalier, avec ses douleurs, à quoi l'air de Paris est si contraire, prend l'occasion de passer un hiver sous votre beau soleil, s'y trouvant tout porté : je m'étonnois plutôt que même en se portant bien après Balaruc, il ne voulût pas confirmer l'effet de ces bains par la douceur d'un climat qui fait la consolation de tous les pauvres goutteux ; ainsi, mon enfant, je suis bien loin de comprendre qu'il prenne le parti de vous quitter, seule comme vous êtes, et de quitter ce beau climat.

J'ai reçu des compliments de l'abbé Bigorre sur le régiment du marquis. Je viens d'écrire à ce jeune colonel, et la composition de cette lettre m'a donné assurément moins de peine que votre réponse à madame de Vaudemont ne doit vous en avoir coûté; si l'absence, jointe à un plus grand éloignement, a redoublé et augmenté la pompe de vos galimatias, vous avez grande raison d'être tout essoufflée, de vous essuyer, et de dire *houf* comme *M. de La Souche*[1]; mais vous ne seriez pas seule à vous essuyer, si quelqu'un entreprenoit de vous entendre[2]: c'est pour badiner, au moins, que je dis tout ceci; car Dieu m'a toujours fait la grace de vous entendre parfaitement. Vous vous amusez à bâtir, à finir tous vos hôtels si commodes et si différents de ces autres bâtiments si fastueux et si mal finis; il y a bien plus de raison à ce que vous faites. Vous me demandez ce que nous lisons; dès qu'on a le moindre monde, on ne lit plus : mais avant les états nous avions lu avec mon fils de petits

[1] Dans l'*École des Femmes*, acte II, scène VI.

[2] Madame de Sévigné fait ici en passant la critique des lettres trop étudiées, et par conséquent peu naturelles; et que n'auroit-elle point dit, si elle avoit prévu qu'un jour tous les différents styles fourniroient de fréquents exemples de ce même défaut, et qu'à force de vouloir mettre de l'esprit et du neuf partout, on se donneroit bien de la peine pour se rendre inintelligible?

D. P.

livres d'un moment. *Mahomet II*[1] qui prend Constantinople sur le dernier des empereurs d'Orient; cet événement est grand, et si singulier, si brillant, si extraordinaire, qu'on en est enlevé; il n'y a que deux cent trente-six ans. *La Conjuration du Portugal*[2], qui est fort belle; *les Variations*, de M. de Meaux; un tome de *l'Histoire de l'Église*[3]; le second est trop plein du détail des conciles, il pourroit ennuyer; *les Iconoclastes* et *l'Arianisme* de Maimbourg : on hait l'auteur; son style n'est point agréable, il veut toujours pincer quelqu'un, et comparer Arius, et une princesse et un certain courtisan, à M. Arnauld, à madame de Longueville et à Tréville : mais au travers de ces sottises, ces endroits de l'histoire sont si parfaitement beaux, ce concile de Nicée si admirable, qu'on le lit avec plaisir; et comme il nous a conduits jusqu'à Théodose, nous allons nous consoler de tous nos maux dans le beau style de M. Fléchier[4]. Nous voltigeons

[1] Mahomet II, empereur des Turcs, surnommé *Bojuc*, c'est-à-dire, le Grand, la terreur de l'Europe et le plus heureux prince d'entre les infidèles. Guillet de Saint-Georges a composé sa vie. Deux volumes in-12. (*Voyez* Bayle.) *G. D. S. G.*

[2] Par l'abbé de Vertot, célèbre historien, dont les ouvrages sont bien écrits; mais il ne faut pas toujours compter sur son exactitude. *G. D. S. G.*

[3] Par l'abbé de Choisy, doyen de la cathédrale de Bayeux, auteur du *Voyage de Siam. G. D. S. G.*

[4] Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, déjà cité pour sa *Vie de*

sur d'autres livres, nous avons un peu retâté d'*Abbadie*[1], et nous l'allons reprendre avec mon fils qui le sait lire en perfection; ainsi, ma très-chère, nous ne passons le temps que trop vite; il est présentement de grande importance pour moi. Si j'avois trouvé *cette source de votre repos*, je n'ai jamais rien vu de si joliment dit; si je l'avois trouvée, je jetterois le temps à pleines mains comme autrefois. Je suis plus touchée de celle que vous avez perdue, en perdant *le Comtat;* j'espérois qu'elle vous dureroit plus long-temps : c'étoit, comme vous dites, *une source de justice.* Je voudrois qu'elle eût tenu à la santé de ce pape-ci, on ne parle que de sa bonne constitution et de sa vivacité.

J'avois lu par les chemins la vie du duc d'Épernon qui m'a fort divertie[2]. Vous me manderez des nouvelles de Lambesc : hélas! cette pauvre madame du Janet sera-t-elle bien affligée? pourquoi son mari ne demeuroit-il pas paisiblement chez lui? qu'alloit-il-faire *dans cette maudite galère?* la vie d'un homme est peu de chose, cela est bientôt fait dans toutes ces histoires; cela va si vite, et tous plus jeunes que moi : *ne parlons*

Théodose, le dernier qui ait possédé l'empire romain en entier. *G. D. S. G.*

[1] *Voyez Abbadie,* sous la date du 10 mars 1687. *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* le duc d'Épernon, sous la date du 5 mai 1689.

fort bien ajuster l'un et l'autre aux dépens de ses nuits ; car il les passe à lire; c'est trop : je voudrois que notre marquis eût seulement la moitié de cette inclination, ce seroit assez. C'étoit un plaisir d'entendre ce comte causer avec mon fils, et sur les poëtes anciens et modernes, et sur l'histoire, la philosophie, la morale; il sait tout, il n'est neuf sur rien; cela est joli. Les ignorants furent frondés, et les G. et les comtes de R. et de R. et leurs bons mots; cela nous fit fort rire : cette soirée fut agréable. Madame de Marbeuf vous fait mille tendres compliments; l'abbé Charrier dix mille respectueux. Votre M. d'Aix a une abbaye de six mille livres de rente, qui étoit à l'abbé de Soubise; il vous dira qu'elle en vaut douze, rabattez la moitié. Je vous quitte, ma très-aimable; votre frère veut vous écrire. Parlez-moi de votre *gazette* de santé; c'est cela qui est la source de mon repos, comme vous dites que la fontaine de Jouvence chez moi, seroit la source du vôtre; voilà une pensée que je trouve digne de votre amitié.

LETTRE MCXCI.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de maman mignone, ravi de la retrouver en parfaite santé, ravi de me revoir en repos aux Rochers, et hors de la frénésie des états, et ravi encore de rentrer en commerce avec vous. Ma mère m'a gardé toutes vos lettres, qui ont encore pour moi les graces de la nouveauté; en sorte que je ne sais que depuis un jour tout ce que vous avez pensé sur mon sujet. Je ne vous ferai, ni compliments, ni remercîments sur ce que vous avez écrit à ma mère et à moi, puisque vous savez à quel point je suis sensible aux marques de votre amitié. J'ai été tout consolé de n'avoir pas la députation, dès que j'ai vu que je n'avois pas été abandonné de M. de Chaulnes, comme je le croyois. Vous savez que je me suis toujours plaint des contre-temps; celui qui m'est arrivé cette année est tel, qu'il étoit impossible de le prévoir; car il est certain que des trois puissances de la province, il n'y en a aucune

qui ne fût vivement pour moi, et dont les intérêts ne fussent liés avec les miens au sujet de la députation; en sorte que c'étoit bien plus leur affaire que la mienne de la faire réussir. M. de Chaulnes, M. le maréchal d'Estrées, et M. de Lavardin, se sont également opposés à M. de Seignelai, à M. de Cavoie, et aux Coëtlogon; et tous trois vouloient ôter à leurs ennemis le plaisir de faire un député, et en avoir un qui le fût de leur main. J'étois le seul sur qui tous trois pussent jeter les yeux; c'étoit, en effet, leur dessein. Le maréchal d'Estrées a espéré, tant qu'il a pu; il m'a défendu de me retirer des états, tant qu'il a espéré; il a reçu enfin cet ordre qu'il craignoit tant, et qui étoit cependant inévitable depuis plus de quatre mois, à ce que j'ai appris. Vous croyez bien qu'étant ainsi avec lui, je n'ai pas eu de désagrément pendant les états. Je vous dis ceci en confidence; car il ne seroit pas à propos de publier l'extrême envie qu'avoit le maréchal d'Estrées que M. de Seignelai et les amis de ce ministre ne réussissent point dans cette occasion, quoique la mésintelligence qui est entre eux et lui soit connue dans tout le monde [1].

J'ai appris avec joie qu'enfin je vais être oncle d'un *colonel*, et peut-être serai-je au premier jour grand-oncle, non pas à la vérité d'un of-

[1] *Voyez* la lettre du 2 juillet.

ficier si considérable : je m'en consolerai, puisque cet affront ne peut m'arriver, qu'il ne tire à conséquence pour vous. Adieu, ma très-belle petite sœur, je vais reprendre mon train ordinaire auprès de ma mère, l'amuser, lui lire des histoires, avoir soin de sa santé, et je n'aurai pas beaucoup de mérite auprès de vous, pour peu qu'elle continue comme elle est à l'heure que je vous parle.

LETTRE MCXCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 23 novembre 1689.

Que je suis ravie, ma chère enfant, que vous ayez fait une petite course à Livry[1] ! vous y avez tant de fois passé cette fête, que si vous m'y aviez trouvée, vous n'y auriez rien trouvé de changé, pas même tous ces Sauguin que nous y avons tant vus autrefois, et qui en sont présentement les maîtres ; et tous nos vieux meubles qui sont passés d'abbés en abbés, et qui demeureront long-temps en l'état où vous les connois-

[1] Madame de Grignan avoit songé qu'elle faisoit la Saint-Martin à Livry. *D. P.*

sez ; car cette abbaye va devenir un patrimoine dans cette famille. Vous avez un temps charmant ; nous l'avons de même ici, un beau soleil, une douceur, madame de Marbeuf est contrainte de se promener, quoiqu'elle ne marche pas comme moi. Nous avons été deux jours, l'abbé Charrier et moi, à compter avec notre *monsieur* le fermier : il est fort honnête homme ; mais comme celui qui l'a précédé a ruiné notre terre, ce ne sont que réparations et abymes ; je ne toucherai jamais rien des mille pistoles qu'il me doit ; il y a deux ans que le revenu est employé à remettre tout en état : ce sont d'étranges mécomptes, mais soyez-en consolée, ma fille, comme moi ; cela ira mieux à l'avenir. J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite-vérole ; c'est la chose du monde qu'on doit le plus éviter. Je ne serai point étonnée si M. le chevalier, avec ses douleurs, à quoi l'air de Paris est si contraire, prend l'occasion de passer un hiver sous votre beau soleil, s'y trouvant tout porté : je m'étonnois plutôt que même en se portant bien après Balaruc, il ne voulût pas confirmer l'effet de ces bains par la douceur d'un climat qui fait la consolation de tous les pauvres goutteux ; ainsi, mon enfant, je suis bien loin de comprendre qu'il prenne le parti de vous quitter, seule comme vous êtes, et de quitter ce beau climat.

J'ai reçu des compliments de l'abbé Bigorre sur le régiment du marquis. Je viens d'écrire à ce jeune colonel, et la composition de cette lettre m'a donné assurément moins de peine que votre réponse à madame de Vaudemont ne doit vous en avoir coûté; si l'absence, jointe à un plus grand éloignement, a redoublé et augmenté la pompe de vos galimatias, vous avez grande raison d'être tout essoufflée, de vous essuyer, et de dire *houf* comme *M. de La Souche*[1]; mais vous ne seriez pas seule à vous essuyer, si quelqu'un entreprenoit de vous entendre[2]: c'est pour badiner, au moins, que je dis tout ceci; car Dieu m'a toujours fait la grace de vous entendre parfaitement. Vous vous amusez à bâtir, à finir tous vos hôtels si commodes et si différents de ces autres bâtiments si fastueux et si mal finis; il y a bien plus de raison à ce que vous faites. Vous me demandez ce que nous lisons; dès qu'on a le moindre monde, on ne lit plus : mais avant les états nous avions lu avec mon fils de petits

[1] Dans l'*École des Femmes*, acte II, scène VI.

[2] Madame de Sévigné fait ici en passant la critique des lettres trop étudiées, et par conséquent peu naturelles; et que n'auroit-elle point dit, si elle avoit prévu qu'un jour tous les différents styles fourniroient de fréquents exemples de ce même défaut, et qu'à force de vouloir mettre de l'esprit et du neuf partout, on se donneroit bien de la peine pour se rendre inintelligible?
D. P.

et à sa femme, nous en sentons la beauté. Mon ami Guébriac tomba, l'autre jour, sur l'endroit de la Montbrun; il en fut bien étonné; c'étoit une peinture bien vive et bien plaisante. Enfin, ma fille, c'est un bonheur que mes lettres vous plaisent; sans cela, ce seroit un ennui souvent réitéré. M. de Grignan ne vint donc point à mon secours dans celle où je parlois du beau chef-d'œuvre d'avoir ôté la nomination des députés au gouverneur de Bretagne, à ce bon faiseur de pape. Je suis assurée que M. le chevalier et vous-même n'avez pu vous empêcher de trouver intérieurement que je disois vrai : le sang qui roule si chaudement dans les veines du chevalier, ne sauroit être glacé pour l'intérêt des grands seigneurs et des gouverneurs de province. Je veux espérer aussi qu'il sera revenu dans mon sentiment sur l'orgueil mal placé de *M. l'archevêque* d'Arles; car ce n'est pas *M. l'archevêque*[1]; mais je me flatte peut-être vraiment de tous ces retours : j'aimerois pourtant cette naïveté, si elle étoit jointe à tant d'autres bonnes choses, et que ce fût en ma faveur, j'en serois toute glorieuse. Parlons de sa goutte et de sa fièvre; il me paroît que cela devient alternatif, sa goutte en fièvre, ou sa fièvre en goutte, il peut choisir; et je crois que c'est, comme vous dites, celle qu'il a, qui paroît

[1] *Voyez* la lettre du 16 novembre.

la plus fâcheuse; enfin c'est un grand malheur qu'un tel homme soit sur le côté.

Vous avez donc été frappée du mot de madame de La Fayette, mêlé avec tant d'amitié [1]. Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée : car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir *la vieillesse*; je la vois, m'y voilà, et je voudrois bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience : prenez-la donc aussi, ma très-chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point

[1] Ce mot étoit : Vous êtes *vieille*. (*Voyez* la lettre de madame de La Fayette, 8 octobre précédent.)

jeter des larmes que votre raison doit condamner.

Je n'eus pas une grande peine à refuser les offres de mes amies; j'avois à leur répondre, *Paris est en Provence*, comme vous, *Paris est en Bretagne* : mais il est extraordinaire que vous le sentiez comme moi. Paris est donc tellement en Provence pour moi, que je ne voudrois pas être cette année autre part qu'ici. Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraie; hélas! ma fille, c'est la plus douce chose du monde; je ris quelquefois, et je dis, c'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Madame de Coulanges me disoit l'autre jour : Quittez vos *humides* Rochers; je lui répondis : *Humide* vous-même : c'est Brevannes [1] qui est humide, mais nous sommes sur une hauteur; c'est comme si vous disiez, votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait; un terrain sec, et une place *Madame*, où le midi est à plomb; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles, et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu, comme présentement; il y a bien du monde qui ne m'incommode point, je fais mes volontés; et quand il n'y a personne, nous sommes encore

[1] *Voyez* Brevannes, sous la date du jeudi au soir 11 novembre 1688.

mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préferons à tout. Madame de Marbeuf nous est fort bonne; elle entre dans tous nos goûts; mais nous ne l'aurons pas toujours. Voilà une idée que j'ai voulu vous donner, afin que votre amitié soit en repos.

Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle; je ne lui en fais point un secret, et il n'y a point de douceurs et de remercîments qu'elle ne vous rende pour les louanges que vous lui donnez. J'en donne beaucoup à l'amitié que M. Courtin vous témoigne; c'est un ami de conséquence, qui ne craint pas de parler pour vous, mais le temps est peu propre à demander des graces et des gratifications, quand on demande partout des augmentations considérables. Dites-moi quelles pensions sont retranchées; seroit-ce sur M. de Grignan et sur un menin? J'en serois au désespoir. Vous allez voir M. du Plessis; il m'écrit et me fait comprendre que son ménage n'est pas heureux[1], et qu'au lieu d'être à son aise et indépendant, comme il l'espéroit, il n'a pensé qu'à sortir de chez lui : ainsi, le voilà avec M. de Vins et en Provence pour deux mois; il vous contera ses douleurs; il me paroît que c'est sur l'intérêt qu'il a été attrapé, j'en suis fâchée; mandez-moi ce qu'il vous dira. Vous

[1] *Voir* la fin de la lettre du 18 septembre.

devriez bien m'envoyer la harangue de M. de Grignan, puisqu'il en est content, j'en serai encore plus contente que lui. Mandez-lui comme je l'appelois à mon secours; et dans quelle occasion. Vous m'épargnez bien dans vos lettres, je le sens; vous passez légèrement sur des endroits difficiles, je ne laisse pas de les partager avec vous. C'est une grande consolation pour vous d'avoir M. le chevalier : c'est le seul à qui vous puissiez parler confidemment, et le seul qui soit plus touché que vous-même de ce qui vous regarde; il sait bien comme je suis digne de parler avec lui sur ce sujet : nous sommes si fort dans les mêmes intérêts, qu'il n'est pas possible que cela ne fasse pas une liaison toute naturelle. Je dis mille douceurs à ma chère Pauline, j'ai très-bonne opinion de sa petite vivacité et de ses révérences : vous l'aimez, vous vous en amusez; j'en suis ravie; elle répond fort plaisamment à vos questions. Mon Dieu! ma fille, quand viendra le temps que je vous verrai, que je vous embrasserai de tout mon cœur, et que je verrai cette petite personne? J'en meurs d'envie; je vous rendrai compte du premier coup d'œil.

LETTRE MCXCV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 4 décembre 1689.

Je vous remercie de votre lettre du 24 novembre; elle est toute pleine de confiance et d'amitié, et me répond sur ce que je voulois savoir. Votre frère ne voit de mes lettres que ce que je veux lui montrer, et quand il me les demande, je lui dis : *Mon fils, il n'y a rien qui puisse vous divertir*. Il n'y pense plus; vraiment celle-ci est bien de ce nombre. Il y avoit ici, l'autre jour, des gens de bon sens, qui, à propos de ce régiment de votre fils, qu'ils avoient vu dans une gazette à la main, se mirent à dire tout de suite, que ce jeune colonel ne coûteroit guère ni à père ni à mère, et que ses deux oncles [1], si grands seigneurs, fourniroient bien à sa dépense; je fis une grimace intérieure, et je les laissai croire ce qui devroit être. Pour M. le chevalier, vous ne sauriez me surprendre en me parlant de son amitié et de sa bonté; cela est

[1] L'archevêque d'Arles et l'évêque de Carcassonne; ce dernier n'étoit pas bon parent.

admirable, c'est donc lui qui vous veut donner de quoi le payer, le tour est rare : mais la difficulté, c'est de trouver l'argent, quoique l'hypothèque soit bonne. Pourquoi M. de La Garde ne vous feroit-il point trouver cette somme si médiocre? Ma chère enfant, j'en veux à tout le monde : je trouve que l'on ne fait point son devoir. Plût à Dieu avoir encore quelque petite somme portative! il me semble que je vous l'aurois bientôt donnée; mais je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain. Je ne suis donc bonne qu'à discourir, à trouver à redire à ce qui est mal, à vous plaindre, à sentir vivement vos douleurs, et du reste, hélas! vous le voyez, et *vous ne voyez rien, ni moi non plus*. Je vous conjure de me dire la suite de tous ces chapitres si pressants et si importants : ne craignez point de m'affliger; je suis encore plus affligée quand je suis toute seule, et que je ne sais qu'en gros de quoi il est question. Votre assemblée ne dure donc plus que quinze jours, et nos états trois semaines; ils deviendront encore plus courts : car il n'est plus question que du don gratuit. M. d'Aix doit être bien content que M. d'Arles lui quitte la place : appelle-t-on cela de l'orgueil? c'en est un, au moins, qui contente fort celui de M. l'archevêque d'Aix : ces deux orgueils, dont l'un demeure, et

l'autre s'en va, s'accommoderont fort bien ensemble. Si M. d'Arles croit avoir attrapé M. d'Aix, il est toujours sûr de confondre ses ennemis à ce prix-là[1]. Je ne sais si je serai en humeur d'écrire à M. d'Aix, sur son abbaye; elle n'est pas meilleure que mon compliment. Dites-moi bien la suite de tout ceci, et quand vous aurez trouvé de l'argent pour payer M. le chevalier de son propre bien : ah! que je comprends ce sentiment! je ne suis pas trop contente du sage La Garde; je ne trouve pas qu'il pratique bien la générosité et la reconnoissance; je voudrois que ces vertus eussent leur semaine aussi-bien que les autres. Mandez-moi aussi quand vous aurez la permission de vendre la compagnie du marquis.

Mais n'êtes-vous pas trop aimable de former l'esprit et d'être la maîtresse à danser de Pauline? vous valez mieux que Désairs; elle n'a qu'à vous regarder et à vous imiter. Est-elle grande? a-t-elle bonne grace? je la remercie de ne m'avoir point confondue avec toutes les autres grand'-mères qu'elle hait : je suis sauvée, Dieu merci. J'aime fort le régime et le préservatif que son confesseur lui a fait prendre contre le *Pastor fido*; c'est justement comme la rhubarbe ou le cotignac que j'ai vu prendre à Pomponne, à madame de Pomponne, avant le repas; mais

[1] *Voyez* la lettre du dimanche 26 octobre.

ensuite elle mangeoit des champignons et de la salade, et adieu le cotignac; à l'application, ma chère Pauline. Mais n'adorez-vous point votre chère maman? ne vous trouvez-vous pas trop heureuse de la voir, de la regarder, de l'écouter, de l'entendre? tous ces mots ont des degrés. Je ne sais, ma belle, où est M. de Grignan, ni vous, ni M. le chevalier; vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc; l'air de la petite-vérole me déplaît toujours. Faites mes amitiés, comme vous le pourrez; recevez celles de mon fils; sa femme ne veut vous écrire que quand vous aurez la permission de vendre votre compagnie, elle va au solide; elle est ravie de votre amitié et de votre approbation. Madame de Marbeuf est encore ici, et l'abbé Charrier; cette compagnie est justement comme il nous la faut; ils vous font cent mille compliments. Nous avons de beaux jours, nous nous promenons, j'ai votre casaque que j'aime, qui me fait honneur et profit : on l'admire, on la loue : *c'est un présent de ma fille.* Ne vous représentez point que je sois dans un bois obscur et solitaire, avec un *hibou* sur ma tête; ce n'est point ce qu'on pense; rien ne se passe plus insensiblement qu'un hiver à la campagne; cela n'est affreux que de loin. Ma santé est toujours admirable, parlez-moi de la vôtre en détail.

LETTRE MCXCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 7 décembre 1689.

Je vous l'ai mandé, ma chère enfant, quand on est une fois rangé à la campagne, les mois de novembre et de décembre n'y sont point difficiles à passer. Cependant votre bise me fait une peur extrême : nous n'avons point ici de ces sortes de tempêtes. Je voudrois que vous ne perdissiez rien de la bonne compagnie que vous avez présentement, et que si la santé de M. le chevalier doit être mauvaise cet hiver, il le passât avec vous plutôt que dans sa petite chambre à Paris; ce seroit une consolation pour vous et pour lui. Vous voilà donc résolue de passer l'hiver à Grignan, quittant la partie encore à M. d'Aix, et faisant voir les raisons qui vous empêchent de tenir votre cour à Aix, trois ou quatre mois, comme avoit accoutumé de faire M. de Grignan. Mais n'espérez-vous point de voir votre fils cet hiver? qui peut l'en empêcher? Vous en seriez ravie; je crains, comme vous, que vous n'ayez pas permission de vendre sa

compagnie; cette nouvelle traîne trop. Nous admirions l'autre jour, mon fils et moi, comme vous avez pressé et précipité heureusement sa vie, pour le faire tomber à propos dans l'état où il falloit qu'il fût pour avoir le régiment de son oncle; tout cela étoit bien compassé, et M. de Grignan a tout couronné en lui faisant faire la première campagne de Philisbourg, qui vous a tant coûté de larmes. L'académie, les mousquetaires, la compagnie même de chevau-légers, n'eussent point tant fait pour lui que ces trois siéges avec MONSEIGNEUR, et cette contusion si joliment et si froidement reçue, enfin tout est a souhait jusqu'ici; Dieu soutienne et conduise le reste!

Madame de Vins m'a écrit sur ce régiment; elle en est ravie comme une vraie amie : elle me mande que M. de Vins a emmené M. du Plessis; je le savois et je vous l'avois mandé : vous le verrez; il vous dira ses ennuis [1]. Il m'en a dit assez pour me faire voir qu'il a été trompé; c'est dommage; mais il ne faut pas se marier si légèrement. Nous avons depuis six jours un temps affreux. Il y a deux tables de jeu dans ma chambre à l'heure que je vous parle, madame de Marbeuf, l'abbé Charrier et d'autres; cela est fort bien : quand ils seront partis, nous retrouve-

[1] *Voyez* la lettre du 30 novembre.

rons nos livres avec plaisir. Ma santé est toujours parfaite, vous me parlez en l'air de la vôtre; comment vont les épuisements, votre côté, vos coliques, enfin toute votre personne? Êtes-vous belle? car c'est cela qui décide. Adieu, trop chère et trop aimable; croyez-moi, on n'a jamais vu une si naturelle inclination que celle que j'ai pour vous.

LETTRE MCXCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 11 décembre 1689.

Je commence par m'écrier sur le denier *six;* je n'en avois point entendu parler depuis l'emprunt que fait le fils de l'avare dans la comédie de Molière. Je crois que vous avez voulu dire *six et quart* pour cent, qui est un denier dont j'ai entendu parler en Provence; cela revient, ce me semble, au denier *seize;* mais le denier *six* est si usuraire, que je ne crois pas qu'un notaire en voulût faire un contrat; c'est pour dix mille francs, seize cent soixante-six livres treize sous : cela n'est point dans l'usage ordinaire des emprunts. Enfin, ma fille, j'ai besoin d'un éclair-

cissement là-dessus; car je ne puis vous croire au premier mot. Je conviens avec vous de toutes les raisons qui vous pressent plus que tous les sergents du monde, de payer M. le chevalier, non-seulement d'une partie, mais des deux mille pistoles [1] : rien n'est plus juste, je suis toute conforme à vos sentiments sur ce point.

J'ai trouvé plaisant, comme vous, tout ce que nous avons pensé et senti sur notre petite abbaye. Ce tour d'imagination tout pareil est une chose rare ; vous l'appellerez enfance, folie, foiblesse, tout ce que vous voudrez ; mais il est vrai que ces Sanguin, ce Villeneuve, l'idée du vieux Pavin [2], ces anciennes connoissances se sont tellement confondues avec notre jardin et notre forêt, qu'il me semble que c'est une même chose ; et que non-seulement nous la leur avons prêtée, mais qu'elle est encore à nous par l'assurance d'y retrouver encore nos meubles, et les mêmes gens que nous y voyions si souvent. Enfin, mon enfant, nous étions dignes de cette jolie solitude par le goût que nous avions et que nous avons encore pour elle.

[1] C'est-à-dire du prix du régiment.

[2] Denis Sanguin de Saint-Pavin, un des plus agréables poëtes de son temps, mort en 1670. (*Voyez* dans la table la lettre en vers à madame de Sévigné, la lettre du 28 octobre 1671, page 274, tome II, et la lettre du 31 mai 1675, page 399, tome III.)
G. D. S. G.

Vous me louez trop de la douce retraite que je fais ici : rien n'y est pénible que votre absence. S'il est bon quelquefois de faire valoir cette retraite pour donner du courage à certaines gens, j'y consens ; mais sans cela vous oubliez que Paris est en Provence pour moi, que tout m'est égal, que je ne pouvois pas mieux prendre mon temps, et que ce n'est pas de ce voyage-ci que je mérite des louanges, mais de celui où je vous laissai à Paris, que la bienséance, la politique d'une mère, et les derniers ordres du bon abbé pour rendre à mon fils les terres dont j'avois joui, me forcèrent de faire, il y a cinq ou six ans [1] : c'est celui-là qui me fit une véritable peine, parce que je vous quittois ; et j'en fus bien punie par être noyée [2] et un an mal à la jambe. Présentement, ma belle, je dors pour la dépense, c'est-à-dire, un demi-sommeil, car j'ai toujours ma maison et mon petit ménage à Paris, et ne suis point à charge ici ; mais tout cela est si médiocre que je trouve le moyen de laisser passer quelques sommes qui soulagent mon cœur, et font l'usage que vous dites de toutes ces belles vertus dont

[1] *Voyez* la lettre du mercredi 13 septembre 1684, et les suivantes.

[2] Il est question des aventures du voyage de Dol. (*Voir* la lettre du mercredi 1er août 1685, et l'apostille de Coulanges, sous la même date.)

vous faites tant de bruit. Quand j'aurai mis l'ordre que j'espère mettre dans mes affaires de Bretagne, je ne penserai plus qu'à vous aller trouver ; je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, et peut-être qu'en ce temps vous penserez à y venir. Enfin, nous verrons ce que la Providence ordonnera de nos desseins : il faut vivre au jour la journée jusqu'à l'automne de 90. Voilà une année qui me surprend. Pour le voyage de mon fils et de sa femme à Bourbon, il me paroît une vision. Voilà, ma chère enfant, tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.

Mon petit colonel m'a écrit, et à son oncle, et à sa *cousine* [1], pour nous donner part de son exaltation. Il n'avoit point encore reçu notre lettre de compliment : il nous avoue joliment qu'il est ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire, *mon régiment;* que cela est un peu jeune, mais qu'il n'a que dix-huit ans : il nous parle de la manière dont ses dernières années ont été pressées ; je vous l'enverrois cette lettre, sans que je l'aime. Il semble que d'être *la bonne* d'un colonel vous fasse plus de peur pour moi, que de l'être d'un capitaine de cavalerie : votre tendresse va trop loin, ma chère comtesse ; j'ai plus de courage que vous,

[1] Madame de Sévigné la jeune se trouvoit trop petite pour être appelée *tante*.

et je voudrois l'être d'un colonel bien marié, quand il devroit avoir un enfant au bout de l'an, j'en serois ravie; il faut accoutumer son imagination à tout ce qu'il y a de pis : il y a sur ce sujet dans vos lettres certains endroits si tendres et si naturels, que j'en suis touchée d'une sensible reconnoissance, et d'une tendresse qu'il n'est pas bien aisé de vous représenter; il faut dire, comme vous dites quelquefois si bien, *Dieu le sait*.

Je vous ai parlé de madame de Coulanges; mais je n'ai pas si bien dit que vous : il est vrai que les indulgences ne doivent plus manquer à ce péché de madame de Coulanges : elle fera de ce nouvel ami (*Alexandre VIII*)[1] tout ce qu'on en peut faire; et ce sera, pendant quelque temps, *la meilleure pièce de son sac* : mais je vous rends vos paroles; *elle est mon amie, vous le savez bien; vous ne me trahirez pas*. Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est tout-à-fait dans la bonne voie[2], et qu'elle tâchera de s'y mettre aussi, quand son fils sera

[1] *Voyez* les *Mémoires* de Coulanges, édition de 1820.

[2] C'est-à-dire qu'elle se fesoit dévote en donnant quelques heures de moins au grand monde, et quelques heures de plus aux églises ou aux directeurs. *A. G.* Les dévots et dévotes de cette trempe sont ordinairement d'assez mauvais chrétiens.

G. D. S. G.

marié. Mandez-moi, ma chère Comtesse, comment vous vous accommoderez de passer l'hiver dans votre château, sur votre montagne, avec votre ouragan, cela fait frémir. M. de Grignan aura grand regret à la douce société de madame d'Oppède [1]. Pour moi, je suis tout doucement terre à terre dans ces bois; je suis quelquefois huit jours sans sortir de mon appartement : quand il pleut, quand il fait un vent de tempête, je ne songe pas à sortir; quand il fait beau, on est comme en été par la beauté du terrain; depuis deux jours, le soleil est chaud et brille partout; il fait doux : voilà le temps où je me promène; enfin, vous approuveriez ma conduite, n'est-ce pas tout dire?

Nous avons eu depuis trois semaines une bonne et commode compagnie; c'est l'abbé Charrier et madame de Marbeuf. Ils s'en vont demain; ils vous font encore mille et mille compliments : j'eusse bien voulu que vous eussiez répondu aux premiers; mais vous ne pensiez pas qu'ils dussent être si long-temps ici. Le jeu réjouit toute une maison : je crains bien que le vôtre ne vous ait coûté de l'argent, et à M. de Grignan, par la connoissance que j'ai de votre malheur.

[1] N.... Marin, mariée en 1674 à Jean-Baptiste de Forbin-Mainier, marquis d'Oppède, président au parlement de Provence. *M.*

J'ai été surprise que votre Provence ait tant augmenté son présent au roi : quand M. de Grignan entra dans sa charge, elle ne donnoit que cent mille écus; elle a donné cinq cent mille francs dès la première année. On nous a envoyé de Paris un édit du roi pour la tontine[1]. Sa Majesté, MONSEIGNEUR et MONSIEUR ont envoyé tous leurs meubles d'argent à la monnoie, cela fait beaucoup de millions, et redonnera de l'espèce qui manquoit. Vous calculez dans votre désordre, ma fille, et vous tournez votre thême en plusieurs façons; c'est un coin du bon esprit du pauvre *bien bon* : il est toujours bien mieux de savoir ce qu'on fait, que de vivre en aveugle, et en sourd, et en muet. A propos de sourd, je vous prie que M. le chevalier craigne autant que moi cette sorte de mal de famille[2]. A propos encore de famille, M. de Lamoignon a la survivance de la charge de M. de Némond; c'est celle de feu M. le premier président; c'est le roi qui a fait ce miracle; car *Guillaume* croyoit que le mot

[1] Le roi venoit de créer 1,400,000 liv. de rentes viagères sur l'hôtel-de-ville de Paris. Le prix étoit gradué suivant l'âge des rentiers; et la part de ceux qui viendroient à mourir devoit accroître aux survivants. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 1er. décembre 1689.) *M.*

[2] Madame de Rochebonne, sœur de messieurs de Grignan, étoit très-sourde. (*Voyez* les lettres du lundi 4 octobre 1677, lundi 18 septembre 1679, page 413, tome V, et page 121, tome VI, de notre édition.)

de survivance le feroit mourir. Je suis ravie que notre aimable voisin[1] ait enfin retrouvé cette place, et ne meure pas dans la sienne.

Votre enfant est dans un étrange lieu *Kaysers - Lautern*[2] *;* quand ce seroit un mot breton, ce ne seroit pas pis. Il nous mande qu'il va se mettre à lire; il le faut, ma fille; c'est une vilaine chose que d'être ignorant : puisqu'il aime la guerre, il doit aimer tout naturellement les histoires qui en parlent : conseillez - lui d'employer utilement le temps qu'il sera dans cette étrange ville : mais ne vous ira - t - il point voir? je le souhaite fort pour votre satisfaction et pour son intérêt. Je serai aussi étonnée que vous, si nous le revoyons comme un brûleur de maisons, avec un ton de commandement, *Dieu le conserve !* Je vous embrasse avec une véritable tendresse, et je fais tous mes compliments, toutes mes amitiés, toutes mes embrassades, comme il vous plaira de les distribuer.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Je suis bien de votre avis, ma très-chère petite

[1] Chrétien-François de Lamoignon, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris, étoit alors avocat-général, et fut ensuite président à mortier au parlement de Paris. *D. P.*

[2] Ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat, sur la petite rivière de Lauter. *D. P.*

sœur : je vous assure que je ne songe plus à la députation, dès que pour l'avoir il faut redevenir ou courtisan, ou guerrier. Il n'étoit pas encore bien établi que, pour arriver à cette dignité, l'une de ces deux qualités fût absolument nécessaire; et du moment qu'elle l'est, je ne songe plus qu'à me tirer de la place [1] où l'on m'avoit mis, et je rentre dans ma retraite plus profondément que jamais : mais je ne renonce pas au plaisir de vous aller voir, dont je suis plus impatient que je ne puis vous l'exprimer. Madame de Mauron [2] parle, comme d'une chose résolue, de faire un voyage à Bourbon, et d'y mener sa fille et moi; ce voyage n'est point encore dans les projets de ma mère : nous verrons comme la Providence les arrangera aussi-bien que les nôtres. Je suis très-aise que vous soyez contente de votre belle-sœur; je vous assure que j'ai fort envié le plaisir qu'elle avoit de tenir compagnie à ma mère; et que je l'aurois préféré de bon cœur à la *forcenerie* des états. [3] Nous avons fait nos compliments au nouveau colonel, qui nous

[1] Il commandoit l'arrière-ban.

[2] Belle-mère de M. de Sévigné.

[3] Pour justifier la critique que fait M. de Sévigné dans cette apostille contre l'abus de l'autorité dans l'exercice du droit d'élection. (*Voyez* notre tome IX, page 470, 477, et les notes.)
G. D. S. G.

a écrit aussi fort joliment pour nous donner part de sa nouvelle dignité : il en paroît entêté comme un homme de son âge doit l'être. Dieu sait combien je lui souhaite de prospérités; je lui en souhaite autant que de santé à M. son père, que j'embrasse très-tendrement, et vous aussi, ma très-belle petite sœur.

LETTRE MCXCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 14 décembre 1689.

Si M. le chevalier lisoit vos lettres, ma chère Comtesse, il n'iroit pas chercher, pour se divertir, celles qui viennent de si loin. Ce que vous me mandiez l'autre jour sur Livry que nous prêtons à M. Sanguin, lui permettant même d'y faire une fontaine; tout cet endroit, celui de madame de Coulanges, et dans vos amitiés même, tout est si plein de sel, que nous croyons que vous n'avez point d'autre poudre pour vos lettres. J'admire la gaieté de votre style au milieu de tant d'affaires épineuses, accablantes, étranglantes. Vraiment, c'est bien vous, ma chère enfant, qu'il faut admirer, et non pas

moi; je suis seule comme une violette, aisée à cacher; je ne tiens aucune place, ni aucun rang sur la terre, que dans votre cœur, que j'estime plus que tout le reste, et dans celui de mes amis. Ce que je fais est la chose du monde la plus aisée. Mais vous, dans le rang que vous tenez, dans la plus brillante et la plus puissante province de France, joindre l'économie à la magnificence d'un gouverneur, c'est ce qui n'est pas imaginable, et ce que je ne comprends pas aussi qui puisse durer long-temps, surtout avec la dépense de votre fils qui augmente tous les jours. Comme ces pensées troublent souvent mon repos, je crains bien qu'étant plus près de cet abyme, vous ne soyez aussi plus livrée à ces tristes réflexions : voilà, ma chère Comtesse, ma véritable peine; car pour la solitude, elle ne m'attriste point du tout. Notre bonne et commode compagnie s'en est allée : j'ai chassé en même temps mon fils et sa femme; l'un devoit aller chez sa tante, l'autre à une visite pressée; je les ai envoyés tous deux chacun de leur côté; j'en suis ravie, nous nous retrouverons dans deux jours, nous en serons plus aises, et même je ne suis point seule; on m'aime en ce pays; j'eus hier deux hommes de très-bonne compagnie, *molinistes*[1], je ne m'ennuyai point : j'ai

[1] Le sens contraire étoit le fond de sa pensée. On a vu et on

mes lectures, des ouvriers, un beau temps: si ma chère fille étoit un peu moins accablée, avec l'espérance de la revoir qui me soutient, que me faudroit-il?

J'ai écrit au marquis, quoique je lui eusse déja fait mon compliment; je le prie de lire dans cette vilaine garnison où il n'a rien à faire; je lui dis que puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, et de connoître les gens qui ont excellé dans cet art; je le gronde, je le tourmente; j'espère que nous le ferons changer : ce seroit la première porte qu'il nous auroit refusé d'ouvrir. Je suis moins fâchée qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est sa ruine : s'il joue peu, il perdra peu : mais c'est une petite pluie qui mouille; s'il joue mal, il sera trompé : il faudra payer; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parce qu'on est ignorant; car, même sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce seroit une très-mauvaise chose, et pour lui, et pour vous

verra encore pourquoi. (*Voyez* la lettre du 15 janvier 1690.)

G. D. S. G.

qui en sentiriez le contre-coup. Le marquis seroit donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline qui est ravie de savoir et de connoître. La jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus : je voudrois que Pauline eût quelque ordre dans le choix des histoires, qu'elle commençât par un bout, et qu'elle finît par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale, de toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie? Nous reprendrons une autre fois cette conversation. *Davila*[1] est admirable : mais on l'aime mieux, quand on connoît un peu ce qui conduit à ce temps-là, comme Louis XII, François Ier., et d'autres. Ma fille, c'est à vous à gouverner et à rectifier; c'est votre devoir, vous le savez. Pour le reste, je me doutois bien que dans très-peu de temps vous la rendriez très-aimable et très-jolie; de l'esprit, et une grande envie de vous plaire : il n'en faut pas davantage.

Vous me dites que vous attendez M. de Vins à dîner : si vous n'avez point été avertie, vous

[1] Henrico-Catherino Davila, célèbre historien des guerres civiles de France depuis la mort de Henri II, en 1559, jusqu'à la paix de Vervins, en 1598. Davila étoit fort estimé à la cour sous les règnes de Henri III et de Henri-le-Grand. Il s'y signala par sa valeur en diverses occasions. Son histoire a été traduite de l'italien en françois par Jean Baudouin. *G. D. S. G.*

aurez été bien étonnée de voir M. du Plessis derrière lui, il vous aura conté ses douleurs; il m'en a dit une partie, et fait espérer l'autre. Il me paroît trompé et dupé sur le bien, et une si grande envie de quitter cette *Dorimène*, que je pourrois deviner cette autre partie, quoiqu'il m'ait fort assuré que l'honneur est sain et sauf; Dieu le veuille[1] ! Voilà toujours une grande sottise : il y à des choses qu'il faut faire sérieusement et avec connoissance de cause, comme de se marier, par exemple. M. de La Fayette[2] le fut avant-hier matin, lundi 12 ; il devoit revenir dîner chez sa mère, et souper et coucher chez M. de Marillac : en supposant donc, comme je le crois, qu'il y a une jeune comtesse de La Fayette, songez que vous entendrez dire à votre enfant : j'ai dansé toute la nuit avec madame de La Fayette; j'ai joué au volant et à mille petits jeux, j'ai couru avec cette petite folle de madame de La Fayette, votre imagination sera bien étonnée : elle est fort éveillée et fort jolie, cette jeune comtesse, et le marquis est son premier ami. La nôtre approuve et veut imiter tout ce que fait M. le chevalier : elle l'aime, elle l'estime,

[1] *Voyez* la lettre du 7 décembre.

[2] René-Armand, marquis de La Fayette, brigadier d'infanterie, épousa Jeanne-Madeleine de Marillac ; il mourut à Landau en août 1694, un an après sa mère, sans laisser de postérité.

elle fait tous les frais de l'amitié; mais la misérable goutte du chevalier le rend glorieux et comme insensible à toutes les avances de mon amie. Voilà bien de la causerie, ma chère-belle; mais je suis assurée que vous le voulez bien, et que vous n'êtes pas fâchée de m'avoir divertie cet après-dîner. Je vous recommande votre santé, et suis à vous, comme vous dites; Dieu le sait!

LETTRE MCXCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 18 décembre 1689.

Noble dame, n'ai-je pas bien fait de vous envoyer le poulet apostolique du saint-père à madame de Chaulnes[1]? Vous me faites apercevoir qu'il ne fait nulle mention du Saint-Esprit dans l'élection des papes; je n'y avois remarqué que le sincère aveu qu'il fait de devoir son exaltation à la France et à M. l'ambassadeur : cela seul, avec les louanges et l'amitié dont il honore notre duchesse, me paroissoit digne d'attention. Pour le Saint-Esprit, je ne crains point qu'il s'offense d'être si peu célébré dans le conclave; il sait

[1] *Voyez* la lettre du 27 novembre.

bien, et nous aussi, que c'est toujours lui qui les fait : oui, assurément, nous autres disciples de la Providence, nous ne prenons point le change, et nous savons par combien de routes, par combien de mains, et par combien de volontés il fait toujours ce qu'il a résolu. J'ai fort bonne opinion de la lettre que vous écrivez à M. Pelletier, sans en savoir le détail, ni le sujet; et je suis assurée que vous faites un fort bon usage de ce Saint-Esprit qui vous a ôté le Comtat. Votre enfant me paroît un officier de grande conséquence; sa place est digne d'envie, et surpasse ce que vous pouviez espérer à l'âge qu'il a : tous les arrangements ont été si justes, si bien compassés, qu'il n'y a pas eu un moment de perdu; nul contre-temps, toutes les circonstances agréables ; enfin, ma belle, si vous n'êtes pas contente, je ne sais ce qu'il vous faut, et cette compagnie que vous allez vendre, me semble couronner l'œuvre. Je vois bien que le marquis demeurera à Kaysers-Lautern : ces guerres d'hiver avancent quelquefois autant que des campagnes : on fait parler de soi; le voisinage de Mayence est un poste de confiance; vous avez écrit dans ce sens, puisque vous faites scrupule du courage que vous témoignez du coin de votre feu; c'est d'être avec M. le chevalier que vous vient cette humeur martiale : le pauvre

homme me paroît bien les pattes croisées : aussi-bien que ce lion, dont vous fîtes si bien votre cour à M. le prince ; il a donc aussi les pattes croisées ; mais je suis persuadée que dans cet état un hiver en Provence, à votre beau soleil, lui fera tous les biens du monde. Je sais du moins que les derniers qu'il a passés à Paris ont été bien cruels. Nous n'avons pas sujet de nous plaindre du nôtre jusqu'ici; point de neige, point de verglas, un beau soleil : je me promène tous les jours ; rien n'est défiguré dans ces bois : tout y est si bien planté, si bien rangé, qu'il semble que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes ces allées, et qu'on s'y puisse promener. Je chantois l'autre jour :

Pour qui, cruel hiver, gardes-tu tes rigueurs ?

J'étois ravie de savoir que ce n'étoit pas pour vous : *mais attendons la fin ;* car *du bout de l'horizon*, vous savez qu'il peut *venir avec furie le plus terrible des enfants du Nord*[1] ; vous n'en savez que trop de nouvelles : il vous a fait des ravages terribles ; mais enfin, sous le nom de bise, jouissez toujours de son absence, c'est autant de pris. Vous me représentez, à la suite

[1] Le lecteur se rappellera ici la belle fable de La Fontaine, *le Chêne et le Roseau*, la dernière du premier livre. *A. G.*

d'une promenade, une débauche de sommeil qui m'a fait grand plaisir; car dans la quantité de pensées propres à vous agiter, je crains toujours que vous ne soyez éveillée à quatre heures du matin, comme je vous ai vue quelquefois; cette chaleur de sang seroit bien mauvaise en Provence : je ne puis trop vous recommander votre santé, si vous aimez la mienne qui est toujours parfaite.

Je me doutois bien que M. du Plessis vous surprendroit derrière M. de Vins; je vous attendois là pour être attrapée; mais la barbe faite, avec de grosses bottes crottées, et un désassortiment tout-à-fait ridicule. Il m'écrit de Grignan; il est charmé de vos bontés, de vos grandeurs, et de l'agrément de votre petite Pauline. Ah! que toute sa personne est assaisonnée! que sa physionomie est spirituelle! que sa vivacité lui sied bien! que ses yeux sont jolis, bleus avec des paupières noires! une taille libre, adroite; pour moi, je la crois touchante ou piquante, je ne sais pas bien lequel, je vous prie de me le dire.

Que dites-vous de l'exemple que donne le roi de faire fondre toutes ses belles argenteries? Notre duchesse du Lude est au désespoir; elle a envoyé la sienne; madame de Chaulnes, sa table et ses guéridons; et madame de Lavardin, sa

vaisselle d'argent qui vient de Rome, persuadée que son mari n'y retournera pas : voyez si vous avez quelque chose à faire sur ce sujet. Je vous envoie une lettre de M. du Plessis, afin de fixer votre imagination : ne faites point semblant de l'avoir vue, ne lui en parlez point, mais renfermez-vous à faire tomber la tromperie sur l'intérêt, et non pas *sur la vache et le veau.* Le pauvre homme me fait grand'pitié : c'est un mal bien dangereux que celui d'être sujet à se marier : *j'aimerois mieux boire.*

Pour ma lettre à madame du Janet, je ne comprenois pas pourquoi elle me revenoit; la raison en est admirable : je garderai cette lettre pour la première fois que son mari mourra; car je ne saurois lui dire autre chose[1]. Vous me grondez de prendre ce que vous me mandez trop au pied de la lettre; cependant qui pourroit douter qu'un homme en Provence où vous êtes, pût se bien porter, quand vous m'assurez qu'il est mort? J'y prendrai garde une autre fois de plus près. Je vous ai corrigée, au moins, sur les commissions, je les fais dans le moment, et ce n'est pas comme du pauvre Janet, où il n'y a qu'une lettre de perdue. Ma chère enfant, je vous recommande ces temps difficiles; donnez-vous du repos, si vous m'aimez. Mon fils et sa femme

[1] *Voyez* la fin de la lettre du 23 novembre.

sont revenus, chacun de leur côté; ils me paroissent si aises de me retrouver ici, que c'est eux que je plains de m'avoir quittée. Ma belle-fille a mal à la tête; elle a versé dans son petit voyage, elle s'est cognée, et deux de ses belles juments qu'on avoit dételées, se sont échappées, on ne sait encore où elles sont : mon fils en est en peine : voilà un petit ménage affligé. Ils vous parleront mercredi.

LETTRE MCC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 21 décembre 1689.

Je recommence, ma chère Comtesse, à l'endroit où je vous quittai dimanche. Les belles petites juments étoient échappées, elles coururent long-temps, comme fait la jeunesse, quand elle a la bride sur le cou. Enfin, l'une se trouve à Vitré, dans une métairie : ceux de Vitré furent étonnés de voir la nuit cette petite créature tout échauffée, toute harnachée, et vouloient lui demander des nouvelles de mon fils. Vous souvient-il du cheval de *Rinaldo*, qu'*Orlando* trouva courant avec son harnois, sans son maître? quelle

douleur! il ne savoit à qui en demander des nouvelles : enfin, il s'adresse au cheval, *Dinmi caval gentil, che di Rinaldo, il tuo caro signore, è divenuto.* Je ne sais pas bien ce que *Rabicano* répondit; mais je vous assure que les deux petites bêtes sont dans l'écurie fort gaillardes, au grand contentement *del caro signore.*

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai que c'est un assez grand contentement, que ces deux petites juments soient en bonne santé dans l'écurie; et plus grand encore que votre belle-sœur, après avoir eu deux jours la tête fort étonnée, soit aussi tout-à-fait remise de sa chute : ces petits accidents sont bons pour faire sentir le bonheur d'en être sorti. Je trouve, ma très-belle petite sœur, que vous n'êtes pas assez touchée de la grace que le roi vous a faite de vous donner votre compagnie à vendre. Voilà votre fils colonel, sans qu'il vous en coûte presque rien : il aura un bon quartier-d'hiver, et comme capitaine, et comme colonel, en attendant quelqu'un qui veuille bien lui donner douze mille francs : il me semble que voilà tout ce que vous pouviez souhaiter sur ce sujet. Mais que pouviez-vous aussi désirer de plus avantageux pour Pauline que de la voir honorablement établie dans votre terre d'Avignon avec un amant

qui l'adore, et qui a été le premier à chanter ses louanges et à faire voler son nom jusque dans les pays étrangers. Adieu, ma très-belle petite sœur.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ BELLE-FILLE.

Je vous jure, ma chère sœur, que je ne quitterai plus madame de Sévigné; je tombe, je culbute, je me casse la tête dès que je ne suis plus sous sa protection : mais je suis bien plus sensible aux prospérités de mon joli *cousin* (*son neveu*) qu'à mes petits malheurs. Je souhaite à Pauline des jours filés d'or et de soie; mais avec un autre que son amant de Rome.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue*.

Coulanges m'a écrit une fort grande et fort jolie lettre; il vous aura écrit en même temps. Il m'a envoyé des couplets que j'honore; car il y nomme tous les beaux endroits de Rome, que j'honore aussi[1] : il est gai, il est content, il est

[1] Voici le meilleur de ces couplets :

Eh quoi! je revois ce fameux Colisée
Au bout de mainte année;
Je revois le Panthéon,
Le palais de Néron,
Le temple de Faustine et d'Antonin,
Et le mont Capitolin;
Je revois Marc-Aurèle,
Les chevaux de Praxitèle;

favori de M. de Turenne[1]; comment vous fait ce nom? Il est amoureux de Pauline, il demande permission au pape de l'épouser, et le prie de lui donner Avignon, qu'il veut faire rentrer dans votre maison; elle s'appellera *comtesse* d'*Avignon*. Enfin, il dit que la vieillesse est autour de lui : il se doute de quelque chose par de certaines supputations; mais il assure qu'il ne la sent point du tout, ni au corps, ni à l'esprit; et je vous avoue à mon tour que je me trouve quasi comme lui, et ce n'est que par réflexion que je me fais justice.

Je suis plus en peine de votre santé que de la mienne. D'où vient, ma chère enfant, que vous avez des coliques qui vous obligent à garder le lit? vous n'étiez point si mal à Paris; ces eaux que Pauline a prises cet été ne seroient-elles point bonnes? J'ai ouï dire à Bourdelot que les

Et je sens
Tous les plaisirs que j'avois à vingt ans :
J'ai la même humeur et la même santé,
Je suis en liberté.
Fortune, tu m'as fait querelle,
Mais tu ne m'as point maltraité.

[1] Louis de La Tour, prince de Turenne, mort le 9 août 1692, des blessures qu'il avoit reçues le jour précédent, à Steinkerque. Il étoit à Rome en 1689, y tenoit un grand état, et donna une fête magnifique lors du conclave d'Alexandre VIII. (*Voyez* la lettre du 24 juillet.) Il étoit en exil depuis la campagne de Hongrie avec le prince de Conti. (*Voyez* les lettres des 8 et 12 août 1685.)

eaux de Forges, et des rafraîchissements qui font couler, sont cent fois plus salutaires que les remèdes chauds, qui épaississent le sang, et mettent du chaud sur de la chaleur. Voilà des réflexions dont vous vous moquerez peut-être; mais songez-y, vous qui raisonnez mieux que les médecins, songez aussi au café; ne croiriez-vous pas qu'il vous fût contraire? c'est ce que mon amitié et mon ignorance, qui n'a pour elle que l'expérience, vous présente.

Je suis fort aise que M. le chevalier vous demeure cet hiver; vous avez besoin de cette consolation. Ce n'est point parce qu'il voit mes lettres; c'est un goût de malade : ce n'est donc point pour lui faire ma cour; mais il a fait précisément de ses cent mille francs ce qu'il en devoit faire : c'étoit l'intention des fondateurs, de lui donner le moyen de pousser sa fortune, et de faire un bon usage des dispositions qu'il avoit pour la guerre. Il a rempli tous ses devoirs de ce côté, et pour la réputation au-delà de ce qu'on pouvoit souhaiter : cela soit dit sans le fâcher; il a retrouvé autant de bien qu'il en avoit mangé, et beaucoup moins qu'il n'en mérite : mais enfin, il n'en seroit pas demeuré là, si Dieu ne l'arrêtoit tout court au milieu de sa course; et c'est de la tristesse de sa destinée qu'il faut plaindre le marquis; car si elle eût été aussi loin

qu'elle devoit aller, notre enfant se seroit fort bien passé de tous les autres secours; mais il faut revenir à Dieu et se soumettre, et prendre sur vous comme vous faites.

M. le chevalier, je vous demande mille pardons de tout ce que je prends la liberté de dire; pourquoi lisez-vous mes lettres? *Est-ce que je parle à vous?*

Que dites-vous de tous ces beaux meubles de la duchesse du Lude, et de tant d'autres qui vont après ceux de Sa Majesté à l'hôtel des Monnoies? Les appartements du roi ont jeté six millions dans le commerce; tout ensemble ira fort loin. Madame de Chaulnes a envoyé sa table avec ses deux guéridons et sa belle toilette de vermeil. L'abbé Bigorre m'a envoyé l'édit et le rehaussement des monnoies : ah! c'est cela qui vous enrichira, supposé que vos coffres soient pleins. Je viens d'écrire à M. de Lamoignon [1] : j'avois voulu faire cette chicane, et me contenter d'un compliment; mais je m'en suis repentie.

Pour nos lectures, elles sont délicieuses. Nous lisons *Abbadie* [2] et l'*Histoire de l'Église*; c'est marier le luth à la voix. Vous n'aimez point ces gageures : je ne sais comme nous pûmes vous

[1] *Voyez* la lettre du 11 décembre.

[2] Auteur de *la Vérité de la Religion chrétienne*, déjà nommé. (*Voyez* dans la table, *Abbadie*.)

captiver un hiver ici. Vous voltigez, vous n'aimez point l'histoire, et on n'a de plaisir que quand on s'affectionne à une lecture, et que l'on en fait son affaire. Quelquefois pour nous divertir, nous lisons *les petites Lettres* (*de Pascal*) : bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement seroit digne d'elle : mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose; ah, mon Dieu! tant mieux; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux? Et lorsqu'après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends pères (*Jésuites*), quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle éloquence! quel amour pour Dieu et pour la vérité! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! c'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants : mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir[1]. Adieu, ma très-

[1] Madame de Sévigné devançoit dans sa correspondance les éloges qu'on ne cesse de répéter sur les *Provinciales*, monument d'éloquence et de plaisanteries, fait pour décrier à jamais, dans l'esprit des peuples, les jésuites, et lancé dans un moment où ils

aimable; mandez-moi si le marquis n'aura pas un bon quartier d'hiver; c'est une consolation. Je crois que M. le chevalier n'abandonne pas tout-à-fait son régiment, et que M. de Montégut donne des conseils salutaires au jeune colonel.

avoient pour eux les papes et les rois. Quoique ces derniers eussent mis tout en œuvre pour y répondre, ils ne purent obtenir aucun succès de leurs efforts. Les *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, dont le bruit commun fait le père Daniel auteur, furent la dernière ressource de cette turbulente société. Elle fut bientôt abymée par Louis de Montalte qui en fit ressortir les erreurs dans un ouvrage intitulé, *Apologie des Lettres Provinciales*, dont la quatrième édition a été revue et corrigée par un anonyme que je déclare être le R. P. Don Matthieu Petit-Didier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Je possède un exemplaire de cet ouvrage qui en donne la preuve. On verra que Bussy Rabutin, étant à la Bastille, fut chargé par le P. Nouet, jésuite, son confesseur, de travailler à la réfutation des *Lettres Provinciales* sur les *Mémoires* de la société jésuitique, et quoique né le casque en tête pour être le don Quichotte des hauts faits chevaleresques de la politique religieuse et civile, la plume lui tomba des mains. Tout ce qui a été entrepris sur le même sujet après la honte de Bussy, n'a servi qu'à orner le triomphe des *Provinciales*. (*Voyez* la notice sur Bussy, dans la table.) *G. D. S. G.*

LETTRE MCCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, samedi pour le dimanche jour de Noël 1689.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, plus de justice l'année qui vient que vous n'en avez eu pour moi dans la fin de celle-ci. Comment voulez-vous, en effet, que je devine l'état de M. de La Garde, si vous ne me le dites? je ne sais que depuis trois jours qu'il ne touche plus les dix-huit mille francs de ses pensions; je vous ai mandé que j'en étois affligée et surprise. Vous y ajoutez aujourd'hui que sa terre de dix mille livres de rente ne lui en vaut plus que deux : voilà une grande extrémité. Comment pouvois-je imaginer de telles diminutions, moi qui ai toujours vu M. le chevalier lui faire toucher et lui envoyer de grosses sommes de ses pensions? je ne sais point qu'elles soient retranchées; je crois que sa terre lui vaut dix mille livres de rente : je mets tout cela ensemble, et je dis, avec le peu de dépense qu'il fait, voilà un homme bien riche, bien à son aise; il pourroit bien faire

prêter quelque argent à ma fille, pour le donner à son ami le chevalier de Grignan; cette pensée n'est ni injuste, ni ridicule, quand on ne sait point ce qui est arrivé à ce pauvre homme. Voilà comme j'ai vu les choses, ayant bonne opinion encore de vos terres de Provence en comparaison des nôtres. Il faudroit que je fusse folle, et l'injustice même, pour vous avoir mandé ce que vous me reprochez, si j'avois su ce que je n'apprends que par vos deux dernières lettres. Voilà qui change entièrement mes pensées; je ne suis touchée présentement que de la véritable part que je prends à un état si affligeant, et de l'admiration que méritent tant de courage, et tant de résignation à la volonté de Dieu. Vous me dépeignez un véritable saint, une vertu toute chrétienne, et qui augmente infiniment l'estime que j'ai toujours eue pour lui. Il n'y eut jamais une si aimable dévotion que la sienne; et si j'ai un jour le bonheur de le voir, j'en aurai une joie sensible; mais encore une fois, le moyen de deviner? Vous me l'aviez encore représenté avec l'inquiétude de vouloir vendre sa terre : enfin, je serois plus digne d'être grondée qu'on ne le sauroit dire, si j'avois parlé comme j'ai fait, sachant ce que vous venez tout-à-l'heure de m'apprendre. Vous avez mal rangé vos dates, ma chère enfant; vous avez cru que les oiseaux por-

toient vos dernières lettres, ou vous avez oublié combien nous sommes loin l'une de l'autre. Faites-moi donc un peu de justice, et croyez que je n'aurois pas fait un si grand tort à la vertu et à l'état de M. de La Garde. Je prends cette occasion pour lui souhaiter les bonnes fêtes, et l'assurer bien sincèrement de mon ancienne amitié; il y a long-temps que je ne lui avois rien dit de particulier. Je vous trouve heureuse d'être une consolation à sa retraite; il vous en est une aussi. Je le croyois quasi toujours à La Garde; je comprends qu'on aime cette compagnie : mais quand vous me dites que vous vous accommodez mieux de la mauvaise que de rien, et que vous voulez que votre château soit plein, je ne vous connois plus.

Vous me faites une pitié extrême de la goutte de M. le chevalier. Balaruc ne l'a donc pas soulagé : voilà une grande tristesse : je lui souhaite une partie de la résignation de M. de La Garde; dites-lui combien je suis affligée de son état. Parlez-moi de votre santé : j'ai passé trop vite sur cette colique qui vous a fait garder le lit; seroit-ce cette colique qui ne fait point de peur, quoiqu'elle soit douloureuse ? Une petite réponse, je vous en prie.

Coulanges m'a écrit les mêmes folies qu'à vous, et j'ai approuvé qu'en épousant Pauline, il fît

rentrer dans votre maison cette belle terre d'Avignon, que vous avez si long-temps possédée : ah! qu'elle vous eût été bonne encore sept ou huit ans! On dit que le pape veut que le roi fasse publier qu'il désavoue l'assemblée de 82, où il y avoit deux Grignan, où l'on parla de l'infaillibilité; ce seroit une étrange affaire. Ce n'est pas de l'abbé Bigorre que cette nouvelle me vient; j'attends de ses lettres avec impatience. L'hôtel de La Rochefoucauld est à demi-brûlé, le grand appartement, bien des meubles et des papiers. Madame de Lavardin en est affligée, et me mande aussi que madame de La Fayette est dans une si cruelle bouffée de colique et de mal de côté, qu'elle fait pitié : c'est une déplorable santé. Je tiens celle de M. de La Trousse fort mauvaise, quoi que l'on en dise.

Je salue et j'embrasse M. de Grignan; il y a long-temps que je ne l'ai vu. Il ne devoit pas moins à son *Alcine*[1] qu'une visite dans son château enchanté; je souhaite qu'elle y passe l'hiver, afin qu'il n'ait point de regret à Aix. Nous sommes seuls ici avec des lectures si charmantes, que je vous plains de n'aimer point à lire; car je vous avertis, ma très-chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela

[1] Madame d'Oppède. (*Voyez* la lettre du 11 décembre.)

de vous : je vous dis cette injure pour me venger de celle que vous m'avez faite.

Quand votre fils sera à Paris et à Versailles, il saluera le roi, tous les ministres, toute la cour. Mon Dieu! quelque estime que j'aie pour lui, je lui souhaiterois un oncle seulement ce premier hiver, mais Dieu ne le veut pas. Je le loue de sa docilité; il nous a écrit fort joliment aussi de la joie toute naturelle de dire, *mon régiment;* en vérité, cette place est bien agréable à dix-huit ans : j'en fais mes compliments à M. de Grignan ; c'est lui qui en est cause par cette première campagne de Philisbourg. Parlez-moi de ce cher comte que j'ai réclamé dans mes lettres, et qui m'a abandonnée. Mais, ma fille, votre cher enfant n'ira-t-il point vous voir? Mandez-moi quand vous aurez vendu votre compagnie. Mon fils vous fait mille amitiés; il est admirable à lire infatigablement, et ne se lassant jamais de ce qui est beau, quoiqu'il l'ait lu et relu. Votre belle-sœur a *une souris*[1] qui fait fort bien dans ses cheveux noirs : la plaisante folie! Adieu, c'en seroit une d'écrire plus long-temps; il faut songer à sa conscience, lire M. Le Tourneux, et se recueillir. Je vous embrasse, ma très-chère, avec toute la tendresse que vous savez.

[1] Mot qui désignoit un ornement de la coiffure, et qui étoit passagèrement de mode. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 28 décembre 1689.

Nous avons eu ici les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de Noël : j'étois au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil alla se plonger, et en même temps un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre, ou de la chapelle, jusqu'à aujourd'hui que la colombe a apporté le rameau : la terre a repris sa couleur, et le soleil, ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades; car vous pouvez compter, ma très-chère, puisque vous aimez ma santé, que quand le temps est vilain, je suis au coin de mon feu, lisant, et causant avec mon fils et sa femme. N'avez-vous point remarqué, comme nous, que les jours n'ont point été si courts qu'à l'ordinaire? il y a trois ou quatre ans que je l'entendis dire à Paris. L'abbé Têtu en avoit parlé à l'Observatoire, et disoit qu'à cinq heures

la nuit étoit fermée autrefois, et qu'à présent on lisoit encore à cinq heures. Nous avons tellement éprouvé cette vérité ici, où rien ne nous distrait, que tous les jours à cette heure-là mon fils lit encore, et le jour ne finit qu'à cinq heures et demie : voilà, ma chère enfant, un vrai discours pour remplir une lettre sans réponse. *Beaulieu* me mande qu'on attend notre marquis; je suis curieuse de savoir mille détails qui le regardent, et de confronter la différence d'un colonel avec notre petit mousquetaire.

On m'avoit mandé mille nouvelles de Rome, toutes fausses, selon les divers intérêts et la malice de chacun. Le courrier est enfin arrivé ; et au lieu de toutes ces prophéties, vous verrez que le pape consent à l'union de l'abbaye de Saint-Denis à Saint-Cyr, et donne le *gratis*, qui est de cent quatre-vingt mille livres [1] : voilà une douceur qui ne sera pas peu sensible, qui em-

[1] Voici ce que dit Coulanges à ce sujet : « L'ambassadeur n'eut « pas de peine à conclure avec le pape, l'union de la manse ab- « batiale de Saint-Denis à la maison de Saint-Cyr, pour en com- « poser le revenu, qui étoit une affaire fort désirée par madame « de Maintenon. Le pape non seulement en accorda les bulles le « deuxième de décembre, ce qui pouvoit passer pour une grace « par elle-même, mais qui fut encore embellie par le *gratis* des « bulles qui se montoit à soixante-dix-sept mille francs. Après cette « grace sa sainteté en accorda encore beaucoup d'autres petites de « cette espèce. » (*Voyez* les *Mémoires de Coulanges*, édition de 1820.)

barrassera ceux qui veulent croire que l'ambassadeur est la dupe, et que le cardinal d'Estrées a raison de se défier de la bonne volonté du saint-père. Le commencement est pour nous : nous verrons la suite. Je jette quelquefois dans votre paquet les petits billets de l'abbé Bigorre, qui sait très-bien les nouvelles de Rome; je crois que vous y consentez.

Madame de Coulanges me mande que la nouvelle madame de La Fayette étoit magnifiquement sur son lit[1] dans une belle maison; la salle parée d'une belle tapisserie de garde-des-sceaux[2]; le lit de la chambre ajusté avec un vieux manteau de l'ordre, et une très-belle tapisserie avec les armes ornées de bâtons de maréchal de France, et du collier de l'ordre; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques, de glaces

[1] *Voyez* la bizarrerie de cet usage, sous la date du 8 décembre 1679.

[2] Le vieux manteau, le collier de l'ordre, etc., mentionnés dans la description que fait ici madame de Sévigné, sont évidemment les attributs des Marillac, aïeux de madame de La Fayette, la jeune. Quand au bâton de maréchal, il convenoit aux deux familles, La Fayette et Marillac; Louis de Marillac, frère de Michel, garde-des-sceaux, étoit maréchal de France, et c'est un maréchal de La Fayette qui, en 1421, battit les Anglais à la bataille de Baugé. J'ai vu sa sépulture dans l'église de la Chaise-Dieu en Auvergne. On voit par cette analyse, que madame de Sévigné n'emploie pas sans dessein le mot *bâtons* au pluriel.

G. D. S. G.

et de cristaux, suivant la mode présente; beaucoup de domestiques, de valets-de-chambre, de livrées; de beaux habits à la petite mariée; enfin, un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles, que notre madame de La Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et si honorable alliance. La pauvre femme étoit très-malade, pendant ce temps, d'une colique cruelle qui l'a jetée dans une grande foiblesse, ayant été saignée deux fois. Enfin, Croisilles me mande que la fièvre l'a quittée, et que ses amis et amies commencent à respirer.

J'ai une grande envie, ma chère enfant, de recevoir vendredi de vos nouvelles, et de celles de M. le chevalier, que vous m'avez représenté avec des douleurs intolérables : c'est toujours une grande scène pour moi que tout ce qui se passe dans votre château de Grignan. Je vous trouve heureuse d'avoir, cet hiver, une si bonne compagnie; je crois ce séjour convenable à vos affaires : vous n'aviez point encore passé d'hiver à Grignan; vous ne sentirez point les fureurs de la bise au milieu de toute votre famille. Je reviens aux grandes erreurs dans lesquelles vous me laissiez sur le sujet de ce saint La Garde. Je le croyois avec vingt-huit mille livres de rentes bien venantes; sa terre, *dix*, ses pensions, *dix-*

huit; dans une extrême abondance : je trouvois qu'en cet état on peut bien donner du secours à ses intimes amis, dans une occasion si importante. J'étois même un peu chagrine de cette envie de vendre sa terre[1]; et enfin de toute cette idée, il faut revenir à des pensions non payées, et à une terre qui ne vaut plus rien : on ne peut pas tomber de plus haut ni revenir de plus loin; je vous ai dit mon repentir d'avoir si mal jugé; j'aime, j'honore et j'admire le courage et la vertu de ce saint disciple de la Providence. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées, et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette quelque jour : ce temps-ci est difficile à passer.

La belle duchesse du Lude a fait mettre tous ses beaux meubles d'argent en pièces et en morceaux chez elle; *Beaulieu* les a vus : mais comme les morceaux en sont bons, elle en a touché vingt-sept mille écus, et s'est remeublée de toutes sortes de meubles de bois, de miroirs, de glaces; enfin, pour deux mille écus de cette sainte pauvreté. Ces Rochefoucauld furent toute la nuit dans leur jardin pendant le feu[2], et le lendemain l'abbé de Marsillac et ses sœurs étoient dans un enrouement et une tousserie pitoyables:

[1] *Voyez* la lettre du 20 juillet 1689.

[2] *Voyez* la lettre précédente.

ils ont perdu pour vingt mille écus. Voilà bien des choses sans suite que je vous conte : je dirai mieux dimanche, car je parlerai de vous et de tout ce que vous manderez : en attendant, je pense fort souvent à ma chère fille, et je compte qu'elle m'aime.

LETTRE MCCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er de l'an 1690.

Je n'ai point encore reçu le paquet du samedi 17, qui répondoit à celui du 7 : je sais très-bien mon compte, et l'on ne sauroit me tromper sans me faire un grand tort et un véritable chagrin; car c'est la suite d'une conversation que l'on interrompt. J'espère que cette lettre me reviendra, cela arrive souvent : en attendant, j'ai beaucoup à répondre sur l'histoire tragique et surprenante que vous me contez du pauvre Lausier. Votre récit a toute la force de la rhétorique; il suspend l'attention, il augmente la curiosité, et conduit à un événement si triste et si surprenant, que j'en fus tout émue, et fis un cri qui fit peur à mon fils. Il vint voir ce que j'avois à crier; il lut cet endroit de votre lettre;

il fut touché des mêmes sentiments que moi, et se mit à crier comme j'avois fait, et même un peu plus; car il connoissoit fort ce brave et honnête homme, et nous admirâmes ce que c'est que l'incertitude de l'heure et de la manière de notre mort. Toutes les circonstances de celle-ci conduisent à un étonnement particulier : ces périls continuels où il étoit exposé, ce dernier siége de Mayence où il étoit entré si romanesquement, le bonheur d'en être échappé, cette force de tempérament, cette conversation, où il se moque de celle du doyen, ce rendez-vous que M. de Noailles lui avoit donné, et auquel il manque par le trait de la main de Dieu qui le frappe dans la rue, sans qu'aucun remède puisse le secourir, entre les bras de ses deux frères qui l'aimoient, et au milieu de la joie qu'ils avoient de le revoir : tout cela est si touchant et si marqué, qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais entendu une si surprenante; et en quelque lieu qu'on fût, elle seroit digne d'attention : mais nous avons les mêmes raisons que vous pour en être occupés, et pour revenir de tous chemins à ce triste événement. Je m'en vais en écrire à ses pauvres frères : on ne fait autre chose; nous comptons que c'est le troisième frère qu'ils perdent.

[illegible]

[illegible] M. de Genève [illegible] saint et [illegible] vingt fois avec [illegible]

[1] [illegible] a l'abbé de Choisi, [illegible] il n'y auroit pas grand mal, car il dit

Les intérêts du denier *dix-huit* de Languedoc ne sont point excessifs : je me doutois bien que ce denier *six* devoit être expliqué[1]; on ne le connoît point ici. On sent en mille rencontres la nécessité et la disette d'argent; il y a des temps où l'on trouve en un moment des marchands, pour une marchandise comme celle que vous avez à vendre[2] : présentement, si on trouve des marchands, ces marchands n'ont point de quoi payer. Je souhaite que vous ne trouviez point ces embarras : mandez-moi quand vous aurez conclu ce marché, et si le marquis a un bon quartier d'hiver. J'ai bien envie d'apprendre comme il se démêlera de tous les devoirs de Paris et de la cour; car vous y avez nombre d'amis qu'il doit voir. J'ai mandé à *Beaulieu* de me bien conter tout ce qu'il dira, fera, et comme il est de sa petite personne.

Je comprends l'abondance des paroles vaines et vagues, dont vous honorâtes l'adieu de madame l'abbesse. Que je suis aise qu'elle n'ait

quelque part que François de Sales trichoit au jeu. Saint François de Sales, évêque et prince de Genève, mourut d'apoplexie, à Lyon, le 28 décembre 1622, à 56 ans, et fut canonisé en 1665. Ses ouvrages ascétiques sont estimés.

[1] *Voyez* le commencement de la lettre du dimanche 11 décembre 1689.

[2] La compagnie du marquis de Grignan. (*Voyez* la lettre du 21 décembre 1689.)

point emmené Pauline! je songe souvent à cette aimable et jolie personne, avec tendresse.

LETTRE MCCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 4 janvier 1690.

La voilà revenue cette lettre du 17 : elle étoit allée faire un petit tour à Rennes, elle remplit le vide qui me faisoit perdre le fil de la conversation; j'aurois perdu aussi la plus belle instruction du monde sur cette *Cour d'amour*[1], dont mon nouvel ami eût été au désespoir. Sa curiosité sera pleinement satisfaite; il avoit reçu sur ce sujet mille autres rogatons qui ne valoient rien. Ah, que cet Adhémar est joli! mais aussi qu'il est aimé! sa maîtresse devoit être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main; je doute, comme vous, qu'elle ait pris le parti de se faire *Monge*[2] : je trouve toute cette relation fort jolie; c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie, mêlé avec la poésie et le bel-esprit, que je trouve digne de curiosité. On trouve

[1] *Voir* la lettre du 13 novembre 1689.

[2] Mot provençal qui veut dire *religieuse*.

partout vos Adhémar, vos Castellane, et la place de Grignan plus considérable du temps de Frédéric I, que du temps de Louis XIV[1]. Mon fils a été fort aise de lire cette relation; et sa femme encore plus; j'en remercie le prieur de Saint-Jean[2], et vous, ma très-chère enfant.

Il y avoit encore dans le même paquet une lettre du marquis, qui nous a paru trop jolie; mon fils et sa femme vouloient le baiser, le vouloient embrasser: ils souhaitoient surtout qu'il reçût votre permission d'aller à Paris; nous ne croyons pas possible qu'on puisse le refuser; son style tout naturel, tout jeune, sans art, un peu répété par la grande envie d'obtenir; toutes ses petites raisons rangées sans exagération, mais mises simplement dans leur jour et dans leur place; ce que disent ses amis sur sa demeure à *Kayserlautern;* cette envie si juste et si naturelle

[1] Il y avoit dans cette relation de quoi satisfaire tous les goûts de madame de Sévigné; rien n'y manquoit sans doute pour faire ressortir les plus touchantes situations de l'amour: le caractère tendre et belliqueux tout à la fois des anciens paladins de la Provence; les grands coups d'épée et les aventures chevaleresques qui rappellent les Adhémar, les Castellane, de gothique, historique et romanesque mémoire. Les monuments poudreux qui ressassent tous ces faits ont été recueillis par don Vaisete, *Histoire de Languedoc*, Nostrodamus, *Vie des poètes provençaux.* (*Voyez* la note sous la date du 13 novembre 1689.) *G. D. S. G.*

[2] L'abbé Viani, prieur de l'église de Saint-Jean-d'Aix.

de venir un peu montrer un colonel de dix-huit ans; et tout cela soumis, d'une manière touchante, à ce qu'il vous plaira d'en ordonner, nous a fait venir les larmes aux yeux d'amitié et de tendresse pour ce petit garçon, et nous a paru la plus éloquente chose du monde. Mais ce qui est solidement bon, c'est cette assurance qu'il nous donne, de préférer toujours la gloire à ses plaisirs; que s'il y avoit la moindre chose à faire, il ne penseroit pas à quitter; et l'on voit qu'il dit vrai, il n'y a rien à rabattre, rien n'est encore corrompu dans son cœur, tous ses sentiments sont neufs, toutes ses paroles ont leur force, la vérité règne dans tout ce qu'il dit; nous ne saurions assez louer cette lettre que je vous garderai soigneusement, ni assez estimer et approuver celui qui l'a écrite. Je le crois à Paris, où j'ai fort envie de savoir comme il se gouvernera, et encore plus à Versailles. Ah, mon Dieu! voilà où ce cher oncle seroit bien nécessaire; mais Dieu ne le veut pas; jamais une goutte n'a été si violente et si cruelle : quelle tristesse! n'a-t-il pas raison de regretter tout ce qu'il perd, et ce qu'il fait perdre à sa famille, car il n'est pas inhumain; et quelle patience pour souffrir sans cesse des maux insupportables, que vous ne sauriez comparer qu'à ceux de l'enfer, mais qui sont bien propres à mériter le paradis,

s'ils sont regardés comme donnés par celui qui est le maître de toutes choses, et à qui nous devons être soumis!

Mais, mon enfant, pendant que nous sommes sur la tristesse, je vous dirai que les grosses larmes me sont tombées des yeux, quand je me suis représenté le spectacle de ce pauvre doyen [1] pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tous côtés : ah, mon Dieu! quelle idée! le sang coule-t-il d'un corps mort? Oui, puisque vous le dites. Voilà donc ce sang, hélas! qui ne demande pas *justice*, mais une grande *miséricorde*; et ce pauvre doyen, persuadé de sa religion, qui offre ce grand et saint sacrifice pour un pécheur dont le salut lui est cher, et dont la manière de mourir est affligeante; qui demande, en tremblant, miséricorde pour celui qui n'a pas eu le loisir de la demander un seul moment. Ma fille, je ne soutiens pas cette pensée; je crois qu'il n'y a que la distraction et la dissipation qui puissent empêcher qu'elle ne fasse le même effet à tout le monde. Plus ce pauvre doyen a de foi, plus il est à plaindre; mais il seroit bien plus à plaindre s'il étoit au-dessus de la crainte des jugements de Dieu. Je me suis souvenue de la

[1] Le doyen de la collégiale de Grignan. (*Voyez* la lettre précédente.)

manière d'enterrer les Feuillantines : toutes ces saintes filles se prosternèrent trois fois avant que de jeter ma pauvre cousine[1] dans sa fosse; et par des cris et des prières touchantes, elles demandoient à Dieu qu'il eût pitié de cette misérable pécheresse; hélas, quelle pécheresse! Mademoiselle de Grignan y étoit, nous pensâmes tous fondre en larmes.. Mais quelle fantaisie de dire tant de choses inutiles, et sur quel ton lugubre! je vous en fais mille excuses.

Mon enfant, je reviens à vous. Je croyois que ce mot *Molinistes* souligné vous feroit entendre le contraire[2]; j'étois un peu trop fine. Ces deux hommes qui vinrent me voir étoient de très-bonne compagnie; nous ne disputâmes point du tout, nous étions d'accord, et nous eûmes le plaisir de traiter et de célébrer les plus grandes, les plus importantes et les plus anciennes vérités de notre religion. Nous lisons toujours *Abbadie* et *l'Histoire ecclésiastique*[3]: cette dernière est l'effet de la persuasion de l'autre : cela est divin, et réchauffe la foi. Pauline n'en est pas là. Que c'est un joli bonheur que celui de Pauline de ne point rougir! ç'a été, comme vous

[1] Mademoiselle de La Trousse, cousine germaine de madame de Sévigné, morte en décembre 1685.

[2] *Voyez* la lettre du 14 décembre 1689.

[3] *Voyez* la notice biographique sous la date du 23 novembre.

dites, le vrai rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse : j'ai vu que, sans cette ridicule incommodité, je ne me fusse pas donnée tout entière pour une autre. C'est une persécution dont le diable afflige l'amour-propre : enfin, mon enfant, vous en quittiez le bal et les grandes assemblées, quoique tout le monde vous élevât toujours à la dignité de *beauté;* mais votre imagination étoit si frappée, que vous étiez hors de combat. La pauvre Pauline ne sentira pas beaucoup ce petit avantage; il me semble même qu'on ne rougit plus, comme en ce temps-là.

Beaulieu a été chez M. de La Trousse de ma part; il me mande qu'il prit son temps; que ses gens lui dirent qu'il n'avoit qu'à entrer, mais qu'à la porte il entendit qu'il disoit : *Qu'il n'entre pas, qu'on lui dise que je remercie madame de Sévigné de son compliment*, et fut renvoyé. Ma fille, tout ce que dit *Beaulieu* là-dessus, lui qui est bien reçu partout, à qui l'on demande en détail de mes nouvelles; comme il est offensé, comme il est en colère, comme il dit que c'est *le Saint-Esprit* qui le rend glorieux; mais qu'il ne falloit donc pas envoyer tous ces mulets et tout son train dans notre écurie pour y mettre le feu, comme chez M. de La Rochefoucauld. Tout ce qu'il écrit là-dessus est la plus plaisante et la plus naturelle chose du monde, et l'a telle-

ment grippé, que je ne sais point du tout comme se porte M. de La Trousse.

Je vous jette toujours mes petits billets de l'abbé Bigorre, quoique la marquise d'Uxelles et beaucoup d'autres vous instruisent; cela ne sauroit déplaire. Vous m'avez insensiblement engagée à conter à mon fils la consultation que vous fîtes avec Alliot sur *le soufre nerval;* il en est profondément touché, et va vous en dire son sentiment; pour moi, je ne puis jamais oublier cette scène.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Assurément, ma petite sœur, il auroit pu vous arriver accident, si vous aviez eu à parler souvent de *Kaysers-Lautern.* Je ne sais pourquoi ma mère m'avoit caché votre aventure avec M. Alliot; jamais rien ne m'a tant réjoui. Cette parole, qui sort sérieusement de la bouche d'une femme qui consulte avec empressement sur la santé de son mari, se présente à moi d'une manière que je ne puis vous exprimer, et à quoi rien ne peut être comparé, que le récit plein de gravité que ma mère fit chez feu Madame, de ce bal où M. de Monmouth avoit été; jamais rien ne nous a tant réjouis. Votre belle-sœur, en voulant répéter le nom de ce remède spécifique à tant de maux, l'appelle du *soufre nerveux;* vous ne sauriez dis-

convenir que celui-là ne soit meilleur que tous les autres. Ah! que je suis fâché qu'il soit entièrement hors d'usage pour M. le chevalier de Grignan! que je le plains! Je vous prie, ma très-belle petite sœur, de lui faire mille compliments pour moi, et d'embrasser à mon intention M. de Grignan, et la gracieuse Pauline : ne puis-je pas en user ainsi avec elle de deux cents lieues? Adieu, ma petite sœur; ma mère se porte parfaitement bien; nous la gouvernerons de manière que vous n'aurez qu'à continuer et qu'à nous imiter, quand elle sera avec vous. Je fais mille et mille sincères compliments au très-sage, très-illustre et *très-heureux* La Garde.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Et moi aussi, ma chère enfant. Les chagrins et les infirmités dont il est accablé ne m'empêchent pas de le croire *heureux,* quand je pense à l'usage qu'il en fait. Je le conjure de m'honorer toujours de son amitié : la diminution du revenu de sa terre m'étonne; elle est pis que les nôtres, quoiqu'elles soient fort mal. Les vôtres sont-elles tombées dans cette extrémité? mandez-le-moi. Faites-moi comprendre aussi que, quand M. de Grignan est avec vous, vous soyez cent ou quatre-vingts dans votre solitude. Vous dites qu'il faut à vos affaires un autre remède que celui d'être à

Grignan, et j'en suis persuadée comme vous. Ma santé est parfaite, songez à la vôtre. Je ne serois guère étonnée, si, depuis un mois, vous ne faisiez que vous éveiller avant le jour; ce seroit à six heures et demie ou sept heures, j'en serois contente pour vous comme pour moi; mais à quatre ou cinq heures, c'est ce que j'appelle ne point dormir et s'échauffer le sang. Je crois, en effet, que c'est la bise qui vous demande : Que faites-vous là dans mon palais dont je suis en possession ? que n'êtes-vous à Paris, à Versailles, à Aix ? La fumée qu'elle jette dans vos appartements est bien cruelle. M. de Carcassonne me paroît militaire comme l'archevêque Turpin [1].

La pauvre madame de La Fayette n'a point encore senti la douceur de son nouveau petit ménage : elle n'est pas encore hors de cette colique; c'est Croisilles qui m'écrit au lieu d'elle, sa mauvaise santé l'empêche bien d'être sensible à la douceur de la vie. C'est une femme aimable, estimable, et que vous aimiez dès que vous aviez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison; plus on la connoît,

[1] Moine de l'abbaye de Saint-Denis, puis archevêque de Reims dans le huitième siècle, à qui on attribuoit la chronique fabuleuse de Charlemagne et de Roland, qui a servi de fond aux ingénieuses fictions du fameux poëte l'Arioste; ce qui fit dire au cardinal d'Est (parlant à l'Arioste) *Dove diavolo, messer Ludovico, avete pigliate tante coglionerie ?* G. D. S. G.

plus on s'y attache. Nous avons bien ri et bien fait des folies avec sa sagesse, vous en souvient-il? quand elle parle de vous et de ces temps-là; elle vous met au-dessus de tout ce qu'elle connoît d'esprit et d'agréments; mais elle est trop malade, il n'y a point de raison.

Madame de Motteville[1] est morte; n'écrirez-vous point à son frère? je ne saurois blâmer M. d'Aix de tout ce qu'il dit pour s'excuser de ne point aller à Grignan, quand il est à la porte: *Qu'il est un malheureux*, *qu'il le faut plaindre*; hé bien! il a raison: mais si vous pouvez être contents de lui, je vous conseille de l'être; c'est un mauvais parti que d'avoir toujours des ennemis dont on fait ses plaintes à la cour. Adieu, ma chère enfant; je vous aime comme le mérite votre amitié, et toute votre personne, qui est entièrement selon mon goût.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Bonjour, mon cher Comte; vous voilà donc dans votre château, qui étoit autrefois une place dont Frédéric[2] inféodoit les gens. Il y a long-

[1] Françoise Bertaut de Motteville. C'est elle qui nous a laissé les intéressants *Mémoires d'Anne d'Autriche*. Voltaire vante avec raison la noble sincérité avec laquelle ils sont écrits. Elle mourut à l'âge de 75 ans. *A. G.*

[2] L'empereur Frédéric I, dit *Barberousse*, possédoit encore,

temps que la première pierre est mise; M. l'archevêque a dessein d'y mettre la dernière. N'êtes-vous point fâché de n'être point à Aix avec *Chimène?* non, car vous l'avez vue sur la montagne de Psyché. Vous êtes en si bonne compagnie, que vous oublierez la bise et ses fureurs; mais je vous conjure que le marquis vienne vous voir ce carême. Mon fils vous adore toujours, et sa femme a une vraie galanterie avec votre portrait : elle mandoit l'autre jour à ma fille : « Je ne veux dire aucune douceur à M. de « Grignan; je me sens une telle foiblesse pour « lui, que je me fais scrupule de tout[1]. » Voilà comme vous êtes dans ce petit coin du monde.

au milieu du douzième siècle, le royaume d'Arles, qui, dans le dixième, avoit été réuni à la Bourgogne transjurane, et un siècle après à l'empire d'Allemagne. C'est à ce titre qu'il pouvoit exercer à Grignan les prérogatives de la suzeraineté. On sait que la réunion de toute la Provence à la France date de 1480. *A. G.*

[1] *Voyez* l'apostille de la belle-fille de madame de Sévigné, à la suite de la lettre du 26 octobre 1689.

LETTRE MCCV.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 janvier 1690.

Je vous souhaite cette année, Monsieur, aussi heureuse que vous le méritez, et je vous supplie de croire que la révolution de mille siècles me trouveroit dans ce sentiment. Je dis la même chose à madame de Coligny. J'ai lu avec plaisir les réflexions que vous faites sur les affaires publiques. Je voudrois que le roi eût vu la lettre que vous m'écrivez. J'ai trouvé le livre des *Pensées ingénieuses*, du père Bouhours, excellent; mais sans vous il ne le seroit pas tant de la moitié[1]. Madame de Sévigné ne reviendra que l'été prochain. Je dînai hier chez M. de Lamoignon, avec Despréaux, Racine, et deux fameux jésuites. On y parla des ouvrages anciens et modernes; on opposa le seul Pascal à Cicéron, à Sénèque, et au divin Platon. La conversation eût été digne de vous. Pour moi, j'opposai *Fra-Paolo* à tous ces gens-là, et je n'en veux rien

[1] Corbinelli ne manque pas de donner en passant un petit grain d'encens à Bussy, qui en étoit avide. *G. D. S. G.*

temp ... noisseurs sont de mon
che
N'
av

...TRE MCCVI.

... SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

Aux Rochers, le 8 janvier 1690.

Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin? elle convient à une solitaire comme moi; et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante et libertine, *et qui promène son oisiveté aux deux bouts de la terre.* La jolie vie! et que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'*elle vous ait fait querelle*[1]. Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince, un pape[2]: car j'y veux ajouter le saint-père pour la rareté; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition; mais surtout quel avantage de ne point vieillir! voilà le comble du

[1] *Voyez* un fragment de cette chanson sous la date du 21 décembre 1689.

[2] Le duc de Chaulnes, le prince de Turenne et Alexandre VIII.

bonheur. Vous vous doutez bien à-peu-près de certaines supputations de temps et d'années; mais ce n'est que de loin, cela ne s'approche point de vous avec horreur, comme de quelques personnes que je connois; c'est pour votre voisin que tout cela se fait, et vous n'avez pas même la frayeur qu'on a ordinairement, quand on voit le feu dans son voisinage. Enfin, après y avoir bien pensé, je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde. Ce dernier voyage de Rome est à mon gré la plus agréable aventure qui vous pût arriver; avec un ambassadeur adorable, dans une belle et grande occasion, revoir cette belle maîtresse du monde, qu'on a toujours envie de revoir! J'aime fort les couplets que vous avez faits pour elle, on ne sauroit trop la célébrer; je suis assurée que ma fille les approuvera; ils sont bien faits, ils sont jolis, nous les chantons. Je suis ravie de tout ce que vous me mandez de Pauline[1], que vous avez vue en passant à Grignan; je n'ai jugé favorablement d'elle que sur vos louanges, et sur la lettre toute naturelle que vous avez écrite à madame de Chaulnes, et qu'elle m'a envoyée. Ah! que j'aimerois à faire un voyage à Rome, comme vous me le proposez! mais ce seroit

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane. *D. P.*

avec le visage et l'air que j'avois, il y a bien des années, et non avec celui que j'ai présentement; il ne faut point remuer ses vieux os, surtout les femmes, à moins que d'être ambassadrice. Je crois que madame de Coulanges, quoique jeune encore, est de ce sentiment; mais dans ma jeunesse, j'eusse été transportée d'une pareille aventure; ce n'est point la même chose pour vous, tout vous sied bien; jouissez donc de votre privilége, et de la jalousie que vous donnez, pour savoir à qui vous aura. Je ne m'amuserai point à raisonner avec vous sur les affaires présentes; toutes les prospérités de M. le duc de Chaulnes m'ont causé une joie sensible; vous craignez justement ce qu'appréhendent ses amis, c'est que, étant seul capable de remplir la place qu'il occupe avec tant de succès et de réputation, on ne l'y laisse trop long-temps. Cet appartement dans votre nouveau palais[1] donne de nouvelles craintes; mais faisons mieux, n'avançons point nos chagrins; espérons plutôt que tout se tournera selon nos désirs, et que nous nous retrouverons tous à Paris. J'ai été transportée de votre souvenir, de votre lettre, de vos chansons; écri-

[1] Le duc de Chaulnes habitoit alors au palais Bigassini, sur la place Saint-Marc. Il venoit de quitter le palais du cardinal d'Estrées, où il étoit descendu en arrivant à Rome. (*Voyez* les *Mémoires de Coulanges.*)

vez-moi par les voies douces et commodes; je prends la liberté d'envoyer celle-ci par madame l'ambassadrice; et je fais bien plus, mon cher cousin, car sous votre protection, je prends la liberté aussi d'embrasser avec une véritable tendresse, sans préjudice du respect, mon cher gouverneur de Bretagne et M. l'ambassadeur; toutes ses grandes qualités ne me font point de peur; je suis assurée qu'il m'aime toujours; Dieu le conserve et le ramène! Voilà mes souhaits pour la nouvelle année. Adieu, mon très-cher, je vous embrasse, aimez-moi toujours, je le veux, c'est ma folie, et de vous aimer plus que vous ne m'aimez; mais vous êtes trop aimable; il ne faut pas compter juste avec vous.

LETTRE MCCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 janvier 1690.

C'est entre vos mains, ma chère belle, que mes lettres deviennent de l'or : quand elles sortent des miennes, je les trouve si grosses et si pleines de paroles, que je dis, ma fille n'aura pas le temps de lire tout cela; mais vous ne me

rassurez que trop, et je ne pense pas que je doive croire en conscience tout ce que vous m'en dites. Enfin, prenez-y garde; de telles louanges et de telles approbations sont dangereuses; je ne vous cacherai pas, au moins, que je les aime mieux que celles de tout le reste du monde. Mais raccommodons-nous, il me semble que nous sommes un peu brouillées: j'ai dit que vous aviez lu superficiellement *les petites lettres*[1], je m'en repens: elles sont belles, et trop dignes de vous, pour avoir douté que vous ne les eussiez toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai point lu *les imaginaires*[2]; c'est moi qui vous les prêtai; ah, qu'elles sont jolies

1 De Pascal.

2 Quand Desmarets écrivit contre Port-Royal, Nicole répliqua par huit lettres, intitulées *Visionnaires;* il y traitoit indignement les auteurs du théâtre et les faiseurs de romans. Racine, dans une lettre, prit la défense du théâtre. Cette querelle fit naître les dix lettres intitulées *les Imaginaires*, attribuées à Nicole. Racine avoit défendu, dans une seconde lettre, sa première, mais l'ayant montrée à Boileau, son intime ami, l'illustre poëte lui répondit: « *Votre lettre est bien écrite, mais, en vérité, vous prenez un mauvais* « *parti, et vous attaquez les plus honnêtes gens qui soient au monde.* « — *Et bien donc*, reprit Racine, *celle-ci ne verra jamais le jour;* » et dès ce moment il rendit toute son amitié aux solitaires de Port-Royal, et ne changea jamais d'avis ni d'opinion à leur égard. Ces dix-huit lettres n'égalent point les *petites lettres*, mais elles soutiennent la haute réputation d'éloquence et de solidité des écrivains de Port-Royal. On trouve les deux lettres de Racine dans ses œuvres. *G. D. S. G.*

et justes! je les ai lues et relues : sur ces offenses mutuelles, nous pouvons nous embrasser; je ne vois rien qui nous empêche de nous aimer; n'est-ce pas l'avis de M. le chevalier, puisqu'il est notre confident? Je suis, en vérité, ravie de sa meilleure santé, ce sentiment est bien plus fort que mes paroles. Mais revenons à la lecture; nous en faisons ici un grand usage; mon fils a une qualité très-commode, c'est qu'il est fort aise de relire deux fois, trois fois, ce qu'il a trouvé beau, il le goûte, il y entre davantage, il le sait par cœur, cela s'incorpore; il croit avoir fait ce qu'il lit ainsi pour la troisième fois. Il lit *Abbadie* avec transport, et admirant son esprit d'avoir fait une si belle chose : dès que nous voyons un raisonnement bien conduit, bien conclu, bien juste, nous croyons vous le dérober de le lire sans vous; ah! que cet endroit charmeroit *ma sœur*, charmeroit *ma fille!* Nous mêlons ainsi votre souvenir à tout ce qu'il y a de meilleur, et il en augmente le prix. Je vous plains de ne point aimer les histoires; M. le chevalier les aime, et c'est un grand asile contre l'ennui; il y en a de si belles; on est si aise de se transporter un peu en d'autres siècles; cette diversité donne des connoissances et des lumières : c'est ce retranchement de livres qui vous jette dans les *Oraisons* du père Coton, et dans la disette

de ne savoir plus que lire[1]. Je voudrois que vous n'eussiez pas donné le dégoût de l'histoire à votre fils; c'est une chose très-nécessaire à un petit homme de sa profession. Il m'a écrit de *Kayser-Lautern;* mon Dieu, quel nom! Il ne me paroît pas encore assuré de venir à Paris, il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, il me remercie des nouvelles que je lui mandois, il me conte tous les petits malheurs de son équipage. J'aime passionnément ce petit colonel.

Notre abbé Bigorre me prie fort de ne croire que lui sur les nouvelles de Rome. C'est un déchaînement de dire que le saint-père est *espagnol*, et que l'ambassadeur est la dupe[2] : nous

[1] Madame de Sévigné juge sainement le jésuite Coton, confesseur de Henri IV, petit homme d'une grande mémoire, dont l'éloquence, dans ses œuvres, est en harmonie avec le christianisme gothique des portes de Notre-Dame, et de tous les ridicules de l'art qui en font l'ornement. On s'étonne qu'un si petit génie ait eu autant d'influence sur l'esprit d'un si grand roi. Ce qui a fait dire dans le temps : *Notre prince est bon, mais il a du coton dans les oreilles. G. D. S. G.*

[2] Le passage suivant qui peint le caractère rusé d'Ottoboni, autorisoit les soupçons qu'il faisoit naître.

« Alexandre VIII, n'étant encore que monsignor Ottoboni,
« et ayant envie d'être cardinal sans qu'il lui en coûtât rien, avoit
« un jardin près duquel la donna Olympia venoit souvent. Il
« avoit à la cour de cette dame un ami, par le moyen duquel il
« obtint qu'elle viendroit un jour faire collation (déjeûner) dans

le verrons, cela ne se peut cacher; *cette aigle éployée* nous fera voir de quel côté elle prend son vol. Pour moi, je prendrois patience, si votre Avignon vous revenoit; quelle joie de marier Pauline avec ce beau nom! cependant, il faut que le bien particulier cède au bien public.

J'ai envie de vous demander comment se porte M. de La Trousse; vous savez que *Beaulieu* n'a pu m'en instruire. En récompense, je vous dirai que Corbinelli est plus mystique que jamais, il est au-delà de sainte Thérèse; il a dé-

« son jardin. Il l'attendit en effet avec une collation fort propre « et un beau buffet tout aux armes d'Olympia. Elle s'aperçut « bientôt de la chose, et compta déjà le buffet pour elle; car « c'étoit la mode de lui envoyer des fleurs ou des fruits dans des « bassins de vermeil qui lui demeuroient aussi. Au sortir de chez « Ottoboni, l'ami commun dit à ce prélat qu'Olympia comprenoit bien son dessein galant, et en étoit charmée. Celui-ci « mena son ami dans son cabinet, et lui montra un très-beau « collier de perles, en disant : *Ceci ira encore avec la credenza* (le « buffet). Quinze jours après, il y eut une promotion dans la- « quelle Ottoboni fut nommé; et il renvoya aussitôt le collier de « perles chez le marchand, et il fit ôter de sa vaisselle les armes « d'Olympia. » (*Fragments historiques* de Jean Racine.)

La signora Olympia Maldachini étoit la belle-sœur du pape Innocent X (Phamphili); elle avoit tout pouvoir sur son esprit. La France ne fut guère moins dupe qu'elle : et Ottoboni, pape, fut aussi peu reconnoissant qu'Ottoboni cardinal. *A. G.* (*Voyez* la lettre inédite 25 juin de cette même année, et la note sur Coulanges.) *G. D. S. G.*

couvert que ma grand'mère[1], dans la cime de son ame, étoit toute distillée dans l'oraison; il m'a fait acheter un livre de Malaval[2], où mon fils ni moi n'entendons pas un mot. Enfin, il est toujours tel que vous le connoissez : il ne m'écrit point, ce goût nous est passé; je sais de ses nouvelles, et comme j'ai assez d'écritures, nous sommes convenus de ce silence, sans préjudice de notre amitié prescrite; vous savez qu'on ne s'en peut dédire.

Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance; je vous avoue sincèrement qu'après les états où j'ai vu mademoiselle de Méri, je la crois immortelle; et qu'ayant confiance à la sagesse et à l'application de madame de La Fayette pour la conservation de sa personne, il me semble qu'elle sortira toujours de tous ses maux : Dieu le veuille; c'est une aimable amie, et bien digne d'être aimée et estimée. Parlons de ma santé; c'est celle-là qui vous fait trembler; Dieu me la donne jusqu'à présent d'une perfection qui me surprend moi-même, et qui me feroit peur, si je m'observois autant que vous m'observez. J'étois avant-hier dans ces belles allées; il y faisoit beau comme au mois de sep-

[1] Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, aujourd'hui sainte Chantal.

[2] *Voyez* la lettre du 11 septembre 1689.

tembre, je ne perds pas ces beaux jours : quand le temps commence à changer, je demeure dans ma chambre : voilà sur quoi je ne suis plus la même; car autrefois c'étoit un sot vœu de sortir tous les jours. Je crains déja le départ de M. le chevalier et de M. de La Garde. Expliquez-moi un peu plus comme on a retranché la pension de ce dernier; cesse-t-on de payer sans dire pourquoi? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure-t-il à sec sans qu'on lui dise un mot? Je suis incommode; mais il y a des choses sur quoi il faut un peu d'explication. Notre bon Berbisi[1] m'écrit des merveilles de vous et de vos grandeurs : un président et deux conseillers du parlement de Dijon ont été en Provence; ils ont été affligés de ne vous point voir; mais ils ont rapporté toutes vos louanges à notre bon président, qui vous est entièrement dévoué. Ma belle-fille est à Rennes pour quelques jours à la prise d'habit d'une parente; elle en est assez fâchée; elle a porté sa toilette (*à la Monnoie*) pour faire comme les autres. Votre frère me prie de vous faire mille amitiés. Je viens d'écrire à Coulanges; il est entêté du prince de Turenne : M. le chevalier, ne vous fâchez

[1] Président à mortier au parlement de Dijon. La bisaïeule de madame de Sévigné étoit *Berbisi*, et mère de Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal. *D. P.*

point, c'est pour dégrader ce nom, que je ne dis pas, M. de Turenne [1] tout court. J'embrasse chèrement ma très-aimable comtesse.

[1] On sait que Louis XIV avoit donné le titre de prince au vicomte de Turenne. La noblesse fut fort choquée de cette préférence; on le fut encore plus quand lui-même affecta, depuis ce temps, de refuser le titre de maréchal de France, et de ne prendre que celui de prince, tant l'orgueil nobiliaire peut rétrécir les plus belles ames. *A. G.*

N. B. Nous avons déjà fait remarquer la prétention de la maison de Bouillon au titre de prince, et la grande rumeur que cette prétention avoit encore excitée à la cour dans le siècle dernier. A ce sujet on fit courir cette facétie, qu'on peut joindre aux critiques des persiffleurs dont madame de Sévigné et Bussy se déclaroient, dans le dix-huitième siècle, faire partie.

Sire, les grands de vos états
Verront avec beaucoup de peine
Qu'une princesse de Lorraine,
Sur eux, au bal, prenne le pas.
Si *Votre Majesté* projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette (1),
Et de la cour s'exileront.

(1) Façon d'accommoder les cheveux, substituée à la bourse, et qui étoit dans l'étiquette du cérémonial antique. Le vieux duc de Brissac, gouverneur de la ville de Paris en 1678, que nous avons vu avec cet ancien costume, ne l'a jamais quitté. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 11 janvier 1690.

Quelles étrennes, bon Dieu! quels souhaits! en fut-il jamais de plus propres à me charmer, moi qui en connois les tons, et qui vois le cœur dont ils partent? Je m'en vais vous dire un sentiment que je trouve en moi; s'il pouvoit payer le vôtre, j'en serois fort aise, car je n'ai pas d'autre monnoie : au lieu de ces craintes si aimables que vous donnent toutes ces morts qui volent sans cesse autour de vous, et qui vous font penser à d'autres, je vous présente la véritable consolation et même la joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous : vous savez que je ne suis pas insensible à la tristesse de ces états; mais je le suis encore moins à la pensée que les premiers vont devant, et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang avec ma chère-fille; je ne puis vous représenter la véritable douceur de cette confiance. Que n'ai-je point souffert aussi dans les temps où votre mauvaise santé me faisoit craindre

un dérangement? ce temps a été rigoureux; ah! n'en parlons point, *ne parlons point de cela*, vous vous portez bien, Dieu merci, toutes choses ont repris leur place naturelle, *Dieu vous conserve!* je pense que vous entendez mon ton aussi, et que vous me connoissez.

Je viens à M. le chevalier: je n'ai point de peine à croire que le climat de Provence lui soit meilleur l'hiver que celui de Paris. Tous ceux qui, comme des hirondelles, s'en vont chercher votre soleil, en sont de bons témoins. Mais en me réjouissant de ce qu'il sent cette différence, je m'afflige qu'il ait perdu mille écus de rente: et par où? et comment? son régiment lui valoit-il cela? il le vendra donc au marquis[1]? mais l'argent qu'il en recevra, en lui payant des dettes, ne diminuera-t-il pas aussi des intérêts? faites-moi ce calcul qui m'inquiète: je ne saurois me représenter M. le chevalier de Grignan à Paris, sans son petit équipage, si honnête, si bien troussé; je ne le verrai point à pied, ni mendier des places pour Versailles; cela ne peut point entrer dans ma tête: cet article est *interloqué;* ah, que ce mot de chicane est joliment placé! Je ne m'en tiens pas non plus à vos soixante-quatre personnes sans les gardes: vous

[1] M. le chevalier de Grignan, devenu maréchal en 1688, eut la permission de garder son régiment pour le remettre ensuite à M. le marquis de Grignan, son neveu. *D. P.*

me trompez; ce n'est pas là votre dernier mot; il me faut une démonstration de mathématiques.

Pour Pauline, je crois que vous ne balancez pas entre le parti d'en faire quelque chose de bon, ou quelque chose de mauvais. La supériorité de votre esprit vous fera suivre facilement la bonne route : tout vous convie d'en faire votre devoir, et l'honneur, et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire, comme elle est devenue jolie, cela vous rendra coupable de tout le bien qu'elle ne fera pas. Pour vos lectures, ma chère enfant, vous avez trop à parler, à raisonner, pour trouver le temps de lire : nous sommes ici dans un trop grand repos, et nous en profitons. Je relis même avec mon fils de certaines choses que j'avois lues en courant à Paris, et qui me paroissent toutes nouvelles. Nous relisons aussi, au travers de nos grandes lectures, des *rogatons* que nous trouvons sous notre main; par exemple, toutes les belles oraisons funèbres de M. Bossuet, de M. Fléchier, de M. Mascaron, du père Bourdaloue; nous repleurons M. de Turenne, madame de Montausier, M. le Prince, feu MADAME, la reine d'Angleterre; nous admirons ce portrait de Cromwel[1]; ce sont des chefs-d'œuvre d'élo-

[1] Dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, par Bossuet.

quence qui charment l'esprit : il ne faut point dire, oh! cela est vieux; non, cela n'est point vieux, cela est divin; Pauline en seroit instruite et ravie : mais tout cela n'est bon qu'aux Rochers. Je ne sais quel livre conseiller à Pauline : Davila est beau en italien, nous l'avons lu; Guichardin est long[1]; j'aimerois assez les anecdotes de Médicis[2], qui en sont un abrégé; mais ce n'est pas de l'italien. Je ne veux plus nommer Bentivoglio[3]; qu'elle s'en tienne à sa poésie, ma fille; je n'aime point la prose italienne; le Tasse, l'Aminte, le *Pastor fido*, la *Filli di Sciro*[4], je n'ose dire l'Arioste, il y a des endroits fâcheux; et du reste, qu'elle lise l'histoire; qu'elle entre dans ce goût qui peut si long-temps consoler son oisiveté. Il est à craindre qu'en retranchant cette lecture, on ne trouve plus rien à lire : qu'elle commence par la vie du grand Théodose, et qu'elle me mande comme elle s'en trouvera. Voilà, mon enfant, bien des bagatelles : il y a des jours

[1] Célèbre historien du seizième siècle, dont les ouvrages en italien sont très-estimés. *G. D. S. G.*

[2] Par Varillas, historiographe de Gaston de France, duc d'Orléans. Mauvais historien, et souvent apocryphe. *G. D. S. G.*

[3] *Histoire des guerres civiles de Flandre.* Ce célèbre cardinal fut l'intime ami d'Urbin VIII. *G. D. S. G.*

[4] Pastorale italienne du comte de Guidubaldo de Bonarelli : c'est une imitation de l'*Aminte* du Tasse, et du *Pastor fido* de Guarini. *M.*

qu'on destine à causer, sans préjudice des choses sérieuses, à quoi l'on prend toujours un très-sensible intérêt. Adieu, ma très-aimable; nous vous souhaitons toute sorte de bonheur cette année, et *quantova*.

LETTRE MCCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15 janvier 1690.

Vous avez raison, je ne puis m'accoutumer à la date de cette année; cependant la voilà déjà bien commencée, et vous verrez que de quelque manière que nous la passions, elle sera, comme vous dites, bientôt passée, et nous trouverons bientôt le fond de notre sac de mille francs [1].

Vraiment vous me gâtez bien, et mes amis de Paris aussi : à peine le soleil remonte du saut d'une puce, que vous me demandez de votre côté, quand vous m'attendrez à Grignan; et mes amis me prient de leur fixer, dès à cette heure, le temps de mon départ, afin d'avancer leur joie. Je suis trop flattée de ces empressements, et sur-

[1] Madame de Sévigné comparoît les douze mois de l'année à un sac de mille francs, qui finit presqu'aussitôt qu'on a commencé d'y puiser. *D. P.*

tout des vôtres qui ne souffrent point de comparaison, Je vous dirai donc, ma chère Comtesse, avec sincérité, que d'ici au mois de septembre je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays ; c'est le temps que j'envoie mes petites *voitures* à Paris, dont il n'y a eu encore qu'une très-petite partie. C'est le temps que l'abbé Charrier traite de mes lods et ventes, qui est une affaire de dix mille francs : nous en parlerons une autre fois ; mais contentons-nous de chasser toute espérance de faire un pas avant le temps que je vous ai dit : du reste, je ne vous dis point que vous êtes mon but, ma perspective ; vous le savez bien, et que vous êtes d'une manière dans mon cœur, que je craindrois fort que M. Nicole ne trouvât beaucoup à y *circoncire ;* mais enfin, telle est ma disposition. Vous me dites la plus tendre chose du monde, en souhaitant de ne point voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits ; car je vous ai mandé une vérité qui est bien juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de la sainte Providence : c'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse ; ce sentiment est raisonnable, et le vôtre trop extraordinaire et trop aimable.

Je vous plaindrai quand vous n'aurez plus M. de La Garde et M. le chevalier; c'est une très-parfaitement bonne compagnie; mais ils ont leurs raisons, et celle de faire ressusciter la pension d'un homme qui n'est point mort, me paroît tout-à-fait importante. Vous aurez votre enfant qui tiendra joliment sa place à Grignan; il doit y être le bien reçu par bien des raisons, et vous l'embrasserez aussi de bon cœur. Il m'a écrit encore une jolie lettre pour me souhaiter une heureuse année : il me paroît désolé à Keyserlautern; il dit que rien ne l'empêche de venir à Paris, mais qu'il attend les ordres de Provence; que c'est ce ressort qui le fait agir. Je trouve que vous le faites bien languir : sa lettre est du 2; je le croyois à Paris : faites-l'y donc venir, et qu'après une petite apparition, il coure vous embrasser. Ce petit homme me paroît en état que si vous trouviez un bon parti, Sa Majesté lui accorderoit aisément la survivance de votre très-belle charge. Vous trouvez que son caractère et celui de Pauline ne se ressemblent nullement; il faut pourtant que certaines qualités du cœur soient chez l'un et chez l'autre; pour l'humeur, c'est une autre affaire. Je suis ravie que ses sentiments soient à votre fantaisie : je lui souhaiterois un peu plus de penchant pour les sciences, pour la lecture; cela peut venir. Pour Pauline,

cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais, que de ne point aimer à lire; les romans, les comédies, les Voiture, les Sarrasin, tout cela est bientôt épuisé : a-t-elle tâté de Lucien? est-elle à portée *des petites Lettres?* ensuite il faut l'histoire; si on a besoin de lui pincer le nez pour lui faire avaler, je la plains. Quant aux beaux livres de dévotion, si elle ne les aime point, tant pis pour elle; car nous ne savons que trop que même sans dévotion, on les trouve charmants. A l'égard de la morale, comme elle n'en feroit pas un si bon usage que vous, je ne voudrois point du tout qu'elle mît son petit nez, ni dans *Montaigne*, ni dans *Charron*, ni dans les autres de cette sorte; il est bien matin pour elle[1]. La vraie morale de son âge, c'est celle qu'on apprend dans les bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires, par les exemples; je crois que c'est assez. Si vous lui donnez un peu de votre temps pour causer avec elle, c'est assurément ce qui seroit le plus utile : je ne sais si tout ce que je

[1] Madame de Sévigné n'accordoit qu'à un grand fond d'érudition et de philosophie, le mérite de bien sentir et goûter les *Essais* de Montaigne, et le livre de *la Sagesse*, par Charron. A cet égard, tous les gens lettrés seront de son opinion. (*Voyez* toute la pensée de madame de Sévigné sur Montaigne, tome VI, page 153 de notre édition.) *G. D. S G.*

dis vaut la peine que vous le lisiez; je suis bien loin d'abonder dans mon sens.

Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère; oui, justement, voilà ce que je suis toujours, et pas davantage, à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma religion, et de quoi il est question; je ne prendrai point le faux pour le vrai; je sais ce qui est bon et ce qui n'en a que l'apparence; j'espère ne m'y point méprendre, et que Dieu m'ayant déja donné de bons sentiments, il m'en donnera encore: les graces passées me garantissent en quelque sorte celles qui viendront; ainsi je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte. Mais je vous gronde de trouver notre Corbinelli *le mystique du diable;* votre frère en pâme de rire; je le gronde comme vous. Comment, *mystique du diable!* un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir commerce avec les ennemis du diable, qui sont les Saints et les Saintes de l'église! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté *chrétiennement*, vous direz *philosophiquement;* qui ne cesse de célébrer les perfections et l'existence de Dieu; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours; qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain; qui est

insensible aux plaisirs et aux délices de la vie; qui, enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement soumis à la volonté de Dieu! Et vous appelez cela *le mystique du diable!* Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami : cependant il y a dans ce mot un air de plaisanterie, qui fait rire d'abord, et qui pourroit surprendre les simples. Mais je résiste, comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de ma grand'mère (*sainte Chantal*), et du bienheureux Jean-de-la-Croix [1].

A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour, un fort joli billet; il me rendoit compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon : les acteurs étoient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit, à son goût, et les vieux, et les nouveaux. Le compagnon du Bour-

[1] C'étoit un prince espagnol, ami intime de sainte Thérèse, théologien spiritualiste si sublime, qu'on a regardé comme un excès de vanité dans son traducteur la prétention de l'avoir compris. *A. G.* Jean de La Croix a établi plusieurs couvents de carmes *réformés*, appelés aussi carmes déchaussés. Il mourut à Ubeda, en 1591, à 49 ans. *G. D. S. G.*



Devéria del.t — Petit sc.t

daloue, qui faisoit l'entendu, et qui s'étoit attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le nommer, Corbinelli lui dit : Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant : « Ah! Monsieur, vous l'avez « lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux : *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon « père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le « voulez; hé bien! morbleu, c'est Pascal. — Pas- « cal, *dit le père tout rouge, tout étonné;* Pascal « est beau autant que le faux peut l'être. — Le « faux, *reprit Despréaux*, le faux! sachez qu'il « est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de « le traduire en trois langues. » Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi! mon père, « direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait im- « primer dans un de ses livres, qu'*un chrétien « n'est pas obligé d'aimer Dieu*[1]? Osez-vous dire

[1] C'est ici une de ces fameuses disputes que Despréaux disoit avoir soutenue en plus d'un endroit au sujet de l'amour de Dieu, et peut-être celle qui lui fit naître l'idée de son épître à l'abbé Re-

« que cela est faux! » « Monsieur, *dit le père en* « *fureur*, il faut distinguer. » « Distinguer, *dit* « *Despréaux*, distinguer, morbleu! distinguer,

naudot, qu'il ne composa qu'en 1695, où l'on trouve ce passage:

> Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,
> Confesseurs insensés, ignorants séducteurs,
> Qui, pleins de vains propos que l'erreur vous débite,
> Vous figurez qu'en vous un pouvoir sans limite,
> Justifie à coup sûr tout pécheur alarmé,
> Et que sans aimer Dieu on peut en être aimé.

Le besoin de jeter un peu de jour sur cette scène fort remarquable, digne des crayons d'Horace Vernet, semble commander les réflexions qui suivent, d'ailleurs purement historiques et irrécusables.

Boileau, religieux de bonne foi, attaquoit en philosophe chrétien les jésuites qu'il n'aimoit pas, sentiment qu'il partageoit avec tout ce qu'il y avoit de grands et de bons dans son siècle. Il jugeoit les jésuites comme tous les esprits justes, comme Louis XV, comme Louis XVI, comme le Trajan de la Germanie moderne, en s'adressant à un de nos célèbres ministres: « Choiseul, « je connois ces gens-là aussi bien que personne: je sais tous « leurs projets, tous leurs efforts pour répandre les ténèbres sur « la terre, pour troubler et régenter l'Europe, depuis le cap Fi- « nistère jusqu'à la mer Glaciale. Ils étoient mandarins à la Chine; « académiciens, confesseurs en France; grands de la nation en « Portugal et en Espagne, rois au Paraguay. Si mon grand-oncle, « Joseph Ier, n'eût pas monté sur le trône, peut-être aurions « nous vu en Allemagne, des Malagrida, des Aveiro, et une ten- « tative de régicide: mais il les connut à fond. (*Lettres inédites* de Joseph II, traduites de l'allemand.) Montesquieu, dans le chapitre de ses *Pensées diverses*, dit: « Si les jésuites étoient « venus avant Luther et Calvin, ils auroient été les maîtres du « monde. Beau livre que celui d'un André, cité par Athénée

« distinguer si nous sommes obligés d'aimer « Dieu! » et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père, s'en alla rejoindre la compagnie, qui étoit demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation; mais moi, qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris, et je crois que si vous la lisez avec vos bons tons, vous en serez assez contente. Ma fille, je vous gronde d'être un seul moment en peine de moi, quand vous ne recevez pas mes lettres; vous oubliez les manières de

« *De iis quæ falso creduntur*, (j'ai peur des jésuites). Si j'offense « quelque grand, il m'oubliera, je l'oublierai; je passerai dans « une province, dans un autre royaume; mais si j'offense les jé- « suites à Rome, je les trouverai à Paris; partout ils m'environ- « nent; la coutume qu'ils ont de s'écrire sans cesse entretient « leurs inimitiés. »

« Pour exprimer une grande imposture, les Anglais disent : « cela est jésuitiquement faux. »

Beaucoup d'autres monuments parlent encore plus haut contre cette société, dont le sceptre a été brisé par une majorité imposante et universelle. Chassée de la Chine en 1726, de France en 1763, de Bohème, de Danemarck et d'Espagne en 1766, et de Naples en 1768. (*Voyez* la déclaration du parlement de Paris, 1762, et bientôt après de tous les parlements du royaume, et l'édit donné à Versailles au mois de mai 1777, qui renouvelle l'interdiction des jésuites.) *G. D. S. G.*

la poste, il faut s'y accoutumer; et quand je serois malade, ce que je ne suis point du tout, je ne vous en écrirois pas moins quelques lignes, ou mon fils, ou quelqu'un : enfin, vous auriez de mes nouvelles, mais nous n'en sommes pas là.

On me mande que plusieurs duchesses et grandes dames ont été enragées, étant à Versailles, de n'être pas du souper du jour des Rois : voilà ce qui s'appelle des afflictions. Vous savez mieux que moi les autres nouvelles. J'ai envoyé le billet de Bigorre à Guébriac, qui vous rend mille graces : il est fort satisfait de votre *cour d'amour*[1]. Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savoit combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrois son mépris. Ah! oui, je m'en souviens, je n'oublierai jamais ce voyage; hélas! est-il possible qu'il y ait vingt-un ans? Je ne le comprends pas, il me semble que ce fut l'année passsée; mais je juge par le peu que m'a duré ce temps, ce que me paroîtront les années qui viendront encore.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ

Je suis fort de votre avis, ma belle petite sœur, sur *le mystique du diable*; j'ai été frappé de cette façon de parler, je tournois tout autour de cette

[1] *Voyez* la lettre du 13 novembre.

pensée, et tout ce que je disois ne me contentoit point. Je vous remercie de m'avoir appris à expliquer, en si peu de mots et si juste, ce que j'avois depuis long-temps dans l'esprit. Mais ce que j'admire le plus dans *ce mystique*, c'est que sa tranquillité dans cet état est un effet de sa dévotion : il feroit scrupule d'en sortir, parce qu'il est dans l'ordre de la Providence, et qu'il y auroit de l'impiété à un si simple mortel de prétendre aller contre ce qu'elle a résolu : sur cela, ne croyez point qu'il aille jamais à la messe, la délicatesse de sa conscience en seroit blessée. Puisque vous avez enfin permis à Pauline de lire les *Métamorphoses*, je vous conseille de n'être plus en peine au sujet des mauvais livres qu'on pourroit lui fournir. Toutes les jolies histoires ne sont-elles point de son goût ? il y a mille petits ouvrages qui divertissent et qui ornent parfaitement l'esprit. Ne liroit-elle pas avec plaisir de certains endroits de l'*Histoire romaine* ? a-t-elle lu l'Histoire du Triumvirat ? les Constantins et les Théodoses sont-ils épuisés ? Ah ! que je plaindrai son esprit vif et agissant, si vous ne lui donnez de quoi s'exercer ! Comme elle a, ainsi que son oncle, la grossièreté de ne pouvoir mordre aux subtilités de la métaphysique, je l'en plains ; mais ne vous attendez pas que je l'en blâme, ni que je l'en méprise ; j'ai des rai-

sons pour ne le pas faire. Adieu, ma très-aimable petite sœur.

LETTRE MCCX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 18 janvier 1690.

Vous craignez trop pour une santé qui n'a jamais été si parfaite qu'elle l'est; mais c'est cela même qui vous fait peur et qui vous fait trouver plus de sûreté dans la délicatesse des autres. Ma pauvre enfant, nous sommes tous mortels : mais j'admirois l'autre jour avec quelle vérité vous me disiez que ce n'était jamais par rapport à vous que vous craigniez cette mort, où nous sommes tous condamnés, que vous ne vous reveniez point dans l'esprit; cela est si extraordinaire, qu'après vous avoir admirée, je crains cette inapplication à vous, et vous conjure de songer à votre conservation, en faveur de ceux qui sont ravis d'avoir tant d'avance sur vous; parce que vous ne sauriez jamais les atteindre : ma pensée est plus juste et plus naturelle que la vôtre.

Seroit-il possible que vous ne trouvassiez point

de marchands pour cette compagnie? ce seroit un grand embarras pour vous, pour M. le chevalier, et une grande marque de l'extrême misère. M. de Pomponne m'écrivit, comme un bon ami, au commencement de cette année; il me mandoit qu'il ne doutoit quasi point que je ne passasse ici l'hiver, les raisons pour y demeurer n'ayant jamais été plus fortes. Cependant il y a des bornes à tout, et j'en voudrois bien voir au soin que vous êtes obligée de prendre de *vos coqs d'Inde :* c'est grand dommage d'être si bons pour être ailleurs, et d'être obligés d'être là : avouons donc que ce temps-ci est fâcheux. J'ai bien envie que vous ayez votre enfant; vous l'avez laissé languir trop long-temps dans ce diantre de lieu si difficile à écrire [1] : qu'il vienne droit à vous; il s'en retournera avec M. le chevalier. Quand je voyois ce dernier disposer de lui cet hiver, comme un autre homme, prendre des temps et des mesures pour partir, j'admirois qu'il eût oublié ce que c'est pour lui que l'hiver, et je me doutois qu'il ne seroit pas long-temps sans s'apercevoir qu'il avoit compté sans consulter la goutte. Il me fait une pitié que je me garderai bien de lui dire. Je comprends que les devoirs d'une maîtresse de maison vous détour-

[1] Kaysers-Lautern, ville d'Allemagne dans le bas Palatinat. Les François la prirent en 1688. *D. P.*

nent quelquefois de la qualité de *sa garde;* mais il faut remplir ses devoirs de tous côtés : c'est ce que vous faites fort bien. Je vous trouve fort heureuse d'avoir M. de La Garde; vous lui contez bien des choses que vous ne sauriez dire qu'à lui; c'est une grande douceur. Je le conjure de croire que les seules erreurs où vous m'aviez laissée, m'ont fait murmurer injustement : c'est un mérite que j'aime et que je révère il y a long-temps. Je voudrois bien que par hasard vous eussiez gardé la lettre que je vous écrivois sur cette députation, et où j'apostrophois M. de Grignan pour me soutenir : je vous prierois de lui montrer cet enthousiasme. Je disois vrai cependant, et j'admire que vous puissiez trouver que si vous étiez à la place du roi, vous voudriez ôter cette nomination au gouverneur de Bretagne. Vous voyez pourtant que depuis Charles VIII aucun roi n'y avoit pensé; et sans un ennemi qui se veut distinguer par cette offense, on ne songeoit point à venir demander au roi le nom de celui que toute la Bretagne destine en pleins états pour venir rendre ses hommages à Sa Majesté. Est-ce une chose bien naturelle qu'un gouverneur dans sa province ne choisisse point les députés? les autres gouverneurs de Languedoc et d'ailleurs en usent-ils ainsi? Pourquoi faire cette distinction à l'égard de la Bretagne,

toujours toute libre, toute conservée dans ses prérogatives, aussi considérable par sa grandeur que par sa situation? Enfin, notre grande héritière [1] ne méritoit-elle pas bien que son contrat de mariage fût fidèlement exécuté? Pour moi, je ne vois pas le tort que faisoit au service du roi cette conduite, pareille à celle des autres provinces : si j'étois à la place de Sa Majesté, j'aimerois mieux que l'on fît comme on a toujours fait, et que le gouverneur choisît en Bretagne un Breton pour venir faire les compliments de sa province. Mais M. de Grignan m'abandonne, et vous, ma fille; c'est, en vérité, ce que je n'eusse jamais cru, vous qui êtes en place de sentir ces dérangements; je croyois que vous feriez comme MM. de La Rochefoucauld, etc. Mais on étrangle mon affaire, on ne la regarde pas, on me juge sans miséricorde, on m'ôte mon principal juge; je vais m'inscrire en faux contre l'arrêt du parlement de Toulouse; voilà comme disoit Buri : oh! je vais m'en venger tout-à-l'heure. Voici le fait. Il y a une personne qui a beaucoup d'esprit assurément; mais elle l'a si délicat et si dégoûté, qu'elle ne peut lire que cinq ou six ouvrages

[1] Anne, duchesse de Bretagne, fille et héritière du duc François II, et de Marguerite de Foi, épousa Charles VIII, roi de France, en premières noces, et en secondes, Louis XII, successeur de Charles VIII. *D. P.*

sublimes, exquis et d'un goût distingué. Elle ne peut pas souffrir tous les livres d'histoire; grand retranchement, et qui fait la subsistance de tout le monde : elle a encore un malheur, c'est qu'elle ne peut pas relire deux fois ces livres choisis qu'elle estime uniquement. Cette personne dit qu'on l'outrage, quand on dit qu'elle n'aime point à lire; autre procès à juger. Mais à propos de livres, ma chère Pauline, j'ai trouvé votre fait; c'est la vie du pape Sixte-Quint en italien; je l'ai lue avec bien du plaisir : voilà ce qui m'est revenu dans l'esprit. N'est-il pas vrai, ma fille, que ce livre la divertira? Mon Dieu, que je crois cette petite personne jolie et plaisante! que j'ai d'envie de la voir!

Nous avons depuis quinze jours un vent de tempête qui nous désole; je ne me promène point, et le jour que je vis périr dans ce nuage épais le soleil qui avoit brillé tout le jour, pouvois-je mieux faire pour votre service que de m'enfuir comme je fis [1]? Vous êtes une ingrate, si par reconnoissance vous ne conservez votre santé. Voilà un remercîment de mon bon abbé Charrier : s'il n'avoit voulu vous écrire que comme à moi, vous aimeriez ses lettres naïves et naturelles; mais votre esprit sublime l'a embarrassé dans *un soleil*, dans *un atome* : ne laissez pas

[1] *Voyez* la lettre du 28 décembre 1689.

d'y répondre, payez pour moi, et assurez-le que *votre soleil* aura toujours beaucoup de considération pour *son atome*, que vous verrez toujours en lui le fils de son père, et un homme à qui votre mère est fort obligée.

Votre frère ne voit de vos lettres que les endroits que je veux bien lui montrer : je n'ai qu'à lui dire, il n'y a rien qui puisse vous divertir; il n'y pense plus. Sa femme est encore à Rennes, prisonnière à cause des grandes eaux, elle en est au désespoir. Nous ne comparons point notre soleil au vôtre; nous savons notre degré, et que vos jours ne sont ni si longs, ni si courts que les nôtres. Adieu, ma chère belle; il me semble que vous savez, que vous sentez combien je vous aime, et que je ne dois point vous le dire : cependant, on ne peut quelquefois s'en empêcher.

LETTRE MCCXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 janvier 1690.

Mon Dieu, que votre état est violent! qu'il est pressant! et que j'y entre tout entière avec une véritable douleur! Mais, ma fille, que les souhaits sont foibles et fades, dans de pareilles occasions! et qu'il est inutile de vous dire, que si

j'avois encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle seroit bientôt à vous! Je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérois! car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout-à-l'heure cinq mille francs de lods et ventes des terres de madame d'Acigné que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix, si j'attendais encore deux ans. Ainsi me voilà, mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il feroit mieux son devoir que vos riches prélats, si le temps étoit comme autrefois; c'est-à-dire qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même, et vous dire comme il pense sur ce qui vous regarde. Je lui ai fait voir aussi l'embarras où se trouve assurément notre jeune colonel; il m'en avoit parlé le premier, il y a quelque temps, plaignant et regrettant, tout comme nous, que M. le chevalier ne conduisit point ses premières années; rien n'eût été si bon qu'un tel maître : enfin, ma très-chère, il n'y a que Dieu qui puisse arrêter une si grande quantité de choses fâcheuses dans les bornes de la résignation où vous me paroissez. Pour revenir à mon fils, il étoit en peine de voir un jeune

enfant de dix-sept à dix-huit ans à la tête d'une si grosse troupe. Il se souvient assez du temps passé, pour savoir que c'est une affaire à cet âge que de commander d'anciens officiers; et ce n'en eût pas été une, s'il avoit eu son oncle pour l'établir: cet endroit est très-fâcheux et très-délicat. Ne pourriez-vous point lui donner quelque bonne tête pour le conseiller un peu? car enfin, il est seul, et ne peut pas savoir, à son âge, un métier qui demande de l'expérience plus que tout autre. Je vous ai exhortée à faire venir le marquis droit à Grignan; que fera-t-il d'un carnaval à Paris et à Versailles, où l'on voudra le mettre de tout? vous imaginez-vous qu'il se démêle bien et de sa cour, et de tous les devoirs qu'il sera obligé de rendre? Je lui fais tort peut-être; mais il est bien jeune et peu accoutumé à cette sorte de manége: enfin, je le trouve accablé de bien des choses plus fortes que lui. Je donne la plume à mon fils, et puis je reprendrai.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Voici l'oncle maternel, ma très-chère petite sœur, qui vous écrit lui-même, et qui vous assure avec toute sorte de sincérité, que s'il avoit le bien qu'il devroit avoir, c'est-à-dire si les terres étoient du bien, et n'étoient pas purement des chansons, des illusions, etc., vous ver-

riez par des marques essentielles combien je m'intéresse à ce qui vous touche : mais, ma très-belle, je ne suis entouré que de gens que je puis faire mettre en prison, qui m'en prient tous les jours, qui sont logés dans les lieux qui m'appartiennent, qui prient Dieu pour moi à ce qu'ils disent, et qui m'assurent en même-temps que pour de l'argent, je n'y dois pas songer : voilà mon état; cependant, si par quelque aventure fort possible, il m'arrivoit un remboursement d'une certaine somme dont on me parle, soyez persuadée que j'en ferois un usage qui seroit capable de réveiller les oncles paternels, qui, au milieu de quarante et cinquante mille livres de rente, vous voient gémir sans faire autre chose que de prier Dieu pour vous, comme mes fermiers prient Dieu pour moi. Eh, mon Dieu! que ne négligent-ils un peu des bâtiments qu'ils quitteront plutôt qu'ils ne pensent, et que ne songent-ils à aider le seul soutien de leur maison dans l'avenir? Si je parlois davantage sur ce sujet, je serois en colère; je le quitte pour vous dire que votre enfant me paroît bien jeune, bien neuf, bien peu fait pour soutenir un aussi grand fardeau que celui dont il est chargé; un régiment de douze compagnies à dix-huit ans. Sera-t-il doux? on lui passera la plume par le bec; sera-t-il rigoureux et hautin? mais qu'il prenne

garde d'avoir raison invinciblement ; car d'user d'autorité et d'avoir tort, fait retomber dans de grandes humiliations. S'il est obligé de faire quelque action de rigueur, c'est une grande extrémité ; s'il évite cette extrémité, les conséquences en sont dangereuses, surtout avec *des moustaches* et *des chamois*. Enfin, je le plains ; il est avancé de trop bonne heure, et cet avancement fait son malheur : il falloit, ou que M. le chevalier pût garder encore son régiment, ou que la Providence eût permis qu'il fût en état de servir, et de veiller par conséquent à la conduite de ce joli enfant ! tous ces monstres, tous ces *dragons* disparoissent dès-lors, et ce n'étaient plus que des lis et des roses. Je souhaite, ma très-belle, qu'il vous arrive bientôt quelque sujet de joie que je puisse partager avec vous, comme je partage vos peines en ce moment. Je ne perdrai, je vous assure, nulle occasion de les adoucir, s'il m'est possible ; et j'y mettrai plus d'empressement que d'autres n'y mettent de froideur, et peut-être de répugnance.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je trouve que mon fils dit bien. Cette place, qui a fait le sujet de notre joie, vous jette dans de grands embarras pour la soutenir. Mais, ma très-chère, songez, car il y a des temps que l'on

ne sauroit rien ménager, que Bourbilly est à vous [1] : c'est un petit morceau qu'il étoit bon de garder pour la soif, mais vous ne sauriez être plus altérée que vous l'êtes présentement. Avez-vous ménagé le bon président de Berbisi [2] ? écrivez-lui; peut-être qu'il vous fera trouver de l'argent sur cette hypothèque : mes signatures ne vous manqueront pas. Voilà tout ce que je puis vous dire, et la seule vue que je suis en état de vous donner. Vous avez beau me parler de votre santé, il est impossible que vous dormiez avec tous ces *dragons*, et que votre sang ne se mette en colère et ne fasse des ravages cruels : j'en suis tout-à-fait en peine, et je plains aussi M. le chevalier; quel état, et quel *surtout* que ce rhumatisme! M. de Grignan me paroît la grande santé. Il est vrai que je croyois M. de La Garde chez lui, occupé de ses ouvriers : comment aurois-je pu deviner son état? à moins que de le dire, cela ne s'imagine point. C'est cependant à cette circonstance que vous devez la douceur et la consolation de votre société : quoique vous soyez tous tristes, c'est un soulagement que de l'être ensemble. Je voudrois que

[1] Terre située en Bourgogne, qui appartenoit à madame de Sévigné. *D. P.*

[2] Président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné. *D. P.*

vous puissiez savoir combien je sens, quoiqu'à deux cents lieues de vous, vos peines. Mais qu'on écrit ridiculement, quand on est si loin! Je vous mande souvent des folies par le plaisir de causer avec vous, et je ne devine point que vous êtes entourée et accablée de mille sujets de tristesse; j'en suis véritablement honteuse. Madame de La Fayette me parle de vous et de M. le chevalier dans tous ses billets; elle ne se porte point bien, elle me prie de vous dire ses maux, et qu'elle n'a pas laissé d'être ravie du régiment de votre enfant: sa petite belle-fille a été approuvée à Versailles, même de Sa Majesté; elle ne se mêle plus de rien, elle sent la douceur et le soulagement de cette nouvelle famille.

Si vous aviez vu la réponse de M. d'Aix, vous la trouveriez bien sérieuse, et d'un style qui ne lui ressemble point du tout, ni à la lettre que je lui avois écrite. La destinée de cet homme qui voulût mourir opiniâtrément au pied d'un arbre, est affreuse; c'est du désespoir; il étoit arrêté là, comme par un pacte; votre récit ne me fit point crier, il m'étonna, et me toucha d'une manière convenable au sujet. Vous êtes bien cruelle de vous souvenir de Montfermeil; c'est sans contredit le plus ridicule endroit de ma vie; n'en avez-vous point quelqu'autre dans l'imagination? chassez celui-là, je vous prie; c'étoit un sort

qu'on avoit jeté sur moi. Adieu, ma très-chère et très-aimable, je suis toute triste de vous : eh ! le moyen d'être autrement ? deux ans sans le revenu de votre charge, et tout ce que vous avez à soutenir, et vos arrérages, et Paris, et enfin tout. Ce grand édifice valoit bien la peine d'être entretenu, plutôt que d'en faire de nouveaux. Mandez-moi quand vous aurez trouvé un marchand pour votre compagnie. Vous dites que vous ne savez point de nouvelles : la marquise d'Uxelles n'écrit-elle pas toujours à M. de La Garde ?

LETTRE MCCXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 25 janvier 1690.

Que je vous plains, mon enfant, de lire de si mauvaises choses ! je vous plaindrois encore plus, si vous les *reteniez !* il seroit beau que vous fissiez comme à Sainte-Marie. J'ai su que les deux juments de M. de Sévigné avoient couru les champs ; cela nous avertit qu'il ne faut point laisser de jeunes personnes la bride sur le cou : sœur Pauline, voilà votre fait. J'ai appris que le

soleil se coucha dans un furieux nuage, le 24 de décembre, chose étrange! et que le brouillard fut fort épais[1], cela nous avertit, mes sœurs, qu'il ne faut point se promener en cette saison. Voilà ce qui me revient dans l'esprit de cette belle lecture, et toute la morale qu'on peut en tirer.

Je trouve qu'il y a de l'aveuglement à votre goût; le mien est plus juste, quand j'aime votre style : on peut dire, sans vous louer fadement, qu'il est parfaitement bon, et que personne ne sauroit mieux écrire : je m'y connois, et n'en dis pas davantage, à cause de vos menaces. Vous m'avez jeté fort à propos vos vers à la tête, pour m'amuser et m'empêcher de voir la petitesse de votre lettre. Je trouve ces vers fort jolis, fort galants, sur un sujet nouveau : mon fils est tout-à-fait de cet avis; nous en enverrons une copie à notre ami Guébriac, qui en sera charmé; il l'a été de votre *Cour d'amour*[2]. Encore un mot de nos lectures : nous lûmes hier le onzième livre du premier tome de la *Perpétuité de la Foi* de M. Arnauld; il répond à quelques injures et accusations du ministre Claude : bon Dieu! quelle justesse de raisonnement! quelle harmonie! comme cela étrangle son homme à

[1] *Voyez* le commencement de la lettre du 28 décembre 1689.
[2] *Voyez* la lettre du 13 novembre 1689.

[illegible] suivant [illegible]

[illegible] une place au [illegible]

[illegible] qualité [illegible] comme [illegible] encore un peu [illegible] fera tous les [illegible] Dieu veut qu'il retourne [illegible] chevalier, ce sera un très- [illegible] ne le pensez-vous pas

[illegible]

[illegible] tout son cœur [illegible] que d'Ormesson seroit [illegible] « Mon frere, je veux que ma [illegible] « sera la chanceliere Seguier [illegible] « ville. » On ne sauroit expliquer [illegible] elle fait rire à pâmer. [illegible] effet dans *les retenues*[1] de [illegible] défie de le dire, et d'en tirer aucun profit pour *la communauté*. Je reviens à M. de Beau[illegible] si vous ou M. le chevalier avez encore à lui écrire, il me semble qu'un compliment que vous auriez reçu de Bretagne, et qui lui témoigneroit ma joie, seroit un chemin bien naturel, et le plus court, selon les supputations que nous faisons quelquefois. Adieu, ma chère belle : Dieu conduise cette lettre, et qu'elle arrive dans un

[1] *Voyez* la lettre précédente.

temps où votre cœur soit un peu à son aise. Il a neigé extrêmement depuis deux jours; c'est la première fois que je me suis doutée que nous fussions en hiver. Ma belle-fille est encore à Rennes, assiégée par les neiges.

LETTRE MCCXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 29 janvier 1690.

Je n'ai point reçu de vos lettres, j'en suis triste et fâchée, sans en être surprise; je le suis bien plus, quand je vois arriver les courriers par un si effroyable temps. Les eaux ont été si grandes, que ma belle-fille, lasse d'être arrêtée à Rennes, se hasarda de revenir ici, et fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas : au lieu d'être bien reçue, après cette belle action, elle fut bien grondée, elle jouoit à se noyer; et nous qui savons ce que c'est, nous ne pouvons lui pardonner. Elle espère que ce péril où elle s'est exposée, lui servira pour se raccommoder avec vous de m'avoir encore quittée trois semaines de suite; mais elle en étoit si fachée, que cela seul

mériteroit quelque considération. Il y a dix ou douze jours que nous ne sortons point; mais s'il fait seulement deux jours de beau temps, nous retrouverons ces allées sèches, comme à Livry.

J'ai su plus tôt que vous que votre enfant étoit arrivé à Paris en bonne santé. S'il est vrai que le marquis attende votre réponse pour se rendre à Grignan, le carnaval sera passé. Je vous envoie ce que m'écrit *Beaulieu* : comme cette sottise nous a fait rire[1], nous espérons qu'elle fera le même effet auprès de vous. Voilà encore des vers contre le jeu ; mais je trouve toujours, à l'honneur de Dangeau, qu'il est excepté de cette règle quasi générale. Je voudrois bien que vous eussiez trouvé un marchand pour votre compagnie; on dit toujours qu'il y a des occasions où l'on ne s'aperçoit point. qu'il n'y ait plus d'argent en France; pour moi qui commence à croire le contraire, je souhaite qu'on ne s'en aperçoive point dans celle-ci. M. d'Arles seroit bien heureux de n'en point trouver pour bâtir : son conseil de conscience est bien large et bien commode s'il approuve ce dernier emprunt; on pourroit plutôt, ce me semble, dispenser de la résidence : mais ce qui sera parfait, et que j'espère des bonnes têtes de ce pays-là, c'est que l'archevêque accordera l'un et l'autre; il bâtira, et ne rési-

[1] *Voyez* la lettre du 4 janvier.

disparu; elles reviendront quand il plaira à Dieu; mais je vous dis l'état où je suis présentement. Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches, nous sommes en fantaisie de faire bien écrèmer ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et de bon café : ma chère enfant, c'est une très jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation ce carême. Du Bois l'approuve pour la poitrine, pour le rhume, et c'est, en un mot, ce lait *cafeté* ou ce café *laité* de notre ami Alliot. Voilà toute la pauvre causerie que peut faire une personne qui ne vous répond point, et *qui ne voit guère*, comme le pigeon de La Fontaine [1]. Mais, ma chère Comtesse, je pense beaucoup à vous, j'en suis bien occupée; je suis bien sensible à ce qui vous touche, je suis toujours autour de vous à Grignan; je fais mes amitiés, mes compliments à tous les habitants, je garde M. le chevalier, je le plains, je fais de tristes réflexions sur son état, j'en sens toutes les conséquences; je cause avec ce comte, que j'aime plus qu'il ne s'aime lui-même; je m'amuse avec Pauline; je réfléchis avec M. de La Garde; je donne quelques coups de patte aux prélats; je

[1] *Voyez* La Fontaine, fable des *Deux Pigeons*, livre IX, fable II :

. . . . Quiconque ne voit guère,
N'a guère à dire aussi . . . .

soupire encore avec M. le doyen; j'attends mon marquis, et sur le tout j'aime passionnément ma chère fille; je loue sa bonne tête, sa bonne conduite, et je lui souhaite la continuation de son courage.

LETTRE MCCXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 1er février 1690.

Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles : mais au sortir de ces tempêtes, nous trouverons de grands jours et de beaux jours : ce qui tue, c'est que le temps a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attraper vos revenus : bon Dieu! quel horrible mécompte, 90 et 91; et tant que les yeux peuvent aller[1] ! jamais il ne fut une telle dissipation : on est quelquefois dérangé ; mais de s'abymer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est

[1] M. de Grignan avoit été obligé, pour l'arrangement de ses affaires, de céder les années 90 et 91 du revenu de sa charge, et il s'étoit retiré à Grignan pour y demeurer pendant l'hiver, au lieu de passer cette saison à Aix et à Marseille, ou de faire un voyage à la cour. (*Voyez* la lettre du 22 janvier.) *D. P.*

ce qui ne devroit point arriver. On ne sauroit parler de loin sur un tel sujet, car il faudroit des réponses; mais on peut bien en soupirer, et quelque douleur qu'on en ressente, on ne voudroit pas vivre dans l'ignorance; il me faut, comme vous dites, la carte et la clef de vos sentiments; il faut que j'entre dans vos peines, l'amitié le veut ainsi. Je comprends combien l'unique remède qui peut vous être bon, est mauvais, et pour vos affaires de la cour, et pour votre réputation dans la province : vous savez mieux qu'une autre que ce n'est point ainsi qu'il faudroit faire sa charge, si on pouvoit faire autrement, et que ce n'est point en se cachant dans son château que l'on passeroit l'hiver tout entier, sans voir par où l'on pourroit en sortir. Vous êtes bien heureuse, comme vous disiez l'autre jour, que les malheurs de vos pauvres amis adoucissent les vôtres : c'est un grand soulagement que d'en pouvoir parler, que de s'en consoler ensemble; mais je sens fort bien que dans l'état où vous êtes, il est entièrement impossible de lire; c'est aussi en badinant que je vous tourmente là-dessus : le moyen, en effet, de s'occuper des règnes passés, quand on souffre actuellement des maux sensibles? Je connois cet état; on relit vingt fois la même page; et je vous assure que bien que mon fils lise parfaitement,

j'ai de si grandes distractions, et je fais de si fréquents voyages en Provence, qu'il ne m'est nullement difficile de savoir ceux que vous feriez, si vous vouliez vous opiniâtrer à quelque lecture. Tout ce que j'admire, c'est que Dieu vous conserve votre santé parmi tant de peines accablantes. Que je vous plains! et que l'état de vos affaires est préjudiciable à l'établissement de votre pauvre enfant! Le voilà enfin à Paris; il est vrai qu'il a été un peu *lendore* sur son départ de cette garnison. Mais le voilà faisant la cour à Versailles : on me mande qu'il espère vendre sa compagnie; cette raison est bonne. J'ai toujours quelque peine de me le représenter tout seul dans ces pays-là; je crois qu'après un peu de séjour il ne songera qu'au plaisir de vous aller voir. Continuez, ma belle, à me parler de vous, sans craindre que cela m'ennuie; mon amitié s'accommode mieux de partager vos peines que de les ignorer. Vous vous promenez dans vos bâtiments, et vous vous exposez à la bise et au soleil aussi imprudemment que si vous n'aviez pas *la sagesse*[1] à votre côté. J'ai fait voir à mon fils la feuille qui parle de lui; il vous en remercie. Il vous répond mille amitiés et mille folies sur un endroit où il est question de sa femme; mais je ne suis pas payée pour m'amuser à vous en

[1] C'est-à-dire M. de La Garde.

entretenir. Rien n'est si plaisant que ce que vous dites sur la mort du marquis d'Alluie, et les conséquences que vous en tirez pour aller à l'assaut; si j'en avois autant écrit, vous en feriez grand bruit, et ce seroit une des belles *retenues* de la Visitation[1]. J'aime fort la lettre de Pauline; je n'ai pas le temps d'y répondre aujourd'hui : vous riez de m'entendre dire que je suis pressée; il est vrai que le loisir ne me manque pas ordinairement; mais nous avons ici deux hommes qui ont bien de l'esprit[2] : l'un a été dix ans avec M d'Alet; l'autre est avocat : nous voulons consulter celui-ci sur une affaire. Ces deux hommes seroient bons à Paris; je m'en vais les entretenir. C'est aujourd'hui que le parlement de Rennes est rentré dans son beau palais, et que toute la ville est dans les cris et les feux de joie. Je fais réponse à ma chère petite d'Adhémar[3] avec une vraie amitié; la pauvre enfant! qu'elle est heureuse, si elle est contente! cela est sans doute; mais vous m'entendez bien.

[1] *Voyez* la lettre du 25 janvier.

[2] *Voyez* la lettre du 14 décembre.

[3] Marie-Blanche, fille aînée de madame de Grignan, qui étoit religieuse aux dames de Sainte-Marie à Aix. *D. P.*

LETTRE MCCXV.

DU COMTE DE BUSSY, DE M. D'AUTUN, ET DE MESDAMES DE TOULONGEON, DE COLIGNY, A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 6 janvier 1690.

Une partie de vos amis et de vos parents, Madame, se trouvant ensemble pour faire les Rois, après vous y avoir souhaitée, se sont proposé de vous écrire. Pour vous parler sincèrement, ce sont gens qui ont quelque réputation d'esprit, et c'est à cause de cela qu'ils sont bien aise de vous entretenir, ne pouvant ailleurs mieux trouver leur compte. Le nombre des agresseurs ne vous fera pas peur, Madame, car vous avez déjà vu, et vous êtes encore sur le point de le revoir, qu'une seule tête qui pense bien, qui prend de justes mesures, et qui, après cela, n'est contrariée de personne, vaut mieux que des confédérés.

Premièrement, Madame, nous sommes en peine de savoir si vous êtes de retour de Bretagne à Paris. Nous savons que vous y êtes allée avec madame de Chaulnes, et que vous en deviez revenir avec elle; cependant il nous est revenu

que cette duchesse devoit aller trouver son mari; pas un de nous n'a cru que vous la voulussiez suivre en ce voyage, sachant, comme nous faisons, qu'un méchant homme n'amende point pour aller à Rome; et que

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Nous avons pensé qu'une femme de votre vertu y avoit encore moins affaire que lui : mais enfin, nous voudrions savoir ce que vous êtes devenue, car nous sommes gens pleins de curiosité pour les affaires du monde, et encore plus pour les vôtres.

Avez-vous été bien aise de l'augmentation des monnoies? c'est-à-dire, en bon françois, votre bourse étoit-elle bien garnie quand on a publié l'édit[1]? La belle Madelonne passera-t-elle l'hiver

[1] Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voyoit alors en assez grand nombre chez les grands seigneurs, seroient portés à la monnoie. Le roi donna l'exemple : il se priva de toutes ses tables d'argent, de ses candelabres, de ses grands canapés d'argent massif, et de tous ses autres meubles qui étoient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin, homme unique en tout genre, et tous exécutés sur les dessins de Le Brun. Ils avoient coûté dix millions; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévré des particuliers produisirent trois autres millions: la ressource étoit foible. On fit encore une grande faute; ce fut d'altérer les monnoies. L'italien Tonti avoit imaginé les emprunts en rentes viagères. Emeri ayant repris la surintendance après le maréchal de La Mailleraye, fit revivre ce système, qui prit

à Paris? Vous ne sauriez nous parler de choses plus considérables pour nous que de ces deux choses-là, ni auxquelles nous nous intéressions davantage.

Pour vous parler maintenant de la vie que nous faisons, Madame, nous vous dirons que la plus grande partie de nous fait bonne chère, et que nous nous en sentons tous; qu'après cela, l'on se quitte pour songer chacun à ses affaires; mais qu'on ne passe pas un jour sans se rassembler pour avoir de petites conversations sur les nouvelles du monde, ou sur quelque sujet de morale ou de religion, que l'on ne traite pas scolastiquement. Les étrennes nous ont occupés quelque temps; on s'en est donné réciproquement où la façon a été plus considérable que la matière.

Il faut dire la vérité, Madame, c'est passer doucement la vie; mais le mal est qu'on la passe, et que plus elle est douce, plus elle paroît courte. Cependant il faut prendre notre parti, et travailler à quelque chose de plus solide que tous nos amusements. Nous y sommes bien résolus; les uns prennent pourtant les affaires plus à cœur

le nom de *tontine*, du nom de son auteur. Toutes ces secousses dans les finances ne firent que plâtrer la pénurie dans laquelle l'état étoit plongé. (*Voyez* le *Siècle de Louis XIV*, et tous les historiens de France.) *G. D. S. G.*

que les autres. Il y en a parmi nous qui ne se pardonnent rien, il y en a de plus indulgents; vous connoissez les sévères, Madame, sans qu'on vous les nomme; vous connoissez les relâchés; mais, quoiqu'ils diffèrent de sentiments pour les moyens de se sauver, ils s'accordent tous sur l'amitié, la tendresse, l'estime et le respect qu'ils ont pour vous.

LETTRE MCCXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 5 février 1690[1].

Cette date vous représente d'abord un désert, une solitude. Mon fils y passe une partie de sa vie avec son épouse : ils ont tous deux bien de l'esprit. C'est en ce lieu que votre lettre m'a trouvée. Mais, mon cousin, avant que de vous rendre compte de ce que je fais, il faut que je commence par l'Église, et que je rende mille graces à notre prélat[2] de l'honneur de son souvenir. J'en ai été véritablement touchée : j'avois pensé plusieurs fois à lui; je l'avois même écrit à

[1] C'est la réponse à la lettre du 6 janvier.

[2] L'évêque d'Autun.

M. l'abbé de Roquette, qui est venu à nos états : mais j'en étois demeurée là; et me trouvant trop loin pour me faire entendre, je me contentois de conserver dans mon cœur tous les sentiments d'estime et de respect qu'on a infailliblement pour lui dès qu'on a l'honneur de le connoître. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre lettre. Je vous laisse à juger, Monseigneur, quelle joie et quelle reconnoissance m'a donné un souvenir si précieux.

Après que notre prélat a vu cet endroit, je suppose qu'il n'a pas le temps d'écouter le reste de cette lettre, et qu'étant passé dans son cabinet pour des affaires importantes, je puis vous parler avec notre liberté ordinaire. Je ne vois auprès de vous que madame de Toulongeon et ma nièce, qui ne me font nulle peur; et la dernière personne dont je suis si sotte que je n'ai pu ni deviner, ni connoître son nom [1]; peut-être que si vous me la nommiez, je ferois un grand cri, et je demanderois pardon ; mais enfin, je vous avoue que d'ici je ne sais qui c'est. Je ne laisserai pas de vous dire que je vous trouve en très-bonne compagnie; et dans une telle société, il n'y a nul chapitre que vous ne puissiez traiter aussi bien que dans Paris. Nous avons aussi quelquefois de fort bonnes conversations ici.

[1] C'étoit l'abbé Senault. (*Voyez* la lettre suivante.)

Je vins en ce pays, comme vous savez, avec madame la duchesse de Chaulnes, il y a dix mois. J'étois souvent avec elle à Rennes, et elle me fit faire un fort joli voyage en Basse-Bretagne. Ce fut là où M. le duc de Chaulnes reçut ordre du roi de retourner incessamment à la cour, et puis à Rome. Cela renversa tous nos projets d'aller voir la flotte à Brest. Nous revînmes fort tristes à Rennes, et le 20 d'août ils partirent pour Paris. Madame de Chaulnes me vint dire adieu ici, où elle coucha, et m'y laissa avec douleur. J'espérois qu'elle me ramèneroit comme elle m'avoit amenée; la Providence en avoit disposé autrement.

Vous savez le reste de ce qui regarde le voyage de Rome, et pour moi, je suis restée ici avec une partie de ma famille, dans une belle maison, au milieu des affaires; car j'ai deux terres en ce pays. Je n'ai rien gagné au rehaussement des monnoies : je n'ai point eu de vaisselle d'argent à revendre. La belle Madelonne est dans son château de Provence, et moi fort paisiblement dans celui-ci. Je crois que je retournerai à Paris à la fin de l'été. Voilà ma vie et mon projet, et Dieu sur tout.

Il n'y a rien que je souhaitasse plus fortement que d'être dévote, et occupée de la seule grande affaire que nous avons tous à faire. Nous faisons

des lectures toutes divines; mais j'avoue qu'encore que mon esprit soit parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités, mon cœur n'est pas touché comme je le voudrois, et cet état nous fait sentir le besoin que nous avons de la grace du Seigneur. J'ai envie d'en demeurer là, mon cher cousin; puis-je finir à un plus bel endroit? Tout paroîtroit frivole après cela. Cependant le bon Dieu trouvera bon, s'il lui plaît, que je vous dise encore un mot de mon amitié qui ne s'est point relâchée, et qui durera autant que ma vie. Il me semble que je n'ai point assez embrassé les deux aimables dames qui sont auprès de vous.

LETTRE MCCXVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 mars 1690.

Votre lettre du 5 février m'a fait un grand plaisir, Madame, mais je l'ai trop attendue : ce n'est pas votre faute, c'est celle de la fortune qui nous sépare de trop loin. Je n'ai pas ici ma fille de Coligny; il y a deux mois qu'elle est en Auvergne, pour recueillir la succession qui est

échue à son fils par la mort du comte de Dalet, son beau-père[1]. Je l'attends le 15 de ce mois, je voudrois que vous fussiez aussi près de revoir la belle Madelonne; cependant vous ne souffrez pas tant de son absence que moi de celle de ma fille, car M. votre fils et madame votre belle-fille, qui ont de l'esprit, vous remplacent la Provence; mais je ne suis pas si heureux : la solitude m'accommoderoit mieux que la compagnie que j'ai. Le voisinage de ma petite belle-sœur (*madame de Toulongeon*) me tire d'affaire de temps en temps; je recueille avec elle ce que j'ai semé; car je lui ai donné de l'esprit, et elle me le rend avec usure.

Quand votre lettre est arrivée, ma chère cousine, M. d'Autun (*M. de Roquette*) étoit à Lyon à une assemblée du clergé. Il vient d'en revenir; je lui ai envoyé votre lettre, qui lui a fait un grand plaisir; il me mande qu'il va vous écrire. Le nom qui vous est inconnu dans la lettre que nous vous écrivîmes, est celui de l'abbé Senault, un des neveux de M. d'Autun, fort honnête garçon.

[1] Les belles propriétés de Dalet et de Malintrat. (*Voyez* la lettre du comte de Bussy, Chaseu, 2 août 1679.) Malintrat est dans la Limagne d'Auvergne, au nord-est de Clermont-Ferrand, et à plus de deux lieues des montagnes. On y voit une roche qui distile de la poix minérale. *G. D. S. G.*

Je m'en vais à ce Pâques-ci faire un tour à Versailles : il me paroît honnête à moi d'offrir au roi mes services dans la conjoncture présente, quand je saurois encore plus assurément que je ne fais qu'il ne me prendra pas au mot ; c'est toujours un acte de mes diligences. Je vous écrirai de ce pays-là.

Comme vous vous représentez à nous, il y a de la tiédeur dans votre fait, ma chère cousine ; mais qui est-ce qui n'en a point? Il n'y a que les impies et les saints ; et il vaut encore mieux être comme nous que dans l'extrémité du vice, ne pouvant parvenir à celle de la vertu : on a beau dire, je ne pense pas que Dieu nous revomisse.

Je ne vous parle pas des nouvelles du monde ; cela m'engageroit à de trop grands raisonnements : je vous dirai seulement que le marquis de Bussy vient de partir d'ici pour se rendre promptement à Mont-Royal, où est le régiment de Mélac. Son frère l'abbé vient de soutenir en Sorbonne des thèses avec l'approbation générale, et surtout du père La Chaise, ayant traité le chapitre *de la grace* comme la société (*la compagnie de Jésus*) le pouvoit souhaiter [1]. Il ne sera pas en âge compétent qu'il ne soit mitré.

[1] C'est-à-dire la grace greffée sur les doctrines jésuitiques, et qui n'étoit point du tout dans les convenances de madame de Sé-

Adieu, ma très-chère cousine; ayez soin de votre santé, et pour cela tenez-vous l'esprit gai; voilà comme j'en use. Il y a long-temps que je serois mort, si j'avais pris les affaires à cœur; la raison m'a beaucoup aidé, le tempérament encore plus. Ces deux choses me paroissent assez bonnes en vous, et c'est ce qui me fait compter pour vous sur une longue vie, et de vous entretenir, de vous écrire et de vous aimer encore trente ans durant : après cela, ma chère cousine, je veux bien vous aller attendre en paradis.

LETTRE MCCXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche gras 5 février 1690.

J'admire toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement, aussi plaisamment, aussi follement que vous faites. Votre frère est pâmé de tout ce que vous dites de Corbinelli; et je trouve, comme lui, trop plaisante la comparai-

vigné, ce en quoi elle différoit de son cousin Bussy. (*Voir* la lettre et la note, sous la date du mercredi 21 décembre 1689.)

N. B. L'abbé de Bussy fut dans la suite évêque de Luçon.
G. D. S. G.

son que vous faites des mystiques avec les faux monnoyeurs : les uns, à force de s'alambiquer l'esprit, font des hérésies; et les autres font de la fausse monnoie à force de souffler : s'ils méritent également la potence, je dis qu'avec votre sainte Thérèse, vous serez au pied de celle où mon ami sera pendu. Mais voici une querelle; c'est que je m'inscris en faux contre la lettre où vous assurez que j'ai dit que les *Imaginaires*[1] étaient *jolies*; je n'ai jamais dit ce mot[2]. C'est *une supposition*; ce sont *des subtilités du sieur comte de Grignan*, comme disait l'avocat qui plaida l'inscription de la Bury. Oui, je le soutiens, je n'ai point dit le mot de *jolies*; c'est une supposition de la *dame comtesse de Grignan* : j'ai dit *belles* et *très-belles*; la justesse de leur raisonnement emporte cette louange, et c'étoit assez que vous les eussiez louées pour m'en donner cette idée. Ainsi, vous voyez la mauvaise foi; mais je les relirai, et en tout cas, le *grand-conseil* ne me manquera pas.

Je suis contente de vos réponses à toutes mes questions; et je serois bien fâchée d'avoir la même aversion que vous pour relire : je lis et relis vos lettres avec tous les sentiments qu'elles

[1] *Voyez* sur ces *Lettres de Nicole*, la lettre du 8 janvier 1690, et la note.

[2] Elle ne vouloit pas en convenir, et cependant elle avoit écrit : *Ah! qu'elles sont jolies et justes!* (*Voyez* la même date.)

G. D. S. G.

méritent, selon les divers sujets, et quelquefois vous dites des choses si plaisantes qu'il faut rire, comme si on n'avoit point le cœur navré; enfin, je préfère cette lecture à tous les plus beaux livres du monde. Vous êtes étonnée que je ne pense à quitter ce pays qu'au mois de septembre; mais songez que je suis présentement dans le fort de mes affaires de Basse-Bretagne, et que le soleil qui remonte tous les jours me fait toucher au doigt ce temps. Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande : mais vous riez trop timidement du *distinguo*[1] : qu'avez-vous à craindre? n'ont-ils pas assez de bénéfices? J'entends votre réponse, le crédit *des autres*[2] va sur tout; eh bien! je le veux; mais faites au moins comme le père Gaillard et comme chez notre voisin (*M. de Lamoignon*), où le récit fut trouvé plaisant au dernier point. Enfin, ma chère bonne, vous aurez votre enfant, pourvu néanmoins que ce voyage du roi à Compiègne ne trouble point celui de Provence. Il fait sa cour; j'ai bien envie de recevoir de ses nouvelles : il a été voir joliment madame de La Fayette, il a été voir madame de Chaulnes; peut-on mieux faire? Je

[1] Du jésuite qui disputoit avec Boileau. (*Voyez* la lettre du 15 janvier.)

[2] Des jésuites.

voudrois bien qu'il n'oubliât point madame de Lavardin, puisque vous aimez mes amies. J'ai entendu louer excessivement à votre *mystique* (*Corbinelli*) le livre de la *Fausseté des vertus humaines;* il l'avoit vu en manuscrit; il étoit ami de M. Esprit[1], et le consultoit sur ses ouvrages; il vous a dit mille fois que ce livre étoit excellent; mais vous ne l'écoutiez pas, non plus que les louanges de Rochon : l'heure de ces deux goûts n'étoit pas encore venue, il y a des temps pour tout. Je lirois bien volontiers ce livre sur sa parole. Nous venons de lire l'histoire de la prise de Chypre; la belle et l'agréable histoire! Je craindrois seulement que Pauline ne fût pas assez instruite des affaires de l'Europe; mais si elle l'étoit, elle seroit charmée de cette lecture : c'est un parent de M. le contrôleur-général[2] qui l'a traduite; mon fils l'a expédiée en quatre jours. Nous recommençons aujourd'hui notre carnaval, qui consiste à rassembler cinq ou six hommes et femmes de ce voisinage; on jouera, on man-

[1] Jacques Esprit, auteur du livre de la *Fausseté des vertus humaines.* « Cet ouvrage, dit Grouvelle, n'est qu'un commentaire « pesant des maximes de La Rochefoucauld. » D'autres l'ont dit avant lui, ce qui ne détruit pas l'influence de cet académicien sur le livre même des *Maximes.* (*Voyez* à ce sujet notre tome III, page 162; et la *Correspondance* manuscrite de La Rochefoucauld, à la bibliothèque du roi.) *G. D. S. G.*

[2] M. de Pontchartrain avoit succédé à Lepelletier.

gerá, et si notre soleil se remontroit comme il fit hier, je me promènerois avec plaisir. On entend déjà les fauvettes, les mésanges, les roitelets, et un petit commencement de bruit et d'air du printemps : ce mois-ci est souvent plus doux que mai, à cause de votre bise qui nous tourmente. Il faut donc, malgré qu'on en ait, comprendre votre calcul de quatre-vingts personnes; je veux croire que, s'il y en avoit trop, M. le chevalier et M. de La Garde vous conseilleroient d'ôter le superflu; car dans ces années du siècle de fer pour vous, il faut aller doucement, pour ne pas creuser au moins de nouveaux abymes. Je vous plaindrai beaucoup, quand vous n'aurez plus ces deux Grignan; c'est une solide consolation que leur société et leur conseil. Je craindrois, comme vous, pour M. de La Garde, la glu du faubourg Saint-Jacques[1] : sur cela, il n'y a rien à faire ni à prévoir, c'est l'affaire du Saint-Esprit. Je veux savoir qui est cette *maîtresse* de mon fils, que M. de Grignan a nommée si naturellement de ce nom, qu'elle ne méritoit peut-être pas; car nous l'assurons qu'il a cru être amoureux, et qu'il ne l'a jamais été. Je vous réponds

[1] Quartier où se retiroient beaucoup de personnes pieuses, qui se vouoient à la retraite, et qu'on soupçonnoit alors partager les opinions des solitaires de Port-Royal. (*Voyez*, au surplus, la note sous la date du dimanche 8 octobre 1684.) *G. D. S. G.*

qu'il ne connoît le véritable attachement du cœur que depuis qu'il est marié, ce qui fait le bonheur de sa femme et le sien.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Ah! me voilà justement arrivé comme on parle de moi : je prends la plume, et j'interromps le discours, qui me paroît toujours trop long quand j'en suis le sujet. Je commence par vous dire, ma petite sœur, que toutes vos réflexions sur le *mystique du diable* sont charmantes : il néglige tout ce que le vulgaire appelle les premiers devoirs, va de plein vol se loger dans le septième appartement de sainte Thérèse, où il distille et souffle tout de son mieux : il en est encore à la fausse monnoie : nous verrons s'il parviendra un jour à la pierre philosophale. Quelle étoit donc cette *maîtresse* que M. de Grignan prenoit la liberté de nommer si familièrement devant M. d'Auch? Ne l'aviez-vous point dans l'esprit, quand vous écriviez que votre belle-sœur étoit allée faire un diable ou un ange, en allant faire prendre l'habit à une de ses cousines? Laissons les choses comme elles sont, ne parlons ni d'anges, ni de diables; les anges sont fort bien au ciel, le diable est aussi fort bien où il doit être. Laissons en paix de pauvres personnes qui font pénitence de notre malice à tous.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Voilà justement comme la chose s'est passée : on m'enlève ma plume, on me la rend, et je n'ai quasi plus qu'à vous embrasser de tout mon cœur, à vous remercier toujours des amitiés que je trouve dans vos lettres si aimables et si naturelles. Je n'ai point fait d'injustice à votre cœur, j'en sais le prix et la perfection, et si je vous ai donné un moment de chagrin, vous devez me le pardonner. Vous me paroissez changée pour M. du Plessis[1]; mandez-moi pourquoi, car je ne trouve point qu'il ait fait d'autre sottise que celle de se marier : c'est une chose qui ne se communique point, et qui ne l'empêcheroit pas de bien élever votre second fils : démêlez-moi donc ce qui vous fait changer d'avis; cela tireroit à conséquence pour madame de Vins. Le pauvre abbé de Pile est mort dans votre pays : il étoit allé prendre des eaux de Digne, pour des vapeurs qui n'étoient pas guérissables.

Mon cher Comte, vous me gâtez, vous me perdez, vous me louez, vous me ferez devenir une sotte femme, pleine de vanité, c'est tout

[1] Il avoit été de l'Oratoire avant que de prendre soin de l'éducation du marquis de Grignan. Madame de Vins avoit jeté les yeux sur lui pour celle de son fils. *D. P.*

dire. Nous vous aimons trop ici; mon fils se passeroit bien que sa femme fût si entêtée de vos perfections; nous lui contons innocemment vos airs, vos tons et vos manières, qu'elle n'entend que trop bien [1]. Pour moi, je serois bien obligée à quelqu'un qui m'ôteroit la moitié de la sensibilité que j'ai pour vos intérêts.

LETTRE MCCXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi des cendres 8 février 1690.

Toute chose cessante, ma fille, dites-moi tout-à-l'heure d'où vient que vous avez encore madame Reinié [2]? est-ce que vous la faites venir parler à vous, comme de la rue Saint-Honoré à l'hôtel de Carnavalet? ou si le voyage de Paris à Grignan lui paroît comme celui de Paris à Livry? Je ne puis rien imaginer qui ait pu l'obliger à faire ce second voyage. La pauvre personne! vraiment, je ne m'étonne pas qu'elle est mal

[1] Le goût de madame de Sévigné, belle-fille, pour M. de Grignan, a déjà été cité, notamment sous la date du mercredi 11 mai 1689. *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* cette Reinié, marchande de Paris, sous la date du mercredi 26 octobre 1689.

tout par tout[1]. Mon Dieu! que Pauline est jolie! qu'elle est plaisante! que sa petite vivacité, que je vois d'ici, est aimable et divertissante! sans vouloir louer la qualité de contrefaire, il faut avouer que c'est la chose du monde qui réjouit le plus parfaitement : comme je suis persuadée que Pauline n'en fera point un mauvais usage, et que ce plaisir ne sera que pour sa famille, je suis fort aise qu'elle ait ce talent, et j'espère bien en avoir ma part, toujours sous-entendu *si Dieu le veut.* Son frère est assez bon singe aussi; mais il a bien d'autres affaires; il est occupé de son équipage; vous verrez ce que l'abbé Bigorre m'en mande, et combien il songe peu au carnaval; il est, en vérité, d'une sagesse et d'une solidité qui surprend. Il mange chez la Poirier, sans aucune façon, ni aucun excès de bonne chère; je voudrois qu'il allât quelquefois chez madame de Coulanges qui est seule; elle en seroit ravie. Mais que dites-vous de cette compagnie qu'on ne trouve point à vendre? est-il possible qu'une si bonne marchandise ne vous soit point enlevée? cela fait voir que c'est tout de bon qu'il n'y a point d'argent. Comment faites-vous donc pour l'équipage de votre enfant? quelle augmentation de dépense, et dans quel temps de sécheresse? cela force l'imagination. Je

[1] Expression favorite de cette dame Reinié.

vous ai mandé tout ce que j'ai pensé sur ce sujet. Je crois que le marquis pourra vous aller voir; le voyage du roi à Compiègne n'est que pour la revue de sa maison. Je sais que la plus forte manière de faire voir qu'on ne paye point une pension, c'est de ne la point payer; mais ce que je demandois, c'est si c'étoit un mal général; car vous savez qu'on ne veut pas être seul misérable. Si vos chemins sont aussi gâtés en vos pays que dans celui-ci, je plains M. de La Garde : tout commerce est quasi rompu dans cette province.

Mais, ma chère Comtesse, comment vous portez-vous? je vous ai laissée vous mitonnant dans votre lit, faisant la mignonne, souhaitant qu'on vous garde à votre tour; vous ne voulez pas me donner d'autre idée; cependant, ces coliques sont douloureuses, c'est une vraie maladie, vous avez mal *tout par tout*, comme madame Reinié. Pauline est bien plaisante de se faire une tristesse de ce verset du *miserere;* c'est, en effet, une chose fâcheuse à dire, *que sa mère l'a conçue dans le péché;* l'affaire est digne de réflexion, et tire à de grandes conséquences. Je vois que cette petite imagination a bientôt fait ses rapports, et bien juste. Chacun a sa part et sa différente sorte d'esprit : si on y mettoit soi-même les doses, on y mettroit de tout; mais il faut se

résigner sur cela comme sur le reste. Je trouve que le marquis est bien partagé, et surtout qu'il a du bon et du solide. Pour vous, ma chère belle, qui en avez reçu de tant de façons, vous seriez obligée en conscience d'en communiquer, si cela dépendoit de vous. Mais que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce point? on changeroit ce qu'on en a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre; ce régalement feroit de grandes perfections; c'est dommage que ce n'est pas la mode, et que Dieu n'a pas été de cet avis. M. de Grignan trouveroit un grand débit de son esprit de justesse et d'agrément: il est certain qu'il a joué à nous brouiller ensemble; ce qu'il me disoit de vous est tellement vraisemblable, que je le croyois vrai.

Mais voici un sujet de brouillerie plus sérieux: vous dites que j'ai relu trois fois les mêmes romans, cela est offensant; ce sont de vieux péchés qui doivent être pardonnés, en considération du profit qui me revient de pouvoir relire aussi plusieurs fois les plus beaux livres du monde, les Abbadie, Pascal, Nicole, Arnauld, les plus belles histoires, etc. Il y a plus de bien que de mal à cette qualité docile, qui fait honneur à ce qui est bon, et qui est si propre à occuper agréablement certains temps de la vie. Enfin, ma fille, je vous la souhaiterois cette qualité; mais

embrassons-nous : pourquoi nous charger d'une querelle qu'il faudra aussi-bien qui finisse à Pâques? faisons la chose de bonne grace. Je demande à Pauline comme elle a passé son carnaval, car elle est dans l'âge où carême-prenant se fait sentir. Il y a eu ici des personnes bien raisonnables et bien commodes pour moi; on jouoit sans cesse, et j'avois ma liberté. Mais hier, sans avoir vu aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant souper, et tout d'un coup, celui qui sert sur table entre déguisé fort joliment, et nous dit qu'on a servi. Nous passons dans la salle que nous trouvons éclairée, et ma belle-fille toute masquée, au milieu de tous ses gens et les nôtres, qui étoient aussi en mascarade; ceux qui tenoient les bassins pour laver, ceux qui donnoient les serviettes, tous les officiers, tous les laquais : c'étoit une troupe de plus de trente, si plaisamment fagotés, que la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit fort notre souper; car nous ne savions qui nous servoit, ni qui nous donnoit à boire. Après souper, tout dansa : il y eut des *sonnoux*, on dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes de village, tous les jeux des *gars* du pays. Enfin minuit sonna, et nous voilà en carême. Vous souvient-il, ma très-aimable, des mardi-gras que nous avons passés ensemble, et où nous nous

couchions si avant dans le carême? je suis charmée de vous retrouver dans tous les temps de ma vie, et c'est toujours avec une tendresse sensible. Adieu; tout vous aime ici, j'aime et honore tout ce qui est là.

LETTRE MCCXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 février 1690.

Je voudrois bien, ma chère Comtesse, que vous eussiez relu votre dernière lettre, et qu'elle vous eût paru comme à nous: les folies de Pauline vous auroient divertie une seconde fois; vous les contez si plaisamment qu'elle n'y perd rien du tout. On voit une petite imagination qui va, qui brille, qui fournit à tout, et qui, avec les graces de sa jolie personne, ne frappe jamais à faux. Mon fils en est amoureux: il s'en fait une idée charmante et préférable aux plus grandes beautés; il la veut voir, il veut son portrait; et depuis l'endroit où vous parlez de ce carnaval qu'elle sent dans la moelle de ses os, il commence à rire de ce ton que vous connoissez, et lisant, et pâmant toujours, il arrive à bon port sans s'interrompre. Vous souvient-il quand votre frère

lisoit cette comédie de votre fils et de Sanzei? on ne pouvoit s'empêcher d'en rire en le regardant. Il est donc entré, et sa femme, comme moi, dans cette jolie scène, sentant les beaux endroits; souffler le bassinet, l'épée demeurée par hasard dans la garnison; ce jeune officier qui étoit pourtant à la bataille de Rocroi [1], où il se distingua si agréablement par tuer le trompette qui avoit éveillé M. le prince trop matin : madame D....., son portrait, M. de Grignan; avouez, ma fille, que tous ces différents sujets, mis en œuvre par la vivacité de Pauline, ne pouvoient rien composer que de fort plaisant. Elle vous fait faire votre carnaval malgré vous. Nous avons une grande confiance au goût de M. de Grignan : son rire doit attirer celui des plus délicats : la suspension de la goutte de M. le chevalier, qui trouve que minuit est la plus belle heure du jour, et votre rire qui vous fait malade; franchement, ce sont de grandes approbations pour Pauline.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Et moi, que puis-je dire après cela, ma petite sœur? voilà précisément tout ce qui me passoit

[1] Gagnée par le duc d'Enghien, depuis, le Grand Condé, le 19 de mai 1643, cinq jours après la mort de Louis XIII.

G. D. S. G.

par la tête. J'ai ri aux larmes de cette peinture que vous nous faites vous-même avec tant d'imagination et de vivacité. Cette gaieté qui consiste, pour tout emportement, à manger du boudin au lieu de manger du bœuf, et à danser des danses qu'on ne sait point, est si fort de l'âge de Pauline, qu'on voit bien que cela est représenté au naturel : mais puisque ma mère a dit tout ce que je pensois sur les différentes scènes que cette jolie personne a jouées devant vous, et que je ne ferois que rebattre pauvrement ce qu'elle dit très-agréablement, je vais vous dire très-fortement ce qu'elle n'a fait qu'effleurer bien légèrement ; c'est que du plus grand sérieux du monde, je vous conjure, et votre belle-sœur aussi, de nous envoyer, quand vous le pourrez, le portrait de Pauline. Il passe souvent des peintres qui viennent de Rome, il peut y en avoir de bons à Aix, enfin, nous vous demandons ce plaisir avec toute sorte de tendresse et d'empressement. Toute personne qui décompose le sérieux de M. de Grignan au point que vous le représentez, et qui suspend le supplice du malheureux *Sysiphe*, ne me paroît pas une mortelle. Mais pendant que ce capitaine, tantôt jeune homme et tantôt vieux officier, contoit ses prouesses et ses bonnes fortunes, que disoit M. de La Garde? n'étoit-il pas ému comme les autres?

Vous ne sauriez imaginer combien nous sommes entêtés des charmes de Pauline; parlez-nous-en toujours : elle étoit si petite quand je l'ai vue, qu'en vérité j'ai besoin que vous me disiez comme elle est aujourd'hui : ne connoissez-vous personne qui puisse m'en donner quelque idée? Aidez-nous enfin, ma belle petite sœur, en ce que vous pourrez à cet égard.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous voyez que je n'ai point exagéré l'entêtement de mon fils; il vous le dit lui-même. Je suis assez curieuse aussi de savoir où étoit M. de La Garde? étoit-il couché? faisoit-il scrupule de voir cette comédie? il est pourtant le premier admirateur de Pauline. Pour ce portrait que mon fils demande avec tant d'empressement, je vous conseille de ne rien forcer; ce sera quand vous irez à Paris ou à Aix; la mesure sera celle du vôtre de Ferdinand [1]; il figureroit avec celui de ma-

[1] Ce portrait de madame de Grignan ne pouvoit être de Ferdinand, qui florissoit vers 1600, et qui fut le maître du Poussin. On ne trouve même point d'artiste de ce nom dans la liste des peintres académiciens que donne Germain Brice, contemporain. Ainsi il paroît que ce Ferdinand dont il est ici question, étoit un artiste fort ordinaire, dont on ne parle plus.

N. B. Grouvelle dit que ce portrait appartient à M. le général de division du Muy. *G. D. S. G.*

dame d'Enrichemont[1]. Je trouve le pauvre marquis chargé de toutes les affaires de la maison; j'aurois eu peur qu'il ne les mît à terre, sans l'assistance de Vaille qui connoît tout le monde, qui le soulagera et le conduira fort bien chez les ministres; il lui aideroit bien aussi à vendre sa compagnie; c'est un vrai secours que celui d'un tel homme. Enfin, ma fille, tout réside, comme vous le dites, sur une tête de dix-huit ans, pendant que toutes les autres, qui sont en quantité, sont incapables d'agir par différentes raisons; Dieu le veut ainsi. Ce sera une chose fâcheuse, si le marquis ne peut aller à Grignan, et y puiser à la source de tous les bons conseils, dont il n'est pas possible qu'il n'ait besoin. J'ai une grande attention à toute cette suite, et à la réponse qu'on vous fera de la cour: je ne sais si je m'en souviens; mais il me semble que cette proposition ne plaisoit point. Quoi! M. d'Aiguebonne veut encore être battu; ce seroit le dernier degré de gloire pour le marquis, si ce coup de grace lui étoit destiné. Il faudroit, en ce cas, faire figurer le bon Rochon avec Vaille; mais je ne crois point que M. de Lamoignon vous fasse prendre ce parti; il vous conseillera des *lettres d'état*[2], jusqu'à ce que vous veniez vous-même

[1] Fille du duc de Coislin. (*Voyez* la lettre du lundi 9 mars 1689, et la note.

[2] *Voyez* la lettre du 20 mars 1689.

achever ce que vous avez si bien commencé, voilà mon opinion : en tout cas, mandez-moi bien sincèrement vos desseins, ils sont pour moi de la dernière importance.

Je vous gronde de vous inquiéter, quand mes lettres n'arrivent pas à point nommé : pourquoi croyez-vous plutôt que je suis malade, que de comprendre que toutes les rivières sont débordées! Tout l'hôtel de La Rochefoucauld [1] est délogé, persécuté par l'eau, après l'avoir été par le feu; tout ce bas étage est un étang. L'eau est dans notre rue jusque chez M. Le Jai : ainsi, ma fille, il faut s'étonner quand les courriers arrivent. Mais vraiment tout ce que vous me dites là-dessus est si tendre, si naturel, si plein d'amitié; il y a un caractère de vérité dans toutes vos paroles, si touchant pour moi, qu'après avoir voulu vous corriger de vos inquiétudes, je suis contrainte de vous avouer que j'y trouve un plaisir bien sensible. Je ne sais pourquoi vous ne voulez faire aucun usage de la proposition de Bourbilly [2]. J'entends la délicatesse de votre ami-

[1] Cet hôtel, rue de Seine, qui appartient encore à la famille La Rochefoucauld, appartenoit au vicomte de Turenne en 1675. L'hôtel a été bâti par Clément Metezeau, architecte-ingénieur de de Louis XIII. Son jardin étoit entretenu dans un goût pittoresque. On y a établi des bains depuis la révolution. L'hôtel portoit le nom de Liancourt avant de prendre celui de La Rochefoucauld. *G. D. S. G.*

[2] Madame de Sévigné s'étoit réservé l'usufruit de cette terre,

tié; mais bien loin d'avoir quelque chose de funeste, et qui vous fasse penser à l'avenir, cela me feroit une vraie satisfaction en me faisant jouir pendant ma vie de la commodité que vous en pourriez recevoir; d'autant plus que m'en réservant le revenu qui, par le malheur des temps, m'est nécessaire, je ne vois point pourquoi, dans une occasion pressante, vous ne vous tourneriez point de ce côté-là, surtout ayant le bon Berbisi pour correspondant? Adieu, ma belle : je suis persuadée que personne ne sait aimer comme vous, je dirois, si ce n'est moi; mais la tendresse de la maternité est si naturelle, et celle des enfants si extraordinaire, que quand je fais ce que je dois, vous êtes un prodige. Je crois pourtant qu'il y a une dose de tendresse dans mon cœur, qui tient à votre personne, et dont les autres mères ne tâtent pas; ce qui me faisoit dire, il y a quelque temps, que je vous aimois d'une amitié faite exprès pour vous.

Le maréchal d'Estrées s'en va pour deux mois; il verra son frère le cardinal; il mariera tous ses enfants, disent nos Bretons, enfin nous n'aurons point de gouverneur. Je suis comme M. de Grignan, je voudrois que M. de Chaulnes vous

dont madame de Grignan étoit propriétaire par contrat de mariage, et sur laquelle, par délicatesse, elle ne vouloit point emprunter par hypothèque.

mandât autre chose que des bagatelles; il y a bien des degrés entre vous chercher par mer et par terre, et les secrets de l'ambassade. Je gronderois Coulanges de quitter ce bon duc : cependant si son voyage étoit si long, il pourroit bien faire cette incivilité.

LETTRE MCCXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 15 février 1690.

Il sembloit, ma chère belle, qu'on n'avoit d'attachement que pour vous, qu'on ne songeoit qu'à vous plaire, et cependant il est sûr qu'on avoit dessein de plaire à d'autres : rien n'est plus aisé que de tromper ceux dont on n'est pas observé. Il faut avouer qu'on est bien honteuse, quand on a marqué des sentiments de repentir, croyant mourir, et qu'on se retrouve tout en vie, et non-seulement en vie, mais avec toutes les passions qu'on vouloit croire éteintes. C'est assurément un grand embarras, et ce qui doit faire craindre pour toutes les morts, dont nous ne saurions voir ce qui seroit arrivé, si la santé étoit revenue : mais Dieu le voit, c'est assez [1]. On est

[1] Tout le commencement de cette lettre tient à des particularités de la position et de la société de madame de Grignan, trop

souvent obligé de revenir à ce centre de toutes choses : n'êtes-vous pas toute plongée, mon enfant, dans le milieu des impossibilités dont vous êtes entourée? tout de bon, je vous admire; mais je ne veux point souffrir que vous fassiez de comparaisons de mes peines aux vôtres; je dois oublier mon état pour sentir uniquement ce qui vous touche, et je le fais aussi. Tout est violent et violenté dans vos affaires, tout est pressé, tout est nécessaire, tout est exposé aux yeux du public, et je ne vous trouverois guère plus à plaindre, si on vous condamnoit sur-le-champ à faire de rien quelque chose : voilà ce qui me serre le cœur et qui m'occupe, je ne songe nullement à moi; car ce n'est rien, je ne suis obligée à rien; je me trouve dans un petit dérangement; un peu d'absence racommode tout;

intimes, pour qu'on puisse les pénétrer. Mais tout obscur qu'il paroît, on y voit quelle entière confiance la fille avoit pour sa mère; cette confiance alloit plus loin qu'on ne peut le juger, même par les lettres de madame de Sévigné; car j'entrevois que madame de Sévigné évitoit à dessein, et de concert avec sa fille, de répondre sur certains articles. Elle les honore toutes deux, mais surtout elle peut rendre au caractère de madame de Grignan la bonne opinion que bien des personnes lui refusent. *A. G.*

On entrevoit le but de cette note, quoique tant soit peu amphigourique, ce qui prouve combien il est difficile d'établir entre la mère et la fille, cette réciprocité de tendresse et d'attachement que l'on s'efforce de couvrir de nuages pour en dérober le côté foible, afin de n'en point diminuer la jouissance. *G. D. S. G.*

une retraite honnête, agréable, convenable, qui seroit bonne au salut comme aux affaires, si je savois en profiter, qui se trouve heureusement dans le temps que vous êtes en Provence : avouez, ma très-aimable, que je ne dois point sentir d'autres maux que ceux que vous souffrez. Ainsi, ma chère enfant, redressez vos pensées, et ne songez à moi que pour m'aimer : il y a long-temps que je suis payée et au-delà, par votre amitié sincère et par votre parfaite reconnoissance.

Je vous conjure de me donner la suite du roman, où je trouve que Pauline fait un fort bon personnage, puisqu'elle est bien avec la *princesse* sa mère, et qu'elle couche dans sa chambre. Ce fut une belle circonstance à son voyage de toute la France, que d'oublier l'Italie : nous la prions, la première fois qu'elle ira à Rome, de ne pas oublier de voir Paris en chemin faisant.

Beaulieu me mande que la compagnie est vendue, et le marquis m'écrit une petite lettre toute pleine d'amitié : il me paroît accablé de bien des affaires ; et moi, toujours à regretter cet oncle, qui même ne se trouve pas à Paris dans un temps où il lui feroit tant de bien. Ce seroit un malheur que le marquis ne pût pas aller en Provence. Vous avez vu par cette lettre de madame de La Fayette, comme le pauvre

M. de Montausier, après avoir été *esprit et corps*, penche présentement à n'être plus que *corps*[1] : cela me paroît fort bien dit. Hélas! cette chute de notre pauvre abbé, c'étoit justement n'être plus que *corps*. Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que si je n'étois fort assurée que vous ne les refeuilleterez ni ne les relirez jamais, je craindrois tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis. Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms! et qu'est-ce que vous dites, ma chère enfant!

Corbinelli, à qui je n'ai point dit votre méchanceté, vous écrira par le marquis; il va dîner avec lui chez madame de Coulanges, il est toujours content de son esprit. M. du Bois me mande qu'il vous a envoyé son livre.

Mais écoutez un miracle : la maréchale de La Ferté est tellement convertie, qu'on ne sauroit l'être plus sincèrement[2] : elle est entre les mains des bons ouvriers, elle ne trouve rien de trop

[1] Le duc de Montausier mourut le 17 de mai suivant, à l'âge de 80 ans. Il fut enterré dans l'église des Carmelites du fauxbourg Saint-Jacques, et dans le même tombeau, ou très-près de celui de Julie d'Angennes de Rambouillet, son épouse, décédée à la fin de l'année 1671. *G. D. S. G.*

[2] Ce n'est pas seulement la chronique scandaleuse de Bussy, qui a fait connoître cette maréchale, digne sœur de la fameuse comtesse d'Olonne : les *Lettres originales de* MADAME, prouvent que cette satire n'avoit point chargé son portrait. *A. G.*

chaud. Ninon en est étonnée, ébranlée, le Saint-Esprit souffle où il lui plaît[1] : mais qu'il se répandoit bien abondamment dans les quatre premiers siècles sur cette naissante église! quelle infinité de martyrs! cette histoire[2] de votre évêque de Grasse est tout-à-fait belle. Quels papes en ce temps-là! tous martyrs. Quels évêques! où en trouver aujourd'hui qui leur ressemblent?

On assure que le comte d'Estrées épouse mademoiselle de Croissi, et mademoiselle d'Estrées, M. de Torci[3]: voilà un beau mélange; c'est, je crois, pour cela que le maréchal d'Estrées est parti. Vous aurez le cardinal son frère dans votre Provence, mais vous ne le verrez pas. Il fait un temps délicieux, tous les oiseaux sont en campagne; je me promène, et je relis vos lettres avec une extrême tendresse; je serois bien fâchée de n'aimer point à relire.

[1] Mais pourquoi madame de Sévigné amène-t-elle ici Ninon? vouloit-elle accuser cette femme illustre d'ignorer les vertus chrétiennes, parce qu'elle possédoit éminemment les vertus profanes? et devoit-elle mettre en comparaison la maréchale de La Ferté, vieille débauchée convertie, avec Ninon, l'oracle du goût, des gens du monde; légère dans ses amours, mais sûre dans ses amitiés; fidèle aux lois de l'honneur, exacte à sa parole, désintéressée, et surtout d'une probité rigoureuse. *G. D. S. G.*

[2] Cette *Histoire de l'Église*, en trois vol. in-fol., est d'Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence. *G. D. S. G.*

[3] Ces deux mariages n'eurent point lieu.

LETTRE MCCXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 19 février 1690.

Si vous me voyiez, ma chère belle, vous m'ordonneriez de faire le carême; et ne me trouvant plus aucune sorte d'incommodité, vous seriez persuadée, comme je le suis, que Dieu ne me donne une si bonne santé que pour me faire obéir au commandement de l'église. Nous faisons ici une bonne chère, nous n'avons pas la rivière de Sorgue [1], mais nous avons la mer; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalaie; je l'aime et le mange comme si j'étois Bretonne : nous faisons des beurrées infinies : nous pensons toujours à vous en les mangeant; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes : nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes; le soir un potage avec un peu de beurre, à la mode du pays, de bons pruneaux, de bons épinards :

[1] La rivière de Sorgue est fort poissonneuse, et coule dans le Comtat Venaissin. *D. P.*

enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : *Qu'on a de peine à servir la sainte église!* Mais pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait? c'est que vous haïssez le lait; car sans cela vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir; vous croyez le dénigrer, en disant que cela est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique : vraiment c'est une grande louange, et s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien. Voilà le chapitre du carême vidé.

Disons un mot des sermons : que je vous plains d'en entendre si souvent de si longs et de si médiocres! c'est ce que M. Nicole n'a jamais pu gagner sur moi que cette patience, quoiqu'il en ait fait un beau traité. Quand je serai aussi bonne que M. de La Garde, si Dieu me fait cette grace, j'aimerai tous les sermons; en attendant, je me contente des évangiles expliqués par M. Le Tourneux : ce sont les vrais sermons, et c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement. Nous lisons quelquefois des Homélies de Saint-Jean-Chrysostôme; cela est divin, et nous plaît tellement, que pour moi j'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence des prédica-

teurs qui s'évertuent en faveur du parlement. Je me suis souvenue du jeûne austère que vous faisiez autrefois le mardi-gras, ne vivant que de votre amour-propre, que vous mettiez à toutes sauces, hormis à ce qui pouvoit vous nourrir; mais en cela même il étoit trompé, car vous deveniez quelquefois couperosée, tant votre sang étoit échauffé; vous contempliez votre essence, comme un coq en pâte: que cette folie étoit plaisante! vous répondiez aussi à La Mousse, qui vous disoit : *Mademoiselle, tout cela pourrira :* oui, Monsieur, *mais cela n'est pas pourri.* Bon Dieu! qui croiroit qu'une telle personne eût été capable de s'oublier elle-même au point que vous avez fait, et d'être une si habile et admirable femme? Il faudroit présentement vous redonner quelque amour, quelque considération pour vous-même : vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres. Un équipage, des chevaux, des mulets, de la subsistance; enfin, vivre au jour la journée; mais entreprendre des dépenses considérables, sans savoir où trouver le nerf de la guerre; mon enfant, cela n'appartient qu'à vous, mais je vous conjure de songer à Bourbilly [1]; c'est là que vous trouverez peut-être du secours, après l'avoir espéré inutilement d'ailleurs.

Madame de Chaulnes me mande que le mar-

[1] *Voyez* la lettre du 22 janvier, et celle du 12 février.

quis est fort joli, qu'il la va voir; elle ne croit pas qu'il ait le temps d'aller en Provence. Je crois la compagnie vendue; je l'ai su plus tôt que vous. Il est vrai que votre enfant est un bon gros garçon; mais il n'est point noir comme Boufflers : je ne puis souffrir cette comparaison, si ce n'est à courir le grand galop dans le chemin de la fortune. Ce marquis devroit bien vous faire un peu plus en détail le récit de son premier voyage de Versailles; c'est ce qu'on veut savoir, et si le roi ne lui a point fait quelque mine, ou dit quelque parole : c'est dans ces occasions qu'un père ou un oncle auroient été d'un grand secours. Voilà mon petit billet de l'abbé Bigorre : il nous fait plaisir, car il mande les nouvelles plus exactement que les autres. Si les femmes et les courtisans, qui trouvent que M. de Chaulnes est bien long-temps à pacifier toutes choses, étoient instruits de tout ce qui s'est fait depuis dix-huit ans contre Rome, ils penseroient que si l'ambassadeur en vient à bout, ce sera un chef-d'œuvre d'adresse et de bonheur. Il y a quinze ou seize chefs dont notre loisir nous a donné quelque connoissance, et qui sont, à-peu-près, de la même force que la suppression des filles de madame de Mondonville[1] : M. de Grignan sait bien ce que c'est;

[1] Fondatrice de *l'Institut des Filles de l'Enfance*, supprimé par

mais on n'a pas le temps d'examiner ces bagatelles; on a plutôt fait de blâmer, et de juger, et de s'impatienter. M. le cardinal d'Estrées est arrivé; je ne sais s'il prendra le parti de paroître ennemi de l'ambassadeur, nous verrons. Il passa au travers de Paris pour aller à Versailles, et envoya un gentilhomme à madame de La Fayette: il est fort son ami. Les vers de votre Adhémar sont très-jolis, ceux du jeu médiocres, et bons, comme vous dites, pour des bouts rimés. En voilà de la Scudéri pour Coulanges; qu'en pensez-vous? on dit que c'est son adieu[1], et qu'elle s'en va doucement avec M. de Montausier[2]. Il faut songer à ce voyage, ma chère enfant, quand

un arrêt du conseil en 1686, sous prétexte que les constitutions de cet établissement renfermoient des maximes dangereuses. Madame de Mondonville, victime des jésuites, fut reléguée après cette suppression dans un couvent, privée de la liberté d'écrire, et même de parler à aucune personne du dehors. Elle mourut dans cet état en 1703. Reboulet, auteur de l'*Histoire de Louis XIV*, entraîné par l'esprit de parti, si enclin à tout envenimer, publia une *Histoire des Filles de la Congrégation de l'Enfance*, que M. Juliard, neveu de madame de Mondonville, attaqua comme un libelle calomnieux. Le parlement de Toulouse fit droit sur son mémoire, et condamna au feu l'histoire de l'ex-jésuite Reboulet. Un nouvel écrit reparut encore pour justifier Reboulet; un second arrêt du 27 février 1738 le condamna au feu. *G. D. S. G.*

[1] Mademoiselle de Scudéri ne mourut qu'en 1701, à l'âge de 94 ans.

[2] Dont la mort est indiquée ci-dessus, page 260, note 1.

on a déjà tant vécu; rien n'y fait mieux penser que de lire, et de voir mourir une infinité de gens plus jeunes que soi: enfin, c'est la commune destinée. Mais que celle de B... est bizarre de s'abymer à force de prêter à usure! La déroute de notre pauvre d'Harouïs est bien plus aisée à comprendre; passionné de faire plaisir à tout le monde, sans mesure, sans raison: cette passion offusquant toutes les autres, et même la justice: voilà un autre prodige, mais c'est mourir d'une plus belle épée. Vous connoissiez le livre de M. du Bois, votre goût est exquis; cette lecture confirme encore la vérité de notre religion, je le trouve fort beau; je ne suis pas encore aux *Mœurs de l'église:* je ne remercierai point M. du Bois[1]; il est trop heureux que vous approuviez son livre, mais je remercierai M. de Grignan de la bonté qu'il a de vouloir bien demeurer avec vous et avec son aimable famille. Pour moi, j'y suis toujours, comme je vous ai dit, et j'y pense sans cesse dans ces bois, où le soleil brille comme en Provence, et où je relis vos lettres avec tant de plaisir.

[1] *Voyez* la lettre du 29 janvier.

LETTRE MCCXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 22 février 1690.

C'est un chef-d'œuvre en sa manière, que la lettre que vous avez écrite à l'abbé Charrier; elle étoit vraiment difficile, car le sujet vous manquoit un peu : mais vous avez si bien employé l'abbé de Quimperlé, madame de Sévigné, le fils de M. Charrier, et madame de Grignan, qu'il n'y a pas un mot qui ne porte, et qui n'y soit nécessaire. Je suis persuadée que vous n'avez point senti toute la justesse de ce billet, il vous est échappé; mais je lui rends l'honneur qui lui est dû, j'en suis ravie; il ne pouvoit venir plus à propos pour m'aider à remercier ce bon abbé d'une affaire très-importante qu'il vient de terminer pour moi en Basse-Bretagne : je croyois le payer en lui envoyant votre aimable lettre.

Parlons de vous, ma chère belle : vous ne me dites plus rien *du premier ministre*, cette affaire doit pourtant avoir de la suite. Comment avez-vous fait pour l'équipage de votre enfant? je sais plus tôt que vous que sa compagnie est vendue.

Je ne crois point qu'il ait le temps de vous aller voir, j'en suis affligée pour vous et pour lui. On me mande que c'est un gros garçon, et qu'il ne faut pas songer à la taille de son père : on m'en dit du bien, il est honnête, il est joli; mais c'est un malheur, qu'à ce premier avénement à la cour, à ce premier coup d'œil, le petit colonel n'ait été soutenu d'aucun des siens : pour moi, je crois qu'ayant vu qu'il étoit chargé de tout, il aura fait des merveilles.

M. de Chaulnes m'écrit de Rome une grande lettre d'amitié, et se plaint que je l'abandonne bien dans sa solitude; je lui mande que c'est que je n'ai pas le loisir de lui écrire, que je suis accablée d'affaires, et autres sottises. Vous verrez par mon petit billet de Bigorre que nous avons lieu d'espérer l'heureux succès de ces grandes et difficiles négociations, et que ce qu'on pourroit appeler impossibilité à l'égard d'un ambassadeur moins accoutumé que celui-ci aux manières de Rome, s'aplanira infailliblement en sa faveur : vous verrez au moins que le roi est content, et qu'il paye bien son ambassadeur. Le cardinal d'Estrées a vu madame de La Fayette; il revient de Turin; cela fait un grand sujet de conversation; mais je crois que Rome n'aura pas été oubliée : on dit que cette éminence parle du pape, et qu'il ne prononce pas le nom de M. de Chaulnes;

cela me paroît difficile, comme de jouer à ce jeu où il ne faut dire ni oui, ni non.

Est-il vrai que M. du Plessis soit retourné à Paris? vous ne m'avez point dit ce qui vous a fait changer sur son sujet : j'ai vu que vous en étiez contente. Vous êtes trop aimable des soins et des attentions que vous avez pour votre maman; je me porte toujours très-bien, la sobriété du carême est salutaire : envoyez-nous de vos belles truites de Lisle[1], nous vous enverrons d'un beurre qui vous réjouira le cœur. Je fais mille amitiés à M. de Grignan; je me flatte que s'il étoit ici, il seroit tenté de marcher par la diversité des allées qui l'amuseroient. Adieu, très-chère; je ne puis vous dire combien je vous aime, ni combien votre amitié est nécessaire à la douceur de ma vie.

[1] Petite ville du Comtat Venaissin.

LETTRE MCCXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 26 février 1690.

Je n'eusse jamais cru pleurer comme j'ai fait, le pauvre La Chau ; mais il n'est pas possible de lire ce que vous mandez de la douleur si vive et si naturelle de sa pauvre femme, sans avoir le cœur touché, et en même temps les larmes aux yeux. Voilà vraiment un malheur bien marqué, et une destinée que rien ne pouvoit empêcher. Cet homme est pressé, il veut arriver ; on lui conseille de ne se point exposer ; on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau : non, il n'écoutera rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit juste au rendez-vous : la mort l'attend sur le Rhône, à un certain endroit, il s'y trouvera, il faut qu'il y périsse. Mon Dieu! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé! Tout le monde se retrouve dans cet accident et dans la douleur de cette femme : comme nous sommes exposés à de pareilles détresses, c'est notre intérêt qui nous fait pleurer, quand nous croyons pleurer le malheur des autres. Le christianisme veut que

l'on pense d'abord au salut de ce pauvre homme; mais sa femme sera fâchée ensuite d'avoir perdu quatre mille francs : si le corps mort ne reparoît point, ou que la furie du Rhône l'ait jeté au-delà d'Arles, en des bords écartés, la Providence disposera de cet or cousu dans cet habit mouillé, comme du reste.

Je loue fort la résolution de ne point faire venir votre marquis; c'est le plus sûr : ce voyage est une dépense, une fatigue uniquement pour contenter votre tendresse; prenez encore tout cela sur vous avec tant d'autres choses, et attendez plutôt qu'il soit brigadier ou maréchal-de-camp, que de le faire courir présentement. *Beaulieu* me mande qu'il est accablé d'affaires, et qu'il s'y donne tout entier. Est-il possible qu'il ait vu madame de La Fayette avant madame de Vins? Je le blâme tout-à-fait, et j'en suis jalouse comme vous; car très-souvent je me trouve à votre place: toutes sortes de raisons doivent le faire courir chez madame de Vins : elle m'écrivit l'autre jour qu'elle avoit une vraie envie de le voir, et d'observer la différence et le passage de l'enfance à la jeunesse. Il a été chez madame de Lavardin; il aura le temps d'y retourner.

Voilà donc un voyage tout précipité de M. de Grignan : il est bien difficile que ces courses n'arrivent souvent; quand on commande seul

dans une province, soit pour le service du roi, soit pour conserver l'honneur de sa charge. Vous n'êtes jamais bien entrée dans cet intérêt que pour M. de Grignan, cela est assez naturel, mais cet exemple devoit s'étendre plus loin. Parlons de M. le cardinal de Forbin [1]; le courrier qui a porté la nouvelle de sa promotion est arrivé en sept jours; M. de Beauvais fut transporté de joie. Le roi est content au dernier point de son ambassadeur; il y a bien de l'apparence qu'il fera tous les miracles qui sont à faire à Rome. Madame de Chaulnes m'écrit d'un style triomphant; elle est gaillarde, elle a raison. Il faut cependant écrire à ce nouveau cardinal; c'est ce que je viens de faire; je suis persuadée que vous n'y manquerez pas. *Point d'ennemis*, ma chère enfant : faites-vous une maxime de cette pensée, qui est aussi chrétienne que politique; je dis non-seulement *point d'ennemis*, mais *beaucoup d'amis* : vous en avez senti la douceur dans votre procès : vous avez un fils, vous pouvez avoir besoin de tel que vous ne croyez pas qui puisse jamais vous servir. On se trompe; voyez comme madame de La Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions; elle a cent bras,

[1] Toussaint de Forbin de Janson, évêque de Beauvais, fut compris dans la promotion des onze cardinaux, que fit Alexandre VIII, vers les premiers jours de février 1690. *D. P.*

elle atteint partout; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient bien tous les jours de s'être formé un esprit si liant; c'est une obligation qu'elle a à M. de La Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. Je suis sûre que depuis quelques années vous êtes dans ce sentiment.

Vous m'expliquez parfaitement madame Reinié : la plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affaires, pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout partout* dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense, et de plus gagner un rhumatisme[1]! car *figurez-vous qu'elle a des douleurs* TOUT PARTOUT; et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite.

J'aime fort l'amitié de Pauline pour M. Nicole; c'est signe qu'elle le lit avec attention : ce goût me donne la meilleure opinion du monde de son esprit; j'aime aussi la colère où elle est que les évêques ne se battent pas à qui l'aura. Mais, ma belle, par votre foi, pensez-vous qu'il n'y ait qu'à nous donner un premier tome du roman *de la princesse, de l'infante, du premier ministre,*

[1] Encore cette pauvre marchande de Paris, mal menée, bafouée, payée en détours, en gambades, en monnoie de singe, suivant l'étiquette du bon genre. (*Voyez* la Reinié, sous la date du 26 octobre 1689.) *G. D. S. G.*

aussi joli que celui que nous avons vu[1], et puis nous planter là? Je ne le souffrirai point; je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution *de la princesse*, j'ai bien peur qu'elle ne soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a *du ministre*, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser *les feuilles de la Sibylle* follement et témérairement dissipées et jetées en l'air pendant dix ans. Enfin, je crains que toutes vos bonnes intentions ne servent de rien, comme je l'ai vu tant de fois depuis vingt ans : il faut une suite à cette histoire, qui n'est que trop sérieuse par rapport à vos affaires. Il faut que je sache aussi le succès du voyage de M. Prat auprès de l'amant forcené de la princesse *Truelle*. Je voudrois bien savoir qui étoient ces confidents *du premier ministre* et *de la favorite*, qui recevoient les courriers. Dites-moi si vous êtes toujours contente de *Flame*[2] : c'est un personnage bien considérable dans votre grande maison. Je vous demande des nouvelles du voyage de ce comte, et si le trésorier fera selon ses intentions : voilà, ma très-chère, bien des questions, je vous en fais des excuses. Vous êtes trop aimable d'aimer mes lettres : quand

[1] C'étoit une relation en forme de *roman*, de ce qui se passoit dans l'intérieur de la maison de M. de Grignan. *D. P.*

[2] Maître-d'hôtel de M. de Grignan. *D. P.*

vous en recevez trois à-la-fois, vous dites que vous êtes riche; mais quelle fatigue! elles sont d'une longueur qui devroit vous empêcher d'y répondre si exactement. Adieu, ma chère belle : comment vous portez-vous du carême? pour moi, je m'en trouve fort bien. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, je n'en suis point encore dégoûtée, non plus que des sermons, car nous ne tâtons que de ceux de M. Le Tourneux et de saint Jean Chrysostôme. Nous avons un fort aimable temps, plus d'hiver, une espérance de printemps qui vaut mieux que le printemps.

LETTRE MCCXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

Aux Rochers, le 18 mars 1690.

Je fais courir cette feuille après trois autres que je vous écrivis, il y a trois jours, pour vous dire, mon cher cousin, que je suis bien imparfaite; c'est une vérité que je veux établir à Rome comme à Paris. J'ai lu plusieurs fois votre aimable lettre; la dernière fut en me promenant dans ces bois; le silence me fit trouver encore plus

de goût à vos chansons, à votre prose, à votre sérieux, à votre badinage. Je fis réflexion à cette vie de Rome, si bien mêlée de profane et de *santissimo ;* à ces beaux jardins, *où l'art et la nature font éclater leurs miracles divers*. Je songeai à cette boule, où vous étiez grimpé avec vos jambes de vingt ans, et à l'avantage qu'ont les hommes au-dessus des femmes, dont tous les pas sont comptés et bornés; et combien je me promènerois de jours et d'années dans le plain-pied de nos allées, sans me trouver jamais dans cette boule [1]. Je trouve le madrigal de mademoiselle de Scudéri très-joli, très-flatteur; et puis je vous trouve heureux d'avoir l'abbé de Polignac [2] dans votre société; je suis ravie de son souvenir; c'est un des hommes du monde dont l'esprit me paroît le plus agréable; il sait tout, il parle de tout; il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance, qu'on peut souhaiter dans le com-

[1] C'est la boule qui surmonte la coupole de Saint-Pierre de Rome, placée immédiatement sous la croix. Lalande, Duclos, l'abbé Richard, ne sont pas d'accord sur le diamètre de cette boule, qui d'en bas ne paroît que d'une grosseur fort ordinaire, et qui contient cependant dans son diamètre environ dix-huit personnes. Coulanges, dans la relation de son second voyage de Rome, dit qu'elle contient jusqu'à trente-deux personnes de compte fait, c'est l'hyperbole commune de ceux qui reviennent du voyage dans la boule. *G. D. S. G.*

[2] Depuis cardinal, auteur de l'*Anti-Lucrèce*. *D. P.*

merce. Je crois vous en avoir parlé autrefois de cette manière, du temps que nous traitions ensemble le mariage de son frère avec mademoiselle de Grignan [1]. Au retour de ma promenade, je vous écrivis avec bonne intention de vous parler de lui, et je l'oubliai; que dites-vous de cette misère, mon pauvre Coulanges? Il ne faut plus se fier à rien, et moins à soi-même qu'aux autres, depuis ce jour, je me gronde, je me fais froid, je ne veux plus me promener seule; je me trouve indigne de ma confiance, et n'ai trouvé de consolation qu'à vous prier de me raccommoder avec moi, en disant à cet aimable abbé de quelle manière je l'oublie, et de quelle manière je me souviens de lui. Voilà ce que j'avois à vous dire, en vous conseillant d'en faire votre ami plutôt que votre rival, et de m'aimer toujours autant que je vous aime, si vous le pouvez.

[1] Françoise-Julie Adhémar de Monteil, depuis marquise de Vibraye. *D. P.*

LETTRE MCCXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, avril 1690 [1].

« Vous les recevez donc toujours, ma bonne, « avec cette joie et cette tendresse qui vous fait « croire que saint Augustin et M. Dubois y trou- « veroient à retrancher. Ce sont vos chères bon- « nes, elles sont nécessaires à votre repos; il ne « tient qu'à vous de croire que cet attachement « est une dépravation : cependant vous vous « tenez dans la possession de m'aimer de tout « votre cœur, et bien plus que votre prochain, « que vous n'aimez que comme vous-même. « *Voilà bien de quoi!* »

Voilà, ma chère bonne, ce que vous me dites. Si vous pensez que ces paroles passent superficiellement dans mon cœur, vous vous trompez : je les sens vivement; elles s'y établissent, je me les dis et redis, et même je prends plaisir à vous les redire, comme pour renouveler mes vœux et vos engagements. Les personnes sincères comme vous donnent un grand poids à leurs paroles.

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

Je vis donc heureuse et contente sur la foi des vôtres. En vérité, elle est trop sensible, cette amitié : il me semble que, par un esprit de justice, je serois obligée d'en retrancher ; car la tendresse des mères n'est pas ordinairement la règle de celle des filles ; mais vous n'êtes point aussi comme les autres ; ainsi je jouirai sans exemple de tous les biens que vous me faites, je solliciterai même M. Dubois pour ne point troubler une si douce possession.

Parlons de votre santé : voilà le temps où votre sang se met en colère. Vous en étiez, il y a un an, fort incommodée ; vous vous fîtes saigner et purger, vous vous en trouvâtes très-bien. Je vous en fais souvenir, ma chère bonne, parce qu'il n'y a rien que je trouve si considérable que la santé. Vos maux de gorge sont effrayants; vous me présentez le vôtre comme une légère incommodité : Dieu le veuille ! Je voudrois toujours que jamais vous ne fussiez sans du baume tranquille ; il est souverain à ces sortes de maux, et je crains que vous n'en manquiez, quand je songe combien vous en avez fait prendre à Martillac de tous les côtés. Vous n'auriez qu'à prier l'abbé Bigorre de vous en envoyer une petite bouteille ; on les paye un écu ou une demi-pistole, ce ne seroit pas une affaire ; songez-y, ma bonne, ne soyez jamais sans un tel secours ; ne

vous échauffez point le sang; les échecs vous font mal en vous divertissant : mais c'est une occupation, ce n'est pas un jeu. Je gronde Pauline, je lui dis qu'elle ne vous aime point de vous donner cette émotion. J'ai grondé M. le chevalier, je vous gronde, ma bonne; d'ici je ne puis pas mieux faire.

Pour nos desseins, je vous ai dit mon projet. Si vous n'allez point à Paris, je n'irai point; si vous y allez, vous ferez le miracle de forcer mes impossibilités. Si vous êtes à Grignan, j'irai, et je me fais un grand plaisir de songer que, si Dieu le veut bien, j'y passerai cet hiver avec vous: le temps passe bien vite avec une telle espérance; mais je vous demande bien sérieusement de ne rien dire à Paris de ce dessein. Ce me seroit un embarras et un chagrin dans le commerce que j'ai avec mes amies, qui commencent déjà de souhaiter mon retour et de m'en parler. Laissons mûrir le dessein de ce voyage de traverse, comme une opinion probable dans Pascal. Voilà, ma chère bonne, où nous devons en demeurer; car, pour passer à Paris avant que de vous aller voir, c'est ce qui ne convient ni à mon goût, ni à mes affaires. L'abbé Charrier est à Paris; il vous écrira de Lyon.

Vraiment, vous avez retenu si follement toutes les sottises que j'ai dites sur les cruelles haleines

que j'ai le malheur de sentir plus que les autres, que vous m'en avez fait rire, comme si je n'en avois jamais entendu parler. Il est vrai que j'ai le nez trop bon; et si par hasard quelqu'un de mes amis avoit empoisonné ses paroles en me parlant, je n'aurois pas au moins à me reprocher de ne l'en avoir point averti. Mais les gens qui comptent leur corps pour rien, comptent pour rien aussi l'incommodité de leur prochain.

M. de Pommereul a présentement les plus belles dents du monde. Je lui dis aussi avec plaisir que j'aurois vu madame de Coetlogon, si son mari m'avoit visitée. Il m'approuve, déteste le mari et avoit donné un bon exemple : car, arrivant de Paris, le lendemain que je fus arrivée à Rennes, il arrêta chez moi avant que d'entrer chez lui, et m'embrassa, et fit par amitié et par ancienne considération ce que l'autre devoit faire par honnêteté. Il a une envie démesurée de donner un lieutenant de roi à M. de Molac, pour faire sa charge; mais la presse n'est pas grande aux conditions d'obéir à l'intendant. Il est aussi de notre confidence pour l'arrière-ban.

Ne reconnoissez-vous pas M. de Chaulnes, d'avoir fait écrire le pape à sa chère fille, madame de Maintenon? Elle est si touchée de ce bref [1], qu'elle en a remercié madame de Chaulnes

[1] *Voyez* la lettre de madame de Maintenon ci-après, page 289.

avec un air de reconnoissance qui passe la routine des compliments. Ce n'est point elle qui me le mande; et même, chacun de ceux qui m'écrivent, croyant que l'autre m'a envoyé la copie de ce bref, il se trouve que je ne l'ai point eue; enfin j'ai prié qu'on me l'envoyât. Cette duchesse me mande que madame la dauphine s'en va; elle est enfin à la dernière extrémité : tous ses officiers sont consternés. Le maréchal de Bellefonds y perd son bien; mais assurément cette belle place sera bientôt remplie. Madame la maréchale d'Humières étoit debout auprès de madame de Chaulnes, comme le roi venoit souper; il démêla cette maréchale, et lui dit en se mettant à table : Madame, vous pouvez vous asseoir. Elle fit une grande révérence, et s'assit, et l'histoire finit ainsi. On dit que sa fille[1] ne fera de duc que son mari, et qu'elle finira là.

J'ai écrit à notre bonne duchesse de Chaulnes que je la priois de nous donner M. Rochon, le 25 de mai, pour notre requête civile; qu'il y faisoit un principal personnage, et que je ne serois pas seule à lui demander cette grace.

Je suis, en vérité, ravie que M. de la Garde[2] soit payé de sa pension.

[1] Anne-Louise-Julie de Crévant, mariée à Louis-François d'Aumont, duc d'Humières, à cause de sa femme. *K.*

[2] Antoine, baron de La Garde, étoit le second fils de Louis Escalin des Aymars, baron de La Garde, et de Jeanne d'Adhémar

A MONSIEUR DE LA GARDE.

Monsieur, vous trouverez bon que, sans cérémonie, et d'un cœur qui sent votre joie, je vous dise la part que j'y prends. J'entre plus que personne dans toutes les raisons de justice qui vous la font sentir. Ma fille en est touchée comme vous, et vous aime, et vous estime, et vous a tant d'obligations, que vous ne devez douter de sa reconnoissance non plus que de la mienne.

Je veux parler tout de suite à M. de Grignan.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Mon cher Comte, on dit que vous m'aimez: je vous dirai ici que j'en suis ravie; car, pour vous écrire, je suis votre très-humble servante, je ne m'y joue pas : je sais l'effet de vos réponses, et même vous ne devez pas souhaiter ce commerce. Il vous a déjà fait perdre ma belle-fille, qui n'en veut plus avec vous. J'avoue qu'il est assez extraordinaire de rompre avec un homme, parce qu'il écrit trop bien; mais je vous dis le fait, elle s'est retirée derrière le théâtre [1] : cette fin est digne du commencement; mais de perdre votre

de Monteil, tante de M. de Grignan. *K.* (*Voyez* les lettres des 22 et 29 juillet 1676.)

[1] *Voyez* l'apostille de madame de Sévigné, belle-fille, sous la date du 29 juin 1689. *G. D. S. G.*

belle-mère par la même raison, seroit une chose risible. Ainsi je vous parle ici tout uniment, et ce n'est point une lettre. Je vous dis toutes sortes de bonnes et sincères amitiés, et puis je vous demande si vous ne connoissez point M. de Bruys de Montpellier? autrefois huguenot, présentement les poussant à outrance par des livres dont nous sommes charmés; vous les aimeriez passionnément aussi. Voilà tout; vous me répondrez dans la lettre de ma fille.

A MADAME DE GRIGNAN.

Me revoilà, ma bonne; après avoir fait un petit tour, il faut toujours revenir à vous. Ah! oui, vraiment, je connois le style d'où Pauline a puisé sa lettre. Mon Dieu! comme je trouve présentement qu'on n'aime plus que ce qui est naturel! mais j'avoue que la beauté des sentiments et les grands coups d'épée m'avoient enchantée. L'abbé de Villarceaux étoit encore plus grand pécheur que moi; c'est-à-dire que des gens fort au-dessus de mon mérite avoient cette folie. Voilà comme on se console, et comme dira Pauline. C'est donc, mademoiselle Pauline, de cette même main, de cette même plume, que vous écrivez à madame d'Épernon, pour savoir d'elle si Dieu veut que vous soyez carmelite: vraiment j'en suis bien aise. Si vous continuez, il ne

faudra point attendre de si loin une réponse. Je l'empêche aujourd'hui de vous écrire, cet amant. S'il vous fait devenir folle, par l'honneur de son amour, comme dit madame votre mère, vous le faites devenir aussi le berger extravagant dans les bois.

En vérité, ma bonne, je n'ai rien vu de plus plaisant que l'inclination qu'il a pour cette jolie petite idée dont vous me donnez aussi la meilleure opinion du monde. Son imagination ne s'engage à rien, qu'elle ne soutienne avec toute la grace et tous les dons nécessaires. Cela compose une personne non-seulement très-divertissante, mais très-charmante. Votre enfant partira bientôt. Vous avez vendu votre compagnie, comme on fait toutes choses, quand on n'est pas heureux. C'est un grand bonheur que le Roi ait eu pitié de ces pauvres guerriers, en leur ôtant leur vaisselle et retranchant leur table. Je conseille au marquis d'obéir ponctuellement, et à vous, de l'ordonner au maître-d'hôtel. M. de Grignan écrira-t-il à son ami le maréchal d'Humières, pour la duchesse? Je lui conseille, pour ne le point fâcher, d'écrire à la maréchale-duchesse. C'est par là qu'on évite d'offenser son ami ou de s'offenser soi-même.

Voilà, ma chère bonne, une réponse de M. du Plessis. Je crois qu'elle vous fera plaisir, et qu'en

même temps il vous fera pitié avec son sot mariage. Ma chère bonne, ayez soin de votre sang, de votre santé, je vous en conjure; je ménage très-bien la mienne. J'ai demandé à mes amis tous les secours qu'ils nous ont déjà donnés. Je crois que la pension des mémoires n'a point été retranchée ni reculée. Mille amitiés à M. le chevalier.

LETTRE MCCXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, ce 26 avril 1690[1].

Enfin, voilà cette pauvre dauphine morte bien tristement, bien saintement[2]. La Troche m'en mande mille détails qu'on aime à savoir; comme elle veut répondre à votre lettre, peut-être vous en dira-t-elle quelque chose. Le roi et MONSIEUR

[1] Ce fragment de lettre qui se trouve dans les deux éditions de 1726, a été conservé par le dernier éditeur. *G. D. S. G.*

[2] La dauphine Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière mourut le 20 avril 1690, à sept heures et demie du soir, à la suite de sa couche de Charles, duc de Berry mort le 4 mai 1710. Il paroît que cette princesse languissoit depuis long-temps, d'après la lettre ci-après de madame de Maintenon au duc de Richelieu. *G. D. S. G.*

la virent mourir[1]; elle demanda mille pardons au roi de son peu de complaisance, elle voulut baiser sa main, il l'embrassa, les sanglots l'avoient empêché de parler à M. le dauphin qui ne fut pas long-temps dans la chambre. En bénissant ses enfants, elle dit : « et vous aussi, mon « petit Berry, quoique vous soyez cause de ma « mort ; » et il se trouve que cela n'est pas, et qu'elle n'avoit aucun mal dans tous ces lieux-là : je voudrois qu'on pût lui dire combien elle s'est trompée. Le roi et toute la cour sont à Marly pour quinze jours. Elle a donné quarante mille livres à Bessola, et l'a fort recommandée au roi; un diamant à MADAME, une bague de cinquante louis à la maréchale de Rochefort : on ne porte le deuil que six mois. Je suis folle, ma pauvre bonne, de vous dire toutes ces choses qu'on vous mande comme à moi. J'ai été accablée de lettres sur cette mort; il me sembloit que tous mes amis et amies eussent peur que je ne l'ignorasse, c'étoit comme une conspiration. Je ne sais qui sera chargé de son oraison funèbre[2], pour moi je n'y trouve que trois points : M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou, M. le duc de

[1] Bossuet dit au roi, qui étoit dans sa chambre : « *Il faudroit « que Votre Majesté se retirât ; — Non, non,* reprit le roi, *il est « bon que je voie comment meurent mes pareils.* » *G. D. S. G.*

[2] Ce fut Fléchier, évêque de Nismes.

Berry, et c'est un assez grand panégyrique pour une dauphine [1].

LETTRE MCCXXVIII.

DE MADAME DE MAINTENON AU DUC DE RICHELIEU.

A Marly, ce 1er mai 1690 [2].

Il est vrai, Monsieur, que sa sainteté m'a honorée d'un bref qu'on dit être fort obligeant; mais je n'en vaux pas mieux pour cela; et tous ces honneurs ne sont qu'une suite de celui que le roi me fait. Je prie Dieu de me faire voir aussi clair sur tout le reste, qu'il me semble que j'y vois clair là-dessus. J'espère que les affaires se tourneront comme vous le souhaitez, et comme vous ne doutez pas que je le désire de tout mon cœur. Vous aurez appris la mort de madame la dauphine : il y a long-temps qu'on s'y préparoit;

[1] Madame de Sévigné étant encore restée aux Rochers pendant sept mois, a dû écrire à madame de Grignan beaucoup d'autres lettres; on n'en a conservé que trois qui se trouvoient dans la collection de M. le marquis Garnier. Elles sont comprises dans notre édition. *G. D. S. G.*

[2] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

cependant on ne croyoit pas qu'elle arrivât sitôt; et Dieu veuille qu'elle-même n'en ait pas été surprise! Elle a montré de la piété et du courage. Le roi la vit expirer après avoir été une heure à prier aux pieds de son lit. Vous aurez su la pension qu'il a donnée à Bessola. On parle déjà de marier MONSEIGNEUR, qui a été plus touché qu'il n'a su le montrer. Adieu, M. le duc, le monde passe, et nous passerons à notre tour. Le bon parti est d'y penser, vous le savez mieux que personne, et je ne sais là-dessus que ce que vous m'avez appris. Je n'oublie point ces heureux temps, et je conserverai toute ma vie, pour vous, l'estime, la tendresse et le goût, que j'ai toujours eus. Vous m'écrivez avec une cérémonie très-obligeante.

LETTRE MCCXXIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 31 mai 1690.

Il y a six semaines que je suis en ce pays-ci, Madame, c'est-à-dire à Paris en passant, et d'ordinaire à Versailles; il y a pourtant huit jours qu'une colique me ramena ici. J'ai été chercher deux fois notre ami Corbinelli sans le trouver; mais il faut vous entretenir de ma fille et du sujet de son voyage.

Premièrement, je vins descendre chez ma fille de Montataire [1], qui vient d'aller en Picardie avec son mari et son frère l'abbé pour un reste de l'affaire de Manicamp; ils en reviendront dans quinze jours. Pour votre nièce de Coligny qui a hérité des terres de Dalet et de Malintras par la mort de son beau-père, elle vient d'arriver ici sous le nom de la *comtesse de Dalet*. Voici les raisons qui lui ont fait prendre ce nom : depuis

[1] Marie de Rabutin, marquise de Montataire. (*Voyez* la lettre du 28 octobre 1688, et sa fureur pour les procès, dans les *Mémoires de Saint-Simon*, qui dit d'elle et de son mari qu'ils étoient *de grands chicaneurs*.) *G. D. S. G.*

trois cents ans les aînés de la maison de Langheac se sont toujours appelés les comtes de Dalet[1], et cela est tellement établi dans cette famille que si son mari vivoit, il auroit pris ce nom-là. De plus il y a une petite Lassay qui a quinze ans, et qui vient d'épouser Coligny, fils de Coligny[2] de Hongrie; il seroit désagréable à votre nièce que pour les différencier l'une de l'autre, on dit: Est-ce la vieille? Est-ce la jeune? MADEMOISELLE (*de Montpensier*) en apprenant ce changement me disoit hier cette raison. Votre nièce a même trouvé un exemple de pareille chose en arrivant ici. La comtesse de Carouges, devenue veuve depuis six mois, avoit pris le nom de comtesse du Tillières à la mort de son beau-père, qui vient d'arriver.

Pour revenir donc à cette nouvelle comtesse de Dalet, je vous dirai qu'elle est venue ici mettre le comte de Dalet son fils au collége de Louis-le-Grand. Pour moi, je suis venu offrir mes services au roi, dans un temps où je vois que les arrière-bans deviennent des troupes réglées. Il me reçut agréablement, sans me prendre au mot, car où me mettre? Toutes les places sont occupées par des officiers de la couronne, et par des gens de bureau. Sa Majesté a trop d'honnê-

[1] *Voyez* la lettre du 22 juin ci-après.
[2] *Voyez* la lettre de Bussy, 20 février 1687.

teté pour me dégrader en me faisant obéir à quelqu'un d'eux, moi le plus ancien lieutenant-général des armées de France. Mais je voudrois bien, chemin faisant, l'obliger de reconnoître mes bonnes volontés par quelque petite grace, qui, sans lui faire mettre la main à la bourse, ne laissât pas de m'accommoder; c'est à quoi je travaille, et si Dieu le veut cela sera, si non j'y consens; jamais vous n'avez ouï parler d'une résignation pareille à la mienne: cela est bon pour la santé aussi-bien que pour le salut. Si je vous voyois, ma chère cousine, je vous dirois les moyens dont je me sers pour parvenir à mes fins; je ne puis vous les écrire.

Pour vous parler maintenant des affaires générales, je vous dirai que je vis agoniser la pauvre madame la dauphine; que le roi pleura fort en ce moment; mais que si je voulois être long-temps regretté par quelqu'un, je ne voudrois pas que ce *quelqu'un-là* eût toutes les affaires de l'Europe sur les bras. Rien ne fait tant oublier les morts que les vivants. Croyez bien, ma chère cousine, que si les courtisans d'Alexandre penchoient la tête pour se conformer à ses manières[1],

[1] C'est l'art du courtisan, qui a fait dire à Rousseau :

Je sais m'accommoder à leurs foibles divers,
Flatter leurs passions, encenser leurs travers ;
Sur leurs seuls mouvements je me règle à toute heure :
Sont-ils joyeux, je ris ; sont-ils tristes, je pleure, ... etc.

G. D. S. G.

ils ne pleuroient pas devant lui, quand il n'étoit pas triste.

Monseigneur est arrivé en bonne santé sur le Rhin, bien résolu de battre son beau-frère[1], et je crois que cela pourroit bien arriver; car un prince à qui la Providence ôte à point nommé un ennemi de dessus les bras, comme M. de Lorraine[2], doit attendre d'elle toutes sortes de prospérités. M. de Luxembourg a passé l'Escaut pour faire contribuer, ou pour brûler tout ce qui ne voudra pas le faire.

On croit que l'accommodement de M. de Savoie se fera[3]; qu'il nous donnera la citadelle de Turin et Verrue, trois régiments d'infanterie et deux de dragons, faisant quatre mille hommes;

[1] L'électeur de Bavière.

[2] Charles V, duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses états, sans qu'il pût jamais y rentrer. Ce prince, qui commanda les armées de l'empereur avec gloire, mourut à Velz, près Lintz, comme il se rendoit à Vienne. On dit qu'en mourant il écrivit à l'empereur une lettre touchante, où il exprimoit son dévouement pour Dieu et son prince. Allié à la famille royale de France, la cour porta le deuil.
G. D. S. G.

[3] Il n'en fut rien. Louis XIV traitoit en conquérant les états du duc de Savoie, et les négociations occultes de ce prince avec l'empereur pour déjouer le cabinet de Versailles, ayant été découvertes, la France lui déclara la guerre le 13 juin. Le maréchal de Catinat l'attaqua le 18 août, et remporta une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Stafarde, dont

qu'après cela Catinat entrera dans le Milanais, pour y faire ce que M. de Luxembourg va faire en Flandre.

Les affaires d'Irlande vont assez bien : il n'y a que le roi Jacques qui gâte tout, et qui montre tous les jours par sa conduite qu'il est digne de ses disgraces.

Mandez-moi ce que vous faites, quand vous reviendrez ici, c'est-à-dire la belle Madelonne; car je crois que vos mesures sont prises pour n'y pas revenir l'une sans l'autre. Adieu, ma chère cousine; la comtesse de Dalet, son fils et moi vous embrassons mille fois.

LETTRE MCCXXX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Versailles, ce 2 juin 1690.

Je vous écrivis de Paris avant-hier, Madame; je vous écris aujourd'hui de Versailles : c'est que je parlai hier de vous toute l'après dîner avec

cette bataille porte le nom. De là Catinat passa dans le Piémont, descendit les Alpes, et gagna la fameuse bataille de la Marsaille, une des plus glorieuses de ce siècle, mais non moins violatrice du droit des nations que les victoires de l'ambition sur les états-généraux en 1672. *G. D. S. G.*

un de vos amis et des miens, qui m'est d'une grande ressource dans ce pays-ci. C'est Termes[1], Madame; il y a long-temps que nous nous connoissons, mais nous n'avions jamais parlé de vous. Je me mis sur votre chapitre, et que ne lui dis-je point! Il me laissa tout dire, et quand il me crut épuisé, il me conta les huit jours qu'il fut aux Rochers et la suite du commerce qu'il a eu à Paris avec vous; il me témoigna même l'obligation qu'il vous avoit de la manière dont vous aviez parlé de lui quand il étoit à la Bastille[2], et de ce que vous fîtes taire mademoiselle de Méri, qui n'en parloit pas si bien, quoiqu'elle dût être dans ses intérêts plus que vous. Après être convenu avec moi que vous étiez la femme de France du plus agréable commerce, il me dit mille biens de la belle Madelonne, et il vous définit si bien toutes deux que je connus qu'il vous avoit fort examinées. Il faut dire la vérité, Madame, c'est un joli cavalier que Termes; il y a vingt ans que c'étoit un dangereux rival; mais de l'heure qu'il est, c'est un des plus honnêtes hommes de France.

[1] *Voyez* les lettres des 4 et 6 septembre 1677, tome V, de notre édition.

[2] A l'époque de l'affaire des poisons, par une étrange méprise, le marquis de Termes avoit été compromis dans ce procès, et fut renvoyé de la plainte sans entraîner après lui le moindre soupçon.
G. D. S. G.

Il n'y a rien de nouveau ici que la mort de Calvo [1], qui laisse vacant le gouvernement d'Aire et dix mille écus de pension du roi.

Sa Majesté nous a conté ce matin, à son lever, qu'un des cadets qui sont à Luxembourg, amoureux d'une fille pour l'épouser, étoit mort de regret de ne l'avoir pas pu.

LETTRE MCCXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 22 juin 1690.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin, une grande de Paris, et une petite de Versailles. J'aurois fait réponse à la première si j'avois su où l'adresser; car le cœur me disoit, je ne sais pourquoi, que vous n'étiez point chez votre gendre de Montataire; enfin, je sais maintenant où vous prendre, et je m'en vais répondre à tout. Je commence par approuver extrêmement le changement de nom de ma nièce. Il y a des exemples; mais s'il n'y en avoit point, je voudrois qu'elle fût la première à le donner. Toutes

[1] Calvo, grand homme de guerre. (*Voyez* notre tome V, page 92, note 2.) *G. D. S. G.*

les raisons que vous dites sont très-bonnes, celles sur laquelle MADEMOISELLE appuie doit décider; toutes les fois que ce qui nous distingue n'est pas à notre avantage, il faut quitter la partie et laisser à cette Coligny de quinze ans son beau nom, en lui ôtant le plaisir d'y en ajouter encore un plus beau, qui seroit celui de jeune. Soyons donc madame la comtesse de Dalet[1]; ce nom est beau et bon : ma nièce est bien heureuse d'en avoir à choisir, et à changer de cette beauté. Si j'avois en mon particulier à souhaiter quelque chose en cette rencontre, ce seroit que, pour la facilité de la prononciation, vous voulussiez me permettre, comme faisoit ma vieille amie mademoiselle d'Estaing[2] de manger l'article, et au lieu de faire dire rigoureusement, *madame la comtesse de Dalet*, vous voulussiez bien vous contenter de *la comtesse Dalet.*

Ma chère nièce, si je puis obtenir cette grace, personne ne soutiendra mieux que moi la justice

[1] C'est le nom d'une des terres que prit alors madame de Coligny, qui vouloit éviter également de prendre le nom de son second mari, M. de La Rivière, et de garder celui du premier, lequel n'étoit d'ailleurs qu'un nom de terre. *A. G.* Ce changement de nom, de la part de madame de Coligny, n'étoit d'ailleurs qu'une déférence à la volonté et à l'orgueil de Bussy, son père. (*Voyez* le procès scandaleux à ce sujet, sous la date du 1[er] mars 1683.) *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* la note et la lettre du 9 octobre 1675.

de ce changement où le public s'oppose toujours, et je vous en serai très-obligée. Pour parler sérieusement, rien ne pouvoit être mieux ; voilà votre fils dans le nom naturel de sa maison ; il en a les terres ; quand on est d'une aussi grande naissance, il ne faut rien déranger, et ne prendre le nom des mères [1] que quand on y est obligé, comme vous l'étiez. Vous devez, ce me semble, avoir beaucoup de plaisir et d'attention à l'éducation de ce joli garçon. Il doit être grand présentement ; et si vous et M. votre père ne lui avez donné de l'esprit, vous en répondrez au tribunal des honnêtes gens.

Je reviens à vous, mon cousin ; je suis sujette à m'égarer. Je ne suis point surprise que le roi ait reçu avec bonté les offres de vos services : il connoît bien le fond du cœur de ses François, et ne doit pas douter du vôtre ; mais il n'y a plus de place pour vous que celle qu'il n'a pas plu à la Providence de vous donner. Je suis ravie que vous soyez dans la bonne maxime de vous soumettre à ses volontés : sans cette vue, les malheureux seroient des enragés, des forcenés ; et avec cette soumission, on demeure un fort honnête homme en ce monde-ci, et on a droit d'es-

[1] Gilberte d'Estaing, comtesse de Dalet, seconde femme du beau-père de madame de Coligny. (*Voyez* la fin de la lettre de Bussy, 9 avril 1687.)

pérer un solide bonheur dans l'autre. Ainsi, mon cousin, on gagne beaucoup, et je suis tellement frappée de la nécessité de cette doctrine, que je vous en aime mieux d'être dans ces sentiments. Je souhaite cependant que vous obteniez ce que vous avez demandé. Je ne vous réponds rien sur toutes les nouvelles dont vous me parliez il y a quinze jours; il est inutile et ridicule de raisonner de loin; d'un jour à l'autre les affaires changent. J'en use avec madame de Lavardin comme je fais avec vous, et je la paie ainsi de la bonté qu'elle a de m'écrire toutes les semaines.

Ma fille est en Provence avec son mari. Son fils est à la gueule du loup, comme le vôtre : il est à la tête du régiment de Grignan. Cette place l'auroit contenté dans dix ans; jugez de la joie de l'avoir à dix-sept. Je suis tranquillement dans cette solitude, où j'ai eu l'honneur et le plaisir de voir M. de T.....[1]. Ces endroits de la vie ne s'oublient point. Il y a bien ici des beautés présentement qui n'y étoient pas en ce temps-là, et il y en avoit alors qui n'y sont plus. Je suis de votre avis sur ce que vous me dites de lui. Je le trouve dans le passé et dans le présent, comme vous le trouvez. Quand

[1] Ce T... doit être M. de Toulongeon, ou M. de Trichâteau, ami et voisin des terres de Bussy, dont on voit des lettres dans le recueil de ce dernier. *A. G.* Le dernier éditeur place dans le texte même M. de Termes, et ne cite pour lui aucune autorité. *G. D. S. G.*

j'ai pris son parti dans les occasions, j'étois juste et je le serai toujours pour lui. Je suis ravie qu'il se souvienne de moi agréablement; je suis bien de même pour lui. Vous êtes très-heureux d'être en si bonne compagnie; celle que j'ai ici ne vous déplairoit pas. Mon fils a bien de l'esprit, et d'un esprit cultivé qui réveille le mien. Sa femme en a beaucoup aussi, surtout une intelligence vive qui surprend, et qui fait croire qu'elle a passé sa vie dans le monde, quoiqu'elle ne soit jamais sortie de cette province. Jugez si je puis être mieux. Cependant je compte d'être cet hiver à Paris, et de vous aimer toujours, mon cher cousin, par bien des raisons. En voici une :

Marie DE RABUTIN.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Ma mère vous dit beaucoup de bien de moi, Monsieur ; je n'en suis point fâché, parce que je suis à cent lieues de vous, et que rien ne vous empêchera de le croire si vous le voulez. Mais elle ne vous dit pas, Monsieur, que personne ne vous honore plus que je fais, et ne souhaite plus ardemment que moi que la fortune vous rende enfin justice, et vous fasse obtenir et jouir encore long-temps des graces et des honneurs que vous méritez.

LETTRE MCCXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, ce 25 juin 1690 [1].

Je commence aujourd'hui cette lettre, ma chère bonne, par vous dire que je viens de recevoir la vôtre du 10, qui étoit allée à Rennes; c'étoit sa fantaisie. Je croyois qu'elle dût venir demain de Paris, de sorte qu'elle m'a surprise très-agréablement, et j'y vais répondre sans préjudice de celle que je recevrai demain, s'il plaît à Dieu. Martillac a la langue bien longue; que veut-elle dire avec mon mal de bras que je cachois à Livry? ce n'étoit rien du tout, et il vous eût inquiétée. Pour le détail de ma santé, présentement, je suis honteuse de vous le dire; il me semble qu'il y a de l'insolence, et que je devrois cacher les bontés de la Providence, n'en étant pas digne. Je ne sais si c'est le bon air, la vie réglée, la désoccupation; enfin, quoique je ne sois pas *insensible* à ce qui me tient au cœur, je jouis d'une santé si parfaite, que je vous ai mandé que j'en suis étonnée. Je me porte très-bien de ma

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

purge, et vous remercie d'être contente de la vôtre. Je n'ai ni vapeurs la nuit, ni ce petit mal à la bouche, ni de grimaces à mes mains; point de néphrétique; nous buvons du vin blanc, que je crois très-bon et meilleur que la tisane. Enfin, ma chère bonne, soyez contente, et portez-vous aussi bien que moi, si vous voulez que ce bon état continue. Je n'en ai pas moins ces pensées si salutaires que toute personne doit avoir, surtout, ma bonne, quand la vie est avancée, et qu'on commence à ne plus rien voir, à ne plus rien lire qui ne vous parle et ne vous avertisse. Quand vous en serez là, vous ne m'en direz pas de nouvelles; mais vous vous souviendrez que j'avois raison, et que ces réflexions sont des graces de Dieu, tout au moins naturelles, qui vous font sentir que vous êtes sage. Ces pensées, cette pendule[1], n'ont point changé mon humeur; mais la solitude contribue à les entretenir, et nos sortes de promenades aussi; et tout cela est bon. Et si l'on n'avoit point une chère bonne, que l'on aime trop, on auroit peine à comprendre pourquoi on quitteroit une vie si convenable et si propre à faire la chose qui, *en bonne justice*, nous devroit occuper. Vous voyez, ma bonne,

[1] *Pendule* est là comme synonyme de *jubilé*. (*Voyez* la clef de cette plaisanterie, sous la date du 24 juillet 1675, tome III, page 460.) *G. D. S. G.*

que je vous rends compte de mon intérieur, après vous avoir parlé de mon corps et de ma santé. Madame de Coulanges paroît occupée des choses solides et ennuyée des frivoles; si cela dure, ce sera une dignité pour elle, et son humilité attirera notre estime. L'abbé Testu a été violemment occupé pour le mariage de M. de Chapes[1] et de mademoiselle d'Humières. Cet assortiment vint tout d'un coup dans son esprit un jour qu'il dînoit chez la duchesse d'Aumont[2]; il le dit aux *Divines*, et depuis ce jour, elle et lui n'ont point eu de repos que ce mariage n'ait été achevé, contre vent et marée. Dans ce commerce, il s'est désaccoutumé de madame de Coulanges, et tellement accoutumé à la maison de la duchesse d'Aumont, qu'il en a fait sa madame de Coulanges. Voilà ce qui me paroît. Elle a vu M. de La Trousse en visite; elle m'en parle, elle se plaint. Je ne crois pas qu'il aille chez elle, parce que ce flux d'urine ne lui permet pas d'être dans une visite. On dit qu'il s'en va à la Trousse; mais vous devriez bien savoir tout cela mieux que moi. La duchesse du Lude a été assez longtemps occupée de Versailles et de Marly. Il y a

[1] Louis-François d'Aumont, marquis de Chapes, qui avoit épousé, le 15 mai 1690, la fille du maréchal d'Humières, à la charge de prendre le nom et les armes de cette maison.

[2] Mère du marquis de Chapes.

trois mois qu'elle n'y va plus, que l'autre jour à Marly, où il y avoit vingt-quatre femmes. Si vous demandez à Mademoiselle d'où vient ce changement, elle vous dira que la princesse d'Harcourt les y faisoit aller, parce qu'elle avoit besoin de M. de Lamoignon; mais dans la vérité, c'est que ce sont des graces gratuites qu'on donne quand on veut, et à quoi on ne veut pas s'assujettir. Pour madame de Coëtquen, elle n'est plus du tout des parties de Marly; on dit qu'elle a témoigné trop de chaleur pour M. de Schomberg. Voilà, ma bonne ce qu'on m'a mandé, que je ne garantis point. M. Dubois ira à Brevannes. Je doute que cette journée toute remontée, qui ôte tout le commerce de manger et de causer les soirs, puisse plaire à madame de Coulanges. Il y aura encore un peu du vieil homme dans la solidité de cette partie; nous verrons. Pour moi, j'ai toujours cru que quand madame de Coulanges comprendroit la fin de la fable de La Fontaine, que j'appliquai si follement à Paris, elle seroit tout une autre personne. Voici la fin :

. . . . . . Tous les amants,
Après avoir aimé vingt ans,
N'ont-ils pas quitté leurs maîtresses?
Ils l'ont tous fait. S'il est ainsi,
Et que nul de leurs cris n'ait nos têtes rompues ;
Si tant de belles se sont tues,
Que ne vous taisez-vous aussi [1] ?

(1) Parodie de *la Lionne et l'Ourse*, liv. X, fab. XIII.

Cette folie vous fait rire. Je la crois parfaitement en cet état; c'est ce qui me donne bonne opinion d'elle.

Vous lisez les épîtres de saint Augustin, ma chère bonne, elles sont très-belles, très-agréables, et vous apprendront bien des nouvelles de ces temsp-là. J'en ai lu plusieurs; mais je les relirai avec plus de plaisir que jamais, après avoir lu l'histoire de l'église des six premiers siècles. Je connois très-particulièrement tous ceux à qui elles s'adressent; et Paulin, évêque de Nole, est tout-à-fait de mes amis [1]. Il eut de grands haut et bas dans sa vie, et mérita et démérita l'amitié et l'estime de saint Augustin. Il vécut saintement avec sa femme étant évêque, et vous le verrez dans ces épîtres. Il est vrai, ma bonne, que saint Augustin l'aime trop, et joue et subtilise sur l'amitié, d'une manière qui pourroit ne pas plaire, si on n'étoit ami de M. Dubois [2]; mais ce saint avoit une si grande capacité d'aimer, qu'après

[1] Ce célèbre évêque étoit natif de Bordeaux, dans le quatrième siècle. On a de lui des lettres que saint Augustin ne se lassoit point de lire. *G. D. S. G.*

[2] P. Goibaud Dubois, de l'académie françoise, déjà cité, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Livre de saint Augustin, de l'Esprit et de la Lettre*, traduit en françois, sur l'édition des pères Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. On a aussi de cet académicien quelques traductions de Cicéron, et plusieurs Traités de piété. *G. D. S. G.*

avoir aimé Dieu de tout son cœur, il trouvoit encore des restes pour aimer Paulin et Aspe, et tous ceux que vous voyez. Je cacherai ce que vous me dites à mon fils; il en abuseroit, et s'il avoit la bride sur le col, il iroit trop loin; car, après tout, notre saint évêque est une des plus brillantes lumières de l'église. A propos, voilà quatre vers qu'on a mis au-dessous du portrait de M. Ar..... [1]. Mon fils les a trouvés si beaux et m'a fait tant de plaisir en me les expliquant, que je vous les envoie, croyant que vous aurez quelque joie de voir qu'on rend quelquefois hommage à la vertu. Celle de madame d'Épernon vous est obligée du bon tour que vous donnez à la fin de sa lettre. Je suis tout-à-fait de votre avis; et, de plus, c'étoit la mode d'en user ainsi, quand elle a quitté le monde. Il est honnête qu'elle n'ait pas suivi ce qui s'est passé depuis qu'elle n'y est plus [2]. Ces sortes de princesses appeloient les femmes de qualité *ma cousine*, et elles répondoient *Madame*.

Notre paquet de la ville de Vitré, tout entier, n'est point venu, et par conséquent votre lettre est à Domfront, en Normandie, car c'est celui

[1] Arnault, alors retiré à Bruxelles.

[2] Anne-Louise-Christine de Foix de la Valette d'Épernon, étoit entrée aux Carmelites à l'âge de 24 ans, en 1648; elle y mourut en 1701. *G.*

de cette ville qui nous est venu, et le nôtre y est demeuré. Ce désordre arrive quelquefois. J'espère que j'en aurai demain lundi deux ensemble. Je les souhaite avec empressement; huit jours sont bien longs sans avoir des nouvelles de ma chère comtesse. Nous sommes aussi dans une grande ignorance de toutes les affaires publiques, et même de l'état de mon pauvre Beaulieu, dont je n'attends la mort qu'avec beaucoup de chagrin. Nous serons demain instruits de tous côtés, car M. de Rennes, qui revient de Paris, vient souper et coucher ici; je saurai de lui bien des choses que les lettres n'apprennent point. Enfin, ma très-agréable bonne, adieu pour aujourd'hui. Je suis ravie que vous vous portiez bien de votre *purge;* la mienne m'a fait tous les biens du monde, en me laissant comme elle m'avoit trouvée. Nous fûmes hier jour de Saint-Jean à Vitré, gagner ou tâcher de gagner le jubilé. Il y avoit une grande procession où je ne fus pas; le temps m'eût manqué. J'ai souvent conté la vôtre d'Aix, au grand étonnement des écoutants, et ces diables de père en fils, et les autres folies où la sagesse du cardinal Grimaldi avoit échoué [1]. Je crains

[1] Il s'agit des bizarres cérémonies aux processions de la Fête-Dieu à Aix, sous l'épiscopat du cardinal Grimaldi. Ce cardinal est mort archevêque d'Aix, en 1685. (*Voyez* la lettre du 21 juin 1671, tome II, page 104.) *G. D. S. G.*

que le pape ne soit plus libéral d'indulgences que de bulles. On m'envoya, l'autre jour, de Paris, sur le même chant, ceci :

Aux paroles d'Ottobon
Coulanges est trop crédule ;
Je connois ce pantalon,
(*Il est Vénitien.*)
Et nous n'aurons qu'en chanson
Des bulles, des bulles, des bulles [1].

Ne me citez point. Le singulier et le pluriel font une faute; mais elle étoit dans celle de notre cousin. Adieu encore, mon enfant, je vous aime

[1] Coulanges étant témoin à Rome des tracasseries et des entraves que suscitoit le pape, fit sur les bulles inespérées une chanson que tout le monde trouva plaisante, excepté le saint-père, qui lui fit connaître que sur un pareil sujet il n'entendoit pas raillerie; en voici un couplet :

Air : *des Fraises*.

Sur l'heureux choix d'Ottobon
N'ayez point de scrupules;
Sous ce prélat sage et bon
Va renaître la saison des bulles, des bulles, etc.

La pièce de vers citée par madame de Sévigné est une réponse qu'on fit à la chanson de Coulanges, et qu'il reçut sur du mauvais papier, comme il le dit lui-même, et sous un cachet inconnu. Voici cette réponse, et telle qu'on la trouve dans ses Mémoires :

Aux promesses d'Ottobon
Ne soyez plus crédules;
Je connois le *pantalon*,
Et vous n'aurez qu'en chanson
Des bulles, des bulles.

Cette réponse se ressent un peu de la vengeance de la signora Olympia. (*Voyez* ci-dessus la lettre du 8 janvier, et la note sur Ottoboni et Olympia.) *G. D. S. G.*

et vous embrasse, Dieu le sait, comme vous dites quelquefois. Nous embrassons tout Grignan.

Je ne sais que répondre sur Balaruc, où M. le chevalier ne veut plus aller; si........

LETTRE MCCXXXIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 2 juillet 1690.

Il y a huit jours que j'ai reçu votre lettre, Madame; mais j'étois à Versailles avec une espèce de goutte qui, bien qu'elle ne m'ôtât pas la liberté d'écrire, m'ôtoit celle d'écrire avec la gaieté d'esprit que je veux avoir avec vous. Je suis venu ici pour la reprendre, et j'espère d'y parvenir. Ma fluxion est fort diminuée, et à un homme de l'humeur dont je suis, un moindre mal est un bien. Votre lettre même qui est plus vive que la précédente m'anime et me convie à vous écrire gaiement; j'ai trouvé plaisant l'endroit de votre lettre où vous me dites : « Je ne savois où vous adresser « ma lettre, car le cœur me disoit, je ne sais « pourquoi, que vous n'étiez point chez votre « gendre de Montataire. » Jamais négative n'a été si affirmative que ce *je ne sais pourquoi*, et il est bien plus finement dit.

Votre nièce de Dalet est ravie de l'approbation que vous donnez à son changement, et la liberté qu'elle vous laisse de supprimer la particule *de* est la moindre chose, dit-elle, qu'elle voulût faire pour vous témoigner sa reconnoissance. Son fils est joli par sa taille et par sa figure; je suis de votre avis pour lui faire prendre le nom de Langheac qui est le sien. Je le menai l'autre jour à MADEMOISELLE, qui le trouva fort à son gré; il a naturellement de l'esprit et un esprit naturel, nous l'avons cultivé, c'est à la cour et au monde de l'achever de peindre.

Je n'ai encore rien fait pour mes affaires, des paroles et rien d'effectif, rien de solide : on ne se presse dans ce pays-ci que pour ce qui regarde les confédérés. J'ai toujours ma ressource qui ne manquera pas au besoin, la résignation et la persévérance. Vous avez raison de ne rien répondre sur les nouvelles qui ne sont plus souvent les mêmes quand vous les recevez, et j'ai raison aussi de laisser à madame de Lavardin le soin de vous en informer.

Je vous trouve fort heureuse, ma chère cousine, d'être dans une agréable maison, à la campagne, avec M. votre fils et madame votre belle-fille; vous ne seriez pas si bien à Paris avec eux; vous jouissez, où vous êtes, plus tranquillement les uns des autres : mais pour peu que votre

bonheur soit complet, il ne faut pas que vous croyiez que vous seriez mieux ailleurs, et c'est un état où il est difficile de parvenir. Adieu, ma chère cousine; je voudrois bien être en *quart* avec vous trois aux Rochers pour huit jours; que ne dirions-nous pas!

A MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Quand je crois madame votre mère sur le bien qu'elle me dit de vous, Monsieur, je n'ai aucun mérite à son égard, par ma complaisance. Il y a long-temps que j'ai connu que vous aviez de l'esprit, et la retraite où vous êtes depuis quelques années vous a dû acquérir d'agréables connoissances. Il y a dix ans que vous étiez bon à voir quelquefois, vous êtes aujourd'hui bon à l'user, c'est-à-dire à tous les jours. Plût à Dieu que nous fussions voisins! Je comprends dans mon souhait madame votre mère aussi-bien que madame votre femme; si cela étoit je me consolerois plus aisément que je ne le fais des graces et des honneurs qui me manquent et que vous me désirez. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je suis assurément votre, etc.

LETTRE MCCXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 12 juillet 1690.

Je veux vous écrire, mon cousin, sur la bataille qu'a gagnée M. de Luxembourg [1]; c'est un sujet de discourir fort naturel. Ne trouvez-vous pas que Dieu prend toujours le parti du roi, et que rien ne pouvoit être ni plus glorieux à la réputation de ses armes, ni mieux placé que cette pleine victoire? Ces grandes nouvelles donnent toujours beaucoup d'émotion aux intéressés, ou qui ont peur de l'être. Le petit de Grignan, qui étoit dans le corps que commande M. de Boufflers, a pu être de ceux qui ont été déta-

[1] La bataille de Fleurus, près de Charleroi, gagnée le 1er juillet 1690, contre le prince de Valdec, par le maréchal de Luxembourg. De l'aveu de tous les officiers, cette victoire étoit due à la supériorité du génie que le général françois avoit sur le prince, général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire. (*Siècle de Louis XIV.*) Cette grande action du maréchal de Luxembourg fut un nouveau sujet de dépit pour le sombre Louvois. (*Voyez* les *Mémoires* de La Fare.) *G. D. S. G.*

chés pour aller joindre M. de Luxembourg. J'ai encore deux ou trois jeunes gens à qui je prends intérêt. Jusqu'à ce que j'aie démêlé ce qu'ils sont devenus, le cœur me bat un peu, et puis je n'ai plus que la pitié générale pour tous ceux qui ont péri à cette bataille. Je suis très-fâchée de la mort du pauvre Jussac[1]; cette sorte de mort est non-seulement violente, mais encore violentée, car il étoit comme retiré, et madame de Montespan le fit venir par force à la cour, et puis à la guerre, où avec un tel prince, qui prend goût au métier, et qui ne trouve rien de trop chaud, il ne devoit pas apparemment faire de vieux os; cela est arrivé comme je crois qu'il le prévoyoit bien lui-même, et c'est dommage; dans de certains âges le repos est ce qui convient le plus. J'ai été fâchée de Villarceaux : il y a des circonstances à sa mort qui me paroissent terribles. Je plains aussi les pauvres mères, comme madame de Saucour[2] et madame de Calvisson[3]. Pour les jeunes veuves, elles ne sont guère à plaindre; elles seront bien heureuses d'être leurs maîtresses ou de changer de maîtres. Je prends

[1] Premier gentilhomme du duc du Maine. Il fut tué à Fleurus, à côté de ce prince.

[2] Il faut *Soyecourt*. Il paroît que madame de Sévigné écrivoit ce nom comme on le prononçoit. *G. D. S. G.*

[3] *Voyez* la lettre inédite ci-après, juillet, sans date.

part à la gloire du roi, et au bon effet de cette nouvelle répandue dans l'Europe, dont nous sentirons les effets en plus d'un endroit. Je suis amie et servante de M. de Luxembourg et de madame sa sœur (*la princesse de Mecklenbourg*), à qui je viens d'écrire. Enfin, mon cousin, vous voyez bien, par tout ce que je vous dis, que je n'ai pas manqué d'affaires depuis quatre ou cinq jours: et en vérité, ces émotions sont nécessaires de temps en temps à la campagne; sans cela on oublieroit aisément qu'on a une ame. Le repos y est si grand qu'il vise à la léthargie. Dieu merci me voilà bien ressuscitée, et jamais l'eau de la reine d'Hongrie n'a fait un plus grand effet.

Mandez-moi si monsieur votre fils y étoit. Il étoit bien dans le nombre de mes jeunes garçons où je prends intérêt. Après cet article, je veux vous souhaiter un heureux succès à l'affaire que vous demandez; il me semble que c'est l'élection de la noblesse de Bourgogne. Hélas! elle devroit s'offrir à vous sans être demandée; mais Dieu ne vous conduit pas, mon cher cousin, par les chemins agréables. Ils en seront plus sûrs; et, après tout, la vie est bientôt passée. Si nous étions bien sages, nous n'aurions qu'une seule affaire en ce monde, qui seroit celle de notre salut. Vous avez un ami tout parfait, tout admirable, que j'honore et que je révère infiniment,

qui ne me dédiroit pas de cette vérité. Il est inutile que je vous le nomme : je vous défie de le confondre avec les autres [1]. Je vous remercie, ma chère nièce, de votre complaisance. Je me doutois bien que, pour une syllabe de plus ou de moins, nous ne nous brouillerions pas. Si M. d'Autun est à Paris, je vous conjure de lui faire mes très-humbles compliments. Adieu, mes chers parents, je vous recommande l'un à l'autre et je vous embrasse tous deux de tout mon cœur. Mon fils vient de partir pour aller voir le maréchal d'Estrées [2], sans cela il vous diroit bien des choses; croyez sur ma parole qu'il est fort votre serviteur.

LETTRE MCCXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, juillet 1690 [3].

Ce fut un grand jour, ma chère bonne, pour M. de Luxembourg : quelle belle victoire [4], pleine, entière, glorieuse, qui ne pouvoit être placée

[1] Le duc de Beauvilliers. (*Note marginale de Bussy-Rabutin.*) *M.*

[2] Il commandoit en Bretagne en l'absence du duc de Chaulnes. *M.*

[3] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

[4] La bataille de Fleurus. (*Voir* la dernière lettre du 12 juillet.) *G. D. S. G.*

plus à-propos! Je suis assurée qu'encore que vous n'ayez point été en peine de notre marquis, qui, je crois, n'étoit point du détachement que M. de Boufflers y envoya[1], vous n'aurez pas laissé d'être extraordinairement émue. Pour moi, je l'étois à ne savoir à qui j'en avois; car je compris bien que notre enfant ou n'y étoit pas, ou n'étoit pas du nombre des malheureux; mais je ne saurois que vous dire. Une si grande chose, alors qu'on l'espère le moins, voir tant de personnes affligées, songer que la guerre n'est pas encore passée, tout cela fait un composé qui fait circuler le sang plus vite qu'à l'ordinaire. J'ai senti vivement la belle et brillante action du chevalier de Pomponne. Elle vous viendra de tous côtés. Après le marquis, il n'y avoit personne à qui je prisse tant d'intérêt, à cause de M. de Pomponne, que j'aime, comme vous savez. Vraiment les larmes me vinrent bien aux yeux, en apprenant ce que le roi lui dit sur ce sujet. Madame de Vins, qui sait mes sentiments, m'a écrit une lettre dont je lui serai toute ma vie obligée. Je lui devois une réponse, mais sachant comme je suis sur ce nom, elle m'écrit d'une manière si aimable, que je ne puis assez l'en remercier. Sa lettre ne sent point du tout le fagot d'épines, je vous en as-

[1] M. de Boufflers commandoit un corps séparé, sur la Basse-Meuse. (*Voyez* ci-après l'apostille de M. de Sévigné.)

sure; elle sent l'amitié, et n'a point été reçue aussi par un fagot d'épines. Dites-lui, ma bonne, combien j'en suis contente et reconnoissante. C'est une aimable amie et digne de vous. J'ai madame de Saucourt[1] à la tête, la voilà sans garçons et avec deux gendres[2]. *Ne me faites point parler.* C'est une belle chose que de ne chercher que le bien, et se défaire bien vite de ses filles. Voilà des coqs-d'Inde avec les plumes du paon. Demandez à M. le chevalier ce que c'est que Tilloloy? C'est une maison royale. Ah! que cela siéra bien à ces Messieurs! Me voilà en colère.

On dit que mademoiselle de Cauvisson[3] épou-

[1] C'est Soyecourt. (*Voyez* la lettre précédente, et la note sur ce nom.) *G. D. S. G.*

[2] Marie-Renée de Longueil, fille du président de Maisons, et veuve de Maximilien-Antoine de Belleforière, marquis de Soyecourt, perdit ses deux fils à la bataille de Fleurus. L'aîné, nommé le marquis de Soyecourt, colonel du régiment de Vermandois fut tué sur le champ de bataille; le cadet, dit le chevalier de Soyecourt, mourut de ses blessures le surlendemain; il étoit capitaine-lieutenant des gendarmes-dauphin. Il ne restoit plus à madame de Soyecourt que deux filles qu'elle avoit mariées en 1682; l'aînée à M. de Seiglière de Bois-Franc, maître des requêtes de l'hôtel, et la seconde au marquis de la Chenelaye. La première, après la mort de ses deux frères, prit le nom de marquise de Belleforière. *C. X. G.*

[3] Il falloit écrire Calvisson. Gabrielle-Thérèse de Louet, fille du marquis de Calvisson, épousa, le 12 octobre 1690, avec dispense du pape, le comte de Calvisson, son oncle; mademoiselle de Calvisson n'avait qu'un frère, Louis de Louet, dit le marquis

sera son oncle, à cause des substitutions. Je n'ai rien à dire encore sur ce sujet, sinon de ne pas comprendre que madame de Cauvisson[1] ne se casse pas la tête contre les murailles, en me souvenant comme elle est sur la chose la plus commune de la vie. Je ne sais, ma bonne, si vous ne vous moquez point de moi, de vous envoyer ces détails, que notre Troche m'écrit et qu'elle prend en très-bon lieu. Il y a des gens qui les méprisent; pour moi, comme je les aime fort, je hasarde de vous plaire ou de vous ennuyer. Mais non, car vous n'aurez qu'à les jeter, s'ils vous ennuient. La mort de Villarceaux vous fera pitié, et la consolation de madame de Polignac à sa compagne vous fera rire, et vous reconnoîtrez aisément cette vivante qui se veut divertir *un petit brin*, pendant qu'elle est jeune[2]. Vous verrez ce que dit S. M. On sait les grandes choses et l'on ignore les petites; en voilà à choisir.

Ce que vous me mandez, que ces galères sont devenues des sirènes, c'est-à-dire des chimères,

de Nogaret, capitaine de cavalerie, qui fut tué à Fleurus. Il avoit épousé, l'année précédente, la fille du marquis de Biron. *C. X. G.*

[1] Mère du marquis de Nogaret, tué à Fleurus. Il ne lui restoit plus que des filles. *C. X. G.* (*Voyez* la note ci-dessus, page 318.)

[2] Jacqueline de Beauvoir de Grimoard, fille du comte du Roure, troisième femme du vicomte de Polignac. Elle avoit été impliquée dans le procès de la Voisin, et mourut en 1721. *C. X. G.*

comme dans Virgile, m'a fait plaisir. Je vous envoie le petit Bigorre[1], pour le plaisir des heureux augures. Vous y verrez toutes ces vues qui commencent à se démêler, et il m'entraîne à espérer que *Rome, Savoie et la mer*, se termineront selon nos désirs. Cette Savoie me tient bien au cœur, par rapport à vous et à votre époux.

Ma très-chère bonne, je crois que votre enfant a besoin de ce qu'il vous demande, la difficulté c'est de le lui pouvoir donner. Votre état est une mer où je m'abyme, et qui me fait peur pour votre santé. Quand j'y compare mes affaires réduites au petit pied, je crois regarder par un microscope, je me crois riche, et ne songe plus à moi. Vous me soulagez bien l'esprit en me disant vos pensées pour Pauline, en cas que vous alliez à Paris : ce sont précisément celles que j'avois, et je n'osois vous les dire; je voulois que les vôtres parussent les premières. Toutes vos raisons sont admirables, ma bonne c'étoient celles qui m'étoient venues; n'en changez point : aimez cette petite créature, rendez-la digne de votre tendresse, vous en serez toujours la maîtresse, elle ne sera point difficile à gouverner. J'ajoute à toutes vos raisons la liberté que vous aurez encore de me la donner de certains jours que vous n'en

[1] Le petit bulletin des nouvelles politiques, que l'abbé Bigorre lui adressoit de Paris, et qu'elle envoyoit à Grignan. *C. X. G.*

aurez point affaire. Elle ne sera point en mauvaise compagnie, et je ne vous serai peut-être pas tout-à-fait inutile, pour faire que jamais vous ne puissiez vous repentir de l'avoir amenée. Je ne sais si je me brouillerai avec elle, par ce conseil que je vous donne. Voilà une affaire vidée, il n'est plus question que d'aller à Paris; ce sera, ma bonne, selon que votre requête civile sera jugée. Nous sommes d'accord de nos faits sur cet article. Nous n'avons plus rien à dire. Madame de La Fayette me mande que je n'ai qu'à songer à graisser mes bottes; que, passé le mois de septembre, elle ne me donne pas un moment. Sur cela *je mange des pois chauds*, dans ma réponse, comme disoit M. de La Rochefoucauld, et je n'en ferai pas moins tout ce que je vous ai dit, ma chère bonne, mais il faut se taire jusqu'à ce qu'il soit temps de parler.

J'approuve et j'honore les bouts-rimés des auteurs d'Aix; mais ce sont des sonnets, c'est un opéra pour moi. Ces rimes me font peur. Je ne suis point animée par vos ouvrages, à tous, ni par Rochecourbière et M. Gaillard, que j'aime aussi. Je pense que j'en demeurerai à la simple approbation; quand ce ne seroit que pour faire voir à Pauline qu'il y a des choses où mon esprit ne prend pas.

Vous parlez tous, comme bien des gens, des

succès de nos armées navales et des *combats navaux*, c'est quasi toujours le vent qui les décide: autant en emporte le vent. Je vous ai dit que, depuis la bataille d'Actium, jamais aucune affaire n'avoit été décidée par cette manière de combattre; mais ce fut une belle décision que celle-là [1]. Notre flotte est dans la Manche. Nous attendons ce que Dieu nous garde de ce côté-là. Toutes ces galères, qui ont fait partir M. de Grignan, sont devenues à rien. Il falloit que M. de Janson chaussât mieux ses lunettes. Adieu, ma chère et mon aimable bonne, je vous aime, je vous embrasse, je vous souhaite de la force, du courage, de la santé pour soutenir votre vie. Je pense à vous mille et mille fois, mais toujours inutilement, c'est ce qui m'afflige. N'êtes-vous point trop bonne d'avoir écrit à mademoiselle de Méri? Mon Dieu! je lui ai écrit aussi. Que deviendra tout cela? Elle fera de grands cris, et vous trouvera trop généreuse, comme vous l'êtes en effet, et moi bien vilaine, bien crasseuse, bien infame; enfin, ma mignonne, nous verrons sa réponse. Nous parlerons de vos quittances à la première vue. Vous êtes estimable en tout et partout.

[1] *Voyez* la lettre du 31 août 1689.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ *prend la plume.*

Vous me demandez mon avis, ma petite sœur; le voici : Il faut des autels pour ma divinité [1], mais il ne faut pas envoyer ma divinité au service des autels, pendant que vous serez à Paris. Toutes vos raisons pour l'amener avec vous sont décisives, et les autres ne me paroissent pas mériter que vous y fassiez seulement attention. Je suis bien assuré que vous ne me voudrez point de mal de décider comme je fais; et si je suis mal avec vous, je m'en prendrai à d'autres choses qu'à cette décision. Vos entrailles auront été bien émues en entendant parler de tant de morts, et en apprenant que l'armée de M. de Boufflers avoit joint celle de M. de Luxembourg. Cependant votre Marquis n'étoit point au combat, et j'en suis ravi; il me semble qu'il étoit funeste aux jeunes gens de conséquence, et je serois bien fâché de vous voir figurer avec madame de Saucourt et madame de Cauvisson [2]. Je laisse ici deux dames qui sont moins affligées que celles-là, mais qui

[1] Pauline, fille de madame de Grignan. Il étoit question de la mettre au couvent pendant le séjour que sa mère devoit faire à Paris. *C. X. G.*

[2] Il paroît certain que c'est à la prononciation vicieuse de ces deux noms propres, qu'il faut attribuer l'orthographe vicieuse de madame de Sévigné, en les écrivant, puisque son fils fait les mêmes fautes. *Saucourt* et *Cauvisson*, au lieu de *Soyecourt* et *Calvisson*. *G. D. S. G.*

m'assurent qu'elles le sont. Je n'oserois vous en dire la raison, car, ma foi, elle n'en vaut pas la peine. Je vous dirois bien, moi, pourquoi je suis triste de mon côté, et vous le comprendriez plus aisément. Adieu, ma petite sœur, je salue tout ce qui est autour de vous, et continue toujours d'adorer la déesse Pauline.

MADAME DE SÉVIGNÉ *reprend la plume.*

Il s'en va, l'infidèle! J'ai vu, ma bonne, que j'étois comme vous; je me moquois de Copenhague et des gazettes; mais la campagne et l'intérêt qu'on prend aux affaires générales, fait changer d'avis. Je les lis toutes avec empressement, et vous aime de même. Mille amitiés sincères à vos chers consolateurs. N'écrivez-vous pas à madame de Mackelbourg [1] et à M. de Pomponne, et M. de Grignan avec vous?

Nous trouvons les deux sonnets fort jolis, et si beaux, que nous en serions effrayés. Nous donnons à M. de Grignan le plus parfait qui commence par :

La base veut monter au rang de la corniche.

et finit par

. . . . Juste ciel!

[1] Elisabeth-Angélique de Montmorency, qui avoit épousé en premières noces Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, et en secondes noces Christian-Louis, duc de Meckelbourg. Elle étoit sœur du maréchal de Luxembourg. *C. X. G.*

LETTRE MCCXXXVI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 16 juillet 1690.

On ne parle déjà plus de la bataille de Fleurus, Madame, et voulez-vous savoir pourquoi? C'est qu'on parle d'une bataille navale gagnée par la flotte du roi sur les Anglois et sur les Hollandois [1]. Elle n'est pas si complète que la première: mais aussi ne coûte-t-elle pas si cher. Avez-vous jamais ouï parler de tant et de si longues prospérités, ma chère cousine? et ne trouvez-vous pas qu'il faut ajouter aux attributs de Louis-le-Grand, le Victorieux et le Bien-Servi, encore celui de Louis-le-Fortuné?

Les trois ou quatre jeunes gens à qui vous vous intéressez fort, ou n'étoient pas à Fleurus, ou n'y ont point été blessés. Mon fils est à Mont-Royal, dans un corps que MONSEIGNEUR en re-

[1] Le 10 juillet, à la hauteur de Dieppe, Tourville, vice-amiral, et Château-Renaud, battirent les flottes angloise et hollandoise : cette victoire ne fut point équivoque. On poursuivit les ennemis, et le comte d'Estrées, fils du maréchal, fit une descente à Teingmouth le 5 août, où il brûla quatre vaisseaux de guerre ennemis, et plusieurs vaisseaux marchands. (Hénault.) *G. D S. G.*

tire pour le mettre dans son armée. Je suis d'accord avec vous, Madame, sur le sujet de Jussac, que quand on a interrompu la cour ou la guerre quelques années, il n'y faut plus retourner [1]. J'en ai toujours vu de méchantes suites, surtout à la guerre, où quand on se sauve d'un mousquet, on succombe sous les fatigues que l'âge ne permet plus de supporter. Tout le monde plaint les Villarceaux père et fils [2]; et sur ce sujet, on remarque combien la Providence se joue de la conduite des hommes. Villarceaux le père refuse le cordon bleu, pour le faire avoir à son fils, et par cette action mérite l'estime générale. A la vérité, c'est ce cordon bleu qui fait tuer son fils. Il le montra, pour s'attirer par-là des égards et des respects de ceux qui l'avoient pris. Ceux-ci, disputant entre eux à qui auroit un prisonnier de cette conséquence, le tuèrent, ne se pouvant accorder. Je connois trois jeunes dames veuves de cette bataille avec lesquelles il faudroit se réjouir de la mort de leurs maris, et deux dames qu'il faudroit consoler de la vie des leurs, réchappés de leurs blessures. Les dieux d'hymen et d'amour sont incompatibles, il y a long-temps. Les Hol-

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] Le marquis de Villarceaux, capitaine des chevau-légers de M. le Dauphin, fut aussi tué à Fleurus.

landois qui avouent notre victoire, car il y en a parmi eux qui n'en demeurent pas d'accord, disent que M. de Luxembourg s'est donné au diable pour gagner ce combat. Vous dites plaisamment, ma chère cousine, que ces grandes nouvelles sont de temps en temps nécessaires à la campagne; et que sans les émotions qu'elles donnent on y oublieroit aisément qu'on a une ame, et que le repos qu'on y a est si grand qu'il vise à la léthargie. Il est vrai que la scène y languit trop, et qu'on y mourroit, si de pareils événements ne ranimoient. Pour ce qui me regarde, ma chère cousine, je vous dirai que je pars de la cour pour Chaseu, fort content du traitement que j'ai reçu du roi, et de ses promesses. Il s'est passé, en trois mois que j'ai presque toujours été à Versailles, des choses dont le détail seroit trop long à écrire, mais que je vous apprendrai un jour et que vous trouverez assez singulières [1]. Vous vous moquerez peut-être de moi, ma chère cousine, quand vous saurez qu'à mon âge je me réjouis, et que je compte sur les promesses qu'on me fait. Sur cela je vous dirai que si je voulois être fâché, j'en pourrois venir à bout, sans en aller chercher bien loin des sujets, mais que je veux être content; et comme je vous ai déjà dit, ces sentiments contribueront

[1] *Voyez* la lettre du 19 novembre suivant.

à ma santé et à mon salut. Cet ami, que vous honorez et que vous révérez tant, les approuve, et, se portant fort bien, marche au ciel par des voies toutes contraires aux miennes; car il est comblé de graces et de prospérités. Il faut dire la vérité, personne aussi n'en est plus digne.

M. d'Autun est ici; s'il me vient dire adieu, je n'oublierai pas de lui faire vos compliments. Trouvez bon aussi, ma chère cousine, que je fasse les miens à M. de Sévigné, et que je vous assure que personne, sans excepter lui, ne vous aime plus que je fais.

LETTRE MCCXXXVII.

DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE POMPONNE[1].

A Grignan, le 18 juillet 1690.

Qu'il est aisé, Monsieur de se représenter la sensible joie que vous donne la gloire que vient d'acquérir le chevalier de Pomponne! Quel bonheur qu'il soit échappé au péril qu'il a couru, et qu'au lieu de vous coûter des larmes, vous goûtiez le solide plaisir de l'estimer autant que vous

[1] L'original de cette lettre fait partie des manuscrits de la bibliothèque de Monsieur. *M.*

l'aimez, et de le voir distingué et loué du roi et de toute la France! C'est une agréable lecture pour vous, Monsieur, que celle des relations et des gazettes, dans lesquelles vous voyez qu'il ne sera jamais parlé de la bataille de Fleurus, sans que M. votre fils soit nommé avec l'éloge que mérite celui qui en a commencé le bonheur et donné l'exemple de la plus brillante valeur[1]. Je puis vous assurer, Monsieur, que je n'ai point encore lu cette action et tout ce qu'il a fait dans la suite de la bataille, sans avoir les larmes aux yeux, en songeant à ce que vous et madame de Pomponne sentiriez en l'apprenant. Je n'ai point songé à lui, car il a la mine de ne pas compter pour beaucoup de n'être point mort, et d'avoir fait tout ce qu'on peut faire de beau. Mais pour vous, Monsieur, qui en connoissez mieux le prix, trouvez bon que je vous dise que j'entre dans vos sentiments avec une tendresse qui vous feroit plaisir et qui vous doit persuader à quel point je m'intéresse à ce qui vous touche, et combien parfaitement je vous honore.

M. le chevalier de Grignan se fait un grand plai-

[1] Dans les *Lettres pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV*, on donne au chevalier de Pomponne, colonel du régiment de son nom, la gloire d'avoir préparé le succès de la bataille de Fleurus, en emportant deux redoutes, sur les bords de la Sambre, qui servoient de retranchement à l'ennemi.

sir de parler de M. votre fils comme il le mérite; je me suis volontiers chargée de vous faire ses compliments. Je suis assurée que vous les croyez sincères, et que d'ailleurs vous êtes persuadé qu'il est bon juge des mérites de la guerre. M. de Grignan est si loin d'ici, Monsieur, que je ne vous dirai rien de lui, sinon que nous sommes, comme vous savez, dans les mêmes sentiments sur ce qui vous regarde.

La comtesse DE GRIGNAN.

LETTRE MCCXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 13 août 1690.

Je reçus une lettre de vous quand vous partîtes de Paris, mon cousin, qui étoit une espèce d'adieu. Au travers de tout votre courage, et de la bonté de votre tempérament qui se défait aisément de toute mélancolie, il me paroissoit que n'ayant pas obtenu ce que vous demandiez à la cour, il vous en étoit resté au fond du cœur quelque léger chagrin. Il n'en falloit pas davantage pour m'en donner plus qu'à vous, à moi qui n'ai pas tant de force d'esprit. Je pense que dans

une conversation nous aurions fait des réflexions que l'éloignement met hors de portée de faire.

Je viens de recevoir des lettres de Paris, parmi lesquelles on me mande que le prince d'Orange n'est pas mort[1], et qu'il n'y a que M. de Schomberg[2]. Nous aurions été plus aises de la mort de celui-ci, si on ne nous avoit fait attendre à l'autre; mais ce sera pour une autre fois. Les armées de Flandre sont si proches, qu'il semble qu'elles aient encore envie de se battre : celles d'Allemagne se regardent, le Rhin entre-deux. Il faut tout recommander au Dieu des batailles, qui sera le Dieu de la paix quand il lui plaira. C'est toujours là-haut que je consulte l'avenir,

[1] A la bataille de la Boyne, qui décida du sort de l'Angleterre, et du roi Jacques II, le prince d'Orange fut effleuré d'un boulet de canon. Le bruit de sa mort, répandu dans Paris, produisit l'avant-goût d'une joie et d'une espérance indécentes et honteuses, qui furent désappointées. Voltaire à ce sujet fait une observation que les politiques de cour n'approfondissent pas assez. C'est ainsi que l'historien s'explique : « Les caractères de Guillaume « et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir, dans la con- « duite des hommes, les causes des événements, remarqueront « que le roi Guillaume, victorieux, fit publier un pardon géné- « ral; et que le roi Jacques II, vaincu, fit pendre quelques ci- « toyens. De deux hommes qui se conduisoient ainsi, il étoit « bien aisé de voir qui devoit l'emporter. *G. D. S. G*

[2] Il fut tué à la bataille de la Boyne : il venoit d'être fait prisonnier par les dragons d'Hamilton; ses propres soldats tirèrent sur lui sans le connoître et le tuèrent. (*Mémoires de Dalrymple.*)

et que je tâche d'y conformer mes désirs. Adieu mon cher cousin; adieu, mon aimable nièce.

LETTRE MCCXXXIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 septembre 1690.

Je n'ai point encore répondu à votre lettre du 13 août, Madame, parce que je ne la reçus qu'à la fin du mois, et que depuis la maladie du petit Dalet nous a fort occupés : il est à présent hors de péril.

Vous me mandez qu'au travers de mon courage et de la bonté de mon tempérament, il vous a paru quelque léger chagrin de n'avoir pas eu ce que je demandois. Je vous répondrai, ma chère cousine, que pour être philosophe chrétien et d'un heureux tempérament, je n'en suis pas moins sensible; mais que ma résignation et ma fermeté me remettent bientôt en mon naturel. Cela me fait croire que vous avez deviné mon chagrin; vous avez cru que j'en avois, parce que j'en devois avoir, et que vous en auriez eu si vous aviez été en ma place. Je vous avoue que

j'en ai eu d'abord un instant; mais je vous nie, ma chère cousine, qu'il vous ait paru. Le refus de ce que je demandois fut accompagné de si bonnes excuses, et de si bonnes raisons de ne pouvoir faire ce que je demandois, que ces manières me parurent des graces qui tireroient à conséquence, et en effet on n'en demeura pas là, et on passa jusqu'aux promesses de faire quelque autre chose qui me remplaceroit ce que je demandois.

Ainsi, ma chère cousine, j'étois content du roi quand je vous écrivis, et, comme je vous ai déja dit, ce fut la chose que j'avois demandée et que je n'avois pas reçue, et non pas mes paroles, qui vous firent croire que j'étois fâché. Si vous n'avez pas brûlé ma lettre, vous pouvez voir que je dis vrai.

C'est du prince d'Orange encore plus que de M. de Lauzun qu'on peut dire : *je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort*[1] ; mais enfin voilà qui est fait, on n'en doute plus; et tous les parieurs pour sa mort ont perdu.

Si MONSEIGNEUR n'a donné la bataille à son beau-frère (*l'électeur de Bavière*), il n'en est pas loin; nous attendons à toute heure la nouvelle de quelque grande action de ce côté-là. Catinat

[1] Bussy emploie les mêmes expressions dans le portrait qu'il fait de Lauzun, sous la date du 2 février 1689.

vient d'en faire une belle contre M. de Savoie; il mettra la robe en honneur[1].

LETTRE MCCXL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE LAMOIGNON[2].

Aux Rochers, ce dimanche 27 août 1690.

La même raison, Monsieur, qui fait votre silence, fait aussi le mien. Comment voulez-vous que j'attaque un homme qui a tous les jours des harangues à faire, et qui ne fait jamais ce qu'il veut? Je me flatte que vous voudrez lire mes lettres, et vous ne le pouvez pas; ainsi, Monsieur,

[1] Il s'agit de la bataille de Stafarde, dont Catinat fut le héros. (*Voyez* la lettre du 31 mai et la note.) Bussy profite de l'occasion pour diriger une critique contre les gens de robe, que la noblesse d'épée affectoit d'humilier dans ce siècle; ce qui le conduit à faire une allusion à la naissance de Catinat, descendant de conseillers au parlement de Paris, et au commencement de sa carrière dans la robe. Ce grand homme qui eut toutes les vertus de Cincinnatus, n'étoit point aimé de madame de Maintenon. Cette dame qui dans plus d'une occasion a montré un jugement faux, et dont l'influence a fait commettre bien des injustices, appeloit *orgueil* la modestie de Catinat. Nicolas Catinat, mourut dans sa terre de Saint-Gratien, le 25 février 1712. *G. D. S. G.*

[2] Chrétien de Lamoignon. (*Voyez* la fin de la lettre mercredi 23 mars 1689.)

ce sont vos raisons qui font mes excuses. Mais que vous dites une grande vérité quand vous êtes persuadé que malgré ces apparences je ne vous oublie pas ! Non, certainement, Monsieur, je ne vous oublie pas ; on ne peut en être plus éloigné, ni vous honorer, et si j'ose dire, vous aimer d'une manière plus digne de vous : car il y a une certaine sorte d'attachement pour votre personne qui n'est fait que pour ceux qui en connoissent tout le mérite; je prétends être de ce nombre, et en même temps je me donne une grande louange. Vous me la pardonnerez, Monsieur, aussi bien que la faute que je suis sur le point de faire, qui est d'oublier de prendre part à la joie que vous donne la victoire que M. de Carcassonne vient de remporter sur l'infatigable M. d'Aiguebonne [1]. N'étoit-ce pas votre affaire ? N'étoit-ce pas sous vos étendards et par vos ordres que ce prélat combattoit ? N'est-ce pas vous qui avez inspiré à M. Talon ce grand amour de la justice, au préjudice de tous les droits de l'amitié de madame de Bury [2] ? Cette amende payée au roi et à M. de Grignan, n'est-ce pas le plus grand plaisir de la victoire ? n'est-ce pas prendre

[1] *Voyez* la lettre du comte de Bussy, 26 août 1688, et la lettre de madame de Sévigné, 16 mars 1689.

[2] Omer Talon, avocat-général au parlement de Paris. (*Voyez* la lettre du 10 juillet 1689.)

le canon et le bagage, mettre les ennemis en fuite pour jamais, et coucher sur le champ de bataille? Voilà, Monsieur, l'idée que j'ai de votre triomphe. Jugez si dans mon cœur je n'en chante pas un *Te Deum*, et si je ne vous en donne pas toutes les louanges qui vous sont dues. J'y joins, Monsieur, mes très-humbles remercîments et mille compliments si vous le trouvez bon pour madame votre femme.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

LETTRE MCCXLI.

DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 septembre 1690.

Vous avez reçu ma réponse, avant que j'aie reçu votre lettre. Vous aurez vu, par celle de madame de Lavardin et par la mienne, que nous voulions vous faire aller en Provence, puisque vous ne veniez point à Paris; c'est tout ce qu'il y a de meilleur à faire; le soleil est plus beau, vous aurez compagnie, je dis même, séparée de madame de Grignan, qui n'est pas peu; un gros château, bien des gens : enfin, c'est vivre que d'être là. Je loue extrêmement monsieur votre

fils de consentir à vous perdre pour votre intérêt; si j'étois en train d'écrire, je lui en ferois des compliments: partez tout le plus tôt qu'il vous sera possible; mandez-nous les villes par où vous passerez, et à peu près le temps; vous y trouverez de nos lettres. Je suis dans des vapeurs les plus tristes et les plus cruelles où l'on puisse être; il n'y a qu'à souffrir, quand c'est la volonté de Dieu.

C'est du meilleur de mon cœur que j'approuve votre voyage de Provence; je vous le dis sans flatterie, et nous l'avions pensé, madame de Lavardin et moi, sans savoir en façon du monde que ce fût votre dessein[1].

LETTRE MCCXLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.[1]

À Grignan, vendredi 10 novembre 1690.

Où pensez-vous que je suis, Monsieur? n'avez-vous pas su que j'étois en Bretagne? notre Corbinelli doit vous l'avoir mandé. Après y avoir

[1] C'est ce que madame de Sévigné appeloit l'*approbation de ses Docteurs.*

été seize mois chez mon fils, j'ai trouvé qu'il seroit fort joli de venir passer l'hiver ici avec ma fille. Ce projet d'un voyage de cent cinquante lieues parut d'abord un château en Espagne; mais l'amitié l'a rendu si facile, qu'enfin je l'ai exécuté depuis le trois d'octobre jusqu'au 24, que j'arrive au port de Robinet, où je suis reçue à bras ouverts de madame de Grignan, avec tant de joie, d'amitié et de reconnoissance, que je trouvai que je n'étois pas venue encore assez tôt, ni d'assez loin. Après cela, Monsieur, dites que l'amitié n'est pas une belle chose! c'est elle qui me fait très-souvent penser à vous, et souhaiter de vous revoir encore une fois ici en ma vie. Nous y serons tout l'hiver et tout l'été : si vous ne trouvez un moment pour nous venir voir, je croirai que vous m'avez oubliée. Vous ne reconnoîtrez pas cette maison, tant elle est embellie; mais vous y retrouverez les maîtres toujours tout pleins d'estime pour vous, et moi, Monsieur, avec une amitié capable de faire enrager notre *ami* (*Corbinelli*), et très-digne que vous fassiez cette visite.

LETTRE MCCXLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 13 novembre 1690.

Quand vous verrez la date de cette lettre, mon cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. Si ma fille eût été à Paris, j'y serois allée; mais sachant qu'elle passeroit l'hiver dans ce beau pays, je me suis résolue de le venir passer avec elle, jouir de son beau soleil, et retourner à Paris avec elle l'année qui vient. J'ai trouvé qu'après avoir donné seize mois à mon fils, il étoit bien juste d'en donner quelques-uns à ma fille; et ce projet, qui paroissoit de difficile exécution, ne m'a pas coûté trop de peine. J'ai été trois semaines à faire ce trajet en litière, et sur le Rhône. J'ai pris même quelques jours de repos; et enfin j'ai été reçue de M. de Grignan et de ma fille, avec une amitié si cordiale, une joie et une reconnoissance si sincères, que j'ai trouvé que je n'ai pas fait encore assez de chemin pour venir voir de si bonnes gens, et que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont

point du tout fatiguée. Cette maison est d'une grandeur, d'une beauté et d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour. J'ai voulu vous donner avis de mon changement de climat, afin que vous ne m'écriviez plus aux Rochers, mais bien ici, où je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur. Nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher cousin. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne; mais j'étois si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici. Nous apprîmes l'autre jour la mort de M. de Seignelai [1]. Quelle jeu-

[1] En consultant les dates de cette correspondance, on voit que le marquis de Seignelai n'avoit que trente-sept ans quand il mourut, le 3 novembre 1690. En 1789, madame de Sévigné écrivoit à sa fille : *Que dites-vous de M. de Seignelai, ministre à trente-six ans ?* Il étoit fils du grand Colbert, et avoit hérité de son goût pour les beaux arts. Sa riche collection de tableaux a passé dans les collections du roi, d'Orléans, de Jabach, de la comtesse de Verrue, et de Crozat. C'est à lui à qui Boileau adresse son épitre, qui contient l'éloge du vrai, un des chefs-d'œuvre de l'illustre poëte. On y trouve très-adroitement amené l'éloge du grand Colbert :

Si pour faire la cour à ton illustre père,
Seignelai, quelque auteur, d'un faux zèle emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité,
Le zèle pour son roi, l'ardeur, la vigilance,
La constante équité, l'amour pour les beaux arts, etc.

Le marquis de Seignelai avoit formé son goût en Italie, où il fut accompagné par Pierre Mignard, architecte, et neveu de

nesse! quelle fortune! quels établissements! Rien ne manquoit à son bonheur: il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. Ce qui nous a surpris, c'est qu'on dit que madame de Seignelai renonce à la communauté, parce que son mari doit cinq millions. Cela fait voir que les grands revenus sont inutiles, quand on en dépense deux ou trois fois autant. Enfin, mon cher cousin, la mort nous égale tous; c'est où nous attendons les gens heureux. Elle rabat leur joie et leur orgueil, et console par-là ceux qui ne sont pas fortunés. Un petit mot de christianisme ne seroit pas mauvais en cet endroit; mais je ne veux pas faire un sermon, je ne veux faire qu'une lettre d'amitié à mon cher cousin, lui demander de ses nouvelles, de celles de sa chère fille, les embrasser tous deux de tout mon cœur, les assurer de l'estime et des services de madame de Grignan et de son époux qui m'en prient, et les conjurer de m'aimer toujours. Ce n'est pas la peine de changer après tant d'années.

Pierre Mignard, premier peintre du roi. Il a été enterré dans l'église de Saint-Eustache, à côté de son père, Jean-Baptiste Colbert. Le tombeau de cette famille est un chef-d'œuvre du ciseau de Coysevox et de Tubi, exécuté sur les dessins de Charles le Brun. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCXLIV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 novembre 1690.

Vous ne pouviez mieux faire, Madame, que d'aller en Provence, et de voir cette belle *Madelonne* sur les lieux. Après avoir séjourné seize mois en Bretagne, il étoit temps de vous dépayser. Je crois qu'en toute saison il fait meilleur en Provence, mais particulièrement l'hiver, et surtout pour nous autres gens de rhumatisme, c'est-à-dire, gens d'arrière-saison, et en un mot qui avons cinquante ans passés. Je voudrois bien m'aller chauffer avec vous auprès de la belle comtesse. Il y a vingt ans que j'aurois dit dans un madrigal: *m'aller chauffer à ses yeux*, ou si vous voulez *brûler à ses yeux;* je ne dis plus aujourd'hui que *m'aller chauffer à son soleil.* Ce n'est pas qu'elle me trouvât encore de rhumatisme dans la tête, j'ai toujours une tête de Provence; mais cela ne regarde que l'agrément des conversations.

Au reste, ma chère cousine, je ne suis pas surpris que vous ayez été bien reçue à Grignan.

Il n'y a personne qui ne fût ravi de passer sa vie avec vous, et par-dessus tout cela, vous êtes une bonne mère aussi vive et aussi agréable qu'une sœur le pourroit être.

Vous avez fort bien fait de m'avertir de votre changement de pays; je vous aurois écrit aux Rochers, on auroit renvoyé la lettre à Paris pour la remettre à la poste de Provence, et avant qu'elle y fût arrivée vous seriez revenue à Paris; voyez combien votre avis nous sauvera de temps. Vous m'avez un peu fait attendre votre réponse, ma chère cousine; vous pouviez m'écrire des Rochers que vous alliez à Grignan, mais vous avez voulu finement cacher votre marche.

Pour revenir maintenant à la mort de M. de Seignelai, je ne sais que vous en dire, vous m'avez tout pris, cependant j'ajouterai qu'il a donné deux cent mille francs par testament à sa femme, et cent mille écus à son dernier fils, et que toutes dettes payées il laisse quatre cent mille livres de rente. J'ai toujours eu des pressentiments qu'il ne vivroit pas long-temps, car je ne lui ai jamais rendu de visite ni même parlé à lui..... Je viens de faire compliment sur cette mort à mon ami Beauvilliers. Mais à propos de la cour, je me réservois toujours à vous dire tout ce qui s'y étoit passé sur mon sujet quand

je vous reverrois à Paris, où je prétends aller cet hiver; mais puisque je ne vous y trouverai pas, je vous en vais dire une partie. Vous savez, ma chère cousine, que j'offris mes services au roi en arrivant à Versailles, et qu'il me reçut agréablement; mais vous ne savez pas que j'écrivis à madame de Maintenon, et que la prière que je lui fis de m'assister auprès du roi l'obligea de parler en ma faveur à Sa Majesté; car deux jours après cette lettre écrite, le roi fut changé du blanc au noir à mon sujet. Il seroit trop long de vous dire les raisons qui m'empêchèrent après cela de réussir dans le dessein que j'avois : il suffit que vous sachiez, qu'au solide près, je reçus tous les agréments imaginables de la part du maître et toutes les bonnes paroles de faire quelque chose pour moi.

Comme je fus prêt à partir de la cour, je voulus payer le roi de toute la bonne chère qu'il m'avoit faite; et voici ce que je lui donnai en main propre comme il alloit chez madame de Maintenon, en lui disant : « Sire, j'ai tant « d'envie de servir Votre Majesté de quelque « manière que ce soit, qu'en voici une nouvelle « que je lui offre, qui peut-être ne lui déplaira « pas. » Le roi tendit la main, et en prenant mon mémoire, il me dit : « Je le verrai, Mon- « sieur. »

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

« Sire,

« J'ai offert à Votre Majesté mes très-humbles « services en arrivant à la cour : si elle ne juge « pas à propos de m'employer à la guerre, j'ai « d'autres services à lui offrir, c'est d'écrire sa « vie, et sans lui demander pour cela autre « chose que des *Mémoires*, j'y travaillerai chez « moi et j'apporterai de temps en temps à Votre « Majesté ce que j'aurai écrit, pour qu'elle voie « si elle en sera satisfaite.

« Je sais bien, Sire, que des personnes d'esprit « et de mérite sont chargées de cet ouvrage[1] « mais quand beaucoup de gens écriront l'his- « toire de Votre Majesté, cela n'en diminuera pas « la gloire, et peut-être que mon nom, ma pro- « fession, le rang que j'ai tenu dans la guerre, « ma manière d'écrire, et l'état même de ma « fortune, donneront du mérite à ce que j'aurai « écrit.

« Il n'y a proprement que les princes, Sire, « qui puissent bien écrire leur histoire : César « qui eut plus de loisir et moins d'ennemis sur

[1] Bussy tient ici le langage d'un courtisan, et pour en connoître la fausseté, nous renvoyons à sa lettre du 6 novembre 1677.
G. D. S. G.

« les bras que vous, écrivit lui-même ses guerres, « et ne s'en voulut fier à personne. L'empereur « Cantacuzène écrivit sa vie aussi-bien que celle de l'empereur Adronic son prédécesseur. La « princesse Anne Comnène écrivit l'histoire de « l'empereur Alexis son père.

« Mais quand les princes ne se sont pas trou- « vés en état de travailler eux-mêmes à ces sortes « d'ouvrages, ils y ont employé les principaux « officiers de leurs armées; Ptolémée, un des ca- « pitaines d'Alexandre et qui succéda à l'un de « ses royaumes, fut l'historien de son maître : le « sire de Joinville, sénéchal de Champagne, celui « de Saint Louis; Philippe de Comines, celui de « Louis XI; MM. du Bellay, ceux de Louis XII; « M. d'Aubigné, celui de Henri IV, et moi, Sire, « qui ai l'honneur d'avoir été mestre-de-camp- « général de votre cavalerie et d'être aujourd'hui « le plus ancien lieutenant-général de vos armées, « sans excepter les officiers de la couronne, je « serai, s'il vous plaît, illustre aux siècles à « venir par l'histoire que j'aurai écrite de Votre « Majesté.

« Je me ferai le reste de mes jours un plaisir « de m'occuper d'un si grand sujet, et ce me « sera une espèce de consolation de n'avoir pas « les honneurs pour lesquels j'ai travaillé si « long-temps, quand je songerai que la posté-

« rité en aura plus de foi pour tout le bien que « j'aurai dit de vous.

« Il n'a pas tenu à moi, Sire, que je ne vous « aie conquis des villes, gagné des batailles et « érigé des statues ; mais si je suis assez heureux « pour écrire votre vie, je vous rendrai un service « qui ne vous coûtera pas tant que tout cela, « et qui fera plus d'honneur à votre mémoire.

« Votre Majesté, Sire, dit que j'ai de l'esprit, « je le croyois un peu de moi-même, mais votre « témoignage me rassure contre l'amour-propre « dont je me défiois, et il fait que je n'en doute « plus. Cela étant, Sire, servez-vous-en au plus « noble usage où l'esprit humain puisse être « employé qui est d'écrire les actions du plus « grand prince que le ciel, à mon avis, ait jamais « fait naître. »

Le lendemain à la même heure et au même endroit, dès que le roi me vit, il me dit : « Je « reçois les offres que vous me faites, mais il « faut attendre un autre temps où l'on soit « moins occupé. » Je lui répondis que je serois toujours prêt, quand il lui plairoit.

Lisez cette lettre et la relisez, ma chère cousine, elle vous plaira encore plus la seconde fois que la première, et je crois que vous trouverez qu'il n'y a personne en France que moi qui ait droit de parler ainsi, ou qui, s'il le peut, le puisse faire aussi noblement.

Pour vous expliquer maintenant pourquoi je disois au roi qu'il avoit dit que j'avois de l'esprit, il faut que vous sachiez, ma chère cousine, que le jour que l'académie vint faire son compliment au roi sur la mort de madame la dauphine, nous nous trouvâmes une douzaine d'académiciens à son dîner, comme vous pourriez dire M. de Paris (*M. de Harlay de Champvalon*), le duc de Coislin, Dangeau, l'abbé de Choisi, quelques autres et moi. Le roi qui aime à parler à M. de Vendôme, lui dit qu'il eût à songer à être de l'académie, lui qui se piquoit d'avoir de l'esprit. — « Moi, Sire, lui répondit-il, je ne « m'en pique point, mais ces Messieurs me fe- « roient peut-être grace, et puis je ne pense pas « qu'il faille aussi avoir tant d'esprit pour cela. » — « Comment, lui répliqua le roi, il ne faut « pas avoir tant d'esprit ! voyez M. l'archevêque, « voyez M. de Bussy et ces autres Messieurs, si « ces gens-là n'ont guère d'esprit. »

LETTRE MCCXLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Lambesc, ce 1er décembre 1690.

Je suis fort aise, mon cher cousin, que vous approuviez le trajet que j'ai fait de Bretagne en Provence : quand je n'y aurois cherché que le soleil, il mérite bien cette peine ; on ne peut venir de trop loin pour passer un hiver en ce pays-ci ; c'est assurément la plus agréable chose du monde. J'y trouvai la belle Madelonne, qui est une circonstance qui vaut bien pour moi toute la douceur du printemps.

Nous avons lu ensemble, admiré et approuvé les dernières offres que vous avez faites au roi. Le style en est noble, particulier pour vous, et ne peut convenir à nul autre ; vous avez fort bien rassemblé tout ce qui doit honorer l'emploi que vous demandez ; il me paroît si bon pour celui dont vous voulez parler, que ce devroit être lui, ce me semble, qui vous le devroit demander, car, comme vous dites, quelque grand que soit le sujet, vous avez toutes les qualités nécessaires pour le rehausser encore, et

pour rendre incontestables toutes les merveilles que vous en direz. Je suis fâchée que la circonstance d'être bien malheureux soit la plus considérable; il est fâcheux de prouver à nos dépens toutes les vérités que vous persuaderez aux siècles à venir. Cet endroit est neuf et surprend, et nous appréhenderions seulement qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés, pour laisser à ce que vous diriez toute sa force, si nous n'étions persuadées que la justice l'emportera toujours sur l'intérêt particulier.

Enfin, mon cher cousin, vous me direz la suite de ce commencement, dont je vous suis très-obligée de m'avoir instruite; personne assurément n'y prend tant d'intérêt que moi. Je crois que je vous ai porté malheur; mon cœur auroit été trop sensible à tous les honneurs qui devroient rehausser et faire briller notre illustre et vieille chevalerie. Dieu m'a voulu punir en vous humiliant; mais vous n'êtes pas humilié, votre courage vous soutient, c'est moi seulement qui suis foible et sotte.

Il y a long-temps que vous devez croire que le maître et tous ses courtisans sont persuadés que vous avez bien de l'esprit; si cette marchandise entroit dans le commerce, vous en auriez dû trafiquer pour avoir du bonheur et de la fortune; mais elle est souvent de contrebande.

Quoi qu'il en soit, Dieu a conduit votre vie et vous fait la grace d'être soumis à ses volontés : c'est tout ce que vous pouvez désirer présentement, et je croirois volontiers que cette résignation viendroit un peu de notre grand'mère (*sainte Chantal*[1].)

Nous allons passer l'hiver à Grignan très-paisiblement. M. de Grignan ira à Paris quand il sera remis d'une fièvre et d'une colique très-violente qu'il a eues depuis dix jours ; il vous fait mille compliments, et ma fille bien des amitiés. Pour moi, mon cher cousin, vous savez comment je suis pour vous, il est trop tard pour changer. N'est-il pas vrai, ma chère nièce ? Vous devez répondre pour moi, et vous assurer aussi que je vous aimerai toute ma vie. Si vous voulez m'écrire quelquefois, vous mettrez la suscription de vos lettres à moi, *à Grignan par Montélimart*. Elles viendront et me donneront beaucoup de joie.

[1] *Voyez* une des notes, sous la date du dimanche 8 janvier 1690.

LETTRE MCCXLVI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 décembre 1690.

Je viens de recevoir votre lettre du premier de ce mois, Madame, qui nous a fort réjouis; votre nièce et moi. Notre sang s'est ému en la recevant; mais notre proximité seule n'a pas fait notre émotion; nous avons de plus proches parents que nous, de qui nous ne serions pas si aises de recevoir des nouvelles. C'est comme *agréable* encore plus que comme *cousine* que nous aimons à vous lire.

Je vous trouve effectivement fort heureuse de passer l'hiver en Provence, avec la belle comtesse que vous aimez chèrement; je ne pense pas que, si vous n'étiez qu'à cinquante lieues d'ici, je me pusse empêcher d'aller demeurer quinze jours avec vous deux. Madame de Dalet (*madame de Coligny*) dit qu'elle ne m'y laisseroit pas aller seul.

Je crois, comme vous me le mandez, que les offres que j'ai faites au roi sont bien pensées et noblement écrites, et j'aurois presque envie de

vous dire à toutes deux, même que je le lui ai dit, que depuis votre approbation je suis plus hardi que je n'étois à m'estimer. Mais si j'ai en cela quelque mérite, ma chère cousine, on ne peut pas le mieux remarquer, ni le louer avec plus d'esprit que vous ne le faites.

Vous me mandez que l'endroit où je dis au roi que ce me sera une espèce de consolation de n'avoir pas les honneurs pour lesquels j'ai travaillé si long-temps, quand je songerai que la postérité en aura plus de foi pour tout le bien que j'aurai dit de lui; que cet endroit, dites-vous, est neuf et surprenant; mais que vous craindriez qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés du roi, pour laisser à ce que je dirois toute sa force; il est vrai, ajoutez-vous, que vous êtes persuadée que la justice l'emportera toujours dans son cœur sur son intérêt particulier.

Pour moi, ma chère cousine, je ne suis pas rassuré seulement par la même raison que vous; je crois encore que le roi craindra que la postérité ne trouve que l'ingratitude est capable de gâter la plus belle ame du monde; assez assuré qu'il est de la créance qu'auront les siècles à venir de la vérité de sa gloire. Je n'ai garde de vous supprimer la suite de tout ceci, s'il y en a, mais assurément il y en aura, car j'en ferai une moi tout seul, quand le roi ne voudroit pas en être

de moitié. Si je n'ai d'autre pouvoir, au moins aurai-je celui de me plaindre.

Il est certain, ma chère cousine, que ma résignation n'est pas naturelle, à moi né vif prompt et sensible. Il n'y a que Dieu qui puisse donner autant de patience que j'en ai; je crois que saint François de Sales et notre grand'mère de Chantal n'ont pas seulement demandé à Dieu toutes mes disgraces, mais encore l'esprit de les souffrir comme je fais. Je ne vous plains pas vous et la belle Madelonne d'être demeurées seules à Grignan. Si vous perdez pour un temps la conversation d'un gendre agréable, il vous la remplacera par des nouvelles, et puis c'est une nouvelle scène. Je vous supplie qu'il sache que je suis bien son serviteur; et la belle comtesse, que je ne laisserois pas de l'aimer fort quand elle ne seroit pas votre fille. Pour ce qui nous regarde vous et moi, ma chère cousine, je ne dis pas comme vous qu'il est trop tard pour changer; car il se pourroit que cela voulût dire qu'on changeroit si on y avoit songé plus tôt. Pour moi, je ne change pas seulement parce que je me trouve bien comme je suis,

Chi ben sta non si muore ;

mais je commencerois à vous aimer, si j'étois encore à commencer :

Je le ferois encor si j'avois à le faire.

DE LA COMTESSE DE DALET.

Je suis ravie d'être la caution de mon père et de vous, ma chère tante; et en un besoin je paierois volontiers pour l'insolvable.

LETTRE MCCXLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

Lambesc, le 1er décembre 1690.

Où en sommes-nous, mon aimable cousin? Il y a environ mille ans que je n'ai reçu de vos lettres. Je vous ai écrit la dernière fois des Rochers par madame de Chaulnes; depuis cela, pas un seul mot de vous. Il faut donc recommencer sur nouveaux frais, présentement que je suis dans votre voisinage; que dites-vous de mon courage? il n'est rien tel que d'en avoir. Après avoir été seize mois en Bretagne avec mon fils, j'ai trouvé que je devois aussi une visite à ma fille, sachant qu'elle n'alloit point cet hiver à Paris; et j'ai été si parfaitement bien reçue et d'elle et de M. de Grignan, que si j'ai eu quelque fatigue, je l'ai entièrement oubliée; et je n'ai senti que la joie et le plaisir de me trouver avec

eux. Ce trajet n'a point été désapprouvé de madame de Chaulnes, ni de mesdames de Lavardin et de La Fayette[1], auxquelles je demande volontiers conseil, de sorte que rien n'a manqué au bonheur ni à l'agrément de ce voyage; vous y mettrez la dernière main en repassant par Grignan, où nous allons vous attendre. L'assemblée de nos petits états est finie; nous sommes ici seuls, en attendant que M. de Grignan soit en état d'aller à Grignan, et puis, s'il se peut, à Paris. Il a été mené quatre ou cinq jours fort rudement de la colique et de la fièvre continue avec deux redoublements par jour; cette maladie alloit beau train, si elle n'avoit été arrêtée par les miracles ordinaires du quinquina; mais n'oubliez pas qu'il a été aussi bon pour la colique que pour la fièvre; il faut donc se remettre. Nous n'irons à Aix qu'un moment pour voir la petite religieuse de Grignan[2], et dans peu de jours nous serons pour tout l'hiver à Grignan, où le petit colonel (*le marquis de Grignan*), qui a son régiment à Valence et aux environs, viendra passer six semaines avec nous. Hélas! tout ce temps ne passera que trop vite; je commence à soupirer douloureusement de le voir courir

[1] *Voyez* la lettre du 20 septembre.

[2] Marie Blanche d'Adhémar, religieuse aux Filles de Sainte-Marie.

avec tant de rapidité, j'en vois et j'en sens les conséquences. Vous n'en êtes pas encore, mon *jeune* cousin, à de si tristes réflexions.

J'ai voulu vous écrire sur la mort de M. de Seignelai; quelle mort! quelle perte pour sa famille, et pour ses amis! On me mande que sa femme est inconsolable, et qu'on parle de vendre Sceaux à M. le duc du Maine[1]. O mon Dieu, que de choses à dire sur un si grand sujet! Mais que dites-vous de sa dépouille sur un homme que l'on croyoit déjà tout établi[2]? Autre sujet de conversation; mais il ne faut faire à présent que

[1] Sceaux, à deux lieues de Paris, trois de Versailles, maison de plaisance de Colbert, a effectivement été vendue après la mort du marquis de Seignelai. Louis XIV fit acheter ce château pour le duc du Maine, son fils bien aimé. Les jardins de le Nostre, la superbe fontaine du Rocher, les marbres de Girardon, les chefs-d'œuvre de Le Brun, le luxe des meubles, et toutes les dépendances de Sceaux n'existent plus; il ne reste de toute cette magnificence qu'un piédestal, dans l'isolement, surmonté d'une figure mutilée, qui semble être resté là pour attester que rien ne résiste à l'empire du temps, ni aux révolutions de l'homme barbare ou civilisé. *G. D. S. G.*

[2] Le chevalier de Perrin nomme ici M. de Pontchartrain, alors contrôleur des finances, depuis chancelier de France, en 1699. M. de Monmerqué puise dans le journal de Dangeau des indices qui lui font croire que c'est de M. de Louvois dont il s'agit : ce dernier étoit alors trop puissant pour rester dans la pensée de Madame de Sévigné avec une attitude presque éventuelle, comme son expression pourroit le faire croire. La leçon du chevalier de Perrin est donc la meilleure. *G. D. S. G.*

la table des chapitres pour quand nous nous verrons. M. le duc de Chaulnes nous a écrit de fort aimables lettres, et nous donne une espérance assez proche de le voir bientôt à Grignan; mais auparavant il me paroît qu'il ne seroit pas impossible d'envoyer enfin ces bulles si longtemps attendues, et trop tôt chantées; qui n'eût pas cru que l'abbé de Polignac les apportoit[1]? Je n'ai jamais vu un enfant *si difficile à baptiser;* mais enfin, vous en aurez l'honneur, vous le méritez bien après tant de peines; venez donc recevoir nos louanges. Je n'ose presque vous parler de votre déménagement de la rue du Parc-Royal pour aller demeurer au Temple; j'en suis affligée pour vous et pour moi; je hais le Temple autant que j'aime la Déesse (*madame de Coulanges*) qui veut présentement y être honorée; je hais ce quartier qui ne mène qu'à Montfaucon, j'en hais même jusques à la belle vue dont madame de Coulanges me parle; je hais cette fausse

[1] On attendoit l'abbé de Polignac qui étoit porteur, non des bulles, mais d'articles préliminaires; sur quoi Madame de Cornuel disoit: « Ce ne sont pas des bulles qu'il apporte; ce ne sont « que des préambules. » En effet, toute cette négociation des bulles n'offre que ruses de la part d'Alexandre VIII, et foiblesse du côté de l'ambassadeur français. Alexandre VIII promit beaucoup et ne tint rien, vérifiant dans toutes ses paroles le proverbe vénitien : *Scampato 'l pericolo gabbato il santo.* (*Voyez* ci-dessus la lettre inédite, 25 juin, et la note sur les bulles.)

G. D. S. G.

campagne, qui fait qu'on n'est plus sensible aux beautés de la véritable, et qu'elle sera plus à couvert des rigueurs du froid à Brévannes [1], qu'à la ruelle de son lit dans ce chien de Temple; enfin, tout cela me déplaît à mourir, et ce qui est beau, c'est que je lui mande toutes ces improbations avec une grossièreté que je sens, et dont je ne puis m'empêcher. Que ferez-vous, mon pauvre cousin, loin des hôtels de Chaulnes, de Lamoignon, du Lude, du Villeroi, de Grignan? comment peut-on quitter un tel quartier? Pour moi, je renonce quasi à la Déesse; car le moyen d'accommoder ce coin du monde tout écarté avec mon faubourg Saint-Germain [2]? Au lieu de trouver, comme je faisois, cette jolie madame de Coulanges sous ma main, prendre

[1] *Voyez* cette propriété sous la date du 11 novembre 1688.

[2] L'éloge du faubourg Saint-Germain que fait ici Madame de Sévigné nécessite quelques éclaircissements. C'est bien près de la date de cette lettre que furent démolies les quatre grandes portes qui séparoient le faubourg Saint-Germain de la ville. Dès ce moment, il s'éleva des bâtiments, des hôtels magnifiques dans ce quartier. Les grands seigneurs et la noblesse d'épée y affluoient de toutes parts, et l'ancien quartier du Marais, rempli de belles maisons, de jardins agréables et de rues bien percées, devint le séjour des gens de robe, des rentiers, des fortunes moyennes. Et, ce qui est digne de remarque, c'est que chacun de ces quartiers offroit des différences si sensibles dans les mœurs, le costume et même le langage, qu'on croyoit passer d'une ville dans une autre, en allant du faubourg Saint-Germain dans le Marais. Le nouveau

du café le matin avec elle, y courir après la messe, y revenir le soir comme chez soi; enfin, mon pauvre cousin, ne m'en parlez point : je suis trop heureuse d'avoir quelques mois pour m'accoutumer à ce bizarre dérangement; mais n'y avoit-il point d'autre maison? et votre cabinet, où est-il? y retrouverons-nous tous nos tableaux? Enfin, Dieu l'a voulu, car le moyen, sans cette pensée, de vouloir s'en taire? Il faut finir ce chapitre, même cette lettre.

J'ai trouvé Pauline toute aimable, et telle que vous me l'avez dépeinte. Mandez-moi bien de vos nouvelles; je vous écris en détail, car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié. Je vous envoie cette lettre par M. de Montmort, intendant à Marseille, autrefois M. du Fargis, qui mangeoit des tartelettes avec mes enfants; si vous le connoissez, vous savez que c'est un des plus jolis hommes du monde, le plus honnête, le plus poli, aimant à plaire et à faire plaisir, et d'une manière qui lui est particulière; en un mot, il en sait assurément plus que les autres sur ce sujet; je vous en ferai demeurer d'accord à Grignan, où je vais vous attendre, mon cher

quartier de la Chaussée-d'Antin, et les bâtiments neufs du Palais-Royal ont opéré une fusion de rangs, de fortunes et d'états qui a totalement effacé de la mémoire tous ces ridicules de plus d'un siècle et demi, dont nous avons encore été témoins. *G. D. S. G.*

cousin, avec une bonne amitié et une véritable impatience.

LETTRE MCCXLVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 17 décembre 1690.

Oui, nous sommes ensemble, nous aimant, nous embrassant de tout notre cœur, moi, ravie de voir ma mère venir courageusement me chercher du bout de l'univers, et du couchant à l'aurore; il n'y a qu'elle au monde capable d'exécuter de pareilles entreprises, et d'être auprès de son enfant, *tout comme Niquée voyant son amant*[1]. Vous avez donc donné votre approbation à son voyage, mon cher cousin, je vous remercie; je donne la mienne à votre retour en récompense. Vous ne me mandez que vos espérances d'avoir votre congé, et M. le duc de Chaulnes m'en apprend la certitude; les mains vides sont sans appas; et je voudrois bien qu'il apportât des bulles; il me semble que c'est votre affaire autant que la sienne; la part que vous y avez prise

[1] C'est-à-dire, *Niquée dans sa gloire.* (*Voyez* la note de la lettre 522.)

par votre chanson célèbre[1] vous engage à sortir honorablement de cette affaire. Ne vous chargez point de celle d'apporter un chien à Pauline, nous ne voulons aimer ici que des créatures raisonnables; et de la secte dont nous sommes (*de Descartes*), nous ne voulons pas nous embarrasser de ces sortes de *machines;* si elles étoient montées pour n'avoir aucune sorte de nécessité malpropre, à la bonne heure; mais ce qu'il en faut souffrir nous les rend insupportables; vous serez assez bien reçu, sans avoir besoin de faire des présens pour gagner le cœur de votre future épouse; il vous est très-fidèle, et rien ne vous empêchera de finir la noce, que l'absence du père, qui médite un prompt départ, et qui seroit parti, il y a six semaines, sans une maladie assez considérable; mais, mon cher cousin, songez-vous bien qu'à votre retour vous ne serez plus voisin de l'hôtel de Chaulnes, que vos tableaux sont dérangés, que vous ne pouvez jamais trouver à les remettre dans la perfection où ils étoient? J'ai eu une véritable peine de l'inconstance de madame de Coulanges; vous m'en consolez, en me faisant envisager qu'elle pourroit vous faire trouver dans le Temple des sociétés délicieuses; mais après tout, ni M. le cardinal

[1] *Voyez* cette chanson et la réponse dans la lettre inédite, sous la date du 25 juin de l'année courante.

de Bouillon, ni MM. de Vendôme, ne sont d'un grand secours dans cette grande maison, plus faite pour leurs équipages que pour eux; il faut donc chercher sa consolation dans le peu de temps que vous serez au Temple, et songer qu'au bout de trente-cinq ans[1] vous retournerez à Rome; vous serez encore bien jeune en ce temps-là, si vous continuez. J'ai bien de l'impatience de voir toutes vos poésies de Rome; apportez-moi, si vous pouvez, celles de M. le duc de Nevers; elles sont d'un goût si relevé et si singulier, qu'on ne peut s'empêcher de blâmer le soin qu'il prend de les cacher si cruellement[2].

[1] Madame de Coulanges avoit fait un bail de 35 ans.

[2] Philippe Julien Mazarin Mancini, duc de Nevers, auteur de plusieurs pièces de poésies d'un goût très-singulier. On connoît la cabale dont il fut un des chefs contre Racine, de concert avec Madame Deshoulières, le chevalier de Nantouillet, le comte de Fiesque et autres personnes distinguées; et enfin la préférence qu'il donna à l'ignorant Pradon,

« Qui, durant quarante ans, d'une ardeur sans pareille,
« Fit à la barbe d'Apollon,
« Le même métier que Corneille. »

Ce duc mourut en 1707. Son petit-fils a laissé une belle mémoire dans les lettres.

N. B. On a toujours oublié dans ce tripot polémique contre Racine, le poëte Sanlecque, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, l'ame damnée du duc de Nevers, à qui nous n'hésitons pas d'attribuer le sonnet qui commence :

Racine et Despréaux, l'air triste et le teint blême,
Viennent demander grace et ne confessent rien, etc.

Quoi! vous êtes admis dans les sacrés mystères de ce solitaire ménage! Je vous admire d'avoir osé attaquer le caprice du mari, et la délicatesse de la femme; je savois bien qu'elle étoit adorable, mais je vous avoue que je ne croyois pas que ce fût pour vous, ni que les louanges que vous lui donnez lui convinssent. Il ne vous falloit pas une moins délicieuse société, pour vous tenir lieu de tout ce que vous avez perdu, en perdant M. le prince de Turenne et M. le cardinal de Bouillon. Le bruit court que ce dernier est plus triste à Paris qu'à Rome : son neveu et lui ont pourtant été bien reçus. N'avez-vous pas été bien affligé de M. de Seignelai? Il y a de belles réflexions à faire sur cette tragique destinée; son cabinet, mon cher cousin, est encore plus dérangé que le vôtre. Que madame de Seignelai est à plaindre, et qu'elle a perdu de choses à quoi elle s'étoit attachée, et dont elle n'a pas imaginé d'être jamais séparée! aussi n'est-elle pas consolable, à ce qu'on nous mande. Vous ne me direz pas, du

Ce même sonnet qu'on donne au duc de Nevers, porte le cachet du poète Sanlecque, qui en fit un autre qu'on ne lui dispute pas, et qui commence :

Dans un coin de Paris, Boileau tremblant et blême, etc.

Nous livrons ce rapprochement littéraire au lecteur, avec la conviction qu'il ne doit point être rejeté d'une note nécessaire, comme une superfluité. *G. D. S. G.*

moins par une lettre, tout ce que vous avez pensé sur cette mort; le public en dit assez. Je vous fais mes compliments sur ce que je viens d'apprendre que votre neveu (*le comte de Sanzei*) est capitaine de dragons; j'y prends un véritable intérêt; c'est un chemin pour être colonel; et quand il sera parvenu à ce degré, il sera plus à son aise. Adieu, mon cher cousin, jusques au revoir. J'échauffe mes chambres autant que je puis; mais en sortant de Rome, tout vous paroîtra à la glace jusques à nos conversations, pour peu que vous en ayez eu avec M. et madame de Nevers. Je suis tout à vous, et vous embrasse. Tout ce qui est ici vous dit, *ora pro nobis*[1]. Ma mère vous écrit.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il n'y a pas de quoi glaner après ma fille; elle a en vérité tout dit, et mieux que je n'eusse pu faire. Je ne vous dis plus que nous sommes ensemble, et que nous vous recevrons ensemble; que je suis ravie d'avoir fait ce voyage, et que vous l'ayez approuvé, comme les bonnes têtes; que la manière dont on m'a reçue, et dont je suis aimée, mériteroit que je fusse venue encore

[1] Allusion à ce que M. de Coulanges appeloit *ses litanies;* c'étoit l'énumération qu'il faisoit dans ses lettres de toutes les personnes qui étoient à Grignan. *D. P.*

de plus loin. Je vous ai mandé toutes ces choses-là il n'y a pas dix jours; j'écrivis aussi à notre gouverneur; je lui soutins qu'il étoit cause de ce voyage en quittant notre Bretagne, et en me donnant l'envie de venir au-devant de lui, et d'avoir cet avantage sur madame de Chaulnes, en sorte que je n'avois pu y résister. Je vous disois aussi combien je hais ce *Temple* égaré, séparé, mal placé; la déesse aura beau chanter : *Venez tous dans mon temple* [1], je n'irai pas souvent, quoique je le désire toujours. Enfin, mon intérêt sur cet éloignement de quartier me rend si injuste que j'en hais la belle vue, et cette campagne toujours étalée, qui conte tous les secrets et tous les charmes du printemps, comme toutes les horreurs de l'hiver; en mille ans, vous ne me feriez pas aimer cette fausse campagne, et j'aimerois quasi autant me retirer, avant la fin du bail, dans ma terre de la Visitation [2], que d'y demeurer trente-cinq ans. Je n'ai donc plus qu'à vous dire, mon très-cher, que je n'ai point reçu cette lettre dont vous me parlez, où le cardinal de Bouillon et l'abbé de Polignac avaient écrit; je la regrette fort; j'y aurois fait au moins une prompte réponse. Je me réjouis que Sanzei soit

[1] Vers de la scène VIII du Ier acte de l'opéra d'*Atys*.

[2] C'est-à-dire, dans le lieu où elle avoit dessein de se faire enterrer, si elle mouroit à Paris.

capitaine, il ira son chemin, je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours. Je ne suis jamais surprise que vous soyez aimé; mais j'admire votre bonheur de l'être de M. et de madame de Nevers; rien n'est meilleur, chacun en son espèce.

LETTRE MCCXLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 10 avril 1691.

Nous avons reçu une lettre, du 31 mars, de notre cher ambassadeur; elle est venue en sept jours; cette diligence est agréable, mais ce qu'il nous mande l'est encore davantage; on ne peut écrire plus spirituellement. Ma fille prend le soin de lui répondre, et comme je la prie de lui envoyer le Saint-Esprit en diligence, non seulement pour faire un pape [1], mais pour finir

[1] Alexandre VIII étoit mort le 2 février, âgé de quatre-vingt-un ans, après vingt-cinq jours de pontificat. Le 30 janvier, se sentant plus mal, il convoqua une assemblée de douze des plus anciens cardinaux, et fit un assez long discours en latin, qui fut apprécié comme une protestation contre tout ce qui s'étoit passé dans le clergé de France; ce fut sur le bruit de cette mauvaise

promptement toutes sortes d'affaires, afin de nous venir voir; elle m'assure qu'elle lui enverra la prise de Nice en cinq jours de tranchée ouverte, par M. de Catinat, et que cette nouvelle fera le même effet pour nos bulles. Vous nous direz, mon cher cousin, si nous jugeons bien. Nous avons reçu cette épître de M. de Nevers au petit Le Clerc de l'académie; elle est accompagnée d'une de vos lettres, elles nous font toujours un plaisir extrême; le paquet est venu fort doucement, nous ne savons pourquoi; il n'y a ni rime ni raison à la conduite des postes. Cette épître de M. de Nevers nous a paru jolie, fort agréable, *es de Lope;* enfin, tout ce qui vient de lui a un caractère si particulier et si bon qu'on ne peut souffrir les autres. Les deux derniers vers de la chanson qu'il a faite pour vous,

disposition du saint-père, que le duc de Nevers fit la pièce suivante :

> Ottobon, qu'on croyoit un pape d'importance,
> Fit assembler les cardinaux,
> D'un acte du mois d'août r'habillant les morceaux,
> Il en fit, en mourant, sa pièce d'éloquence,
> Fulminant sur cinq chefs tout le clergé de France.
> Qu'il sera cause de grands maux!, etc. etc.

(*Voyez* les *Mémoires* de Coulanges, page 287 et suivantes, édition de 1820.)

« On croit que ce pape distribua à ses neveux tout ce qu'il « avoit d'argent; ce qui fit dire à Pasquin, qu'il auroit mieux « valu pour l'Église être sa nièce que sa fille. *G. D. S. G.*

ont charmé ma fille, en qualité de Cartésienne, en parlant des bons vins d'Italie :

> Sur la membrane de leurs sens
> Font des sillons charmants.

Il faudroit tout louer : par exemple, est-il rien de plus plaisant dans son épître, que cette chanterelle humaine tirée au plus haut point, et cette autre extrémité de cent croches, en roulant en bas jusqu'au fond des abymes? cette peinture est tout-à-fait jolie, et cet opéra[1], dont il parle, très-bien ridiculisé; ce que nous ne comprenons pas, c'est la raison pourquoi il a mis cette épître sous le nom de son fils, *cui bono?* quelle finesse! un style qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, où l'on ne sauroit se méprendre sur un sujet qui ne blesse personne; si vous ne nous expliquez cela, nous en serons malades.

Mais parlons de votre affliction d'avoir perdu cet aimable ménage (*le duc et la duchesse de Nevers*), qui a si bien célébré votre mérite en vers et en prose, tandis que vous avez si bien

[1] Cet opéra étoit du cardinal Ottoboni, un des neveux d'Alexandre VIII, qui se piquoit d'être aussi bon poëte qu'excellent musicien, et assez fort pour mettre en pièce l'écriture sainte et la fable. Ce qui sans doute lui auroit donné la prééminence sur tous les *virtuoses*, et l'anathème des *dilettanti* de son temps, qui réduisoient tout l'art dramatique aux notes de la musique, et aux plus brillants gosiers de l'espèce humaine.

G. D. S. G.

senti l'agrément de leur société[1]. La douleur de cette séparation est aisée à comprendre : M. de Chaulnes ne veut pas que nous croyions qu'il la partage avec vous ; il ne faut pas qu'un ambassadeur soit occupé d'autres choses que des affaires du roi son maître, qui, de son côté, prend Mons avec cent mille hommes, d'une manière tout héroïque, allant partout, visitant tout, s'exposant trop[2]. La politique du prince d'Orange, qui prenoit tranquillement des mesures, avec les princes confédérés, pour le commencement du mois de mai, s'est trouvée un peu déconcertée de cette promptitude[3]; il menace de venir au secours de cette grande place ; un prisonnier le dit ainsi au roi, qui répondit froidement : *Nous sommes ici pour l'attendre.* Je vous défie d'imaginer une réponse plus parfaite et plus précise. Je crois donc, mon cher cousin, qu'en vous mandant encore dans quatre jours cette belle conquête, votre Rome ne sera point

[1] *Voyez* ci-après la note sur le départ du duc et de la duchesse de Nevers.

[2] Le roi prit Mons le 10 de ce même mois d'avril, défendu par le prince de Bergue, après dix-huit jours de tranchée ouverte, accompagné de tous les princes, et ayant sous lui le maréchal de Luxembourg et le maréchal de La Feuillade ; il l'avoit fait investir par M. de Boufflers. *G. D. S. G.*

[3] Le roi Guillaume, trompé dans ses dispositions, ne croyoit pas les troupes françoises sorties de leurs quartiers quand Louis XIV vint au siége. *G. D. S. G.*

fâchée de vivre paternellement avec son fils aîné. Dieu sait si notre ambassadeur soutiendra bien *l'identité du plus grand roi du monde*, comme dit M. de Nevers.

Revenons un peu terre à terre. Notre petit marquis de Grignan étoit allé à ce siége de Nice, comme un aventurier, *vago di fama*. M. de Catinat lui a fait commander plusieurs jours la cavalerie, pour ne le pas laisser volontaire; ce qui ne l'a pas empêché d'aller partout, d'essuyer tout le feu, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air; mais quelles fascines, toutes d'orangers, mon cousin, de lauriers-roses, de grenadiers! ils ne craignoient que d'être trop parfumés. Jamais il ne s'est vu un si beau pays ni si délicieux; vous en comprenez les délices par ceux d'Italie. Voilà ce que M. de Savoie a pris plaisir de perdre et de ruiner : dirons-nous que c'est un habile politique? nous attendons ce petit colonel[1] qui vient se préparer pour aller en Piémont; car cette expédition de Nice n'est que *peloter en attendant partie*; il ne sera plus ici quand vous y passerez; mais savez-vous qui vous y trouverez? mon fils, qui vient passer l'été avec nous, et qui vient au-devant de son gouverneur sur les pas de sa mère.

[1] Le marquis de Grignan.

A propos de mère et de fils, savez-vous, mon cher cousin, que je suis, depuis dix ou douze jours, dans une tristesse dont vous seul êtes capable de me tirer, pendant que je vous écris? c'est de la maladie extrême de madame de Lavardin la douairière, mon intime et mon ancienne amie; cette femme, d'un si bon et si solide esprit, cette illustre veuve, qui nous avoit toutes rassemblées sous son aile; cette personne d'un si grand mérite est tombée tout d'un coup dans une espèce d'apoplexie; elle est assoupie, elle est paralytique, elle a une grosse fièvre; quand on la réveille, elle parle de bon sens; mais elle retombe; enfin, mon enfant, je ne pouvois faire dans l'amitié une plus grande perte; je la sens très-vivement. Madame la duchesse de Chaulnes m'en apprend des nouvelles, et en est très-affligée; madame de La Fayette encore plus; enfin, c'est un mérite reconnu, où tout le monde s'intéresse comme à une perte publique : jugez ce que ce doit être pour toutes ses amies. On m'assure que M. de Lavardin en est fort touché; je le souhaite, c'est son éloge que de regretter bien tendrement une mère à qui il doit, en quelque sorte, tout ce qu'il est. Adieu, mon cher cousin, je n'en puis plus; j'ai le cœur serré; si j'avois commencé par ce triste sujet, je n'aurois pas eu le courage de vous entretenir.

Je ne parle plus du Temple, j'ai dit mon avis; mais je ne l'aimerai, ni ne l'approuverai jamais. Je ne suis pas de même pour vous; car je vous aime, et vous aimerai, et vous approuverai toujours.

DE MADAME DE GRIGNAN.

Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare; celle de M. et de madame de Nevers vous abandonne; mon cher cousin. Hélas! que je vous plains! je me souviens pourtant qu'ils furent votre consolation à la perte que vous fîtes de M. le cardinal de Bouillon et de l'abbé de Polignac; comme vous les avez recouvrés, ne pourront-ils point à leur tour vous consoler de M. et de madame de Nevers[1]? Pour moi, je crois qu'ils

[1] Le duc et la duchesse de Nevers se mirent en voyage pour retourner en France, vers la fin de mars. Ce fut un grand vide à Rome pour la société, et notamment pour Coulanges, qui en fit retentir son regret en poète facile et fécond. Parmi plusieurs triolets qu'il envoya de Rome à la duchesse de Nevers, on aime celui où il dit :

> Le dernier jour du mois de mars
> Fut le dernier jour de ma vie;
> Diane, à six heures trois quarts,
> Le dernier jour du mois de mars,
> Quitta le séjour des Césars,
> Pour retourner en sa patrie; etc. etc.

C'est une imitation du fameux triolet de Jacques Ranchin, qui commence par ces vers :

> Le premier jour du mois de mai
> Fut le plus beau jour de ma vie, etc.

Le départ du duc et de la duchesse de Nevers mit aussi en

n'y manqueront pas, dès que le conclave sera fini; car auparavant, le commerce qu'on veut établir avec le Saint-Esprit seroit un peu troublé par le vôtre. Ma mère vous dit tout ce qu'il faut vous dire sur les vers de M. de Nevers; il est vrai qu'il a des expressions et des peintures d'une imagination trop plaisante: j'aimerois bien à réjouir la mienne d'un recueil de ses ouvrages. Mais que dites-vous de trouver à Grignan un si bon morceau de la Bretagne, ma mère et mon frère, que M. de Chaulnes a laissés aux Rochers, et qu'il retrouvera à Grignan? ils sont ravis d'espérer de lui en faire les honneurs; vous jugez bien ce que c'est pour moi qu'une telle compagnie; je veux croire qu'elle vous y arrêtera, et que, trouvant tant de parents sur votre chemin, vous ne pourrez vous résoudre à passer plus loin; je vous assure que je le souhaite fort, et que, sans prétendre vous tenir lieu de madame

veine l'abbé de Polignac, qui, passant tristement devant le palais Mancini, fit cet impromptu:

Hélas! que ce palais est vide!
Je crois voir le palais d'Armide,
Dépouillé de tous ses appas; etc.

Voyez les Mémoires de Coulanges.

Ce même palais, que Louis XIV acheta, a été le premier établissement solide de l'académie de France à Rome, pour les élèves qui gagnent les grands prix dans les beaux arts. *G. D. S. G.*

de Névers, je ferai bien tout de mon mieux pour vous amuser, et pour vous marquer combien vous êtes aimé et considéré dans ce château. Adieu, mon très-cher, votre maîtresse[1] vous attend avec une impatience tout amoureuse.

LETTRE MCCL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Je sentois bien que je vous étois quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, depuis que je suis ici : je ne savois pas bien précisément ce que c'étoit, mais vous me le dites : c'est justement que je suis votre voisine, mon cher cousin; j'aime passionnément cette nouvelle alliance; je l'avois sentie, et mise dans le nombre des raisons agréables qui me forçoient d'y venir, mais je n'avois pas eu l'esprit d'en faire un nom. Vous êtes donc mon voisin, tant que vous serez à Rome; car si jamais nous nous retrouvons dans Paris, surtout dans votre *Temple*, nous ne serons plus que cousins. Vous voyez que j'ai reçu toutes vos lettres, quelquefois vite, quelquefois bien lentement, sans que je puisse savoir pourquoi. Ma fille croit que vous n'avez point reçu

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane. *D. P.*

quatre vers qu'elle fit sur-le-champ, dans la joie du gain de son procès, sur la *pimbêche* fureur de madame de Bury, parce que vous ne m'en dites rien. J'ai vu la petite feuille, qui marque toujours la profonde sagesse de notre duchesse de Chaulnes, je n'en suis point surprise.

Nous sommes aises d'avoir la réponse de du Charmel à M. de Nevers; c'est une très-bonne et très-solide prose, et d'un homme content de son état. Les vers chrétiens de l'abbé Têtu sont fort beaux aussi, et d'un vrai pénitent. Pour moi, je ne suis point blessée qu'on se baigne dans la joie de la bonne conscience : quand on a reçu des graces de Dieu à pleines mains, comme M. du Charmel[1], et qu'on est pénétré de la reconnoissance d'une telle distinction, j'aime assez qu'on l'avoue, et qu'on en fasse honneur à la bonté de celui à qui on les doit. Cela se peut voir par un autre côté; mais ce n'est pas celui qui se présente à moi : ainsi, j'aime la manière naïve dont il peint la douceur et la tranquillité de son ame. A force de prêter ces beaux vers de M. de Nevers, qui ont attiré cette réponse, je les ai égarés; en sorte, mon cher cousin, que je vous prie de me les rapporter, quand vous aurez fait un pape. J'approuve fort que vous demandiez votre congé dans le même temps; car si vous tardiez un mo-

[1] *Voyez* sur du Charmel la lettre du 15 août 1688, et la note.

ment, le nouveau pape mourroit encore, et, comme vous disiez, ce seroit toujours à recommencer. Mais ces bulles, ne faut-il point que vous les apportiez? Enfin de quelque manière que ce soit, vous serez les très-bien venus.

Je vous ai mandé que nous attendons mon fils, il doit partir le 18 ou le 20 de ce mois. Nous sommes fâchées de la longueur de votre conclave; cela vous empêche de voir et d'entendre le cardinal Le Camus, et de m'en parler; c'est l'homme du monde dont j'ai les plus grandes idées, et que je serois le plus aise de voir, j'en aurai au moins tout ce que vous en attraperez[1]. Je crois que ma fille écrit à sa princesse infor-

[1] Le cardinal Le Camus, pour lequel madame de Sévigné montre tant d'affection, passa d'une vie peu édifiante, au régime des pères du désert; mais sous les dehors de l'humilité il cachoit une ambition peu commune. Coulanges en fait un personnage d'étude à ce sujet, dans sa relation du conclave de 1691. Le cardinal Le Camus étoit un des quatre cardinaux de la faction de France dans ce conclave. Les cardinaux de Bouillon, d'Estrées, de Bonzi, ses collègues, ne tardèrent point à s'apercevoir que sa pénitence et sa dévotion pouvaient bien être usées, et qu'il n'alloit pas au conclave sans quelque espérance de se le rendre favorable, pour parvenir lui-même à la papauté. Son hypocrisie lui attira même les suffrages des *zélans*[1] et des Autrichiens. Enfin il se démasqua si bien, qu'il sortit de cette affaire sans avoir l'estime de personne, et reconnu pour avoir trompé tout le monde. (*Voyez* les *Mémoires* de Coulanges, édition de 1820.) *G. D. S. G.*

[1] *N. B.* (*Zélé, zélanti.*) Ce sont les cardinaux qui abandonnent toutes les considérations dans le conclave, pour n'écouter que leur conscience. *G. D. S. G.*

tunée[1]; je comprends aisément le débris de son premier visage; il ne seroit point à cet excès, si elle ne s'étoit point mise dans de si méchantes conditions, et qu'au lieu de tous ces Espagnols qui la tourmentent, elle se fût mise sous la protection d'un bon roi de France, victorieux partout, aimé du ciel, qui confond et qui dissipe d'une manière charmante tous ces grands politiques assemblés à la Haye, autour de ce faux roi d'Angleterre; c'étoit pour saper et pour détruire cette grande puissance, qu'ils étoient tous ensemble; et par l'évènement, c'a été pour voir prendre de plus près la belle et importante ville de Mons. Je vous assure, mon cher cousin, que si M. et madame de Vaudemont ne s'étoient point attachés à tous ces gens-là, ils s'en porteroient mille fois mieux, et que la princesse ne seroit point si maigre. Pour nous, qui chantons tous les jours des *Te deum*, qui avons pris Nice et toute cette belle côte, nous nous portons fort bien; nous chantons la chanson italienne de M. de Nevers; notre musique la possède, et nous vous en régalerons à votre passage. Je prétends que vous me donnerez aussi toutes vos chansons, comme vous en avez donné quelques-unes à madame de...; car présentement elles sont éparpillées dans toutes vos lettres, comme les feuilles

[1] Madame la princesse de Vaudemont. (*Voyez* la note ci-après.)

de la Sibylle; elles sont toujours d'un goût admirable pour nous, et vous vous êtes encore perfectionné en vous frottant à M. de Nevers. Personne ne sait mieux que nous les charmes et la beauté de sa maison de Frênes; elle manquoit à votre bonheur, vous verrez quelles ressources de promenades différentes et d'agréments nouveaux.

DE MADAME DE GRIGNAN.

Vous n'avez qu'à vous imaginer mon très-cher, que je vous dis les mêmes choses que ma mère, et vous trouverez que j'écris fort bien, et que le surplus ne seroit pas fort délicieux, après qu'elle a traité si légèrement et si vivement tous les chapitres. Il faut pourtant que je vous dise deux mots sur le sujet de ma princesse. Quoi! ce n'est plus ce même joli visage, dont j'ai gardé si précieusement le portrait! c'est dommage, en vérité, qu'il ait disparu. Voilà le beau chef-d'œuvre des Espagnols, de martyriser les gens en sorte qu'ils ne sont plus connoissables. Je mets la contrainte dans laquelle vous me mandez que vit cette pauvre femme à Rome au rang des cruautés de l'inquisition[1]. Elle m'a

[1] C'est encore de madame de Vaudemont dont il s'agit; elle étoit alors à Rome, sous la protection et aux frais du roi d'Espagne; son mari jouissoit des mêmes bienfaits. La moindre in-

priée, en m'écrivant par vous, de lui faire réponse à Bruxelles : ce commerce est à peu près comme celui qu'on auroit à Québec; mais quoiqu'il ne soit pas fort prompt, je vous assure qu'il est fort tendre de ma part, et que je ne saurois m'empêcher d'entrer vivement dans les peines de cet aimable personne. Mais j'ai interrompu ma mère.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue*.

Je m'en vais donc achever ma lettre, en vous embrassant des deux côtés avec cette belle passion que vous savez que j'ai pour vous. Je salue avec un respect infini M. le cardinal de Bouillon; je suis très-humble servante de M. le cardinal de Janson. Je dis à M. l'abbé de Polignac tout ce que vous savez que je pense de lui. Vous distribuerez aux autres mes complimens, comme vous le jugerez à propos.

telligence de leur part avec les délégués du cabinet de Versailles, près du conclave eût été une faute grave, qu'ils évitoient en se tenant dans l'isolement. (*Voyez* les *Mémoires* de Coulanges.)

G. D. S. G.

LETTRE MCCLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR LE DUC DE CHAULNES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Mais mon Dieu, quel homme vous êtes, mon cher gouverneur! on ne pourra plus vivre avec vous; vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnâtes-vous point l'autre jour à ce pauvre ambassadeur d'Espagne? Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long d'une rue? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'empereur sur les franchises? Ce pauvre Sbirre, si bien épousseté, en est une belle marque; enfin, vous êtes devenu tellement pointilleux, que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec Votre Excellence. Si vous nous apportez cette humeur, nous ne vous reconnoîtrons plus. Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut

encore le siége de Namur : point du tout; c'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes; c'est la défaite des *fontanges* à plate couture; plus de coiffures élevées jusques aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières*[1] : les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire; on fait usage de ses cheveux comme on faisoit il y a dix ans. Ce changement[2] a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne sauroit vous représenter. Chacun raisonnoit à fond sur cette matière, et c'étoit l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée a fait un Traité sur ce changement pour envoyer dans les provinces : dès que nous l'aurons, Monsieur, nous ne manquerons pas de vous l'envoyer; et cependant je baise très-humblement les mains de Votre Excellence.

Vous aurez la bonté d'excuser, si ce que j'ajoute ici n'est pas écrit d'une main aussi ferme qu'auparavant : ma lettre étoit cachetée, et je l'ouvre pour vous dire que nous sortons de table, où, avec trois Bretons de votre connoissance,

[1] *Le casque, la bourgogne, le rayon, la fontange, la montagne à pic*, qui ont orné les têtes du sexe dans le 17e siècle, doivent être ajoutés à notre analyse sur le même sujet, tome V, pag. 386.
G. D. S. G.

[2] Ce changement ne dura pas.

MM. du Cambout, de Trévigni, et du Guesclin, nous avons bu à votre santé en vin blanc, le plus excellent et le plus frais qu'on puisse boire; madame de Grignan a commencé, les autres ont suivi : la Bretagne a fait son devoir; à la santé de M. l'ambassadeur, à la santé de madame la duchesse de Chaulnes; *tope* à notre cher gouverneur, *tope* à la grande gouvernante : Monsieur, je vous fais raison; enfin, tant a été procédé, que nous l'avons portée à M. de Coulanges, c'est à lui de répondre.

LETTRE MCCLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 23 juin 1691.

Mon cher Coulanges, hélas! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou; cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne; quoi, vous criez! vous vous plaignez! vous ne dormez plus! vous ne mangez plus! vous ne buvez plus! vous ne chantez plus! vous ne riez plus! quoi la joie et vous, ce n'est plus la même chose! cette pensée me fait pleurer; mais pendant que je pleure,

vous êtes guéri; je l'espère et je le souhaite. Ces jolis couplets que vous avez envoyés à madame de Nevers, malgré votre goutte, ne sont point assurément les derniers que vous aurez faits ; ils sont très-dignes de vous en attirer d'autres. Vous devez avoir reçu nos lettres du 15 mai, qui vous auront fait voir qu'enfin, enfin, nous avons reçu toutes les vôtres, et même celle-ci répond à deux, car nous vous devons la réponse du 20 mai et du 12 juin. Voilà donc notre compte, je serois bien fâchée d'en avoir perdu aucune des vôtres; outre leur prix que vous savez que j'estime, elles ont quasi toujours été accompagnées des ouvrages de M. de Nevers, dont j'ai fait un petit recueil, que je ne donnerois pas pour bien de l'argent. Je ne sais pourquoi vous ne recevez point nos lettres, et encore moins pourquoi vous ne faites point un pape; à voir comme vous vous y êtes pris d'abord, je croyois qu'il n'y eût rien au monde de si aisé; mais nous voyons au contraire, qu'il n'y a rien de si difficile; je crois qu'à la fin il faudra que le Saint-Esprit s'en mêle; oh, dépêchez-vous donc de l'en prier, car nous avons une extrême envie de vous voir. M. de Chaulnes mande à ma fille que la chose du monde à quoi l'on songe le moins dans le conclave, c'est à faire un pape, et qu'il lui

en mande par-là tout le secret; toute sa lettre est parfaitement agréable. Mon fils avoit une si forte envie d'obéir à ce duc, que sans ma fille, je crois qu'il auroit péri dans cette entreprise, non point pour Rome, mais pour voir cet illustre ambassadeur, et vous aussi, mon cher cousin; mais madame de Grignan a décidé en maîtresse de la maison, et en Provençale, qui connoît mieux que nous la force du soleil d'Italie en ce temps-ci. Revenez donc nous voir, mon cher voisin, venez nous embrasser. Je consens à tout ce que fait madame de Coulanges pour son *Temple;* elle n'en aura pas si souvent notre encens; mais elle l'en estimera peut-être davantage. Vous dites tant que vous n'êtes pas le fait de votre jeune maîtresse, que si elle trouvoit un autre mari, je crois qu'elle le prendroit. Dites à M. l'ambassadeur qu'il vous lise ce que je lui mande du charmant voyage que notre duchesse de Chaulnes a fait à Marly. Faites tous mes compliments, vous savez mieux que moi où il les faut faire.

LETTRE MCCLIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 mai 1691.

Qu'êtes-vous devenue, ma chère cousine, je vous ai écrit le 10 décembre dernier, je n'ai pas ouï parler de vous depuis ce temps-là; pour moi, je n'ai bougé d'ici, où, à des rhumatismes près, je me suis assez bien porté. Si vous m'aviez fait réponse, mes réflexions ne m'auroient pas empêché de vous répliquer; le rhumatisme n'a pas été jusqu'à l'esprit. J'écrivis au roi le jour de l'an dernier, seulement pour entretenir les bonnes coutumes, car je ne lui demandois rien, au contraire je lui *donnois* mille souhaits, et une partie de mes vœux a déjà été exaucée dans la prise de Mons[1].

Comme vous savez qu'il est difficile que je demeure sans rien faire, je m'occupe présentement à quelque chose de conséquence, je ne puis vous mander ce que c'est; mais si vous venez à Paris cette année, je vous le dirai et je vous le montrerai. Avant que je sois en ce pays-là, cela sera

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du 10 avril.

entre les mains des premières gens du monde.

Votre nièce de Dalet est en Auvergne depuis deux mois avec son fils; elle vient de régler les paiements de ce que lui devoit son beau-frère de Langheac, et leurs prétentions respectives. Enfin elle a mis un bon ordre à ses affaires en cette province-là, je l'attends ici tous les jours: après quoi nous irons, elle à Coligny, et moi aux états de Bourgogne, et puis j'irai la rejoindre pour aller moi seul à Fontainebleau, le temps que le roi y sera, et elle à Chaseu. Madame de Bussy est ici, son fils aîné est en Allemagne. L'abbé est à Paris avec sa sœur de Montataire; celle-ci démêle encore un reste de la succession de Manicamp.

Je vous conte tout ce qui regarde ma famille, ma chère cousine. Dites-moi maintenant des nouvelles de la vôtre: comment vous vous portez? quand vous serez à Paris? si la belle Madelonne y retournera avant vous? si M. de Grignan est encore à la cour, où est son fils, où est le commandeur? enfin tout ce qui concerne votre famille; après cela mandez-moi des nouvelles de votre famille de Bretagne.

Adieu, ma chère cousine, une autre fois nous parlerons des affaires du monde; je ne suis aujourd'hui que dans l'humeur de parler de mes enfants.

25.

LETTRE MCCLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 12 juillet 1691.

J'ai reçu votre lettre du 20 mai; vous l'aviez adressée chez moi, à Paris, à la pauvre *Beaulieu*, que vous connoissez. Sachez, mon cousin, que cette jeune femme et son mari, qui étoit un joli homme, sont morts tous deux à six mois l'un de l'autre. Je regrette fort cette perte, car ils me servoient fort bien. Je n'ai pu m'empêcher de vous parler de ces pauvres gens-là. Aussi-bien cette lettre est destinée à vous parler de moi, et à vous dire de mes nouvelles, dont vous voulez que je vous instruise en bonne amitié.

Il y a huit mois que je suis ici. Je vous mandai le courage que j'avois eu d'y venir de Bretagne : je ne m'en suis pas repentie. Ma fille est aimable; comme vous le savez, elle m'aime extrêmement. M. de Grignan a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très-beau et très-magnifique. Cette maison a un grand air; on y fait bonne chère, et on y voit

mille gens. Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y voir le maître de la maison malade d'une fièvre, dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est. Enfin, il est guéri. Il a fait un voyage à Aix, où l'on a été ravi de le revoir. D'un autre côté, mon fils est venu encore de Bretagne prendre des eaux en ce pays, où la bonne compagnie, qu'il augmente fort par sa présence, lui fait plus de bien que tout autre remède. Nous sommes donc ici tous ensemble. Il y a une jeune petite Grignan (*Pauline de Grignan*) que vous ne connoissez pas, qui tient fort bien sa place. Elle a seize ans; elle est jolie, elle a de l'esprit; nous lui en donnons encore. Tout cela ensemble fait fort bien et trop bien; car je trouve que les jours vont si vite, et les mois et les années, que pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retenir. Le temps vole et m'emporte malgré moi, j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne; et cette pensée me fait grand'peur; vous devinez à peu près pourquoi. Le petit Grignan a passé l'hiver avec nous; il a eu la fièvre ce printemps; il n'est que depuis quinze jours retourné à son régiment, qui, heureusement, n'étoit pas à Coni[1]. Ainsi, on ne l'accusera pas d'y avoir fui.

[1] M. de Bulonde qui avoit remplacé le marquis de Feuquières

Il est encore dans les décrets de la Providence de savoir quand nous partirons pour Paris. On ne peut pas vous parler plus à bride abattue que je viens de faire de tout mon *moi*, comme dit M. Nicole : mais vous le voulez. Revenons à vous, mon cousin. Vous avez, je crois, été à vos états; j'ai attendu à vous répondre qu'ils fussent finis. Je ne sais ce que vous faites, je m'en doute pourtant; je serai fort aise d'en savoir davantage quand nous nous verrons. Vos garçons sont à leur devoir; madame de Bussy se repose chez elle; ma nièce de Coligny est très-contente d'avoir donné ordre à ses affaires, c'est la source du repos. Ma fille est fort occupée de celles de sa maison où elle fait des merveilles. Le chevalier de Grignan est à Paris, tout incommodé de la goutte. Vous avez dessein d'aller faire votre cour à Fontainebleau, vous ferez fort bien. Vous seriez bien heureux de plaire à S. M. de quelque manière que ce pût être. Je reçus votre lettre du 10 décembre au mois de février; elle étoit si vieille, que je ne crus pas y devoir faire réponse; je vous en demande pardon, car

au siége de Coni, trompé par un faux avis, l'abandonna précipitamment et en désordre. La douleur excessive qu'en avoit montré Louvois semble démentir ceux qui prétendoient alors que Bulonde n'avoit fait que lui obéir, et seconder son plan de prolonger la guerre. Ce général fut mis à la Bastille; Dangeau dit à la citadelle de Pignerol. *A. G.*

je ne vous en aime pas moins. Voici donc une lettre toute propre à nous remettre sur les voies, et à reprendre le fil interrompu de notre commerce. Je vous plains d'avoir eu un rhumatisme; je ne connois que trop ce mal. Nous avons vu la jolie épigramme de *Mons et Merveille.* Nous avons de bons correspondants à Paris. Il est question maintenant de vous faire les compliments de notre troupe. M. et madame de Grignan, la petite fille qui sait votre mérite, mon fils qui est votre ancien serviteur et admirateur, tout cela vous honore et vous assure de ses très-humbles services : pour moi, je ne puis jamais cesser de vous aimer.

J'ai vu ici M. de Larrei, fils de notre pauvre ami Lenet[1] avec qui nous avons tant ri; car jamais il ne fut une jeunesse si riante que la nôtre de toutes les façons. Il m'étonna en me contant comme son père avoit dissipé tous ses grands biens, et qu'il n'en avoit rien eu; je ne le croyois pas.

J'embrasse ma chère nièce; j'adresse cette lettre à madame de Montataire, ne sachant où vous prendre présentement. Vous me direz où vous serez jusqu'au temps de Fontainebleau. Adieu,

[1] Pierre Lenet, procureur-général au parlement de Dijon. (*Voyez* la lettre du comte de Bussy en société avec ce Lenet, mars 1646, tome I, et la note 1, page 486, tome V.) *G. D. S. G.*

mon cher cousin. Je demande pardon à votre bel esprit de cette lettre toute terre-à-terre; mais il en faut quelquefois de cette façon.

LETTRE MCCLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 24 juillet 1691.

Les bons comptes font les bons amis; j'ai reçu toutes vos lettres, mon cher *voisin*[1], celle du 20 mai, celle du 4 juin dont vous étiez en peine, et cette dernière du 4 juillet, avec l'épître que M. de Nevers vous a envoyée de Gênes, et enfin tout ce qu'a fait ce duc, vrai fils d'Apollon et des Muses. Vous me demandez si je ne garde pas toutes ses œuvres; vraiment oui, je n'en ai perdu aucune; elles ont fait notre divertissement, et tout celui des personnes qui passent ici, et qui en sont dignes. Cette dernière épître est d'une force que Pauline n'y entendoit presque rien; mais nous avons eu le plaisir de nous trouver capables de lui expliquer ce qu'elle n'entendoit pas. Pour la description du dîner, elle est à la

[1] Il étoit à Rome, et à son retour il devoit demeurer au Temple. (*Voyez* la clef de cette plaisanterie sous la date du 15 mai.

G. D. S. G.

portée de tous les bons convives, et l'eau en est venue à la bouche de M. de Grignan, du chevalier de Saint-André[1], de mon fils, et de nous aussi; car je n'ai jamais vu un si bon repas; je viens de le mettre parmi les autres merveilles de ce duc. Pour finir l'article des lettres, quand vous aurez reçu celle du 25 juin et celle-ci, vous les aurez toutes.

Venons maintenant à la vôtre, dont le commencement m'a pensé faire pleurer; et le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les parties et les jointures de votre petit corps; que vos nerfs sont affligés, que vous ne remuez ni pied ni patte? c'est pour nous faire mourir; mais voir aussi qu'il sort de tout cela un couplet de chanson sur ce triste état, accompagné d'un autre couplet le plus plaisant et le plus joli du monde, et sur une chose que vous voyez tous les jours, mon pauvre cousin, vous jugez bien que cela nous soutient le cœur, et nous fait voir que le principe de la vie n'est point attaqué. Cette goutte vous a donné seulement quelques

[1] Famille hantée sur celle d'Albon, marquis de Fronsac, seigneur de Saint-André, maréchal de France en 1547, et qui lui-même descendoit d'une illustre et ancienne maison du Lyonnois. Il n'avoit eu de son mariage avec Marguerite de Lustrac qu'une fille, morte fort jeune au monastère de Long-Champ, dans le temps qu'on la destinoit à épouser Henri de Guise, qui fut depuis tué à Blois. *G. D. S. G.*

pensées noires, et vous a fait entrer dans l'avenir par le côté le plus triste qui pût se présenter à vous; mais cet état si violent et si contraire à votre humeur n'a pas eu le loisir de faire aucune impression.

Malgré la Saint-Pierre passée, et la prédiction des médecins, voilà donc un pape fait, et les cardinaux sortiront du conclave sans qu'il leur en coûte la vie; au contraire, ils retrouveront leur santé et leur liberté. Ce n'est pas la première fois que MM. de la Faculté se sont trompés. M. le duc de Chaulnes nous écrit une lettre du 15, par le courrier qui porte la nouvelle de l'exaltation; il ne songe qu'à nous venir voir; il sera quinze jours avec nous : et quoique le pape[1] soit Napolitain, il prétend que l'affaire des bulles est si bien disposée, que ce sera le coup de *partance*,

[1] Le cardinal Antoine Pignatelli fut élu pape le 12 juillet 1691. Ce qui faisoit, dit Coulanges, le cinquième mois complet, jour pour jour, depuis l'entrée des cardinaux au conclave. Le même historien, témoin oculaire, ajoute : « C'est un homme de soixante-« seize ans, génie médiocre, mais homme de bien, bon gentil-« homme, charitable envers les pauvres, sans parents, ferme et « désintéressé. » (Mémoires de Coulanges, page 346 et suivantes, édit. de 1820.) C'est ce même pape qui condamna le livre des *Maximes des Saints*, qui éleva contre Fénélon, son auteur, un orage qui l'éloigna de la cour, après avoir été accusé de quiétisme par Bossuet : accusation qui rendit dans la suite le vaincu plus grand que le vainqueur, par la haute vénération qu'inspirèrent son génie, ses talents et ses vertus apostoliques. *G. D. S. G.*

et le *boute-selle* pour venir à Grignan; cette espérance nous donne bien de la joie, et abrège fort la part que je voulois prendre à tous vos tristes almanachs; voilà qui est fait, mon cousin, vous êtes guéri, vous êtes parti; vous arrivez ici, je vous embrasse mille fois. Parlons un peu de la table du cabinet de M. l'ambassadeur, de ce chaos de lettres, de ces abymes de poches, de cette confusion de papiers, qui fait que, comme dans l'enfer, quand une pauvre lettre y est une fois jetée, jamais elle n'en sort. Ce fut un beau miracle de retrouver la mienne; mais c'étoit celle de ma fille, dans laquelle j'avois écrit : elle a voulu s'offenser d'être ainsi perdue et confondue, mais je l'ai apaisée le mieux que j'ai pu, en l'assurant que M. l'ambassadeur avoit lu ce qu'elle lui mandoit avec la dernière attention, et que c'étoit sur mon écriture qu'il n'avoit pas daigné jeter les yeux; et cela est vrai, puisqu'il disoit que je ne lui avois point écrit : elle répond, mais puisque c'étoit ma lettre, pourquoi la jeter dans ce chaos ? A cela je ne sais que répondre; M. l'ambassadeur y pensera, s'il lui plaît. Il est vrai que mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites; car elles ont des tons, et ne sont pas supportables, quand elles sont ânonnées ou épelées; quoi qu'il en soit, mon cher cousin, vous

leur faites cent fois plus d'honneur qu'elles ne méritent.

LETTRE MCCLVI.

DE MADAME DE COULANGES A MONSIEUR DE COULANGES.

Paris, ce 23 juillet 1691.

Vous me paroissez très-peu édifié de tout ce que vous voyez à Rome, et vous avez, je crois, raison; mais où vous ne l'avez pas, c'est de dire qu'il n'est pas bon pour la religion de voir de près toutes ces choses. Il ne faut pas confondre tant de rares merveilles, c'est-à-dire, qu'il faut séparer la religion des abus. La religion est pure et sainte, mais les hommes ont des passions, et ils prennent le prétexte de la religion pour les satisfaire. Ces abus-là sont plus ordinaires où vous êtes, parce que les intérêts sont plus considérables; ainsi, au lieu de dire : il est bien dangereux d'être à Rome pour conserver la foi, il faut admirer la corruption des hommes qui font servir les choses les plus saintes pour satisfaire leur ambition. La religion a raison, les hommes ont tort; cela est bien ancien et ne fait découvrir que ce que l'on a toujours vu. Saint

Pierre seroit encore plus étonné que vous, s'il étoit témoin de tout ce que vous voyez, mais sa charité lui feroit plaindre les hommes sujets à tant de passions, et si peu appliqués à les vaincre par les sentiments que doit inspirer la religion [1].

M. de Louvois est mort subitement [2]. Quelle mort, mon Dieu! et quel sujet de réflexions! mais elles se font dans l'imagination seulement,

[1] Madame de Coulanges et Madame de Sévigné, dans la lettre suivante, tiennent le même langage sur la distinction qu'on doit faire de la religion et de ses ministres; en même temps elles blâment la liberté grande du petit Coulanges en traçant le tableau des intrigues dans les conclaves. La morale des gens du monde ne convenoit plus à ces dames dans une relation si solennelle. Plus rapprochées du théâtre sacré, elles auroient vu le scandale dont il étoit souillé, tant il est vrai qu'il n'est rien de l'homme qui ne se ressente toujours de l'homme,

« De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, etc. »

Boileau, Sat. VIII.

G. D. S. G.

[2] François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, ministre de la guerre, mourut subitement au sortir du conseil, le 16 juillet 1691, à cinquante-un ans, et, dit-on, de chagrin d'avoir été mal reçu du Roi. Il n'y a qu'une opinion sur la mort subite de ce ministre. Voltaire seul dit le contraire, et attribue sa mort à une ardeur indiscrète de travail pendant qu'il prenoit les eaux de Balaruc, mais non en sortant du conseil. (*Voyez* la lettre suivante et les notes.) Ce ministre, justement immolé à la haine publique, a été inhumé dans l'église des Capucines, où sa famille lui fit ériger un tombeau en marbre exécuté par François Girardon et Corneille Vanclève. *G. D. S. G.*

N. B. Le couvent des Capucines, et le seul qu'il y avoit en

car si elles passoient dans le cœur et dans la volonté, nous quitterions tous le monde comme Santenas [1] qui s'est fait moine à la Trappe. J'irai demain passer le jour chez madame de Louvois; il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur; mais je ne les en plains pas moins, et je pense que je suis plus obligée à M. de Louvois de ce qu'il n'a rien fait pour moi, que je ne l'aurois été du contraire; du moins si l'on doit mesurer la reconnoissance sur le bonheur.

On ne peut tenir à trop peu de choses en ce monde, c'est trop que de tenir à soi. Toutes les places qu'occupoit M. de Louvois sont presque remplies [2]. Pour moi je sens le plaisir de n'espérer ni de craindre dans la plupart des évènements: les honneurs et les biens de ce monde ne méritent guère d'être recherchés; mais l'on parle souvent de cette façon et l'on se conduit d'une autre.

France, bâti dans l'origine aux frais de Henri III, du duc de Mercœur, et achevé aux frais de Louis XIV, avec beaucoup de magnificence, a été rasé pendant la révolution. Il étoit en face de la place de Louis-le-Grand à Paris. *G. D. S. G.*

[1] C'étoit un Piémontais qui servoit en France, et qui se fit trappiste.

[2] M. de Barbesieux, second fils de Louvois, lui succéda dans la place de secrétaire-d'état, dont il avoit la survivance. M. Rouillé fut chargé de la régie des postes. (Hénault.) *G. D. S. G.*

Si vous aimiez autant la solitude que moi, je vous menerois en lieu où elle ne seroit point troublée; mais il faut remplir ses devoirs préférablement à suivre ses goûts, quand même ils seroient bons; ainsi, à votre retour, je vous logerai à Paris, au milieu de tous vos amis et amies, si vous le désirez. Pour moi j'avoue que je crois me peu soucier du monde; je ne m'y trouve plus propre par mon âge; je n'y ai point, Dieu merci, de ces engagements qui y retiennent malgré qu'on en ait: j'ai vu tout ce qu'il y a à voir, je n'ai plus qu'une vieille figure à lui présenter, plus rien de nouveau à lui montrer ni à y découvrir. Eh! que veut-on faire de recommencer tous les jours des visites, se troubler d'évènements qui ne nous regardent point; alerte sur les voyages de Marly, les traiter solidement, se retirer pour en parler avec un air de solidité qui fait rire les gens qui voient cela tel qu'il est? Mon cher Monsieur, il faudroit songer à quelque chose de plus solide! M. de Barillon[1] qui vient de mourir en a été persuadé : Dieu lui a fait de grandes graces; c'est ce qui doit consoler

[1] Barillon, grand homme dans le plaisir, et mauvais diplomate. Ambassadeur en Angleterre pendant les troubles, sous Jacques II, et qui fut remplacé par le comte d'Avaux pour suivre ce roi en Irlande. Il étoit l'ami de la famille de Sévigné, comme on l'a vu précédemment. *G. D. S. G.*

ses amis, dont en vérité je ne puis douter que je ne fusse du nombre. Hélas! on ne songe plus à la cour, à M. de Louvois; ce qui fait qu'on en étoit si occupé fait qu'on l'oublie sitôt[1]. C'est le monde, ce monde que je ne crois plus aimer : Dieu veuille que je ne me trompe pas!

Je meurs d'envie de m'en retourner à ma petite maison de Brevannes, qui me va échapper au premier jour; il faut être assez peu attaché à toutes choses pour soutenir les petits chagrins sans les sentir.

[1] Ce qui est certain, c'est que le roi ne fut pas le dernier à manifester la plus grande indifférence sur la mort de Louvois. Les griefs qui s'élevoient depuis long-temps contre ce ministre l'emportoient sur les avantages que le roi avoit retirés de ses services, et que ce prince envisageoit alors comme ayant coûté trop cher à l'état et à sa conscience. Le reproche d'ingratitude que les historiens font à Louis XIV, et aux propos qu'il tint sur cette perte, seroient justes envers un particulier, et très-déplacés envers le monarque, moralement responsable des fautes de son règne, toujours au-dessus de toutes les considérations sociales, pour sa justification aux yeux de la postérité, et pour la paix de sa conscience, si nécessaire au bonheur des peuples.

Tout ce qu'on pourroit dire de Louvois qui cessa d'être grand devant l'état fatigué de toutes les illusions hostiles de son génie, a été tracé dans cette épitaphe impartiale, où la reconnoissance perce encore à travers le blâme :

Ici gît sous qui tout plioit,
Et qui de tout avoit connoissance parfaite;
Louvois que personne n'aimoit,
Et que tout le monde regrette.

G. D. S. G.

LETTRE MCCLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 26 juillet 1691.

Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très-subite de M. de Louvois, que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place; dont le *moi*, comme dit M. Nicole, étoit si étendu; qui étoit le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange; non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? non, en vérité, il y faut réfléchir dans son cabinet[1]. Voilà le second mi-

[1] Sitôt après la mort de Louvois, on prétendit que ce ministre avoit été empoisonné. Ce bruit devint bientôt populaire, et l'objet de beaucoup de discussions. Saint-Simon a osé même charger le

ses amis, dont en vérité je ne ... lepuis que vous ne fusse du nombre. Hél ... iférent que leur à la cour, à M. de Louvo ... jue leur fortune, étoit si occupé fait qu'c ... qui les attachoient monde, ce monde q' ... Dieu veuille que je ... jets qui doivent porter à

Je meurs d'env ... ivez embarrassé dans votre tite maison de F ... se passe à Rome et au conclave; au premier jo ... isin, vous vous méprenez. J'ai ouï toutes chose ... iomme d'un très-bon esprit tira une sans les se ... ience toute contraire au sujet de ce qu'il

[1] Ce qu' ... crime. Voltaire dit avec raison que cela répugne à toutes manifest ... les idées qu'on s'est faites du caractère de Louis XIV, et la posgriefs c ... de son avis. On sait que le marquis de Louvois étoit à la porte ... d'être exilé de la cour, et peut-être condamné à quelque et ... chose de pire. Si on s'en rapporte à la déclaration des médecins, l' ... après l'ouverture du cadavre, on ne peut élever de doutes sur le poison. Qui fut l'auteur de ce crime atroce? On ne le saura jamais. Le médecin Seron lui administroit des eaux de Balaruc, il fut soupçonné d'en avoir empoisonné une bouteille. Les uns disoient que c'étoit une vengeance du duc de Savoie; les autres, que Louvois s'étoit empoisonné lui-même. La famille de Louvois fit mettre en prison un Savoyard qui frottoit dans la maison. Ce malheureux fut bientôt relâché, et enfin on ne donna aucune suite à tous ces soupçons. (*Voyez* les *Mémoires de Saint-Simon*, ceux *du marquis de la Fare* et les *Mémoires de Maintenon*). Quant à ces derniers qui abondent en erreurs, en mensonges et en calomnies, nous disons avec Voltaire et tous les honnêtes gens : *L'auteur de ces Mémoires mériteroit d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvoit de la punition.* G. D. S. G.

[2] C'est M. de Séguelai, ministre d'état. (*Voyez* la lettre du 3 novembre 1691, et la note.)

grande ville : il en conclut qu'il chrétienne fût toute sainte subsister ainsi par elle- ...t de désordres et de pro- ...c comme lui, tirez les mêmes ...t songez que cette même ville a baignée du sang d'un nombre infini ...rs; qu'aux premiers siècles, toutes les ...ués du conclave se terminoient à choisir ...tre les prêtres celui qui paroissoit avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette fin leur fît fuir ni refuser une place où la mort étoit attachée, et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire, pour vous persuader qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et dans sa durée, ne peut être une imagination des hommes. Les hommes ne pensent point ainsi : lisez saint Augustin dans *sa vérité de la religion*; lisez l'*Abbadie*[1], bien différent de ce grand saint, mais très-digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne : demandez à l'abbé de Polignac s'il estime ce livre. Ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si légèrement; croyez que, quelque manége qu'il y ait dans le conclave,

[1] *Voyez* dans la table *Abbadie*.

c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser : j'ai lu ceci en bon lieu : *Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?* Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin[1].

LETTRE MCCLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 14 août 1691.

Venez ça que je vous embrasse, que je vous caresse, et que je vous dise que ma fille, dont vous estimez tant l'approbation, est charmée des deux petits couplets que vous avez faits sur le Saint-Père :

Son nom, ses armes sont des pots,
Une Caraffe étoit sa mère[2].

[1] Madame de Sévigné montre ici une grande supériorité, fruit de son génie, de son érudition et de ses lumières sur la morale philosophique et religieuse. Dans cette lettre, qu'il faut mettre au rang de ses chefs-d'œuvre épistolaires, elle touche de très-près les grands moralistes de son siècle, si elle ne les égale point.

[2] Son nom, comme on a vu précédemment, est Pignatelli. Coulanges, dans ces couplets joue sur le mot italien *pentolino*, petit

Je ne crois pas que rien puisse être si plaisamment imaginé, ni si bien mis en œuvre; nous en avons tous été ravis. Mais, mon cher cousin, M. le duc de Chaulnes, dans sa lettre du 20 juillet, ne nous dit pas un mot de M. de Louvois [1]; il me semble qu'on doit à cette mort quelques exclamations. Il espère beaucoup de ce nouveau pape, quoiqu'il ne soit pas l'œuvre de ses mains; tout notre intérêt, c'est qu'il nous donne des bulles, et que vous veniez bientôt nous revoir : il me semble que nous touchons ce jour du bout du doigt, tant le temps passe vite. Vous trouverez mon fils à Marseille au-devant de vous; il doit bien cette civilité à notre gouverneur, pour réparer de n'avoir pas été jusqu'à Rome.

J'ai bien envie de savoir comme vous aurez trouvé le retour de M. de Pomponne dans le ministère; nous en avons ici une très-sensible joie; M. et madame de Grignan n'en doutoient point, par un esprit tout prophétique : pour moi, je le désirois trop pour vouloir seulement les écouter; et quand madame de Vins manda cette nouvelle

pot, ou *pignata*, d'où dérivent le nom du pape et les armes de sa famille. Le plaisant est que la mère du pape étoit de la maison *Caraffa*. C'est assez en dire sur cette drôle de chose du rond et petit Coulanges, qui a fait rire son siècle et qui feroit bailler le nôtre. *G. D. S. G.*

[1] M. de Louvois étoit mort le 16 juillet, il n'est pas surprenant que M. de Chaulnes ignorât cette nouvelle à Rome le 20. *D. P.*

à ma fille, j'en fus si surprise et si transportée, que je ne savois ce que j'entendois; je compris, enfin, que c'étoit une vérité très-agréable pour moi et pour tout le monde; car vous ne sauriez croire l'approbation générale de ce retour. J'ai fait mes compliments à madame de Chaulnes et à notre ambassadeur sur le choix de M. de Beauvilliers; voilà encore un étrange homme dont le roi augmente son conseil; cela est parfait comme tout ce que fait le roi : il est le plus habile homme de son royaume, et travaille sans cesse, et suffit à tout; il n'y a qu'à prier Dieu qu'il le conserve. M. le Dauphin entre dans tous les conseils[1] : n'approuvez-vous pas encore cette conduite! c'est proprement l'associer à l'Empire : il n'y a partout que des sujets d'admiration. Si votre bon pape vouloit faire la paix, ce seroit un ouvrage bien digne de lui, et qui nous mettroit en état de louer, d'un esprit plus tranquille, toutes les merveilles que nous voyons. Adieu, mon cher cousin, vous savez comme je suis tout à vous. MM. de Barillon et Jeannin[2] sont morts, nous mourrons aussi.

[1] Le Roi fit entrer au conseil d'État MONSEIGNEUR (le Dauphin), et fit entrer en même temps M. de Beauvilliers, et M. de Pomponne qui avoit été révoqué en 1679. Le roi donna à M. de Pomponne soixante mille livres de pension, outre vingt qu'il avoit déjà. (Hénault.) (*Voyez* la lettre et la note tome VI, page 206.)

G. D. S. G.

[2] Ex-trésorier de l'épargne.

N. B. *Ici finissent les lettres de madame de Sévigné et de madame de Grignan à M. le duc de Chaulnes et à M. de Coulanges pendant le séjour que ces derniers firent à Rome.*

LETTRE MCCLIX.

DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 septembre 1691.

Ma santé est un peu meilleure qu'elle n'a été, c'est-à-dire, que j'ai un peu moins de vapeurs; je ne connois point d'autre mal : ne vous inquiétez pas de ma santé, mes maux ne sont pas dangereux; et quand ils le deviendroient, ce ne seroit que par une grande langueur et par un grand desséchement; ce qui n'est pas l'affaire d'un jour. Ainsi, ma belle, soyez en repos sur la vie de votre pauvre amie; vous aurez le loisir d'être préparée à tout ce qui arrivera, si ce n'est à des accidents imprévus, à quoi sont sujettes toutes les mortelles, et moi plus qu'une autre, parce que je suis plus mortelle qu'une autre; une personne en santé me paroît un prodige. M. le chevalier de Grignan a soin de moi, j'en ai

une reconnoissance parfaite, et je l'aime de tout mon cœur. Madame la duchesse de Chaulnes me vint voir hier; elle a mille bontés pour moi; mon état lui fait pitié. Ma belle-fille a eu une fausse-couche huit jours après être accouchée; il y a assez de femmes à qui cela arrive; c'est avoir été bien près d'avoir deux enfants; sa fille se porte bien; ils n'en auront que trop. Notre pauvre ami Croisilles[1] est toujours à Saint-Gratien; il me mande qu'il se porte fort bien à sa campagne : il faudroit que vous vissiez comme il est fait, pour admirer qu'il se vante de se porter fort bien : nous en sommes véritablement en peine, le chevalier de Grignan et moi. L'abbé Têtu est allé faire un voyage à la campagne; nous le soupçonnons, madame de Chaulnes et moi, d'être allé à la Trappe. La bonne femme madame Lavocat est bien malade; il y a aussi bien longtemps qu'elle est au monde. Je suis tout à vous, ma chère amie, et à toute votre aimable et bonne compagnie.

L'on vient de me dire que M. de La Feuillade étoit mort cette nuit; si cela est véritable, voilà un bel exemple pour se tourmenter des biens de ce monde[2].

[1] Frère du maréchal de Catinat. *D. P.*

[2] François, vicomte d'Aubusson, duc de La Feuillade, pair et maréchal de France, mort subitement en 1691. La Feuillade fut

LETTRE MCCLX.

DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 26 septembre 1691.

Venir à Paris pour l'amour de moi, ma chère amie! la seule pensée m'en fait peur; Dieu me

un des bons capitaines de son siècle, et le courtisan le plus bas et le plus plat près du trône. Ce qui justifie notre opinion sur ce personnage, c'est qu'il s'écria en mourant: *Que n'ai-je fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi!* C'est lui qui fit élever à ses frais le monument à la gloire de Louis XIV, en 1686, et qui décoroit la place des Victoires à Paris. On voudroit ne pas se ressouvenir de toutes les petitesses qui accompagnèrent l'érection de ce monument. La description de ce chef-d'œuvre impolitique est sous les yeux de tout le monde. C'est tout ce qui en reste, si on excepte toutefois les quatre figures de bronze des corps avancés du piédestal qui ont été conservées. On remarquoit sur ce monument l'heureuse licence qu'avoit prise Desjardins, son auteur, d'habiller le monarque suivant le costume des rois de France; licence qui annonçoit un pas du génie dans la carrière des arts, et qui, dédaigné sur la statue équestre de Louis-le-Grand, qui vient d'être érigée à la même place, consacre l'anachronisme obligé par le mauvais goût, qui s'obstine à produire l'effigie de nos rois sous le joug des Romains. Juges compétens dans les beaux arts, nous n'hésitons point à déclarer que ce nouveau monument, excessivement en arrière des progrès du dix-neuvième siècle, fait regretter

garde de vous déranger ainsi; et quoique je souhaite ardemment le plaisir de vous voir, je l'achèterois trop cher, si c'étoit à vos dépens. Je vous mandai, il y a huit jours, la vérité de mon état, j'étois parfaitement bien, et j'ai été, comme par miracle, quinze jours sans vapeurs, c'est-à-dire, guérie de tous maux. Je ne suis plus si bien depuis trois ou quatre jours, et c'est la seule vue d'une lettre cachetée, que je n'ai point ouverte, qui m'a ému mes vapeurs. Je ressemble comme deux gouttes d'eau à une femme ensorcelée; mais l'après-dîner je suis assez comme une autre personne. Je vous écrivis, il y a un mois ou deux, que c'étoit ma méchante heure, et c'est à présent la bonne; j'espère que mon mal, après avoir tourné et changé, me quittera peut-être; mais je demeurerai toujours une très-sotte femme, et vous ne sauriez croire comme je suis étonnée de l'être; je n'avois point été nourrie dans l'opinion que je le pusse devenir. Je reviens à votre

l'ancien, dont une des principales beautés consistoit dans un rapport exact entre les figures, les accessoires qui accompagnoient la statue du héros. En un mot c'étoit un chef-d'œuvre de conception et d'exécution parfaitement en harmonie avec l'esprit de son siècle, ce que vainement on cherche en présence de la nouvelle statue.

Cette critique est plutôt un devoir qu'un hommage que nous rendons aux lumières de notre siècle et à nos artistes qui en augmentent la gloire. Ailleurs elle passeroit bientôt; mais les lettres de Madame de Sévigné ne passeront jamais. *G. D. S. G.*

voyage, ma belle; comptez que c'est un château en Espagne pour moi, que de m'imaginer le plaisir de vous voir; mais mon plaisir seroit troublé si votre voyage ne s'accordoit pas avec les affaires de madame de Grignan, et avec les vôtres. Il me paroît cependant, tout intérêt à part, que vous feriez fort bien de venir l'une et l'autre; mais je ne puis assez vous dire à quel point je suis touchée de la pensée de revenir uniquement à cause de moi. Je vous en écrirai plus au long au premier jour.

LETTRE MCCLXI.

DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, mercredi 10 octobre 1691.

J'ai eu des vapeurs cruelles, qui me durent encore, et qui me durent comme un point de fièvre qui m'afflige. En un mot, je suis folle, quoique je sois assurément une femme assez sage; je veux remercier madame de Grignan pour me calmer l'esprit; elle a écrit des merveilles pour moi à M. le chevalier de Grignan.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je vous en remercie, Madame, et je vous prie d'ordonner à M. le chevalier de Grignan de m'aimer; je l'aime de tout mon cœur; c'est un homme que cet homme-là. Ramenez madame votre mère; vous avez mille affaires ici; prenez garde de voir vos affaires domestiques de trop près, et que les maisons ne vous empêchent de voir la ville. Il y a plus d'une sorte d'intérêt en ce monde. Venez, Madame, venez ici pour l'amour des personnes qui vous aiment, et songez qu'en travaillant pour vous, c'est me donner en même temps la joie de voir madame votre mère.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Mon Dieu! ma chère amie, que je serai aise de vous voir! vraiment je pleurerai bien; tout me fait fondre en larmes. J'ai reçu ce matin des lettres de mon fils l'abbé, qui étoit en Poitou, à deux lieues de madame de La Troche. Un gentilhomme d'importance, gendre de madame de La Rochebardon, chez qui madame de La Troche est actuellement, vint dire adieu à mon fils, et c'est là qu'il apprit la mort de La Troche[1], par la gazette, s'il vous plaît; car je n'en avois point

[1] Tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691. *D. P.*

parlé à mon fils, qui me fait une peinture de la désolation de ce gentilhomme d'avoir à donner chez lui une telle nouvelle, ce qui m'a rejetée dans les larmes; j'y retombe bien toute seule. M. de Pomponne croyoit madame de La Troche riche; je lui ai écrit, et il m'a mandé que la duchesse du Lude l'avoit détrompé, et qu'ils avoient présenté un placet pour elle. Croisilles sort d'ici, il m'est venu voir de Saint-Gratien; je lui ai fait vos compliments; il est fort bien. Ma petite-fille est louche comme un chien, il n'importe; madame de Grignan l'a bien été; c'est tout dire. Me voilà à bout de mon écriture, et tout à vous plus que jamais, s'il est possible.

LETTRE MCCLXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny; ce 9 août 1691.

L'absence de ses bons amis est un grand mal, Madame, surtout quand elle dure long-temps : mais quand avec cela le commerce est difficile, comme est celui de Provence ici, cela fait enrager. Je vous écris le 20 mai, vous me faites réponse le 12 juillet, et je la reçois le 8 août; voilà

qui est bien languissant pour des gens aussi vifs que nous sommes. Je suis bien fâché de la mort du pauvre Beaulieu[1], quand ce ne seroit que parce qu'elle est cause que j'ai attendu plus long-temps le plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Au reste, ma chère cousine, la peinture que vous me faites de la vie que vous menez en Provence me donne une grande envie d'être avec vous. Je voudrois avoir eu une raison d'aller prendre les eaux, comme a eu M. de Sévigné; car vraisemblablement ce n'est pas pour un mal fort douloureux, puisque vous vous trouvez respectivement de bonne compagnie les uns aux autres. Je m'en vais vous dire aussi ce que j'ai fait depuis trois mois. J'ai passé tout le mois de juin auprès de M. le prince; vous en savez la raison[2]. Il n'y a jamais eu tant de noblesse aux états de cette province que cette année. Le prince a eu pour moi tous les égards que je pouvois souhaiter, et huit jours avant qu'il partît de Dijon, je lui donnai le mémoire que je vous envoie. Comme je savois qu'il ne s'engageoit pas de si loin, je lui dis en lui donnant ce mémoire que je le suppliois de le lire à son loisir, et que je ne

[1] *Voyez* le commencement de la lettre du 12 juillet.

[2] M. le prince, fils du grand Condé, étoit venu présider les états de Bourgogne.

lui en demandois de réponse que quand il lui plairoit. Depuis que je le lui eus donné, il ne me dit rien sur ce sujet; mais il redoubla de caresses et d'agréables traitements : ainsi je crois que pourvu que je vive jusqu'en 1694[1], je serai élu; voilà toute mon ambition.

Quand on n'a pas ce que l'on veut,
Il faut avoir ce que l'on peut.

Pendant le temps que nous avons fait notre cour au prince qui, par parenthèse, a de l'esprit, après le roi, plus que toute la maison royale, il y avoit huit ou dix bonnes tables ouvertes; nous avions des comédies, des promenades et des concerts tous les jours. Un jour que nous dînions chez l'abbé de Fontenay, élu du clergé, nous nous trouvâmes l'évêque d'Autun, le président de Berbisy et moi les uns auprès des autres, nous bûmes à votre santé; nous vous souhaitâmes fort, et dans la chaleur de nos désirs, le prélat nous proposa de vous écrire et de vous mander entre autres choses qu'il vous anathématiseroit, si vous ne veniez à Bourbilly; le président, qu'il donneroit arrêt contre vous; et comme ils me pressèrent de dire ce que je ferois, moi, je leur dis que je me servirois de prières et amais de menaces contre vous, même en riant.

[1] Bussy mourut le 9 avril 1693.

M. d'Argouges, notre intendant, fils du conseiller d'état, est un homme agréable, qui a fort bien fait l'honneur de la province à M. le prince; sa femme assez jolie, de fort bonne humeur, a de l'esprit. J'y soupois réglément tous les jours avec cinq ou six des plus jolies femmes de la ville et cinq ou six des plus honnêtes gens de la suite du prince. J'y manquai deux fois parce que les veilles m'avoient fort enrhumé. L'intendante, qui ne se payoit pas de mes raisons, proposa un soir, sur les deux heures après minuit, de venir faire un charivari à Briord et à moi, qui étions logés vis-à-vis l'un de l'autre. Ils vinrent donc avec quatre tambours et six trompettes à nos fenêtres, et après une heure de cette sérénade, ils se retirèrent sans avoir pu m'éveiller. Je l'appris le lendemain de M. le prince, à qui on l'avoit déjà conté. Voici ce que j'écrivis sur cela à l'intendante.

« Ce mardi matin, 20 juin.

« Il y a vingt-cinq ans, Madame, que si vous « aviez été au monde, faite comme vous êtes, « vous n'auriez pas eu besoin de tambours ni de « trompettes pour m'ôter le repos, et ce n'auroit « pas été avec ces sortes d'instruments que j'au- « rois essayé de troubler le vôtre. Cependant, « Madame, je vous avertis que vous avez perdu

« vos peines, car je n'ai jamais mieux dormi que
« cette nuit. »

Eh bien! ma chère cousine, ce billet vous plaît-il? Vos Provençaux, à soixante ans passés, en écrivent-ils d'aussi galants? Ma foi! il est bien vrai que bon cheval ne fut jamais rosse!

Je trouve comme vous que les jours, les semaines, les mois et les années vont fort vite; mais cela ne me fait pas tant de peur qu'à vous : la nécessité de mourir m'en console; si quelqu'un s'en sauvoit, j'en serois au désespoir. La mort de M. de Louvois doit faire prendre patience à tout le monde. Il y a tant de choses à dire sur ce sujet qu'une lettre n'y peut suffire. Venez à Paris le plus tôt que vous pourrez. J'espère d'y être en octobre prochain; si je vous trouve, comme je le souhaite, je vous montrerai des choses nouvelles, et la fortune d'ici-là nous fournira de la matière à raisonner ensemble.

Je rends mille graces à M. et à madame de Grignan de l'honneur de leur souvenir. J'aime la petite-fille qui a du goût pour moi, et je l'en estime davantage. Pour M. de Sévigné, il y a long-temps que je lui ai trouvé d'heureux commencements. Je crois que vous et lui l'avez bien achevé, de sorte que ce que nous sommes l'un à l'autre lui et moi, la reconnoissance de l'amitié qu'il m'a toujours témoignée, et le mérite

que j'aime et que j'estime partout où je le rencontre, m'attachent fortement à lui. Pour vous, ma chère cousine, qui m'assurez que vous ne pouvez jamais cesser de m'aimer, vous m'obligez infiniment par cette assurance...

Je ne connois pas Larré; on dit qu'il a du mérite à la guerre. Son père (*Lenet*), avec qui nous avons tant ri, avoit de l'esprit, point de jugement ni de probité : il étoit né sans biens, il en avoit volé à Bordeaux [1], en servant feu M. le prince; il en mangea une partie et M. le prince lui reprit l'autre. Adieu, ma chère cousine, mon bel esprit pardonne aisément votre lettre toute terre-à-terre que vous la croyez.

LETTRE MCCLXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 27 octobre 1691.

J'ai reçu, mon cher cousin, à la fin de septembre, la lettre que vous m'écriviez de Coligny au mois d'août; notre commerce est si dégingandé, que n'espérant point le mieux régler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je

[1] *Voyez* dans la table *Lenet*.

vous attends à la remise, c'est-à-dire, à Paris et à Versailles, pour vous faire réponse. Cependant j'ai bien envie de ne me point amuser à cette exactitude, et de passer légèrement sur tout ce que vous me contez de vos états, sur vos espérances éloignées, sur votre lettre à l'intendante, et de venir tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, qui est la pension que le roi vous a donnée, dans un temps où vous aviez l'honnêteté de n'oser quasi lui demander. Cette circonstance m'a plu; car encore que la grace soit considérable, il ne faut pas oublier les agréments dont elle est accompagnée. Je ne sais pas tout le détail, et je vous le demande : mais il me semble que j'entrevois que M. de Beauvilliers a bien fait en cette occasion le personnage d'un des plus honnêtes hommes du monde, et celui de bon ami, qui n'est pas moins estimable, et qui n'en sauroit être séparé. Le cœur me disoit que vous sentiriez tôt ou tard le prix d'une amitié si précieuse; et j'ai une joie sensible de ne m'être pas trompée. Il faut aimer tout ce que Dieu fait. Il n'a pas voulu que votre fortune fût telle que, selon toutes les apparences, elle devoit être; il faut s'y soumettre, et je crains d'avoir été plus sensible que vous à cette privation. Il faut accepter et recevoir ce qu'il lui plaît de vous donner dans un temps où vos malheurs rendent

ce bienfait digne de beaucoup de reconnoissance. Il faut donc remercier Dieu, le roi, et votre admirable ami : c'est ce que je fais intérieurement, mon cher cousin, avec tous les sentiments qui m'ont rendue trop sensible à tous les maux de votre vie. Voilà le compliment trop sincère que vous recevrez de moi. En voici d'autres, qui, pour n'être pas si intéressés, n'en sont pas moins agréables; c'est de M. de Grignan; c'est de ma fille, de mon fils, et de M. de Coulanges, qui revient de Rome [1]. Ils vous assurent tous de leur joie, et de la part qu'ils prennent à la vôtre. Pour moi, j'en ferai de tout particuliers, si cette douceur en répand sur tout le reste de votre vie; si vous êtes content; si elle vous met désormais à couvert des justes chagrins que vous aviez, et des peines humiliantes d'avoir toujours à demander; et enfin si vous passez dans un véritable repos ce que Dieu vous donnera de temps pour le servir, je l'en remercie de tout mon cœur, et je vous souhaite sa grace; car après toutes les morts que nous avons vues depuis peu, et dont nous parlerions un an si nous voulions, il n'est pas possible de n'en pas souhaiter une chrétienne à ceux que l'on aime.

Voilà, mon cher cousin, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Nous disions que la

[1] Coulanges à son retour de Rome s'arrêta à Grignan.

dernière lettre que je vous écrivis étoit toute terre-à-terre : celle-ci commence de la même façon; car pourquoi se réjouir que vous ayez un nouvel attachement pour ce corrupteur du genre humain, que Voiture a si bien décrié? Mais elle finit d'une manière si relevée en vous souhaitant les biens éternels, que j'ai peur qu'on ne puisse m'accuser d'avoir donné dans le sublime.

Où est ma nièce de Dalet? Où est cette Marie de Rabutin? (*Madame de Montataire.*) Je les embrasse toutes deux, et j'adresse ma lettre chez cette dernière, ne croyant rien de plus naturel.

LETTRE MCCLXIV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 5 novembre 1691.

Pour répondre à votre lettre du 27 octobre, Madame, je vous dirai que, pour peu que vous tardiez à venir ici, vous ne m'y trouverez plus, dont je serai bien fâchée; mais enfin, ne voulant point passer l'hiver à Paris, je ne veux pas attendre le mauvais temps pour m'en retourner.

Vous me demandez le détail de ce qui s'est

passé à Fontainebleau, sur le sujet de ma pension; il est trop long pour vous le dire, il faut que je vous voie pour vous l'apprendre. Tout ce que je vous dirai, c'est que mon ami Beauvilliers n'y a aucune part; au contraire, c'étoit lui qui me décourageoit, et qui m'obligea de me désister le 15 octobre, parlant au roi; et je reçus la grace le 16. Mais voulez-vous savoir de qui je la tiens? de Dieu, du père de La Chaise et de madame de Maintenon. Je ne sais pas si le roi y apporta de la résistance, mais je sais qu'il ordonna à M. de Pontchartrain de m'expédier mon brevet, et que quand je remerciai Sa Majesté, elle me dit les plus honorables paroles qu'elle pourroit dire à un prince du sang à qui elle feroit une grace.

Mais ne cesserez-vous jamais, Madame, de reparler de la fortune que, suivant toutes les apparences, je devois faire? Je vous ai déjà dit plusieurs fois que les regrets en étoient passés et que je ne trouve ni assez chrétien, ni d'un esprit comme le vôtre, de porter impatiemment les adversités, et de se rafraîchir la mémoire de choses désagréables, surtout dans le temps où je reçois une grace que je n'ai garde d'empoisonner par de fâcheuses idées. Laissons donc là toutes les pensées des malheurs passés; ne songeons qu'aux graces présentes, et à en jouir

long-temps. C'est cela qui est de bon sens, Madame, quand on ne laisse pas d'ailleurs de songer à la mort et à son salut.

Je reçois comme je dois les compliments de M. de Grignan, de la belle Comtesse, de M. votre fils et de M. de Coulanges. Pour vous, ma chère cousine, vous devez être contente sur mon sujet, si pour l'être il ne faut que bien savoir que je le suis. Oui, ma chère cousine, je le suis, en ne regardant même que moi; mais je le suis encore bien davantage quand je regarde les morts de MM. de Louvois, de La Feuillade et de La Trousse, tous trois plus jeunes et mille fois plus heureux que moi. Je rends graces à Dieu de toutes mes adversités qui m'ont fait retourner à lui, et de ce qu'en me donnant le loisir de faire pénitence, il me donne le moyen d'achever ma vie commodément, et de soutenir le rang où il m'a mis dans le monde.

Votre nièce de Dalet (*madame de Coligny*) est à Clermont où elle achève avec son beau-frère de Langheac les affaires qui lui restoient avec lui, qui étoient de toucher vingt mille francs qu'il lui devoit. Votre filleule (*madame de Montataire*) est à Manicamp où elle bâtit. Je l'attends ici à la Saint-Martin. Le marquis de Bussy arrivera ici d'Allemagne cette semaine; son frère l'abbé est auprès de moi. Je ferai savoir aux dames

l'honneur que vous leur faites de vous en souvenir, et je finirai cette lettre par vous dire, ma chère cousine, que personne ne vous aime plus chèrement que je fais.

LETTRE MCCLXV.

DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

À Paris, le 24 janvier 1692.

Hélas! ma belle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais; en un mot, je n'ai repos ni nuit ni jour, ni dans le corps, ni dans l'esprit; je ne suis plus une personne, ni par l'un, ni par l'autre; je péris à vue d'œil; il faut finir, quand il plaît à Dieu, et j'y suis soumise. L'horrible froid qu'il fait m'empêche de voir madame de Lavardin. Croyez, ma très-chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée[1].

[1] *N. B.* Madame de La Fayette et M. de Bussy-Rabutin étant morts dans le cours des années 1693 et 1695, cette partie de la correspondance de Madame de Sévigné finit naturellement après les quatre lettres suivantes. Il paroît aussi que Madame de Grignan, pendant ces mêmes années 1692 et 1693, étoit restée à Paris avec sa mère, et qu'elle ne la devança que de très-peu à Grignan. (*Voyez* la lettre à Madame de Guiraud, juin 1693).

LETTRE MCCLXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

À Paris, ce 27 janvier 1691.

Nous sommes arrivés ici, mon cher cousin, à la fin de l'année, assez tôt pour faire que M. de Grignan ait été reçu chevalier, mais pas assez tôt pour avoir l'honneur et le plaisir de vous voir et de vous embrasser. Je me souvenois du vers de l'opéra :

J'aurois beau me presser, j'arriverai trop tard.

En effet, vous étiez parti dans le temps que vous me l'aviez mandé, et je sais, par ma nièce de Montataire, que vous êtes dans vos châteaux, ou à Autun, jouissant en repos de la grace que le roi vous a faite. Cette douceur vous étoit nécessaire; et quoi que je vous aie dit mal-à-propos, et très-inutilement sur les comparaisons de de ce qui pouvoit être avec ce qui étoit, j'ai fort senti cette dernière disposition de la Providence, dont je devrois adorer tous les arrangements; faisant profession comme je fais d'être sa très-humble servante. C'est, en vérité, une sottise de

me mêler quelquefois de retourner sur le passé Je lui en demande pardon, à vous aussi.

Mandez-moi de vos nouvelles : quelle vie vous faites : si ma nièce de Dalet et madame de Toulongeon ne servent pas toujours à la rendre heureuse : si votre esprit ne se rétrécit point, comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets qui le mettent en mouvement ? Nous trouvions, ma fille et moi, que nous étions un peu gâtées ; mais nous commençons à nous remettre, et nos amis nous veulent bien reconnoître. Pour vous, mon cousin, je me réponds à moi-même de vous, et j'ai su qu'à Fontainebleau vous étiez fort bien ; et quand vous n'êtes pas à la cour, je m'en fie bien à ma nièce de Dalet d'exercer votre vivacité en exerçant aussi la sienne. Je vous ai trop souvent recommandés l'un à l'autre pour craindre pour vous les deux accidents qui arrivent aux autres. J'ai senti la force du nom, dans le plaisir que m'a fait ma nièce de Montataire, de s'être enfin rendue dame et maîtresse de tout le bien de Manicamp. Il est donc vrai qu'il y a des grands procès qui finissent, et qu'une fille qui n'a été mariée qu'avec des prétentions, ce qui est la chose du monde qui donne le moins de subsistance, se trouve présentement un très-solide et un très-bon parti. J'ai su aussi que M. votre fils a eu une pension, et l'abbé un petit bénéfice,

en attendant mieux; mon cœur a fait son devoir dans toutes ces occasions. Toute la cour est pleine de joie et de plaisirs pour le mariage de M. de Chartres et de Mademoiselle de Blois[1]. Il y aura un grand bal, où tous ceux qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux et trois cents pistoles. C'est ce qui fait qu'on ne croit point à leurs misères, qui sont pourtant bien véritables. Mais les François ont des ressources dans leur envie de plaire au roi, qui ne trouveroient point de créance dans ce qu'on nous en pourroit dire, si nous ne le voyions de nos propres yeux. Nous verrons donc tous les jeunes et vieux courtisans parés selon leur âge, et toujours magnifiquement. Je ne vous parlerai point des bulles, nous sommes contents présentement qu'on en donne à tous ceux qui n'ont point été de l'assemblée du clergé de 1682. Ceux-là demeureront à être pourvus une autre fois. C'est toujours beaucoup qu'il y en ait trente qui vont faire leur devoir dans leurs diocèses, du moins il ne tiendra qu'à eux.

M. de Grignan et ma fille vous assurent de leurs très-humbles services. Ils ont ici une petite

[1] Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, parle de ce mariage que le roi projetoit depuis long-temps, et qui ne se fit pas sans difficultés, ni sans murmures. (*Voyez* la lettre suivante et la note sur le même sujet.) *G. D. S. G.*

fille, qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé et radouci l'air des Grignan, qu'elle est en vérité fort jolie. Vous en jugerez peut-être quelque jour. Je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours autant que je vous aime. J'embrasse ma chère nièce (*de Dalet*).

LETTRE MCCLXVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 janvier 1692.

La gazette m'avoit appris l'arrivée de M. de Grignan à la cour, et cela m'avoit fait espérer, Madame, que vous ne seriez pas demeurée en Provence vous et la belle comtesse; vous me faites grand plaisir de m'en assurer vous-même. J'eusse été bien plus aise que vous fussiez arrivées plus tôt, mais la Providence, comme vous dites, ne l'avoit pas réglé ainsi. Ce sera pour l'automne que je ne vous manquerai pas, quand j'irai faire ma cour à Fontainebleau.

Je n'ai fait que passer à Bussy et je n'ai point été à Autun, parceque l'évêque est à Paris; je passe l'hiver à mon Chaseu, avec la tranquillité d'un philosophe chrétien, qui jouit de toutes les

commodités de la vie. Vous êtes trop bonne de m'avoir demandé pardon de m'avoir grondé de n'être pas assez heureux. Si vous tombez quelquefois, ma chère cousine, personne ne se relève plus vite ni de meilleure grace que vous.

Ma fille de Dalet est revenue depuis six semaines d'Auvergne, où elle a fait toutes les affaires qu'elle y avoit avec son beau-frère de Langheac, c'est-à-dire qu'il l'a payée de vingt mille francs qu'il lui devoit, outre les terres de Dalet et de Malintras qu'elle a bien affermées. Son fils est ici qui achève ses études pour entrer au mois de septembre à l'académie [1].

Je n'ai point vu les Toulongeon depuis mon retour en ce pays-ci; ils sont à Autun et je suis à bout de mes fleurettes pour la petite dame, mais comme il faut toujours que je m'amuse de peur que mon esprit ne rétrécisse (puisque *rétrécir* y a) voici à quoi il se mit hier au large. Il y a en ce pays-ci une jeune fille de la maison de Damas qui n'est pas riche quoique héritière; le petit comte de Dalet la trouve jolie; depuis un an, il m'a prié quelquefois de lui faire des couplets de chanson pour elle. On vient d'accorder son mariage avec le comte de Ragny qui, le lendemain de la passation du contrat, est parti pour

[1] On appelle aujourd'hui manége le lieu où on donne des leçons d'équitation, et où on dresse les chevaux. *G. D. S. G.*

Paris. Aussitôt je fis ce madrigal pour le petit comte, qui l'envoya à la demoiselle.

Quand j'appris votre mariage,
Iris, je n'eus pas le courage
De m'en réjouir avec vous;
Mais quand j'ai su que le futur époux
S'abandonnoit aux malheurs de l'absence,
J'ai repris quelque espérance,
Et sur cela je me suis dit:
On ne sait qui meurt ni qui vit.

Je ne sais si je me flatte, mais cela ne me paroît pas encore d'un homme trop enrouillé; vous en jugerez, ma chère cousine.

Les deux procès de Rouville et de Manicamp étoient les deux meilleurs procès du monde; cependant pour les mettre à bout, il falloit de l'argent, du crédit et des soins, et c'est ce qu'a fait ma fille de Montataire.

Je croyois que vous saviez la pension du marquis de Bussy; il y a déjà du temps, car il y a déjà trois ans qu'il l'a, et les deux bénéfices de l'abbé. Je serois bien ingrat si je n'aimois le roi: mes enfants et moi jouissons de quinze mille livres de rente de ses bienfaits. Il m'eût fait plaisir, et je puis dire justice de me donner autrefois des honneurs, mais je trouve aujourd'hui l'argent plus solide.

Les mariages des filles naturelles du roi avec ce qui est à la tête des légitimes de la maison royale sont des marques assurées de la grandeur

de ce prince et du respect qu'on a pour lui. Quand je songe que mademoiselle de Blois[1] pourra être reine de France, je ne trouve point d'exemple de pareille chose dans l'histoire.

Je suis très-humble serviteur de M. et de madame de Grignan, et de la petite Grignan *mitigée*; j'ai bien envie de la voir; mais j'acheterois chèrement le plaisir de passer huit jours avec vous, je ne sais pas encore si j'aurois pu tout dire. Nous vous aimons toujours chèrement, votre nièce et moi; je m'étonne que vous ne me disiez rien de notre ami Corbinelli; il a pu vous dire que nous avons été deux heures ensemble à mon dernier voyage de Paris.

[1] C'étoit la deuxième fille naturelle du roi, de ce nom, mariée à un prince du sang royal. On conviendra avec tous les moralistes qu'un pareil exemple touche et embrasse de trop près tous les élémens de la morale publique pour n'être pas en contradiction avec les saines doctrines qu'elle enseigne, et avec le trône, qui doit en être l'appui comme l'asile. Telle est la pensée tout entière de Bussy-Rabutin dans le peu de mots qui s'échappe ici de sa plume sur ce mariage. *G. D. S. G.*

LETTRE MCCLXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 12 avril 1692.

Je crois, mon cousin, que vous n'avez pas attendu ma réponse pour être assuré de mon approbation sur les jolis ouvrages que vous m'avez envoyés; la vôtre vous répondoit de la mienne; et ce seroit un malheur pour moi, si sur ce point nous avions deux avis différents. Le madrigal est fort galant, vous avez pris en volant le voyage du futur époux de cette jolie fille, et cela vous a donné une agréable pensée. Pour le bout-rimé[1] de ma nièce, il seroit digne du gouverneur de M. le duc de Bourgogne; c'est tout ce qu'on peut dire sur l'éducation d'un jeune homme. On ne sauroit lui donner de plus nobles et de plus solides leçons. Je m'en réjouis avec ce jeune garçon, qui a tant de beaux noms, qu'il ne lui sera pas permis d'être médiocrement honnête homme avec une mère et un grand'-père qui savent si bien comme il faut être. Je

[1] Ce sonnet, dans le goût des quatrains de Pibrac, étoit adressé à son fils. Il a paru trop médiocre pour l'insérer ici. *A. G.*

ne vous dis point que vous me paroissez l'un et l'autre avoir autant d'esprit que vous en eûtes jamais : vous le savez bien; je souhaite que vous trouviez la même chose de ma fille et de moi. Si vous venez ici cet automne, mon cher cousin, j'aurai une véritable joie; mais il se passera bien des choses entre ci et ce temps-là. Voilà des armées de tous côtés; on dit que le tombeau de M. de Louvois fait des miracles, il fait voir un aveugle qui est notre ami Choiseul, dont le public a une véritable joie, et il fait marcher des gens qui avoient des jambes rompues, qui sont le maréchal de Bellefonds et Montrevel. C'est en vérité un plaisir que de revoir de si bons sujets sur la scène; celle-ci est grande, le roi sera lui-même à la tête de l'une de ses armées; les dames qui doivent être de ce voyage sont déjà nommées; les ministres suivront aussi. Dieu veuille bien conduire cette guerre pour la gloire du roi et pour le bonheur de la France!

Je ne vous parle plus du mariage de M. du Maine, et de mademoiselle de Charolois; après celui de M. de Chartres, rien ne mérite notre attention. Je me réjouis, mon cher cousin, de la douceur que vous trouvez dans les bienfaits du roi; cela donne une aisance à votre vie qui vous fait philosopher plus agréablement. Je ne vous dis rien du père Bonhours, vous ne savez

pas le premier mot de toute la vérité de cette histoire. Le père Bourdaloue a prêché encore mieux que jamais à la Salpêtrière. Pour réparer ma faute de ne vous avoir rien dit de notre ami Corbinelli, le voilà qui vous en va parler lui-même.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Quoique je sois enrhumé, Monsieur, de manière à être bouché sur toutes les choses d'esprit, j'ai trouvé les vers que j'ai vus fort jolis; mais il me semble que vous nous avez promis de nous faire voir votre discours sur les malheureux de mérite; j'en meurs d'envie. Notre ami le père Bouhours m'a envoyé ce matin *les nouvelles remarques sur la Langue*. Je vous y ai trouvé très-agréablement cité, comme un homme dont l'autorité devoit régler le langage. Je ne vous dis point de nouvelles. Il n'y en eût jamais tant sur les préparatifs de toutes parts à une campagne mémorable, et dont il n'y auroit que vous digne d'être l'historien, n'en étant pas le chef. Adieu, Monsieur. Si vous étiez tout ce que je voudrois, vous seriez peut-être au-dessus de tout ce que vous désirez[1]. Je suis très-obéissant serviteur de madame de Dalet.

[1] Les derniers éditeurs font observer qu'il ne faut pas prendre ces louanges pour des flatteries, mais bien des consolations. C'est

LETTRE MCCLXIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 avril 1692.

Je reçus hier votre lettre du douze, Madame; je commençois à être en peine de votre santé, et quand je voulois me flatter sur cela, je pensois qu'après avoir été long-temps hors de Paris, les amis que vous y avez retrouvés ne vous laissoient pas le loisir d'écrire à vos amis de province. Pour moi qui n'ai rien de meilleur à faire que de vous entretenir, je ne vous ferai pas attendre ma réponse. Je vous dirai donc, ma chère cousine, que je suis ravi que vous trouviez que je ne baisse point; outre qu'il y a du plaisir d'avoir de l'esprit et d'en avoir la réputation, c'est un bon signe aux vieilles gens pour la santé; quand la tête est encore bonne, cela tire à conséquence pour le corps.

Au reste, ma chère cousine, si vous souhaitez d'avoir notre approbation pour vous et pour la

notre avis, car nous n'imaginions pas d'autres remèdes curatifs plus convenables à la pléthore d'amour-propre qui tenoit perpétuellement Bussy dans un état d'étouffement.

belle comtesse, vous devez être contentes toutes deux. Personne au monde ne vous estime plus et ne vous aime plus tendrement que nous faisons, ma fille et moi. Vous savez que je ne suis pas flatteur; la lettre que je viens de recevoir de vous nous plaît d'un bout à l'autre. N'allez pas croire que vos louanges nous aient aveuglés ou corrompus; je louerois une satire contre moi, si elle étoit bien faite, et je condamnerois un panégyrique en ma faveur, s'il ne valoit rien.

J'irai cet automne à Fontainebleau et de là à Paris, quand vous seriez encore en Provence. Jugez, ma chère cousine, si le plaisir de vous voir me fera changer de dessein; j'en meurs d'envie, j'ai mille choses à vous dire et à vous montrer. En attendant, je vous dirai que je viens de faire une version du cantique de pâques, *ô filii et filiæ*, car je ne suis pas toujours profane. Vivonne, le comte de Guiche, Manicamp et moi fîmes autrefois des *alleluia* à Roissy qui ne furent pas aussi approuvés que le seroient ceux-ci; aussi nous firent-ils chasser tous quatre[1]. Je dois cette réparation pour mes amis et pour moi à Dieu et au monde.

Ce n'est pas la mort de M. de Louvois qui a fait rentrer dans le service Bellefonds, Choiseul

[1] *Voyez* les *Alleluia* de Bussy, dont un couplet dirigé contre Louis XIV a causé ses disgraces. (*Hist. amoureuse des Gaules.*)

et Montrevel : c'est la plus grande guerre, qu'aura jamais roi de France sur les bras, qui fait revenir ces gens-là et qui en mettra bien d'autres dans l'emploi si elle dure. Vous avez raison, ma chère cousine, de dire que la scène va être bien remplie; on me mande que l'armée de Flandre sera de cent mille hommes de pied et de cinquante mille chevaux : le roi la commandera en personne.

J'ai fait mon compliment à M. le prince sur le mariage de mademoiselle de Charolois; il l'a fort bien reçu. Je ne sais qu'en gros la calomnie contre le père Bouhours : vous me ferez plaisir de m'en apprendre le détail.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Pour un homme que le rhume accable, Monsieur, je ne vous trouve pas trop bouché. Le père Bouhours m'a envoyé ses *nouvelles remarques sur la langue;* il me fait bien de l'honneur de citer mon autorité sur le langage.

Je crois cette campagne de conséquence; il y a, comme vous dites de grands préparatifs de toutes parts. J'en serai l'historien en quelque endroit; pour un des acteurs, je ne le serai ni je ne voudrois l'être : je me porte bien, mais je ne conserverois pas cette santé dont je fais plus de cas que de tous les autres biens, si je rentrois

dans le service. Adieu, Monsieur, soyez bien persuadé que je vous aimerai toujours de tout mon cœur.

LETTRE MCCLXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME LA COMTESSE DE DALET [1].

A Paris, ce 31 octobre 1692.

Il m'est apparu, ma chère nièce, un fort joli garçon, bien fait, un air noble; et dans le peu de paroles qu'il a dites je parierois qu'il a bien de l'esprit, et que vous et mon cousin avez pris soin de son éducation et de former ses mœurs. Voilà le vrai âge de le mettre à l'académie [2]; je n'ai pu l'y mener, je l'irai voir au premier jour. En attendant, je lui ai donné deux jolis camarades de fort bonnes maisons de Bretagne, fort sages et fils de deux personnes que j'aime fort, qui ont bien du mérite et qui sont venues loger tout auprès de l'académie pour être les gouver-

[1] Fille de Bussy, veuve de Coligny, femme de La Rivière, et immorale sous le nom de Dalet. (*Voyez* son procès en séparation.)
G. D. S. G.

[2] C'est-à-dire au manège. (*Voyez* ci-dessus lettre du 31 janvier.
G. D. S. G.

neurs de leurs enfants : ils le seront aussi du vôtre, quoiqu'il en ait un qui me paroît un fort honnête homme et qui sait vivre : il a été à la guerre et a fait plusieurs bonnes éducations. Vous êtes bien heureuse, ma chère nièce, d'avoir fait une si bonne rencontre, c'est une marchandise qu'on ne trouve pas bien aisément. J'aurai l'œil sur tout cela et je vous en rendrai compte. Mandez-moi si les biens de votre enfant ne sont pas considérables, car il me semble qu'étant riche, d'un si grand nom, il doit être grand seigneur, et il faut tâcher de le marier sur ce pied-là.

Je reviens à mon pauvre cousin dont la santé ne lui a pas permis de venir cet hiver à Paris. Vous avez fort bien fait, M. le comte, de ne point apporter ici une santé languissante; vous vous remettrez par le repos de votre château et vous nous retrouverez tous encore au printemps. Je loue fort ma chère nièce de ne vous point quitter ; c'est dans ces occasions qu'on a besoin de sa famille, et dans cette famille de ceux qu'on aime le plus. Je vous conjure de me mander l'état d'une santé où je prends tant d'intérêt par toutes sortes de raisons.

Adieu, ma chère nièce, adieu mon cher cousin ; je vous recommande toujours l'un à l'autre et à tous deux de m'aimer, comme je le mérite, par l'amitié que j'ai pour vous.

Nulle recommandation n'est nécessaire à un nom comme celui de votre fils; il n'y a qu'à le nommer, mais j'irai pour me faire l'honneur d'être sa tante.

LETTRE MCCLXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME LA COMTESSE DE GUITAUD[1].

Paris, novembre 1692.

J'avois compté sur mes doigts, et il me sembloit, Madame, que vous deviez être arrivée; je me préparois à l'envoyer demander chez vous, lorsqu'une très-honnête personne m'abordant dans nos Filles-Bleues, m'a nommé votre nom, et comme inspirée, m'a dit précisément ce que je voulois savoir. Vous voilà donc dans votre beau château, avec vos jolis enfants, votre chapitre, vos chanoines, la *très-bonne*, M. Gauthier, et du blé dans vos greniers, avec lequel vous ne laisserez pas de crier famine; mais pourtant ce sera votre faute si vous n'en faites de l'argent, car il se vend cher partout; cependant, Madame, il n'y a jour que je ne vous regrette,

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

surtout le matin à notre messe, où je me trouvois heureuse de vous voir un moment et d'être à deux pas de vous : ce goût que j'ai pour vous ne m'a point passé; vous êtes mon idée plus que jamais, et plus que jamais votre dupe si vous me trompez. L'abbé Testu a gagné ce mal : il dit qu'il avoit fermé la boutique pour l'amitié; mais qu'il la rouvre pour vous, et qu'il n'oubliera jamais la dernière visite que vous lui avez faite la veille de votre départ. J'aime à parler de vous avec lui. Mandez-moi comment se porte votre ame, et de quelle sorte de tranquillité vous jouissez présentement qu'il ne peut plus arriver nul tremblement de terre dans vos affaires. Mandez-moi, je vous prie, Madame, un petit mot des miennes. La pauvre madame de Béthune vient de perdre son mari en Suède; cette pauvre créature a toujours été livrée aux plus vives passions : elle adoroit son mari, elle en étoit jalouse. Les furies l'avoient suivie jusqu'en Pologne. Ah! quel état! Jouissez, Madame, de la paix que Dieu vous fait sentir présentement; vous avez eu vos peines, vous en avez fait un sacrifice bien sensible au cœur, voilà votre bienheureux état : je n'ai jamais vu une telle parole, mais elle est aussi de M. Pascal. Adieu, Madame, comptez bien que je suis à vous.

LETTRE MCCLXXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 décembre 1692.

Les petits contes ne vous déplaisent pas, ma chère cousine. En voici un que Théophile a écrit en latin, qui m'a paru assez bon pour être traduit, et pour vous réjouir. Guéri, grace à Dieu, de l'amour et de la fortune, je suis trop heureux de m'occuper de petites choses. Je trouve même qu'il n'y a que cela de bon pour la douceur de la vie; car les bagatelles ne coûtent rien ni au corps ni à l'ame; et quoique je sois persuadé par mon expérience, et surtout depuis cinq ou six ans, que l'ouvrage du salut est seul capable de contenter le cœur, il faut que j'amuse encore mon esprit. Dieu qui m'a fait naître gai, veut bien assurément que je me réjouisse, et surtout quand ce ne sera qu'aux dépens de Larisse et de Glison. Votre nièce est de mon avis. Elle et moi vous embrassons, et la belle comtesse aussi, de tout notre cœur. Je recommande à notre ami Corbinelli de lire le latin de mon petit conte, et de vous faire valoir mon françois[1].

[1] Ce conte est imprimé dans les lettres de Bussy.

LETTRE MCCLXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 décembre 1692.

Votre petit conte, mon cousin, est si modestement habillé, qu'on le peut louer sans rougir; mais les réflexions de votre lettre nous ont fait autant de plaisir que le conte. Vos raisonnements en douze lignes, justes, solides et badins, font bien reconnoître votre heureux caractère, et nous font dire avec notre ami Corbinelli, que vos traductions honorent les originaux, mais qu'il n'appartiendra jamais à personne de vous traduire dignement : il n'y a qu'à vous souhaiter, et à ma chère nièce, de jouir longues années tous deux d'une vie si douce, qu'elle devroit faire envie même à ceux qui vous plaignent. N'est-il pas vrai, ma nièce? Vous ne m'en dédirez, et vous m'aimerez toujours tous deux, s'il vous plaît [1].

[1] On croit cette lettre la dernière de madame de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin. Il mourut à Autun le 9 avril 1693, à soixante-quinze ans. Du reste, il n'est plus question de lui, passé cette époque, dans le cours de cette correspondance.

G. D. S. G.

LETTRE MCCLXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

1693.

Je vous ai écrit un petit billet, ma chère Madame, pour vous demander des nouvelles de votre santé, et comme vous vous trouviez dans votre château. Vous ne m'avez point répondu, et je sais par la demoiselle qui demeure chez vous, que vous avez eu de grands maux de tête. Cette excuse est trop bonne, et je souhaite que vous ne l'ayez plus, et qu'avec une bonté digne d'une madame de Guitaud, qui règne dans notre pays, et de l'idée que j'ai de son mérite, vous vouliez bien, par charité, vous mêler d'écouter ce que vous dira Hébert, mon receveur, et M. Boucard, mon ancien juge, sur la manière dont ledit Hébert doit me payer 1,200 liv, de plus, ce qu'il me doit de l'année 91 et toute l'année 92. Après cela j'ai un amodiateur, et ce sera une autre manière de gouvernement, dont vous ne serez plus importunée. Mais l'aigreur qui a toujours été entre Boucard et Hébert, et les différentes ma-

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

nières qu'ils imaginoient pour sortir de cette recette, me mettent dans un état de mourir de faim pendant leur contestation; état assez ennuyeux dans la bonne ville où je suis. Commencez donc par décider sur un article de la lettre d'Hébert, que je vous envoie; savoir si je vendrai mes grains à Noël prochain, au prix qu'ils se trouveront. Il ne m'est pas possible de parler, d'ici, sur cet article, qu'en vous assurant, en général, que le pain est fort renchéri. Vous consulterez M. Gauthier, si vous le trouvez à propos, et sans faire semblant d'avoir la lettre d'Hébert, qui est d'un style assez ridicule, vous aurez la charité d'écouter ses raisons et celles de Boucard, et vous déciderez *souverainement*. Je les renvoie tous deux à vous, et je vous renvoie à M. le curé de Saint-Jacques, pour savoir si vous n'êtes pas obligée, en cas que votre bonne tête se porte bien, de me tirer de l'embarras où je suis. J'envoie ce paquet par votre homme d'affaires, et je vais écrire par la poste à mes gens. Quand vous aurez jugé, je vous ferai mes remercîments, et vous demanderai mille pardons.

Madame de Mornay s'est jetée, après avoir passé par la Trappe, avec madame de Guise, dans l'abbaye des Clerets, qui est devenue toute sainte, depuis qu'une madame de Valence, sortie de la Visitation de Moulins, et vagabonde depuis

trois ans d'abbaye en abbaye, l'a réformée, et est devenue sainte elle-même. Vous savez comme moi, Madame, par qui ces miracles sont arrivés. Madame de La Marselière, la mère de madame de Mornay, l'attendoit à Paris; elle vit revenir son équipage, elle courut en bas pour embrasser sa chère fille, elle trouva ses femmes tout éplorées, qui lui présentèrent un billet. Elle mande qu'elle est demeurée aux Clerets, pour faire une retraite qui durera autant que sa vie, si Dieu lui fait la grace de lui conserver les sentiments qu'il lui donne présentement. Sa mère est partie, mais assurément elle ne fera que l'admirer sans la ramener. Voilà des coups de cette grace si victorieuse, que j'aime et honòre si parfaitement. Madame d'Ambre est morte. Voilà ce qui se trouve sous ma plume, ma chère Madame. Ne faites point trotter la vôtre si vous avez encore mal à la tête, rien n'est plus mauvais. Faites agir M. Gauthier sous vos ordres. Je voudrois bien, après vous avoir embrassée, embrasser encore tous vos enfants, *la très-bonne*, et quasi votre chapitre, dont vous faites un si bon usage.

LETTRE MCCLXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

1693.

Non, Madame, je n'ai point changé de sentiments sur votre sujet; ce que je pense de vous est trop bien établi, pour changer sur une légère apparence. Ce qui m'a fait votre dupe, me fascine encore tellement les yeux, qu'en y ajoutant vos nouvelles bontés, vous pouvez compter que jamais vous n'avez eu une dupe plus dévouée que moi. Mais, tout de bon, n'êtes-vous pas la meilleure et la plus charitable personne du monde? car il y a de la charité à me tirer de l'embarras où je suis, et M. de Saint-Jacques approuveroit tout ce que vous faites. Continuez donc, ma chère Madame; ne vous rebutez point; ennuyez-vous, pour l'amour de Dieu, à écouter les différents styles de mes deux ministres, tous deux singuliers, et mêlés de bonnes et de mauvaises choses, et se haïssant tous deux cordialement depuis le premier jour qu'ils se sont vus; c'est une de mes raisons pour avoir été ravie d'avoir

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

un amodiateur; il n'y aura plus au moins qu'une opinion bonne ou mauvaise; j'aurai du moins le plaisir d'être décidée; mais dans ce dénoûment-ci, je vous demande votre secours: je vous en ai déjà écrit par votre homme d'affaires, et vous ai envoyé une lettre d'Hébert, qui m'écrit d'un style assez ridicule; mais je n'y pense pas: il est vrai que je lui mandai tout ce que Boucard m'avoit écrit, comme le meilleur pour moi; mais si je me trompe, hélas! Madame, redressez mes pensées, qui ne sauroient être bien droites étant absente; et sur la vente des blés, ordonnez entièrement, faites comme pour vous, et ne croyez point que je puisse jamais improuver ce que vous aurez fait sur tous les chapitres. Si vous voulez que je me moque des rats, faites vendre mes blés, sinon ordonnez qu'on s'en défasse: tout sera bien, pourvu que vous ayez la bonté de vous faire obéir. Voilà une petite lettre que je reçois de Boucard; elle figurera avec celle d'Hébert, et vous verrez tout le procès par écrit. Songez seulement à ne vous point redonner votre mal de tête; je serois affligée d'y contribuer; de quoi s'est avisée cette tête si bonne et si bien faite, de vous tourmenter? Celle de l'abbé Testu n'a plus aucune incommodité depuis qu'il est à Saint-Victor. Sérieusement il goûte cette retraite, et goûte votre mérite encore davantage.

Je lui ai dit votre souvenir. Il vous écrit, et nous parlons souvent très-dignement de vous.

Adieu, Madame, ma très-chère dame. Vous voulez que ce soit sans préjudice de votre très-humble et très-obéissante servante; je le veux bien aussi, car il n'y a rien que je ne sois pour vous. Je m'en vais au sermon du père Bourdaloue : au lieu de vous, j'ai auprès de moi madame Martel; vraiment, ce n'est point du tout la même chose.

LETTRE MCCLXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

Paris, janvier 1693 [1].

Vraiment, Madame, il s'en faut bien que vous ne m'écriviez de votre bonne encre; je ne sais point pour qui vous la gardez, mais je comprends que je n'en suis pas digne. A peine votre lettre a-t-elle pu paroître à mes yeux, la mienne n'a pas eu moins de peine à se présenter devant vous : c'est une étrange pensée à M. votre homme d'affaires, ne lui en déplaise, que de mettre ce pauvre paquet avec des raquettes et des volants :

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

voilà une exactitude dont l'ombre de M. de Louvois lui est fort obligée. Enfin, tout cela s'est heureusement démêlé, et j'ai vu ou entrevu toutes les peines que vous prenez pour moi; et comme vous souffrez l'ennui des styles différents et des difficultés pour faire approcher et confronter mes ministres, les oppositions, les aversions, les contestations. N'êtes-vous pas trop bonne, ma chère Madame, de vous charger de tout ce tracas? Nous chantions l'autre jour vos louanges, le comte de Choiseul et moi; il vous a mille obligations; il est bien fâché de ne vous avoir pas celle d'avoir vendu ses bois. A propos de vendre, je n'ai nul dessein de vendre Bourbilly, par une petite raison, c'est que c'est à ma fille après ma mort; elle en fera le marché en ce temps-là. En attendant, je suis bien aise qu'on le souhaite, et d'en jouir, c'est de quoi il est question, ma chère Madame. Vous ne sauriez finir avec ces gens-là; pour vous faire entendre leurs raisons, il vaut mieux vous envoyer leurs lettres. Je vous ai confié le style d'Hébert, et vous, celui d'un de vos hommes. Voici encore une lettre de M. Boucard; je vous conjure de la lire et d'observer tout ce qu'il me dit sur la manière dont Hébert prétend me payer, quels retardements il prétend apporter à des choses déjà échues, et donnez-vous la peine de tirer la vé-

rité et de m'empêcher d'être trompée. Voilà, ma chère Madame, ce que j'attends de votre charité, et de ne me laisser pas bien long-temps dans le mois de janvier, sans me faire envoyer de l'argent. L'abbé Testu a reçu avec plaisir ce que je lui ai dit de votre part; il a de grandes dispositions à vous aimer plus que toutes les femmes qu'il connoît; il a raison, je suis de son avis. Nous avons depuis dix jours M. de Grignan; M. de Catinat vint en même temps; il a eu de grandes conférences avec le roi; tout le monde est fort content de ses manières. L'abbé Pelletier est toujours très-mal : le boyau percé; c'est une pitié : on ne sait où faire cette opération. Madame de Caraman est toujours pitoyablement entre les mains des chirurgiens. Je vais finir cette lettre sans scrupule, ma chère Madame, en vous disant, sans aucune exagération, qu'il y a très-peu de personnes au monde que j'estime, qui me touchent autant que vous, et qu'il n'y en a point que je mette au-dessus de mon idée.

J'embrasse la *très-bonne*, et ce que vous avez d'enfants autour de vous. Je ne saurois aller jusqu'à Avalon.

LETTRE MCCLXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

1693.

Vous me parlez de vos maux, ma chère Madame, je m'arrête sur ce premier article, et le trouve le plus important. Sont-ce toujours ces maux de tête? Je vous plains, et j'ai un vrai scrupule de vous importuner de mes affaires, et de vous embarrasser des discours infinis de mes ministres : la diversité de leur style n'en doit point mettre à l'ennui qu'ils doivent vous donner. Faites-vous un peu soulager par M. Gauthier, et ne faites que prononcer quand les affaires seront digérées.

Vous me demandez si dans le compte d'Hébert il se charge des blés de 91, je ne puis le savoir; il a laissé ses comptes à son frère qui est à Reims, avec son maître l'archevêque de Reims: je ne les pourrai voir que dans quinze jours; mais il n'y a pas d'apparence qu'il veuille mentir sur une chose qu'on verra en si peu de temps. Pour la manière d'envoyer ses comptes, je ne

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

sais pas à qui je les pourrai confier. Quand le frère d'Hébert sera ici, je le consulterai pour lui ôter ces comptes qui lui sont inutiles, et les envoyer en Bourgogne où ils me sont nécessaires. Rochon ne sera pas oublié non plus; mais en attendant je voudrois qu'Hébert fît payer ceux qui doivent : quel bien peut-il arriver de leur laisser mon bien? Je lui écris pour le lui dire, et vous renvoie la lettre, afin que vous voyiez toujours le fond des cœurs de ces messieurs. Ne vous lassez point d'ordonner en peu de mots; et s'il y a une querelle pour la chasse, comme Hébert me le mande, soyez encore le maréchal de France. Enfin, ma chère Madame, que vos bontés s'étendent partout; mais ne vous fatiguez point, je vous en conjure. Je suis en peine de votre tête, et de l'effet de votre saignée et de votre médecine. Je dirai à l'abbé Testu vos trop bonnes raisons. Le père Bourdaloue a fait des merveilles cet Avent. Ceux qui ont de la mémoire disent qu'ils connoissent ses sermons : pour moi, qui n'en ai point, ils me sont nouveaux. Rien ne vous doit consoler de les avoir perdus, que de n'en avoir point entendu du tout; mais vous auriez eu quelques Minimes. Je n'oserois vous demander de m'aimer autant que je vous aime, ce seroit trop, cela ne seroit pas juste : mais souffrez, au moins, avec plaisir, tout ce que je sens pour vous.

LETTRE MCCLXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

Paris, janvier 1693.

Comment vous portez-vous cette année, ma très-chère Madame? avez-vous toujours mal à cette tête que j'estime tant? avez-vous toujours bien de la bonté, bien de la charité pour moi? êtes-vous toujours bien importunée de mes ministres? Le frère d'Hébert est revenu, et il ne faut qu'un mot de son frère pour lui faire envoyer ce compte, qui étoit tout arrêté et signé de moi, avant qu'il s'en retournât en Bourgogne. Je vous adresse le billet que je lui écris, parce que par Semur c'eût été une longueur infinie. Envoyez-le lui donc, ma chère Madame, et me renvoyez le sien, afin que ce gros livre se donne au messager de Semur, car je ne sais point d'autre voie : vous y verrez tout ce que vous voulez savoir, il faudra que Boucard y prenne toutes les connoissances qui seront utiles pour le nouveau fermier. Je trouve assez fâcheux que Boucard me dise que je dois toucher 1800 francs

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

présentement, et que le receveur en rabatte cent écus. Enfin, Madame, il faut finir, et il faut qu'il m'envoie tout, le plutôt qu'il pourra, le plus qu'il pourra, car j'ai un besoin extrême. J'ai donné ce que j'avois d'argent, à cause du décri : ainsi ma foi est grande. — Dieu vous comble de ses grâces de plus en plus, ma très-aimable Madame? J'embrasse *la très-bonne*. Que vous êtes heureuse que vos garçons soient petits! Toutes les mères sont désolées du siége de Rimfeld et de Furne : quelle saison!

LETTRE MCCLXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

1693.

Je veux vous recommander d'abord votre santé, ma chère Madame, et de profiter, par le repos et par le régime, des remèdes que vous avez faits.

Voilà l'extrait du compte d'Hébert : vous verrez qu'il s'est chargé des grains et qu'il les doit vendre. Voilà ce que vous vouliez savoir; j'y ajoute que tout le plutôt qu'on les pourra vendre

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

présentement, c'est assurément le meilleur : c'est le conseil que mes amis de ce pays me donnent; ils ne seront jamais plus chers qu'ils le sont, et peuvent diminuer. L'avoine est à un prix excessif. Je vous conjure donc, Madame, de donner vos ordres sans balancer et sans retardement, et prenez pour vous le conseil que je vous donne. Ayez la bonté de dire à Hébert que j'ai reçu sa lettre de change de 1500 fr. Il ne faut point croire ces gardeurs de grains pour l'éternité : c'est ainsi qu'il me parle; et suivant ma bonne coutume, de vous faire toujours part du style et des sentiments de mes ministres, je vous envoie la dernière lettre d'Hébert, à qui vous aurez la bonté de donner vos ordres, puisque vous savez de quoi il doit rendre compte; il est chargé des grains, c'est assez. L'heure me presse, je suis à vous, et vous êtes toujours pour moi la femme qui ne se trouve point. M. de Chaudemer a quitté sa belle retraite de Sainte-Geneviève, pour aller dans un trou, près de M. Nicole; si c'est dévotion, je l'honore; si c'est légèreté, je m'en moque; mais de quoi n'est point capable l'humanité.

LETTRE MCCLXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

A Paris, février 1693.

Je sais, Madame, que vous vous portez bien, et Dieu sait comme je vais abuser de votre tête. Je vous envoie une lettre de mon ministre Boucard; vous y verrez une telle résignation dans la perte qu'il a faite de sa fille, que cela vous disposera à écouter ses raisons. Il est toujours persuadé qu'Hébert ne me fait pas toucher tout l'argent qu'il pourroit me faire tenir présentement; il est persuadé qu'il devroit vendre tous nos grains, et qu'il devroit donner des connoissances à mon nouvel amodiateur, qui lui sont nécessaires pour commencer à prendre possession; il voudroit encore qu'il lui fît place pour le loger dans le château: cela me paroît juste; mais je voudrois qu'Hébert m'ait tout-à-fait payée; qu'il pût demeurer dans une autre chambre que celle que doit habiter l'amodiateur, et qu'ils fussent tous deux assez raisonnables pour être quelque temps ainsi logés ensemble. C'est à vous

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

à ordonner, ma chère Madame, car je les renvoie tous à vos ordres. C'est, en vérité, une charité que de me tirer de ce pas embarrassé, et de me mettre dans la route ordinaire de l'amodiation. Hébert me doit toute l'année 92 : je n'ai pas encore reçu les 1500 liv. de 91, qu'il me fait payer ici. Toute cette conduite si lente est tout-à-fait propre à faire mourir de faim.

Faites-vous soulager par M. Gauthier, qui voudra bien prendre pour moi toutes les peines, afin que vous n'ayez qu'à commander. Vous êtes assez heureuse de n'aller point tous les matins au père Gaillard. La bonne femme Saint-Pol est morte. Ses enfants étoient ravis de lui voir perdre tous les secours qu'ils lui faisoient. Quatre jours après, l'abbé de Caumartin, son fils, est mort aussi; sa belle abbaye de Saint-Quentin a été donnée à l'abbé Bignon, neveu de M. de Ponchartrain : tous les méchants enfants doivent être punis de cette sorte. J'ai vu une de vos nièces fort belle et fort bien mariée. Je suis tout à vous, Madame, et vous demande toujours mille pardons, sans jamais cesser de vous accabler de mes misérables affaires.

Un souvenir à *la très-bonne*. J'embrasse tout ce qui est autour de vous de ce qui compose la petite couvée que vous avez mise au monde.

LETTRE MCCLXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

1693.

Nous n'eussions jamais cru, Madame, que votre maison eût été une maison à faire noces. Cependant madame votre sœur et M. de Caumartin y ont fait celle de la troisième sœur. On dit des merveilles de ce mariage, on croit qu'il s'en prépare encore un autre, et puis encore un autre, jusqu'à ce qu'il y en ait cinq; car M. de Caumartin les marie avec une facilité qui devroit s'étendre jusqu'à mesdemoiselles vos filles. Mais nous remarquons la diversité de leurs vocations; les unes sont destinées à faire d'honnêtes femmes et à peupler la république; les autres à faire une communauté à force de voiles blancs et noirs, qui se suivent d'aussi près que les établissements des autres. C'est ainsi, Madame, que la Providence en dispose. Cependant nous tâchons d'achever la carrière du père Gaillard; il a beaucoup d'esprit, il nous fait tous les soirs des pièces d'éloquence, et nous persuade fortement, par

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

les peintures qu'il fait, qu'il connoît parfaitement les vices de la cour et les foiblesses de l'humanité. Comme c'est de nous qu'il nous parle, nous sommes quelquefois ennuyées de nous retrouver toujours comme dans un miroir. Pour entendre un peu parler de Dieu et des vertus qui nous sont nécessaires, nous avons été trois fois au père de Latour, à Notre-Dame; ce sont des beautés tout-à-fait différentes : mais ce qui nous est le plus commode, c'est M. Le Tourneux et M. Nicole, qui nous font tous les jours une instruction si solide et si belle, qu'elles ne se font point de tort l'une à l'autre; et quand on quitte l'un, on est ravi de retrouver l'autre. Pour vous, ma chère Madame, je vous vois collée à votre chapitre, ne perdant aucun des offices de l'église et prêchant d'exemple; si vous n'aviez point d'autre sermon, ce seroit assez; mais je suis persuadée que vous en formez et en façonnez qui suivront les traces de M. Trouvé.

Hébert me mande que vous voudriez bien qu'on vous donnât la permission de vendre nos grains. Cette défense vint bien mal à propos; je crois qu'à la première occasion vous donnerez vos ordres chez vous, comme chez moi. Le nouveau fermier et mon ancien receveur sont logés ensemble dans ce beau château, avec une douceur qui me donne bonne opinion de l'un et de

l'autre. Les esprits faciles sont aimables. Je vous fais toujours la maîtresse absolue de tous mes intérêts, et je n'ai jamais mieux mérité le nom que vous me donnez de votre dupe, par celui de mon idée parfaite que je vous donne plus que jamais.

LETTRE MCCLXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD [1].

Paris, juin 1693.

Je vous ai laissée dans votre silence, Madame, respectant et ménageant cette bonne tête, et sachant seulement de vos nouvelles : vous ne pouviez rompre ce silence, ma chère Madame, dans une occasion qui me fût plus sensible; vous saviez tout le mérite de madame La Fayette, ou par vous, ou par moi, ou par vos amis; sur cela vous n'en pouviez trop croire : elle étoit digne d'être de vos amies; et je me trouvois trop heureuse d'être aimée d'elle depuis un temps très-considérable; jamais nous n'avions eu le moindre nuage dans notre amitié, la longue habitude ne m'avoit point accoutumée à son mérite, ce

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

goût étoit toujours vif et nouveau; je lui rendois beaucoup de soins, par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance ou l'amitié qui nous engage y eût aucune part; j'étois assurée aussi que je faisois sa plus tendre consolation, et depuis quarante ans c'étoit la même chose: cette date est récente; mais elle fonde bien aussi la vérité de notre liaison [1]. Ses infirmités depuis deux ans étoient devenues extrêmes; je la défendois toujours, car on disoit qu'elle étoit folle de ne vouloir point sortir; elle avoit une tristesse mortelle, quelle folie encore! N'est-elle pas la plus heureuse femme du monde? elle en convenoit aussi : mais je disois à ces personnes, si précipitées dans leurs jugements : Madame de La Fayette n'est pas folle, et je m'en tenois là. Hélas! Madame, la pauvre femme n'est présentement que trop justifiée; il a fallu qu'elle soit morte pour faire voir qu'elle avoit raison et de ne point sortir et d'être triste; elle avoit un rein tout con-

[1] Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de La Fayette, mourut dans le mois de juin de l'année 1693, et vraisemblablement peu de jours avant cette lettre sans date, adressée à madame de Guitaud. Les souffrances qu'elle éprouvoit depuis long-temps provenoient, il paroît, d'une espèce de bezoard qui avoit pris croissance dans le rein.

Elle étoit fille d'Aymar de la Vergne, gouverneur du Hâvre de Grâce et maréchal-de-camp. *G. D. S. G.*

sumé et une pierre dedans, et l'autre purulent[1]; on ne sort guère en cet état. Elle avoit deux polypes[2] dans le cœur, et la pointe du cœur flétrie : n'étoit-ce pas assez pour avoir ces désolations dont elle se plaignoit? Elle avoit les boyaux durs et pleins de vent, comme un ballon, et une colique dont elle se plaignoit toujours. Voilà l'état de cette pauvre femme qui disoit : On trouvera un jour tout ce qu'on a trouvé[3]. Ainsi, Madame, elle a eu raison pendant sa vie, elle a eu raison après sa mort, et jamais elle n'a été sans cette divine raison, qui étoit sa qualité principale. Sa mort a été causée par le plus gros de ces corps étrangers qu'elle avoit dans le cœur, et qui a interrompu la circulation et frappé en même temps tous les nerfs[4], de sorte qu'elle n'a eu aucune connaissance pendant les quatre jours qu'elle a été malade. Mademoiselle Serrier, qui est une personne admirable, ne l'a quittée ni

[1] — [2] Madame de Sévigné écrit *pullulent* et *polibes*, au lieu de *polypes* et *purulent*, mots avec lesquels il lui est bien permis de n'être pas familière. *C. X. G.*

[3] Madame de La Fayette pouvoit dire *on trouvera*, mais non *ce qu'on a trouvé*, puisqu'on n'a trouvé qu'après sa mort. Madame de Sévigné paroît avoir écrit cette phrase, selon son expression, *à course de plume*. *C. X. G.*

[4] Ces détails, fort peu attrayants de leur nature, ne sont pas non plus d'une grande exactitude médicale, ils rappellent ce trait de comédie, *nous avons réformé tout cela;* mais personne sans doute ne sera tenté de récriminer. *X C. G.*

jour ni nuit, avec une charité dont[1] je l'aimerai toute ma vie; elle vous pourra dire que tout cela s'est passé comme je vous le dis, et que, pour notre consolation, Dieu lui a fait une grace toute particulière et qui marque une vraie prédestination, c'est qu'elle se confessa le jour de la petite Fête-Dieu, avec une exactitude et un sentiment qui ne pouvoient venir que de lui, et reçut Notre-Seigneur de la même manière. Ainsi, ma chère Madame, nous regardons cette communion, qu'elle avoit accoutumé de faire à la Pentecôte, comme une miséricorde de Dieu, qui nous vouloit consoler de ce qu'elle n'a pas été en état de recevoir le viatique. J'ai senti dans cette occasion un fond de religion qui auroit redoublé ma douleur si je n'avois point été soutenue de l'espérance que Dieu lui a fait miséricorde. Voilà, ma chère Madame, ce que je n'ai pu m'empêcher de vous dire, vous me le pardonnerez par les sentiments que vous savez bien que j'ai pour vous, qui m'ont poussée à vous ouvrir mon cœur sur un sujet qui le touche si fort. J'aurois encore bien plus abusé de vous si vous aviez été ici; après cela il faut démonter mon esprit pour faire réponse à votre lettre.

[1] *Dont*, au lieu de *pour laquelle*. Cette locution, qui n'est point admise, ou qui du moins a cessé de l'être, s'entend fort bien et n'est point sans grace. *C. X. G.*

Je vous plains bien d'avoir trouvé vos affaires en l'état que vous me marquez, j'en suis surprise, je ne l'eusse jamais pensé, et je comprends votre rompement de tête dans l'application dont vous avez eu besoin pour débrouiller cette confusion; je voudrois que vous trouvassiez un moyen pour ne pas pousser plus loin un épuisement qui est plus important que vous ne pensez; ainsi, ma chère Madame, faites-vous soulager, et ne méprisez pas ce que je vous dis.

Il est vrai que l'antipathie naturelle de Boucard et d'Hébert est étonnante, et m'a fort déplue; elle me fait trouver heureuse d'avoir amodié ma pauvre petite terre.

Pour notre chapelle, sans autre détour, je vous conjure, Madame, d'en parler à M. Tribolet, qui est fort honnête homme; et s'il étoit en état avec M. Poussy, de lui pouvoir dire de ma part que je sais qu'il ne sert point la chapelle comme il le devroit, présentement que le revenu en est plus grand, et ce que je souhaiterois qu'il fît, je pourrois par lui, qui, comme curé, a droit de se mêler dans cette affaire, parvenir ou à lui faire faire son devoir, ou à en mettre un autre de la main de notre curé, qui le feroit beaucoup mieux. Ce petit bénéfice est au-dessous de l'opinion qu'a M. Poussy de lui; ainsi je crois qu'il ne seroit pas difficile de le porter à s'en défaire:

songez tout doucement à cela, ma chère Madame, cette affaire ne vous fera point mal à la tête.

Pour cette tierce que je dois prendre du côté de Courcelles, c'est une négligence de Boucard qui n'est pas pardonnable; il en a eu d'autres encore plus importantes. Je ne sais encore comment un homme de cette lenteur et de cette indifférence pour mes intérêts, peut blâmer autant qu'il fait un homme à qui on n'a rien à reprocher; je lui écrirai sur cela. J'ai assez vu M. de Montel, à Paris, pour qu'il puisse croire qu'il m'a parlé de ce procès. Est-ce aimer les intérêts d'une personne que d'abuser de sa confiance? Je m'en vais tâcher de redonner quelque sentiment à Boucard sur toutes ces choses, et lui dirai de conférer avec M. Tribolet, qui m'a écrit plusieurs fois, et à qui je trouve bien de l'esprit; si tout cela vous remue, vous aurez la bonté et la charité d'ordonner. Je vous rends mille graces de votre agréable lettre, elle récompense le temps passé; je n'y trouve rien à souhaiter que de n'écrire point toujours en *tourniolant* comme vous faites : que n'écrivez-vous comme moi et comme du temps de nos pères? Vous ne me dites point quand vous reviendrez.

Je viens d'écrire à Boucard un galimatias de M. de Montel et de cette tierce que me doit cette

Madame Druys, qui l'empêchera de rien soupçonner, et je le prie, ma chère Madame, de vous parler de cette affaire et de M. Poussy; tout cela vous reviendra, et je mande à Hébert de me dire combien M. Poussy dit de messes à Bourbilly, afin qu'il fasse voir que ce n'est pas lui qui m'a donné l'avis; enfin je suis bien fine, je sais que la femme de Boucard n'est pas *si exacte* que lui, c'est ce qui me donne du chagrin; je leur demande l'argent des grains qu'Hébert leur a envoyés pour vendre.

Ma fille vous fait mille et mille très-humbles compliments, et moi, ma chère Madame, je suis en vérité toute à vous.

Je vous recommande la diligence, car le mois de juillet est proche, et ceux qui attendent mon argent ont grand'soif; faites un peu agir M. Tribolet; cela hâtera la conclusion.

LETTRE MCCLXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

1693.

Aussitôt que j'eus reçu la lettre de Boucard, qui assurément ne diminuoit rien de l'horreur de la tempête, je me mis, comme une fidèle disciple de la Providence, à me soumettre de tout mon cœur à cette grêle qui avoit emporté tout mon pauvre bien, et je dis, comme votre petite fille, qui est peut-être grande à cette heure: Mon Dieu, vous avez tonné, vous avez grêlé, je ne vous ai pas empêché; car, en effet, ma chère Madame, que peut-on faire contre une puissance si supérieure, et des arrêts qui viennent de si haut? Qui croiroit qu'au septième de juillet, quand il a tant plu toute l'année, on ne fût pas en sûreté, et qu'il vînt une espèce de chose qui vous emporte tous vos grains, qui brise votre paille, qui emporte vos foins, qui casse et renverse les vitres et les couvertures de votre vieux château, et qui reçoit de cette manière un nouvel amodiateur. La première pensée qui me vint,

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

c'est-à-dire la seconde, car je vous ai dit la première, ce fut de songer que je ferois sur tout cela tout ce que vous me conseilleriez. A l'égard de mon fermier, c'est un homme sans aucun bien; je l'ai pris ainsi, il ne sauroit donc faire de rien quelque chose, je ne lui demanderai que ce qu'il aura reçu; et enfin, quand j'ai pensé, c'est madame de Guitaud, la bonté, la justice et la charité même, qui sera maîtresse de tout cela, il n'est pas en mon pouvoir d'avoir la moindre inquiétude. Si je ne reçois rien à Noël ni à la Saint-Jean qui vient, je serai dans une extrême, mais je vous dis une extrême incommodité; mais je la souffrirai quand madame de Guitaud m'aura dit qu'il faut que cela soit ainsi : voilà mon état et d'où je reviens de tout pays, avec la consolation que me donne votre nom, et la connoissance de vos bontés. Je suis ravie que vous n'ayez point été grêlée; ce seroit trop, vous ne pouviez pas songer à moi et à vous. Devinez où s'en alla ce diable d'orage? Après m'avoir ravagée, il s'en alla bien vite à Vanton près Dijon, chez le président de Berbisey. Il fit une belle diligence, il étoit à deux heures chez moi, et à quatre chez lui, et y fit de plus une oille[1], et une fricassée épouvantable de toutes

[1] *Oille*, mot qui a passé de l'espagnol dans notre langue. Espèce de potage composé de diverses racines. On ne prononce point l'*i;* mais on mouille les deux *ll*. *C. X. G.*

Gardez bien vos deux petits garçons tant que vous pourrez, car quand ils seront à la chair, vous ne les pourrez non plus retenir que de petits lions. Vous vous souviendrez en ce temps-là pourtant que la balle a sa commission, qu'il n'y en a pas une qui ne soit poussée par l'ordre de la Providence, et que les plus braves et les plus exposés meurent dans leur lit *quand il plaît à Dieu.*

Parlons de votre tête, comment se porte-t-elle? L'état où vous me la représentez, me fait craindre de vous embarrasser de mes misérables affaires; cependant, ma chère Madame, il faut que vous ayez pitié de moi, et que vous ordonniez sur deux ou trois choses où vous déciderez absolument.

Je vous envoie le mémoire de ce que vaut ma terre, afin que vous voyiez ce qui me doit être payé malgré la tempête. Ces revenus doivent être payés à Noël et à la Saint-Jean, parce que dans ce dernier terme les blés doivent être vendus. Je fis ce mémoire avec M. Gauthier, chez vous, ma chère Madame, quand M. Gauthier apporta les comptes d'Hébert; M. Rochon y étoit. Sur cette connoissance vous verrez ce que je dois avoir à Noël, quelque peu que ce puisse être, c'est toujours quelque chose: il y a des prés et des rentes qui doivent aller leur chemin. Vous

verrez par ces mémoires que quand les grains ont été à bas prix, ma terre a toujours dû valoir 3620 liv. à-peu-près, et quand les grains sont chers, cela passe 4,000 liv. Je ne veux point tirer de mon fermier, que je sais qui n'a point de bien (*c'est mon malheur*), plus qu'il ne recevra; mais aussi, dans les temps à venir, il doit avoir égard à cette bonté que je veux bien avoir pour lui, et retrancher sur ce qu'il gagnera pour récompenser cette année; cela me paroît juste. Vous ordonnerez sur tout cela sans vous faire mal à la tête, et ce que doivent porter les sous-fermiers et le meunier dans ce commun malheur.

Boucard me propose de faire couper les bois qui sont gâtés, et que sans cela ils ne vaudront plus rien. Comme cette petite terre est à ma fille après moi, je prends plus de part à l'avenir qu'au présent, quoiqu'en vérité le présent me soit fort nécessaire. Je vous conjure de décider sur cet article. — Je vous demande aussi de faire achever le compte d'Hébert, de sa dernière année, *chez vous*, *afin que la belle et naturelle antipathie* de M. Boucard et d'Hébert soit bridée par le respect qu'ils auront pour vous. Je vous conseille de mettre M. Tribolet dans tout cela; il a bien de l'esprit, il peut être sur tout cela le chef de votre conseil, et ce ne peut être que par vous qu'il soit prié de s'y trouver. Pour cette tierce

de madame de Tavanes, je mande à Boucard qu'il y a eu une sentence et que c'est une étrange négligence que de l'avoir perdue. — Quand il sera temps nous remettrons cette affaire en chemin. Il faut que je vous envoie la lettre de M. Poussy : ne le dites à personne; mais je veux bien vous faire ce secret dont vous n'abuserez pas. Il s'amuse à battre la campagne sur ce que je mandois à Boucard qu'il eût bien voulu glisser cette affaire jusqu'après ma mort; mais il m'offre de nommer quelqu'un pour examiner *ses titres et raisons*. Dites-moi, Madame, qui vous me conseillez de nommer : *ce sera dans le pays* et je le prendrai au mot. Mais il me faut votre réponse pour lui répondre. Les lignes que j'ai marquées dans sa lettre vous épargneront de lire toutes les inutilités.

Mille pardons, ma chère Madame, des inutilités de celle-ci; hélas! je tombe dans le même cas. Vous êtes trop bonne; mais la charité vous fait agir pour la personne du monde qui vous estime le plus et qui vous rend le plus de justice. Oui, *justice;* je me vante de connoître toutes les obligations que vous avez. Adieu, vous voilà attrapée.

L'abbé Testu ne parle de vous qu'avec transport. Je vous réponds que vous serez sa dernière amie; j'aimerois mieux cela que la première.

LETTRE MCCLXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

1693.

J'ai vu, ce matin, Madame, dans un petit billet où vous n'écrivez que de votre petite écriture, que vous êtes assez bonne pour penser à mes affaires; pour moi, je mets toutes mes espérances en vous. C'est vous qui ordonnerez qu'on finisse ce compte d'Hébert; c'est vous qui nommerez deux ecclésiastiques pour régler les prétentions de M. Poussy; il y consent: voilà qui est désormais sur votre conscience. C'est vous qui direz à Boucard et à mon fermier, qu'ayant six ans à jouir, et les grains étant si chers, et la terre valant 4,000 livres pour le moins, il gagnera assez sur les années suivantes pour ne pas faire une grande perte sur celle-ci : ce ne sera qu'un léger retardement.

C'est vous, ma très-chère Madame, que je croirai sur tout cela; et comme vous aimez la justice, et que Dieu me fait la grace de l'aimer aussi, je me trouve trop heureuse de me soumettre à vos décisions. Ma pauvre terre devroit être affermée 4,000 livres au lieu de 3,400 livres; mais c'en est fait.

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

Quand reviendrez-vous, ma chère Madame? L'abbé Testu me le demande souvent avec l'empressement d'un nouvel ami. Comment se porte votre bonne tête? Mon Dieu! que j'estime cette tête! et que je parlois l'autre jour de vous, à ma fantaisie, avec un homme très-aimable, qui seroit votre dupe comme moi, si on pouvoit l'être!

LETTRE MCCLXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GUITAUD[1].

1693.

Je m'en fie bien à votre cœur, Madame, pour avoir compris mes sentimens sur le sujet de madame de la Fayette : vous veniez de perdre une agréable nièce; mais ce n'étoit point une amitié de toute votre vie, et un commerce continuel et toujours agréable. Je suis dans l'état d'une vie très-fade, comme vous le dites, n'étant plus animée par le commerce d'une amitié qui en faisoit quasi toute l'occupation. Si Dieu vouloit bien remplir ce vide, en vérité je lui en serois très-obligée. Vous sentez les peines du temps à venir, sur le sujet de M. votre fils[2]; ma fille les sent

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] Louis-Athanase de Pechpeiron Comisy, comte de Guitaud, marquis d'Epoisses, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général d'infanterie. Il avoit épousé Madeleine-Élisabeth de Chamillard; il mourut l'an 1744. *C. X. G.*

très-présentes. Son fils est en Allemagne, et l'on attend à tous moments quelque courrier, dont la seule pensée fait battre le cœur. L'éducation de vos filles, toute simple, toute sainte, vous fait des religieuses toutes célestes; la Providence en use ainsi chez vous, et d'une autre manière chez madame votre sœur. Tout est bon; mais votre mal de tête, qui sur ce ton-là seroit bon aussi, me paroît bien mauvais pour la tranquillité dont vous devriez jouir dans votre château; c'est un étrange remède que la saignée, à le recommencer souvent. Je suis persuadée que vos longs et difficiles calculs vous l'ont donné; et si vous ne trouvez quelqu'un qui vous soulage, la tête du pauvre Gauthier, qu'on m'a mandé qui étoit toute pleine de vapeurs, achevera de s'épuiser en épuisant la vôtre. Mon Dieu! ma chère Madame, ne négligez pas cet avis; j'ai vu des épuisements bien terribles et bien difficiles à guérir. Je vous admire de vouloir bien joindre encore mes affaires aux vôtres; vous me le dites d'une manière si sincère, que vous me persuadez que ce vous sera un divertissement en comparaison de vos supputations infinies. Cela étant donc, Madame, divertissez-vous, je vous en conjure, à ordonner et à régler avec Boucard tout ce que vous trouverez à propos : voici les articles; il me parle lui-même de cette terre de Savigny :

ainsi je m'en vais lui en écrire sans aucun mystère, et lui dirai de prendre votre avis sur la manière de faire exécuter un jugement que je vois dans les mémoires de feu mon oncle l'abbé, qui fut rendu autrefois, du temps de Lamaison. je ne comprends point le grand mystère que fait M. Tribolet, pour ne pas paroître dans une affaire où son intérêt le met nécessairement; il faudroit agir plus naturellement. Voici la seconde affaire, c'est de M. Poussy. Je crois M. d'Autun à Lyon, sans cela je lui écrirois; mais je crains qu'il ne me remît[1] à son retour, car il faudroit, ce me semble, voir sur les lieux à quoi la fondation l'oblige, et le revenu, et s'il ne fait pas son devoir, l'obliger de se corriger, ou en mettre un autre. Ce seroit à M. d'Autun à terminer ce différend, car sans cela M. Poussy se moquera toujours de moi, et chargera toujours sa conscience, comme il fait depuis quinze ans : pour moi, je suis très-peinée de cette négligence, et je ne prétends point la mettre sur mon compte, déclarant devant Dieu que je suis prête à faire sur cela tout ce que vous me conseillerez. Vous

[1] Cet imparfait du subjonctif est ici très-irrégulier, à la suite d'un présent de l'indicatif. Il y a ellipse; c'est comme si on lisoit : « Je crains que *si je lui écrivois*, il ne me remît.... »

Racine a dit dans Andromaque :

« On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère. »

C. X. G.

voilà en jeu, ma chère Madame, et j'espère qu'en vous touchant par cet endroit, vous parlerez à M. Tribolet, et vous me direz sans détours ce que j'ai à faire.

Voici une nouvelle affaire sur laquelle je mande à Boucard que je ferai encore tout ce que vous voudrez : je vous demande de la régler comme pour vous; il n'y a point de supputations à faire, il n'y a qu'à juger comme je dois agir à l'égard de mon meunier. Hébert, dont M. Tribolet me vante tant la droiture, a laissé accumuler, par sa négligence, une assez grande quantité de grains; il est question dans le dernier compte qu'il me va rendre, de prendre ces grains que lui doit le meunier, pour argent comptant. Il faut premièrement savoir combien il y en a, et puis on verra s'il est en état de me les payer. Voyez la belle manière de recevoir le revenu d'une terre! au lieu de se faire payer à mesure, et vendre le blé et les autres grains aussi cher qu'on le peut, on les laisse entre les mains du meunier; et puis, ce pauvre homme, me dit-on, aura bien de la peine à les payer. Je vois que, par de nouveaux intérêts, il faudra le ménager. Si on le minoit, le nouveau fermier, qui est l'homme de Boucard, auroit bien de la peine à en trouver un autre; ce seroit un commencement de prétexte à me mal payer; et cepen-

dant, moi qui n'ai pas besoin de diminuer mon revenu de la moindre chose, je suis toujours sur le point d'être condamnée à perdre : il n'y a rien de plus commode et de plus tôt fait, que de tout jeter sur mon dos. Ma chère Madame, je me jette entre vos bras, causez de tout cela en vous promenant doucement; point d'écritoire, point de gestions, ôtez moi tout cela, je ne veux que vous faire discourir avec ceux que vous choisirez, pour dire : voilà comme il faut que cela se fasse, je le manderai à madame de Sévigné; et je vous assure que ce sera une sentence mieux exécutée que celle que vous savez sur la tierce; ou pour mieux dire, ce sera pour moi une loi et une décision où je me réduirai avec plaisir. Ah! mon Dieu, ma chère Madame, quelle lettre! elle est pire qu'un calcul ; je vous en demande mille pardons, et à la *très-bonne*, que j'embrasse, et qui me trouve bien discrète; elle a raison. Je vous quitte donc, et j'avoue que je dis beaucoup de paroles inutiles. J'espère que, quand vous en aurez tiré les choses, en un moment, elles ne vous feront ni peur, ni mal. Je le souhaite, et vous fais mille excuses.

J'ai reçu les mille livres d'Hébert.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.